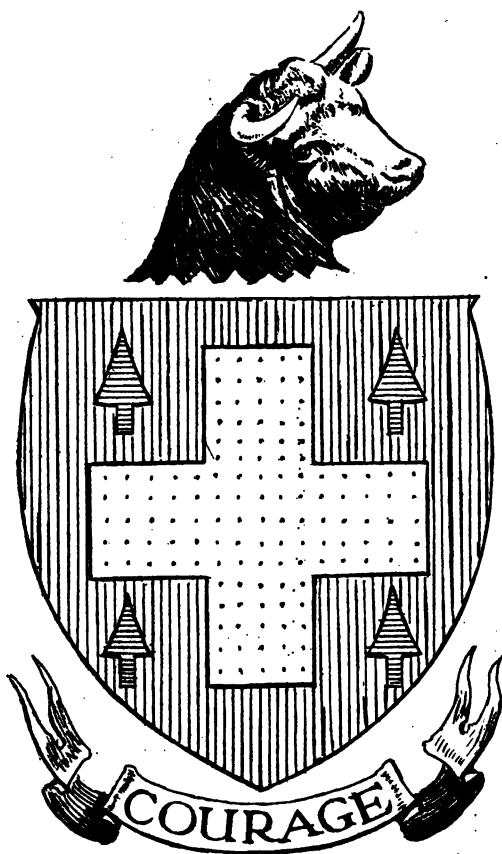


[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



*R. Norman Hillson*

840.9  
G86cl  
1814

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



*Grimm, Friedrich Melchior, Freiherr von*

# MÉMOIRES

[www.libtop1.com.cn](http://www.libtop1.com.cn)

HISTORIQUES, LITTÉRAIRES

ET

ANECDOTIQUES,

OU

CORRESPONDANCE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE,

ADRESSÉE AU

DUC DE SAXE GOTHA

DEPUIS 1758 JUSQU'EN 1769.

PAR

LE BARON DE GRIMM

ET

PAR DIDEROT;

FORMANT

UN TABLEAU PIQUANT DE LA BONNE SOCIÉTÉ DE PARIS SOUS  
LES RÈGNES DE LOUIS XV. ET LOUIS XVI.

---

*Première Partie.*

---

TOME II.

---

LONDRES:

CHEZ COLBURN, LIBRAIRE, CONDUIT STREET,  
HANOVER SQUARE.

---

1814.



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

1992年12月27日 星期一

Prof. - Stacks

W. H. H. H.

2-17-28

35557 www.libtool.com.cn

## TABLE DES ARTICLES

CONTENS

DANS CE SECOND VOLUME

DE LA PREMIÈRE PARTIE.

	Page
Conversations avec M. de la Barre sur les Convulsionnaires	1
Réception de M. Le Franc de Pompignan à l'Académie Française	14
Sur la Comédie des Philosophes de Palissot	18
Panegyrique du Cordonnier Mathieu Reinhard, par le Roi de Prusse	22
Traduction des Saisons de Thomson	23
Réflexions sur l'Architecture	ib.
Secondes remarques sur la Comédie des Philosophes	30
Vision de Charles Palissot	31
Sur la règle du Goût, par David Hume	ib.
Vers sur la Comédie des Philosophes, par Piron	35
Mort de M. de Vauréal, et de M. de Mirabaud	ib.
Sur un passage de David Hume, dans sa dissertation sur la règle du Goût	36
Lettre de J. J. Rousseau à Palissot	40
Plainte de M. de St. Foix contre les Auteurs du Journal Chrétien	41
Séance publique de l'Académie Française	ib.
Tant mieux pour elle, Conte	45

IÈRE PARTIE—TOME II.

A

7/10/25-2-5

	Page
Magasin des Adolescentes par Madame Leprince de Beaumont	46
Lettre du Roi de Prusse au Marquis d'Argens - - -	47
Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand par Voltaire - - - - -	49
Mort de M. Godin - - - - -	57
La Belle Pénitente, tragédie de Colardeau, imitée de l'Anglais	ib.
Épître de l'Abbé Delille à M. Laurent, à l'occasion du bras artificiel qu'il a inventé - - - - -	58
Anecdote sur Mademoiselle Corneille - - - - -	59
Histoire de Jean Sobieski, roi de Pologne, par l'abbé Coyer	60
Réception de l'Evêque de Limoges à l'Académie Française	67
J. J. Rousseau sur l'Education, et son Contrat Social -	69
Relation de la mort du Comte de Bonneval à Constantinople	ib.
Procès verbal de M. de la Condamine sur les Convulsionnaires	75
Miracles du jour de la St. Jean par les Convulsionnaires -	88
Anecdote de M. le Paige - - - - -	97
Mort de la Soeur Française, Convulsionnaire - - -	98
Lettres de Voltaire - - - - -	99
Examen de l'Emile de J. J. Rousseau, et principales époques de sa vie - - - - -	110
Défense de jouer la mort de Socrate, tragédie de Sauvigny	132
Mort de Crébillon - - - - -	133
Suite de l'examen de l'Emile de Rousseau - - -	134
Lettre séditieuse publiée à Genève en faveur de Rousseau -	151
Première représentation des Deux Amis, Comédie en trois actes, de Dancourt - - - - -	152
Nomination de Carle Vanloo à la place de premier Peintre du Roi - - - - -	157
Mort de Bouchardon, le Sculpteur - - - - -	ib.
Eloge critique de Crébillon - - - - -	158
Anecdote concernant Poincnet de Sivry - - - - -	159
Du Poète Sadi, par Diderot - - - - -	160
Histoires ou Fables Sarrasines - - - - -	163
Campagne du Maréchal de Marsin en Allemagne en 1704 -	164
Recueil de tout ce qui a paru dans la malheureuse affaire des Calas - - - - -	166

	Page
Réception de l'Abbé de Voisenon à l'Académie Française	- 173
Conversation sur les Romans, au sujet des mémoires de la Baronne de Blémont	- 175
Mort de Louis Racine	- 189
Mort de Marivaux	- 190
Mort de M. de la Popélinière, Fermier général	- 191
Notice sur Bouchardon, le Sculpteur	- ib
Traduction de l'Histoire d'Angleterre de David Hume	- 195
Jonathan Wild, roman traduit de l'Anglais de Fielding	- 197
Réponse de Voltaire à l'auteur d'un libelle sur l'Essai de l'Histoire générale	- 198
Révision de l'affaire de Calas	- ib.
Lettre de J. J. Rousseau à l'Archevêque de Paris	- 199
Saül et David, Tragédie par Voltaire	- 200
Second volume de l'Histoire de Pierre le Grand	- 201
Examen de la Lettre de J. J. Rousseau à Christophe de Beaumont, Archevêque de Paris	- 203
Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre, par Vertot	- 207
Essai d'Education nationale	- ib.
Analyse raisonnée de la Sagesse de Charron	- 208
Almorán et Hamet, traduit de l'Anglais, par l'Abbé Pré- vost	- ib.
Les Quatre Saisons, Poème par le Cardinal de Bernis	- 209
Lettres de Voltaire	- 210
Auguste au lieu d'Août	- 213
Critique de la Poétique Française de Marmontel	- 214
Eloge du Duc de Sully, par Thomas	- 227
Blanche et Guiscard, Tragédie de Saurin, imitée de la Tra- gédie Anglaise de Thomson intitulée Tancred et Sigis- monde	- 229
Œuvres de Stanislas, Roi de Pologne	- 233
Traduction des Lettres de Mylady Wortley Montague	- 234
Le Comte de Warwick, Tragédie de La Harpe	- 236
Notice sur le Compositeur Mozart, âgé de sept ans	- 245
Sur les Lettres écrites de la Campagne, par M. Tronchin	- 247

	Page
www.libtool.com.cn Considérations sur les Corps organisés, par Bonnet - - -	249
Succès de la Tragédie de Warwick - - - - -	250
Réception de Marmontel à l'Académie Française - - -	251
Mort de l'Abbé de Marsy - - - - -	253
Histoire de Jeanne Première, Reine de Naples, par l'Abbé Mignon, Neveu de Voltaire - - - - -	ib.
Lettre de Barneveldt dans sa Prison à Truman son Ami, hé- roïde, par Dorat - - - - -	ib.
Sur les Ouvrages du Marquis de Caraccioli - - - - -	255
Sur le Rappel des Protestants en France, par M. de Moran- dière - - - - -	ib.
La Dunciade, par Palissot - - - - -	257
Essai sur le Luxe, par M. de St. Lambert - - - - -	258
Traduction de l'Histoire d'Ecosse de Robertson, par M. de la Chapelle - - - - -	266
Réflexions de Diderot sur la Lettre de Barneveldt - - -	268
Mort du Grammairien Restaut - - - - -	274
La Jeune Indienne, Comédie de Chamfort, tirée de l'His- toire d'Inkle et Yarico - - - - -	275
Vie de Michel de l'Hôpital - - - - -	276
Description de l'Islande, traduite de l'Allemand de Horre- brows - - - - -	277
Œuvres de Corneille avec le Commentaire de Voltaire - -	278
Le Bâton, chant ajouté à la Dunciade, par Nougaret - -	291
Première représentation de Cromwell, Tragédie - - -	292
Arrêt du Conseil d'Etat qui casse l'Arrêt du Parlement de Toulouse qui a condamné Calas - - - - -	295
Histoire de Miss Jenny, par Madame Riccoboni - - - - -	296
Sur l'Histoire naturelle, par Buffon et Daubenton - - -	299
Mort du Comte d'Algarotti - - - - -	311
Mort de Le Vayer - - - - -	312
Mémoire pour les Actionnaires de la Compagnie des Indes, par Necker - - - - -	313
Sur le Pape Benoît XIV et Parallèle entre le Tasse et l'A- rioste - - - - -	314

	Page
<b>Droit public de l'Europe, par l'Abbé de Mably</b> - - -	- 321
<b>Sonnet Italien de Crudeli</b> - - - - -	- 322
<b>Epitaphe de la Marquise de Pompadour</b> - - -	- 323
<b>Anecdote sur Voltaire ; des découpures de Hubert</b> -	- ib.
<b>Secret de dessaler l'Eau de la Mer</b> - - - - -	- 325
<b>Offrande aux Autels et à la patrie, par Roustan</b> -	- 326
<b>L'Abbé et le Rabbin, par le Baron d'Holbach</b> - -	- 329
<b>Le Cercle, ou la Soirée à la mode, de Poinset</b> -	- 332
<b>L'Anneau perdu et retrouvé, Opéra comique de Sédaine</b>	- 335
<b>Vers de l'Abbé le Monnier</b> - - - - -	- 338
<b>Mort de Balechou, célèbre graveur</b> - - - - -	- 339
<b>Vers du Marquis de Sancé au Baron de Besenval</b> -	- ib.
<b>Mort de Rameau, célèbre Compositeur</b> - - - -	- 341
<b>Placet des grands Spectacles contre Nicolet</b> - -	- 342
<b>Vers pour le Portrait du Roi de Prusse, par d'Alembert</b>	- 343
<b>Nouvelle édition des Œuvres de Madame du Boccage</b>	- ib.
<b>Réflexions sur la Lettre écrite par Paoli, chef des Corses, à</b>	
<b>J. J. Rousseau, pour lui demander des Lois pour sa Nation</b>	346.
<b>Lettres sur l'Encyclopédie, par l'Abbé Saas</b> - - -	- 347
<b>Sur les Lettres de la Montagne, par J. J. Rousseau</b> -	- 348
<b>Mémoires du Comte de Comminges</b> - - - - -	- 350
<b>Défense du Maréchal de Belle-Isle accusé par l'Abbé de</b>	
<b>Mably</b> - - - - -	- ib.
<b>Mort de Roy, poète lyrique</b> - - - - -	- 352
<b>Mort du Marquis de Montmirail</b> - - - - -	- 353
<b>Traduction des Fables de Lessing, Poète Allemand</b> -	- 354
<b>Sur les Cours de Belles-Lettres de l'Abbé Battenx</b> -	- 355
<b>Traduction de la Théorie des Sentimens moraux, de l'Anglais</b>	
<b>d'Adam Smith</b> - - - - -	- ib.
<b>Œuvres de Théâtre de la Noue</b> - - - - -	- 356
<b>Sur les Lettres de la Montagne</b> - - - - -	- 357
<b>Lettre du Chevalier de Boufflers à l'abbé Porquet</b> -	- 367
<b>Contemplation de la Nature, par Bonnet</b> - - -	- 376
<b>Anecdote sur Melle. Clairon et M. de St. Foix</b> - -	- 377

	Page
La Bardinade, ou les Noces de la Stupidité . . . . .	380
Réflexions sur les principes de la théorie des Gouvernemens . . . . .	ib.
Le Gouvernement ancien et présent de la France, par le Marquis d'Argenson . . . . .	387
Arrêt définitif qui réhabilite la Mémoire du malheureux Calas . . . . .	389
Voltaire fixé à Ferney . . . . .	390
Mémoire pour servir à l'histoire des révolutions du pain mollet, par M. de la Condamine . . . . .	391
Le Dictionnaire philosophique portatif brûlé par arrêt du parlement . . . . .	395
Traduction de l'Histoire d'Angleterre de Hume complétée par Madame Belot . . . . .	396
Observations sur l'Histoire de France, par l'abbé de Mably	397
Sur la bête du Gévaudan . . . . .	398
Présentation de la famille Calas au Roi . . . . .	399
Achat de la bibliothèque de Diderot par l'Impératrice Cathé- rine II. de Russie . . . . .	404
La Philosophie de l'Histoire, par feu l'abbé Bazin, ouvrage de Voltaire . . . . .	406
Mémoires secrets, traduits de l'Italien de Vittorio Siri . . . . .	416
Lettres populaires relatives aux troubles de Genève . . . . .	417
Mort de Clairaut . . . . .	418
Histoire de la délivrance de la ville de Toulouse . . . . .	423
Observations de l'abbé Morellet sur une dénonciation de la Gazette Littéraire . . . . .	424
Réflexions générales sur la Comédie . . . . .	425
Détails sur les débuts du Comédien Aufresne . . . . .	428
Lettre d'une femme à son mari, traduite de l'Allemand . . . . .	430
Lettre de M. Gobemouche . . . . .	431
Réception du Comédien Aufresne, et notice sur Garrick . . . . .	432
Mort de Carle Vanloo, premier peintre du Roi . . . . .	440
Considérations sur les mœurs de ce Siècle, par Duclos . . . . .	442
Des Délits et des Peines, par Beccaria . . . . .	445
Sermon de Grimm adressé aux Philosophes . . . . .	454

	Page
Nomination de M. Boucher à la place de premier peintre du Roi - - - - -	457
Pension de Clairaut donnée à d'Alembert - - - - -	458
Anecdote sur le Marquis de Villette - - - - -	ib.
Estampe de la famille Calas - - - - -	459
Traduction de la Pharsale de Lucain, par Masson - - - - -	462
Prix de l'éloge de Descartes, partagé entre Thomas et Gaillard - - - - -	463
Corset pour se soutenir dans l'eau - - - - -	470

### FIN DE LA TABLE

### DES ARTICLES CONTENUS DANS CE SECOND VOLUME

#### DE LA PREMIÈRE PARTIE.



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

# MÉMOIRES

HISTORIQUES, LITTÉRAIRES,

ET

ANECDOTIQUES.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

---

Mars 1760.

*Conversations avec M. de la Barre, et Journée du  
Vendredi-Saint 1760, par M. du Doyer de Gastel.*

J'AVAIS voulu m'introduire au mois d'août 1769  
chez les sœurs Félicité et Madelon. Un médecin  
qui les connaissait, m'avait donné pour l'une d'elles  
une boîte de pilules et une lettre où il exaltait ma  
piété et mon attachement à l'œuvre de Dieu. Sœur  
Madelon était absente, lorsque je me présentai chez  
elle ; M. de la Barre, son directeur, reçut la boîte,  
et nous ne parlâmes de rien. Je ne lui commu-  
niquai pas la lettre du médecin. J'allai chez sœur  
Félicité, à qui j'en fis la lecture ; elle sourit, me  
parla avec bonté, me dit " que pour le présent, elle  
" et ses compagnes ne recevaient point de secours,  
" parce que Dieu avait changé leur état extérieur

“ en un état intérieur ; qu'elle me ferait avertir  
 “ quand il y aurait quelque chose ; qu'elles étaient  
 “ trois ; que l'une d'elles représentait l'Eglise, l'autre  
 “ la synagogue, la dernière le peuple élu. . . ” Je  
 me recommandai à ses prières, et je la perdis de vue  
 jusqu'au mois de mars 1760, que l'envie me prit de  
 renouer connaissance.

J'allai donc un des premiers jours du mois de  
 mars rue Phelipeaux, chez M. de la Barre. Il sou-  
 rit en me voyant ; il se rappela qui j'étais et la visite  
 que je lui avais faite l'an passé. Je lui témoignai  
 le désir que j'avais de voir la portion de l'œuvre de  
 Dieu dont il était chargé. Pour m'insinuer mieux  
 dans son esprit, je glissai quelques mots contre la  
 sœur François et le P. Cottu. Cela fit le meilleur  
 effet du monde ; il m'avoua que François disait  
 beaucoup de choses qui étaient contre elle ; qu'elle  
 était dépourvue de sens ; que le P. Cottu était  
 étourdi, sans théologie, sans principes ; qu'il avait  
 un peu de vanité ; qu'il aimait la bonne chère ;  
 qu'il avait laissé voir ces deux vices en mangeant  
 trop souvent chez des seigneurs et des gens opulents  
 qui avaient désiré de voir l'œuvre. . . “ Ce qui me  
 “ choque le plus, dis-je à M. de la Barre, c'est que  
 “ le P. Cottu s'imagine avoir un droit exclusif aux  
 “ bontés de Dieu ; il veut absolument qu'on voye  
 “ François et qu'on ne voye qu'elle : cette partia-  
 “ lité m'a toujours révolté. . . — C'est une marque  
 “ de votre bon esprit, me répondit-il ; en effet,  
 “ Dieu varie ses dons ; l'œuvre des convulsions est

“ faite pour représenter l'état actuel de l'Eglise et la  
“ future conversion des juifs ; les différens états des  
“ convulsionnaires sont autant de symboles ; l'une  
“ est exposée à des brasiers ardens, l'autre reçoit des  
“ coups énormes ; l'une parle avec éloquence,  
“ l'autre s'exprime avec toute la naïveté de l'enfance ;  
“ tous ces différens états sont divins, et on ne doit  
“ pas élever l'un aux dépens des autres. . . — Mon-  
“ sieur, il m'est venu plusieurs fois une idée que je  
“ soumetts à vos lumières. Les convulsions ne  
“ peignent-elles pas au naturel l'état de la primitive  
“ Eglise ? J'imagine que les premiers chrétiens  
“ étaient bien semblables aux convulsionnaires. . . —  
“ Vous avez raison, s'écria M. de la Barre ; on ne  
“ peut pas mieux rencontrer. Quelques disciple  
“ avaient le don des langues, d'autres celui de pro-  
“ phétie ; ceux-ci discernaient les esprits, ceux-là  
“ chassaient les démons ; les dons étaient variés et  
“ se réunissaient tous pour ne faire qu'une seule  
“ œuvre. . . — Mais de plus, monsieur, leurs mira-  
“ cles n'avaient-ils pas bien du rapport avec ceux  
“ des convulsions ? — Sans doute, Jésus-Christ ne  
“ dit-il pas que ses apôtres avaleront du poison, et  
“ qu'il ne leur fera pas de mal ? Hé bien ! nous  
“ avons une sœur qui avale de la cendre, du tabac et  
“ des excréments délayés dans du vinaigre, et elle  
“ rend du lait. . . — Je le sais, lui dis-je, et on voit  
“ plusieurs fioles de ce lait chez M. le Paige, avo-  
“ cat, un de ceux que le parlement a choisis pour  
“ examiner l'*Encyclopédie*. Et la vie des premiers

" chrétiens n'a-t-elle pas des rapports marqués avec  
 " celle des convulsionnaires? L'obscurité et l'état  
 " abject des premiers chrétiens, n'est-il pas assez  
 " prouvé par le silence des auteurs patens sur leur  
 " compte? Pour moi, ce qui m'enohante quand je  
 " vais aux convulsions, c'est que je m'imagine tou-  
 " jours aller aux assemblées de la primitive Eglise: . .  
 " — Ah! monsieur, que Dieu vous a fait de grâce  
 " de vous développer ainsi le plan et l'économie de  
 " son œuvre! Je n'ai rencontré encore personne  
 " qui en eût des idées aussi grandes et aussi ex-  
 " actes. Que je serai charmé de vous avoir pour  
 " coopérateur dans la portion que Dieu m'a con-  
 " fiée! . . — J'en suis indigne; je vous prie seule-  
 " ment de m'admettre comme témoin, et de vouloir  
 " bien me faire part de vos lumières. . ." M. de la  
 Barre se recueillit un instant, puis il me dit d'un  
 ton affectueux: " Ah! monsieur, que les dons de  
 " Françoise sont au-dessous de ceux que vous ver-  
 " rez parmi nous! D'abord Françoise a un jargon  
 " inintelligible; sœur Sion, au contraire, a des dis-  
 " cours d'une beauté et d'un sublime admirables.  
 " Je fais des opérations qui coûtent à la nature;  
 " mais il faut sacrifier sa répugnance; quelquefois  
 " je fais des incisions cruciales à la langue; d'autres  
 " fois, par le moyen d'un tourniquet, je mets la  
 " sœur Marie en presse: c'est moi qui ai inventé  
 " cette machine; les frères étaient trop fatigués de  
 " presser cette sœur, et ne la pressaient pas assez  
 " fort; enfin, rebuté de voir que ce secours n'était

" pas donné comme il faut, il me vint en pensée de  
 " faire un tourniquet : je vous le montrerais bien,  
 " mais je l'ai déjà fait porter dans un autre loge-  
 " ment où je serai dans quelques jours. Outre ces  
 " secours, nous avons les crucifixes. Dieu or-  
 " donne quelquefois d'en crucifier trois à la fois.  
 " Il y en a un qui est aux pieds de l'autre. On  
 " ne peut pas s'empêcher d'être touché ; cela fait un  
 " spectacle réellement bien joli. Souvent Dieu les  
 " rend petites ; elles sont comme des enfans ; elles  
 " se traînent sur les genoux ; elles se jettent sur un  
 " lit ; on leur donne des joujous ; on leur fait man-  
 " ger de la bouillie ; il y a des personnes qui jet-  
 " tent sur ces actions un regard de mépris ; ils con-  
 " damnent avec encore plus de hauteur tout ce qui  
 " a l'air de l'indécence ; mais ces gens-là n'ont pas  
 " lu l'Écriture-Sainte ; s'ils la lisaient, ils verraient  
 " que Dieu ordonne à un prophète de manger des  
 " excréments, à l'autre de lui faire des enfans de  
 " fornication. Isaïe, par l'ordre de Dieu, court  
 " tout nu dans les rues de Jérusalem. . . — Et Ju-  
 " dith, ajoutai-je, ne se pare-t-elle pas pour exciter  
 " des mouvemens lascifs dans un homme qu'elle  
 " a dessein d'assassiner ? — Nous ne finirions pas,  
 " me dit-il, si nous rapportions toutes les actions  
 " irrégulières des prophètes. Ces prétendus criti-  
 " ques les approuvent dans l'Écriture, et condam-  
 " nent, dans les convulsions, des choses beaucoup  
 " moins indécentes."

Je témoignai à M. de la Barre combien j'étais

éloigné d'être de ces gens-là. Je lui témoignai l'empressement le plus vif et le plus ardent pour l'œuvre. Il me dit qu'il ne se passerait rien d'ici à quelques jours ; qu'il me ferait avertir dès qu'il y aurait quelque chose, et que, selon toute apparence, ce serait dans une quinzaine. Je le quittai. M. de la Barre est avocat au parlement de Rouen, fils unique d'un greffier en chef du même parlement. C'est un homme de cinq pieds trois à quatre pouces, maigre, brun, qui porte ses cheveux. Il a le coup-d'œil et le sourire gracieux ; sa physionomie respire la douceur, la bonté et la sagesse ; il paraît avoir quarante à quarante-cinq ans.

Le dimanche des Rameaux, j'allai rue de Touraine, au Marais, chez M. de Vauville : c'est le nom actuel de M. de la Barre ; je le rencontrai dans la rue ; je montai avec lui ; nous entrâmes au premier, dans un appartement composé de trois pièces, deux chambres et un cabinet ; le tout décent et meublé proprement. Je fis, par habitude, un compliment banal : " Monsieur, vous êtes fort bien logé.— " Assez bien, répondit M. de Vauville ; mais ce " que j'en aime le plus, c'est que je suis fort bien " pour ma besogne. Je suis au large, et je n'ai per- " sonne sous moi ni à côté." Nous nous assîmes, et bientôt entrèrent deux femmes, l'une habillée en domestique et l'autre en demoiselle. Celle-ci paraît avoir trente-cinq à quarante ans. Elle est d'une taille médiocre, ni grasse ni maigre, brune, l'œil grand et bien fendu, la bouche laide et les

deuts mal ; sa coiffure, sa robe, ses manchettes, tout était simple, mais propre. Elle est connue, dans le troisième volume de M. de Montgéron, sous le nom de sœur Madelon ; elle se nomme aujourd'hui sœur Sion ; elle représente l'église. Nous parlâmes de l'œuvre de Dieu ; la domestique se tut ; M. de la Barre dit quelques mots, et la sœur Sion parla beaucoup. Je faisais des questions avec modestie. Elle avait la bonté de me répondre. Tout ce qu'elle me disait était accompagné d'un regard et d'un souris qui sont le raffinement de la coquetterie mystique ; la tendresse et la dignité réglaient ses gestes et ses paroles. Après une explication détaillée des dons des convulsionnaires, elle finit ainsi : “ Et ne croyez pas que nous soyons pour cela des saintes ; les convulsions sont des grâces gratuites et non pas des grâces sanctifiantes ; et il est arrivé plus d'une fois qu'une convulsionnaire est tombée dans des fautes, a eu des faiblesses qui doivent nous humilier.” Lorsque je pris congé d'elle, elle se recommanda à mes prières ; la domestique, qui n'est autre que la sœur Félicité, m'éclaira, et voulut absolument m'accompagner jusqu'à la porte de la rue, quelques instances que je lui fisse pour l'en empêcher.

Enfin, le vendredi saint, je recueillis le fruit de mes deux visites. J'arrivai à deux heures un quart chez M. de Vauville, où je vis une nombreuse assemblée. Je ne reconnus que mademoiselle Bihé-



ron et M. Dabourg. Voici les noms des autres personnes, tels que M. Dabourg me les dit à la fin de la séance : la princesse de Kinski, le prince de Monaco, le comte de Stahremberg, le marquis de Bonsoles, le chevalier de Sarsfield, le chevalier de Forbin, M. d'Albaret, officier de marine, M. de Vars, officier dans les troupes détachées de la marine. Outre ces profanes, il y avait quatre ou cinq sœurs qui paraissaient de bas étage ; quatre frères, un arpenteur, nommé Descoutures ; M. Batissier, conseiller au Châtelet ; M. de Laurès, ex-oratorien ; M. Pinault, ex-oratorien et ex-convulsionnaire (son nom de convulsionnaire était *frère Pierre*).

La sœur Rachel et la sœur Félicité étaient en croix depuis un quart d'heure. La croix de sœur Félicité était étendue à plate terre ; celle de sœur Rachel était droite, assez inclinée pourtant pour être appuyée contre la muraille. Elle avait les mains clouées presque horizontalement, et les bras assez peu étendus pour que les muscles n'eussent pas une tension fatigante ; elle était coiffée d'un toquet de soie bleue à fleurs blanches, et d'un bourrelet. Elle est laide, petite, brune et âgée de trente-trois ans ; ses pieds et ses mains rendaient un peu de sang ; sa tête était penchée, ses yeux fermés ; la pâleur de la mort peinte sur son visage. Les spectateurs voyaient couler une sueur froide qui les effrayait ; M. de Vauville s'avance, tire un mouchoir de sa poche, essuie à plusieurs reprises le visage de Rachel, et nous dit, pour nous rassurer,

qu'elle représente l'agonie de Jésus-Christ. Je m'approchai de Rachel, et je lui demandai pourquoi elle fermait les yeux ; elle me répondit qu'elle faisait *dodo*. Cet état de crise dura un quart d'heure ; peu à peu la sueur se dissipa, ainsi que la pâleur. Les yeux de Rachel s'ouvrirent ; elle nous regarda d'un air riant, bégaya quelques paroles enfantines, tutoya la princesse de Kinski, appela son papa. Elle adressa souvent la parole à M. Dubourg, lui disant que la faculté voulait expliquer ces miracles ; mais qu'elle n'y entendait rien ; que Dieu la mettrait sous ses *petons*. M. Dubourg lui montra des bonbons, et lui dit qu'elle n'en aurait point, puisqu'elle le grondait. Elle répondit que lorsque ses *meniches* seraient libres, elle les lui prendrait. Après toutes ces misères, il parut que Rachel retombait en faiblesse ; elle se taisait, pâlisait. Sion dit d'un air oppressé et inquiet : « Mon cher père, il est tems de l'ôter. » M. de Vauville s'approche, la tenaille à la main, et tire les clous. A chaque clou qu'on arrachait, Rachel souffrait une vive douleur ; les mouvemens convulsifs de son visage et surtout de ses lèvres faisaient frissonner. La princesse de Kinski se cachait les yeux de ses mains. Il sortit des plaies beaucoup de sang ; on lava, à plusieurs reprises, les pieds et les mains avec de l'eau tirée à la fontaine de la cuisine par mademoiselle Binéron ; enfin, le sang parut étiolé ; elle enveloppa chaque pied d'un linge, et se chaussa. On ne mit point de linge à ses mains.

Elle a resté une heure en croix. Cependant la croix de sœur Félicité était étendue sur le carreau, au bas de la croix de Rachel ; malgré les avertissements et les précautions de la sœur Sion, Rachel, en marchant, effleura de sa robe les doigts de Félicité, qui jeta un cri. Le visage de celle-ci était ardent et enflammé ; ses yeux étincelaient ; elle gardait le silence. Elle fut sur la croix un quart d'heure de plus que sa compagne, donna les mêmes signes de douleur quand on arracha les clous, et rendit comme elle beaucoup de sang. A peine Rachel était-elle descendue de la croix, qu'elle était allée vers M. Dubourg, marchant sur les genoux, et lui avait prise les bonbons ; delà, se traînant vers madame de Kinski, elle avait appuyé sa tête sur les genoux de cette princesse, et elle lui faisait des caresses enfantines. M. de Vauville nous dit qu'elle allait dîner ; qu'elle avait été le matin à pied au mont Valérien, et en était revenue sans manger. Il était trois heures. Alors Rachel fit trois grands bâillements, qu'on me dit être la fin de sa convulsion. En effet, après ces bâillements, elle fut une grande fille ; on lui ôta son bourrelet ; on lui mit une coiffure ordinaire ; elle mangea du riz au lait et des huîtres marinées. Je ne sais si elle but du vin.

*Secours de Marie.*

Pendant ce tems était entrée sœur Marie ; c'est une grande fille vigoureuse, âgée de trente à trente-cinq ans, qui est en condition. M. de Vauville étendit à terre un matelas, dans un coin de la cham-

bre; sœur Marie s'y coucha sur le ventre. M. de Vauville lui piétina le dos légèrement et avec vigueur; elle se retourna et se coucha sur le dos; on lui piétina le ventre; on lui administra sur la poitrine et sur le sein un nombre de coups d'une bûche d'un pied et demi de hauteur sur cinq pouces de largeur. " Les coups, disait M. de Vauville, ne blessent pas son sein, pour marquer que le sein de l'Eglise est toujours intact, quelques persécutions et quelques traverses qu'elle éprouve ....". — " Soyez sûrs, criait la sœur Sion, qu'elle ne souffre pas, quoiqu'elle paraisse souffrir; personne ne peut mieux vous en répondre que moi. On me donne souvent de pareils coups, et je ne sens aucune douleur." Plusieurs personnes engagèrent la princesse de Kinski à examiner le sein de la sœur; elle le fit, et nous dit, d'une voix basse, qu'elle n'avait point de gorge. Je ne fais point mention de quelques légers secours, comme de lui marcher sur les mains, les bras, etc. M. de Vauville lui donna avec une bûchette de neuf pouces de longueur sur deux et demi de largeur, un nombre de coups faibles et ménagés sur le crâne, et il disait: " Nos têtes sont bien dures...—Pas si dures que vous pensez, dit un chevalier de St.-Louis, et je ne voudrais pas recevoir ces coups-là. —Ce n'est pas des têtes matérielles que je parle; je parle de nos âmes, dont la dureté est représentée par la dureté de la tête de cette convulsionnaire." Ve-

sonné au ~~seigneur~~ qui caractérise sœur Marie: c'est d'être souffletée.

La sœur Marie était assise sur le matelas. M. de Vauville avait à peine donné deux coups de poing sur chaque joue, qu'il entre sept à huit personnes; j'entends dire: "De la part du roi," et je vois un grand et gros homme, avec une redingote grise, se placer près de moi. Je ne devinai point ce que cela signifiait; mais bientôt le manteau gris tombe, et on voit une robe et un rabat: c'était le commissaire Rochebrune, accompagné de l'exempt d'Emery et de son escorte. Tout alors parut dans l'agitation; sœur Félicité et sœur Rachel étaient dans le trouble et dans les larmes; la sœur Sion, tremblante et consternée, se désolait, pleurait, joignait les mains, frappait du pied; sœur Marie était toujours dans la même attitude, assise sur son matelas, et M. de Vauville, calme au milieu du trouble général, lui donnait de très-bons soufflets en récitant le *Miserere*. Le commissaire, droit comme un terme, le considérait. Je faisais de même, et, sans prendre garde à ce qui se passait dans la première chambre, j'examinais M. de Vauville et sœur Marie, dont les joues étaient enflées, fort rouges, et bleues en quelques endroits. A la fin, je m'aperçus que j'étais presque seul; l'exempt s'avança, et dit à M. de Vauville: "En voilà assez, M. de la Barre; vous auriez dû finir dès que nous sommes entrés. Je ne fais

“ aucun mal y a répondu. M. de la Barre ; au con-  
 “ traire, je fais mon devoir.” Il conserva toujours  
 le même sang-froid, reprit la seur Sion de son dés-  
 espoir, lui dit qu'on était trop heureux de  
 souffrir pour Jésus-Christ. L'exempt reprocha à  
 M. de la Barre d'avoir tenu assemblée, quoiqu'il  
 lui eût fait dire de n'en pas tenir. M. de la Barre  
 répondit que c'était à son corps défendant qu'il  
 recevait du monde, et qu'il voudrait bien n'en pas  
 recevoir. L'exempt s'approcha de moi, me de-  
 manda si je voulais sortir, et ajouta qu'il ne fallait  
 pour cela que donner son nom et son adresse ; je  
 les donnai, comme avaient fait les autres, et je  
 sortis. J'ai su aujourd'hui, samedi, que le trou-  
 peau et le pasteur avaient été emmenés à la Bas-  
 tille hier à dix heures du soir ; que les sœurs  
 étaient dans la désolation ; que la seur Sion ne  
 voulait pas monter dans la voiture, et qu'elle y était  
 entrée moitié de gré, moitié de force ; mais que  
 M. de la Barre avait toujours conservé une con-  
 stance et une fermeté héroïques. Ce rapport m'a  
 été fait par une dévote des convulsions, à qui un  
 officier de police l'a dit ce matin, en lui apportant  
 les clefs de M. de la Barre.

P. S. Je vous dirai encore, monsieur, qu'hier  
 sur les deux heures et demie du soir, M. Antoine  
 Bonnard, huissier à verge au Châtelet de Paris,  
 m'a donné fort poliment un petit exploit, en con-  
 séquence duquel j'ai été récollé et reconfronté avec

les quatre sœurs et leur père. Sœur Félicité a signé que ma déposition était entièrement vraie ; elle a avoué en pleurant qu'elle avait été séduite, que M. de la Barre lui avait réglé ses convulsions à trois par semaine ; mais qu'à chaque fois qu'elle recevait les mêmes coups, ils lui faisaient beaucoup de mal. Elle a accusé (tout cela devant moi), M. de la Barre, sœur Madelon, sœur Rachel, de l'avoir entraînée et trompée. Madelon, Rachel, Marie et la Barre, ont parlé de divin et de miraculeux. Les trois filles ont dit que les circonstances de douleur, de visage allumé, de pâleur, leur étaient inconnues, qu'elles n'y avaient pas pris garde ; mais elles ne les ont pas niées, et moi j'ai persisté ; j'ai presque fait la fonction de lieutenant criminel. J'ai interrogé les sœurs et la Barre ; je leur ai prouvé qu'elles étaient ou trompeuses ou trompées ; mais je n'en ai rien tiré que ce que je vous ai dit. Le lieutenant criminel est jeune, aimable, poli, mais fort embarrassé, je crois, de la tournure qu'il faut donner au procès. Le médecin Dubourg sera assigné ce soir.

Mai 1760.

M. DE Voltaire a dit quelque part, qu'un discours de réception et d'entrée à l'académie française était composé de quatre ou cinq propositions essentielles. La première, que le cardinal de Richelieu était un grand homme, ce qui n'empêchait pas en second lieu le chancelier Séguier d'être de son

côté un grand homme, sans compter troisièmement que Louis XIV avait été aussi un grand homme ; mais que quatrièmement l'académicien auquel on succède, avait été surtout un très-grand homme, ainsi que le directeur, le secrétaire, et même tous les membres de l'académie ; et que cinquièmement, lui, récipiendaire, pourrait bien être aussi une espèce de grand homme ; ce qui fait que de tous ces ingrédients de grands hommes, on compose ordinairement le discours le plus plat et le plus insipide qui se débite dans le royaume des Gaules, où cependant il s'en débite tant de cette espèce. M. le Franc de Pompignan, en prenant séance à l'académie française, a cru devoir s'écarter, du moins à quelques égards, de la route ordinaire. D'abord il s'est attaché principalement à nous laisser soupçonner que lui, récipiendaire, était un très-grand homme ; ensuite il convient bien que M. de Maupeituis, auquel il succède, était aussi une espèce de grand homme, ainsi que Richelieu, Séguier et Louis XIV ; mais il s'arrête là, et le reste de son discours est une invective très-forte contre les philosophes et les gens de lettres de nos jours ; ce qui fait que, Richelieu, Séguier, Louis XIV et Maupeituis morts, il ne reste, compte fait, de grands hommes à la France, que M. le Franc de Pompignan ; et que Voltaire, Diderot, Buffon, d'Alembert, ne sont pas bons à jeter aux chiens. Ce discours n'a pas été reçu du public avec indifférence. On a trouvé singulier que le seul grand homme qu'il y



eût en France arrivât du fond de la Gascoigne dans la capitale, pour nous apprendre qu'on ne pouvait être grand homme qu'autant qu'on alloit à la messe et qu'on disoit son chapelet, et que Mauportais n'avoit été grand homme que parce qu'il étoit mort entre les mains des capucins. On a trouvé à redire que M. le Franc débutât à l'académie française par une satire contre les gens de lettres, et qu'il nous imputât de n'avoir qu'une fausse littérature et une fausse philosophie, ce qui, pour parler avec plus d'exactitude, voudrait dire que notre philosophie est devenue fausse et dangereuse depuis qu'elle ressemble à celle des Grecs du tems des Socrate et des Platon; à celle des Romains du tems des Lélius et des Cicéron, et à celle des Anglois du tems des Newton, des Locke et des Pope. Je ne sais si ce début de M. le Franc est d'un très grand homme, mais à coup sûr il n'étoit pas d'un homme sage. Il étoit aisé de prévoir que, quand même les philosophes n'iraient pas à la messe ni à confesse, cela ne les empêchait pas d'avoir une plume à la main, et qu'ils pourraient bien être tentés de s'en servir contre un grand homme qui les insultait gratuitement; il falloit considérer encore qu'en mettant les philosophes, par un excès de générosité, dans le cas de ne pouvoir répondre aux imputations, sans se rendre odieux aux sots et à la populace, on les invitait, pour ainsi dire, à se servir du ridicule, et, si par hasard l'agresseur avoit fait sa sortie contre eux dans le dessein de descebir sous-

gouverneur des enfans de France, rien n'éloignait plus de cette place que d'être le plastron de cinquante plaisanteries amères. Ces réflexions ne se sont pas offertes à M. le Franc de Pompignan, ou sont venues trop tard. Un certain M. Clodoré, dont la plume ressemble infiniment à celle de M. de Voltaire, a fait des *Quand*, notes utiles sur le discours du nouvel académicien. Un anonyme, dont la plume vaut bien celle de M. d'Alembert, a ajouté à ces *Quand* des *Si* et des *Pourquoi*. On a recherché les droits de M. le Franc au titre de grand homme, et l'on a trouvé que sa tragédie de *Didon* était une assez mauvaise pièce, qu'il avait mis à contribution Métastase et Virgile, et qu'il les avait travestis en vers froids et maussades. On a jugé encore que tous les autres ouvrages de M. le Franc ne pouvaient guère se lire, et lui assuraient une place assez mince parmi les gens de lettres : personne ne lui a fait l'injustice de le compter au nombre des philosophes. Enfin, par une révolution assez étrange, il est arrivé que M. le Franc, après avoir été regardé pendant quarante ans, sur sa parole, comme un homme fait pour être de l'académie française, n'y est pas sitôt entré qu'on lui a disputé ses titres d'éligibilité, tant il est vrai que les gens trop pénétrés de leur mérite n'invitent pas les autres à leur rendre justice ! Vous jugez bien que cette querelle a déjà fait éclore des brochures et des feuilles de toute espèce. M. le Franc a cru devoir répondre aux *Quand*, par un *Mémoire pré-*

*sente au Roi.* M. Clodré et tous les auteurs des *Quand* et des *Si* ne pouvaient assurément rien faire de plus sanglant contre lui que cette absurde et ridicule apologie qui n'a pas mis les rieurs de son côté. L'auteur des *Quand* lui reproche, ce me semble, mal-à-propos, de l'avoir *envenimée* ; il eût dit avec plus de raison que M. le Franc a *défiguré* un très-beau morceau par une traduction plate et froide.

---

Juin 1760.

Vous voulez sans doute que je vous parle de la fameuse comédie des *Philosophes*, qui a tant occupé le public depuis six semaines. Rien ne peint mieux le caractère de cette nation que ce qui vient de se passer sous nos yeux. On sait que nous avons quelques mauvaises affaires en Europe..... Quel serait l'étonnement d'un étranger qui, arrivant à Paris dans ces circonstances, n'y entendrait parler que de Ramponeau, Pompignan et Palissot? Voilà cependant où nous en sommes, et si la nouvelle d'une bataille gagnée était arrivée le jour de la première représentation des *Philosophes*, c'était une bataille perdue pour la gloire de M. de Broglie, car personne n'en aurait parlé. Les triumvirs de la nation, heureusement, nous ont fait oublier que nous étions impliqués dans d'assez mauvaises affaires. Ramponeau, de simple cabaretier de la Courtille, est devenu un des plus célèbres personnages de la

France. Pour avoir vendu son vin un peu meilleur marché que ses confrères, pour avoir donné à boire à tous les laquais de Paris, Ramponeau est devenu l'unique objet d'attention et d'entretien et de la cour et de la ville. Maître le Franc de Pompignan, pour avoir prononcé un plat et impertinent discours à l'académie française, et pour en avoir été châtié par toutes sortes de particules, a bientôt partagé la célébrité de Ramponeau ; et Palissot, jusqu'alors faiseur de petits libelles obscurs, s'est associé à ce couple fameux par son immortelle comédie des *Philosophes*. Lorsqu'on juge cette pièce à cinquante lieues de Paris, on doit être bien étonné du bruit qu'elle a fait ! On n'y trouve ni plan, ni intrigue, ni conduite, ni caractère, ni plaisanterie, ni force, ni légèreté, ni rien de ce qu'on est en droit d'exiger d'une pièce de théâtre. On n'y voit qu'une copie misérable des situations de la comédie du *Méchant* et des *Femmes savantes*. Pas une scène ; rien qui montre d'autre talent que celui de la méchanceté et de la fureur de nuire. Le seul trait théâtral, le moment où le valet vole son maître en conséquence de sa morale, ce trait est tiré de *Timon le misanthrope*. Toute la finesse et tout le sel de la comédie des *Philosophes* consistent à dire que philosophe et fripon sont synonymes ; à attaquer les mœurs de M. Diderot, de M. Helvétius et d'autres personnes, à les traduire sur la scène comme des scélérats et de mauvais citoyens, et à faire marcher Jean-Jacques

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Rousseau sur quatre pattes. Quelque pitoyable que soit cette pièce en elle-même, elle fera époque dans l'histoire de France, et prouvera la justesse de l'observation que les évènements les plus extraordinaires tiennent souvent aux causes les plus méprisables. C'est en effet une chose assez indifférente que Palissot ait fait une mauvaise comédie contre des gens respectables par leurs mœurs et par leurs talens ; mais que cette farce ait été jouée sur le théâtre des Comédiens,\* sous l'autorité du gouvernement ; que la police, qui poursuit en ce pays-ci avec tant de sévérité tous les ouvrages satiriques, se soit écartée de ses principes et ait permis que plusieurs citoyens fussent insultés publiquement par une satire atroce ! voilà ce qui n'est point indifférent et ce qui marque, outre un ren-

\* Il est possible que MM. Diderot et Helvétius eussent une conduite irréprochable ; mais l'athéisme qu'ils prêchaient n'était point propre à augmenter le nombre des honnêtes gens. On ne trouvait point mauvais qu'on mît sur la scène des magistrats, des médecins et les professions respectables ; on ne sait pourquoi il n'aurait pas été permis de se moquer, sur le théâtre, de ce que la doctrine de quelques écrivains avait de ridicule et même d'insensé. Grimm ne peut s'empêcher de trouver plaisant le valet qui vole son maître, en conséquence de la morale qu'il entend prêcher. Il est plus que probable que le baron, qui était d'ailleurs, sur beaucoup de choses, un homme d'un très-grand sens, n'aurait pas souffert auprès de lui un domestique athée. En général, tous les philosophes qui professent la doctrine de Diderot, avouent qu'elle ne convient point aux gens du peuple ; ce qui prouve qu'elle n'est pas la bonne. En morale, ce qui est bon doit convenir à tout le monde.

versement de tout ordre et toute justice, la faveur et la protection que les lettres et la philosophie ont à attendre désormais de la part du gouvernement. Il est aisé de prévoir ce qui en résultera. La philosophie n'a pas sitôt montré sa lumière parmi nous, que la sottise et la superstition se sont élevées de toutes parts pour conspirer à sa perte. Elles ont employé tous les artifices de la méchanceté, si connus, si décriés, et cependant si sûrs de leur effet. Le mensonge le plus grossier, la calomnie la plus atroce, la persécution la plus injuste, tout a été mis en usage pour arrêter les progrès de la raison et de la vérité. Les choses ont été poussées au point qu'il n'y a point d'homme en place aujourd'hui qui ne regarde les progrès de la philosophie parmi nous comme la source de tous nos maux et comme la cause de la plus grande partie des malheurs qui ont accablé la France depuis quelques années. On croirait que les causes qui nous ont fait perdre les batailles de Rosbach et de Minden, qui ont opéré la destruction et la perte de nos flottes, sont assez immédiates et assez manifestes. Mais si vous consultez l'esprit de la cour, on vous dira que c'est à la nouvelle philosophie qu'il faut attribuer ces malheurs ; que c'est elle qui a éteint l'esprit militaire, la soumission aveugle, et tout ce qui produisait jadis de grands hommes et des actions glorieuses à la France. En vain dirait-on que lorsque la loi est en vigueur, que la justice préside au choix des ministres de l'état, que le

merite est récompense, que la médiocrité et l'intrigue n'obtiennent pas les honneurs de la vertu et des talens, l'esprit de la nation, le goût de la gloire et des grandes choses se conservent et se perpétuent de siècle en siècle. En vain observerait-on qu'il y a plus de cent ans que le peuple anglais est plus éclairé que nous ne le serons jamais ; que, quoiqu'il ait eu des Hobbes, des Collins, des Locke, et qu'il ait encore aujourd'hui des Hume et des Johnson, cela n'a pourtant pas empêché l'infanterie anglaise de tenir, à la journée de Minden, contre les efforts de la meilleure cavalerie de France, et de remporter une victoire mémorable. Le préjugé contre la philosophie est trop bien établi pour céder à des remarques si sensées, et ne peut manquer de produire ses effets ordinaires. La lumière qui commençait à se répandre sera bientôt éteinte ; la barbarie et la superstition auront bientôt recouvré leurs droits ; deux ou trois hommes de génie qui nous restent seront bientôt ou étouffés ou dispersés, et le temps ne paraît pas éloigné où l'on regardera comme un bonheur pour la France de les avoir perdus.

---

On a imprimé ici depuis peu le Panégyrique de Mathieu Reinhard, maître cordonnier. C'est une plaisanterie du roi de Prusse faite l'année dernière dans le camp de Landshut. Vous y trouverez des longueurs et des choses plaisantes. En général, ce genre n'est pas celui où le philosophe de Sans-Souci

excellente plus. Ce monarque a adressé cet hiver, au milieu de ses travaux militaires, une épître en vers à M. d'Alembert, sur la suppression de l'*Encyclopédie*. Ce morceau m'a paru rempli de chaleur et de force. Maître Joly de Fleury, avec son réquisitoire de l'année dernière ; les jésuites, avec leur hypocrisie et leurs sales affaires en Portugal ; les sots, avec leurs prétentions et leurs absurdités, n'y sont point ménagés. J'aurais voulu pouvoir ajouter ce morceau à ces feuilles ; mais M. d'Alembert n'a pas jugé à propos d'en donner copie jusqu'à présent.

On a traduit cet hiver, le poème des *Saisons*, par Thomson ; l'édition qu'on en a faite est ornée d'estampes et de vignettes, et en général assez jolie. Le traducteur se nomme madame Bontemps ; mais la traduction n'a point réussi. Le défaut de ce poème consiste dans une trop grande richesse d'images et de poésie. A force d'être riche et fleuri, il devient monotone et fatigant ; c'est le reproche qu'on a fait au poème des *Plaisirs de l'imagination*. On ne s'est pas donné la peine de juger la traduction du poème des *Saisons*.

Juillet 1760.

Il est une connaissance entièrement négligée par ceux qui sont à la tête de l'administration : c'est celle de l'architecture. Cependant ce sont eux qui ordonnent les monumens publics, qui font le choix



des artistes, à qui l'on présente les plans, et qui décident de ce qu'il convient d'exécuter. Comment s'acquitteront-ils de cette partie de leurs fonctions qui touche de si près à l'honneur de la nation, dans le moment et dans l'avenir, s'ils sont sans principes, sans lumières et sans goût? Il en coûtera des sommes immenses, et nous n'aurons que des édifices petits et mesquins. Il n'y a point de sottises qui durent plus long-tems et qui se remarquent davantage que celles qui se font en pierre et en marbre. Un mauvais ouvrage de littérature passe et s'oublie; mais un monument ridicule subsiste pendant des siècles, avec la date du règne sous lequel il a été construit. Il faut avoir la vue bien courte ou bien longue pour négliger cette considération. . On multiplie en France les grands édifices de tous côtés. Il n'y a presque pas une ville considérable où l'on ne veuille avoir une place, une statue en bronze du souverain, un hôtel de-ville, une fontaine, et l'on ne pense pas qu'une seule grande et belle chose honorerait plus la nation qu'une multitude de monuments ordinaires et communs. Actuellement on est occupé à construire une place à Reims. Il n'a pas dépendu de M. Soufflot, qui est à la tête de nos architectes, qu'on ne vit là Louis XV enfermé dans une niche, à l'extrémité d'une colonnade qui eût masqué les maisons. Heureusement ce projet a été rejeté; on a préféré les idées de l'ingénieur de la province. Celui-ci a pensé que dans une ville de commerce il fallait une place marchande. En con-

séquence, le rez-de-chaussée est destiné à de spacieuses boutiques cintrées ; au-dessus du cintre on a élevé un ordre dorique simple et solide, et cet ordre sera surmonté d'une balustrade qui régnera autour de la place, qui dérobera à la vue une partie des combles dont l'aspect est toujours désagréable, et d'où les habitans de la ville qui ne sont pas faits pour occuper les croisées et les autres jours inférieurs, pourront regarder les cérémonies publiques, telles, par exemple, que le sacre de nos rois, et d'autres qui reviennent plus fréquemment... Je ferai ici deux observations : la première, c'est que la plupart de nos artistes n'ont que des vues générales et vagues des frontons, des chapiteaux, des colonnes, des corniches, des croisées, des niches ; jamais d'idées particulières. Ils ne songent point à se demander : Quel est l'objet principal de mon édifice ? Qu'est-ce qui s'y passera ? Quelles sont les circonstances du concours qui s'y fera ? Qu'arrive-t-il dans ces circonstances ? D'où il s'ensuit que l'édifice qu'ils construisent est beau, mais qu'il ne convient pas plus à l'endroit où il a été élevé qu'à un autre ; bien différens en cela du célèbre architecte qui bâtit le temple de Minerve dans la citadelle d'Athènes. De quelque endroit qu'on regardât son édifice, on voyait que c'était un temple, et l'on voyait encore que c'était celui de Minerve, et que c'était le temple d'une citadelle. L'architecture est un art borné, dit-on ; oui, dans l'esprit des architectes ; mais en lui-même, je n'en connais point de plus étendu.

Qu'on fasse entrer dans son projet la considération du tems, du lieu, des peuples, de la destination, et l'on verra varier à l'infini la proportion des pleins, des vides, des formes, des ornemens, et de tout ce qui tient à l'art. Il est évident que les intervalles vides ne doivent presque point avoir de rapport avec les intervalles pleins, dans un édifice destiné à la conservation des grains. Il en est de même d'un magasin, d'un hôpital, d'un arsenal et de tout autre édifice. Que deviennent donc alors ces proportions rigoureuses dont l'imbécille pusillanimité de nos artistes tremble de s'écarter ? Pour les détruire à jamais, j'exigerais seulement (et c'est certainement exiger une chose sensée), de celui qui doit construire un édifice, qu'on en devinât la destination d'aussi loin qu'on l'apercevra. Il n'en est pas de l'architecture comme des autres arts d'imitation ; elle n'a point de modèles subsistans dans la nature d'après lesquels on puisse juger ses productions. Ce que je dois apercevoir dans un édifice, quand je le regarde, ce n'est point la caverne qui servit de retraite à l'homme sauvage, ni la cabane qu'il se fit à lui-même et à sa famille, quand il commença à se policer ; mais la solidité et l'usage présent. Si l'usage est nouveau, l'édifice est mal fait, ou il se distinguera de tout autre par quelque chose qu'on n'a point encore vu ailleurs. . . Ma seconde observation est sur les balustrades pratiquées au haut des édifices. La bonne police devrait les ordonner à toutes les maisons, sans aucune exception. C'est

une vue qui n'avait pas échappé au législateur des juifs. Il dit quelque part, *et cum œdificaveris domum, facies murum in circuitu, ne forte effundatur sanguis proximi tui in domo tua.* “ Et lorsque vous aurez bâti votre maison, vous la terminerez par un petit mur qui empêche que le sang de votre prochain n’y soit répandu.” A cette raison, on en peut ajouter cent autres tirées de la beauté, de la commodité et de la sécurité. . . Le milieu de la place de Reims sera décoré d’une statue du roi ; c’est M. Pigal qui est chargé de ce travail ; il y a trois ans qu’il en est occupé. Son modèle sera incessamment exposé au jugement du public. . . M. Pigal a placé sur un piédestal circulaire, la statue pédestre de Louis XV. Le monarque a la main gauche posée sur son cimenterre, et la main droite étendue. Ce n’est point une main qui commande, c’est une main qui protège. Ainsi le bras est mol, les doigts de la main sont écartés et un peu tombans ; la figure n’est pas fière, et elle ne doit pas l’être ; mais elle est noble et douce ; au-dessous et autour du piédestal, on voit d’un côté un artisan nu, assis sur des ballots, la tête appuyée sur un de ses poings qui est fermé, et se reposant de sa fatigue. L’idée est simple et noble, et l’exécution y répond. Ce morceau est, à mon sens, de toute beauté. . . De l’autre côté, on voit une figure symbolique de l’administration : c’est une femme vêtue qui conduit un lion par une touffe de sa crinière ; le lion a l’air paisible et serein ; la femme qui le conduit le regarde avec sollicitude

et complaisance; l'animal est beau; la tête de la femme est très-belle; l'idée de ce groupe est délicate, quoiqu'un peu vague. Mais dans les grands monumens ne vaudrait-il pas mieux préférer la force et l'énergie à la délicatesse? Au lieu de voir cette femme tenir entre ses deux doigts un poil de la crinière du lion, j'aimerais mieux qu'elle en empoignât une grosse touffe, cela caractériserait davantage une administration vigoureuse, et la sérénité de l'animal avec la sollicitude et la complaisance de la femme tempérerait suffisamment cette expression qui ne doit pas être celle de la tyrannie ni du despotisme. Un sculpteur ancien a placé sur le dos d'un centaure féroce, un Amour qui le conduit par un cheveu, et il a bien fait; mais je crois que notre sculpteur ferait bien s'il s'écartait de l'idée du sculpteur ancien et que la femme se servît de toute sa main. D'ailleurs, ses deux figures ne marchant point, l'une ne doit pas avoir l'action d'une figure qui conduit, ni l'autre, l'action d'une figure qui suit. Avec le léger changement que j'oserais exiger, la femme commanderait, et l'animal serait obéissant, ce qui ne suppose pas du mouvement. . . Mais il y a dans ce monument un défaut plus considérable qui frappera fortement les hommes d'un vrai goût. Le mélange de la vérité et de la fiction leur déplaira. Cet artisan harrassé qui se repose d'un côté, c'est la chose même; cette femme qui conduit, et ce lion qui suit de l'autre, c'est l'emblème de la chose. Je n'aime point ces disparates où les genres d'expres-

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
sions sont confondus. Séparez ces groupes, et vous les trouverez beaux chacun séparément. Réunissez-les, comme ils le sont ici, et ils vous offenseront. Pourquoi ? C'est que vous sentez qu'ils ne peuvent faire un tout. C'est comme si l'on collait une image au milieu d'un bas relief. J'aurais mieux aimé, à la place de la femme et du lion, un laboureur avec les instrumens de son travail, et séparer ces deux hommes par une femme qui aurait eu autour d'elle plusieurs petits enfans dont un aurait été attaché à sa mamelle ; la figure placée sur le piédestal aurait eu par ce moyen, sous sa main bienfaisante et protectrice, le Commerce, l'Agriculture et la Population, trois objets qui auraient été liés dans le monument, comme ils le sont dans la nature... On a achevé d'enrichir et de gâter le monument de Reims par d'autres accessoires symboliques, comme un agneau qui dort entre les pattes d'un loup, etc. Il y a donc dans la composition de M. Pigal des pensées justes et grandes, mais l'expression n'en est pas une. Au reste, le tout est grand, et il m'a semblé qu'il régnait entre les figures la plus belle proportion. Cette sorte d'harmonie est très-difficile à saisir. Quand on s'éloigne du monument et qu'on en considère l'ensemble, on trouve que chaque partie a la juste grandeur qui lui convient. La place a été ordonnée pour la ville, et le monument pour la place. La misère publique n'a point suspendu ces travaux.

---

La comédie des *Philosophes* a produit une quantité de brochures de toute espèce, que, pour l'honneur de la littérature française, il faut passer sous silence. On a retranché, à l'impression de cette pièce et à la seconde représentation, plusieurs endroits qui avaient trop choqué à la première. Le public n'est pas conséquent. C'est le mot et non pas la chose qui l'offense. On a hué le valet, qui disait, en volant son maître : " Je deviens philosophe." On a été offensé par ces deux beaux vers qui terminaient la pièce :

Enfin, tout philosophe est banni de céans,

Et nous ne vivrons plus qu'avec d'honnêtes gens :

Je ne sais pourquoi ; car, puisqu'on a pu supporter le fond de la pièce, ces vers en sont une conclusion nécessaire. Suivant l'auteur de la comédie, *philosophe français* et *fripon* sont synonymes. Il a fait un discours préliminaire à sa pièce, qui, quoique vendu en secret, est aussi très-digne du reste. Il y dit, entre autres, que l'*Encyclopédie* est devenue la honte de la nation, et, pour le prouver, il cite des passages de la *Mettrie* qui a fait de mauvais livres qui n'ont rien de commun avec l'*Encyclopédie*. Il cite un passage de l'*interprétation de la nature* ; il en cite même la page, et ce passage ne se trouve pas dans tout le livre ; on y trouve même le contraire. Un autre passage du discours préliminaire de l'*Encyclopédie* est rapporté avec la même infidélité. On croirait que cette impudence est trop grossière pour

réussir. Cependant elle a toujours fait son effet, et c'est sur de pareilles pièces que le procès entre les philosophes et les ennemis de la raison a été jugé en tous les temps par les sots. On a voulu séparer M. de Voltaire d'avec les autres philosophes, distinguer leur cause de la sienne, et le séduire à force d'éloges. Cet artifice n'a pas réussi. M. de Voltaire s'est déclaré attaqué et insulté comme les autres. En effet, s'il est un philosophe digne de la haine et de la persécution des sots, c'est lui, lui qui a fait aimer la raison au peuple, qui a mis la philosophie à portée de tout le monde, et qui l'a rendue plus aimable et plus séduisante qu'aucun de nos philosophes modernes.

Il a paru une *Vision de Charles Palissot, pour servir de préface à la comédie des Philosophes*. Cette brochure a fait grand bruit et grande fortune. Comme elle est dans le ton et le style du *Petit Prophète de Boehmischbroda*, elle m'a été attribuée par le public ; mais M. l'abbé Morelet, arrêté et conduit à la Bastille, a revendiqué son bien, que je n'avais garde de lui disputer. Cette feuille est d'un homme de beaucoup d'esprit. On voit que c'est l'indignation qui l'a fait faire, et c'est pour cela, peut-être, que j'y voudrais trouver un peu plus de force et d'éloquence.

Août 1760.

Il me reste à dire un mot de la dissertation du



philosophe David Hume, sur la règle du goût, qui se trouve comprise dans ses œuvres philosophiques. Vous trouverez ce morceau, en général, rempli d'excellentes réflexions, mais dont il ne résulte rien cependant pour établir une règle invariable du goût. M. Diderot a traité la même matière à la fin de son traité de la poésie dramatique. Il se fait un modèle idéal composé du beau épars dans la nature, dont il réunit les parties et forme un ensemble auquel il rapporte ensuite ses jugemens sur les ouvrages de goût. C'est ainsi qu'on apprend aux jeunes gens qui se destinent aux arts, à remarquer la belle nature, non seulement dans les modèles vivans qui ne sont jamais sans quelque défaut, mais plus encore dans des modèles de l'art dont l'ensemble est composé de différentes parties réputées parfaites. Cette méthode n'est peut-être bonne que parce que nous n'avons pas les yeux assez fins pour en saisir l'absurdité. Si nous pouvions aiguïser nos organes à un certain point, nous verrions sans doute que les différentes belles parties dont le statuaire académique a composé sa figure, ne pouvaient former un ensemble sans blesser toutes les lois de la nécessité, c'est-à-dire de la beauté, car la nécessité s'appelle tantôt beauté, tantôt laideur, tantôt vice et tantôt vertu. Ainsi, si les principes du philosophe anglais sont trop vagues, je craindrais que la méthode du philosophe français, de juger les ouvrages de goût d'après un modèle idéal, ne fût trop académique, si l'on peut

parler ainsi, et ne mit dans nos jugemens je ne sais quoi de roide et de sec qui pourrait mener à la pédanterie. Comment donc, dans cette diversité d'opinions et de jugemens aussi différens chez les hommes que la modification de leurs organes, trouver une règle sûre pour juger des ouvrages de goût? Les chrétiens ont établi entre eux une communion qu'ils appellent l'Eglise invisible. Elle est composée de tous les fidèles répandus sur la terre, qui, sans se connaître, sans être liés entre eux, sont unis cependant par le même esprit, par les mêmes espérances, et forment le petit troupeau des élus. Il en est des gens de goût comme de ces élus. Ils forment une nation rare et éparse qui se perpétue de siècle en siècle, et qui conserve sans tache la pureté de son origine. C'est elle qui met le prix aux ouvrages; c'est pour elle seule que les grands hommes de tous les siècles ont travaillé. Il est peu de bons juges. Pour sentir et apprécier un ouvrage de génie, il faut un discernement profond, une finesse de tact, une délicatesse d'organes que la nature accorde à un très-petit nombre, et dont la multitude est entièrement privée. C'est ce petit nombre d'élus qui forment le jugement éternel, lequel, confirmé de siècle en siècle par cette église invisible, devient bientôt universel. On voit d'abord qu'il faut un certain temps pour apposer aux ouvrages de génie le sceau de l'immortalité. Le mal qu'on en dit dans leur nouveauté, ou bien la vogue passagère qu'ils peuvent avoir, ne sau-

rait décider de leur mérite. Ils sont jugés par la multitude, comment le seraient-ils irrévocablement? Mais lorsque les vains cris de la multitude se sont perdus, alors le jugement de l'église invisible se fait entendre et se perfectionne insensiblement; alors on entend sortir un cri d'admiration d'un coin de la terre, et à mille lieues de là il est répété sans avoir été entendu, et l'homme de génie dit: Voilà ma récompense, c'est pour eux que j'ai travaillé. Insensiblement Homère est regardé comme divin par toutes les nations; le poème de Milton, oublié dès son origine dans la poussière, reparaît et obtient les honneurs qui lui sont dus. Ce n'est point qu'il y ait aujourd'hui plus de gens capables de sentir le prix de l'*Iliade* ou du *Paradis perdu*. Il ne faut point s'y tromper: le grand nombre n'estime que sur parole. L'autorité des juges lui en impose; il respecte ce qu'il ne saurait connaître, et pour peu qu'il osât s'affranchir de ce sentiment, on verrait combien ses jugemens sont éloignés des arrêts de la raison universelle. On ne voit jamais mieux cette différence que dans ces disputes frivoles où l'on oppose un homme de génie à un autre, un ancien à un moderne, et qui ont engendré tant de dissertations froides et dépourvues de goût. Alors on remarque avec surprise que les mêmes gens qui se disent tous admirateurs de Racine, par exemple, ne sont d'accord sur aucun de leurs principes; qu'ils estiment tous ce poète par des raisons contradic-

toires, et que, parmi tous ces prétendus admirateurs de Racine, il ne s'en trouve souvent pas deux qui en sentent les véritables beautés autrement que par tradition et sur la foi des autres. On a donc eu raison de dire que le vrai goût est aussi rare que le génie. Pour de l'esprit, on en trouve plus communément. La Mothe-Houdart raisonne on ne peut pas mieux sur l'*Iliade* d'Homère; ses arguments sont dans toutes les règles de la plus exacte dialectique; c'est dommage qu'ils soient d'un homme de bois qui ne sent rien. Quel serait donc le *Critérium* qui pût nous guider dans nos jugemens, nous tenir lieu du modèle idéal de M. Diderot, et nous certifier que nous avons réellement du goût? Quintilien dit que celui qui lit Cicéron avec grand plaisir est en droit de se regarder comme fort habile. Voilà une règle qu'il faut étendre sur tous les grands hommes dont les ouvrages ont obtenu les honneurs de l'immortalité. Si un sentiment intérieur vous en découvre les beautés, si vous en êtes vivement et sincèrement affecté, vous avez le droit de vous associer au petit nombre de ceux dont le suffrage doit fixer le jugement de la postérité.

---

*Vers sur la comédie des Philosophes, par M. Piron.*

Le Méchant plat, le Méchant platt,

Gresset le fit, Palissot l'est.

---

L'Académie Française vient de perdre deux de ses quarante, M. de Vauréal, ancien évêque de

Rennes, et M. de Mirabaud, ancien secrétaire de l'académie. Le premier avait été pendant quelque temps ambassadeur du roi en Espagne. Il avait de l'esprit. Il écrivait avec chaleur, et il était d'un commerce très-agréable. M. de Mirabaud était homme de lettres médiocre, mais très-aimable d'ailleurs. Il était simple et parfaitement honnête homme, et, dans la société, droit, doux et récalcitrant; bon enfant, mais volontaire, ce qui ne contribuait pas peu à rendre son commerce piquant. Il avait une certaine mesure d'esprit : les choses au-delà étaient nulles pour lui ; il ne fallait pas songer à les lui faire comprendre, ç'eût été peine perdue, et il ne croyait pas à ce qu'il ne comprenait point. M. de Mirabaud était âgé de plus de quatre-vingts ans. Nous avons de lui une froide traduction de la *Jérusalem* du Tasse, qui passe pour être exacte ; mais on ne saurait lui pardonner celle de l'Arioste. C'est un sacrilège au premier chef d'avoir travesti un auteur de tant de génie, de verve et de grâces.

---

M. Hume fait, dans sa *Dissertation sur la règle du goût*, une espèce de parallèle entre Homère et M. de Fénélon, sur lequel il y a quelques observations à faire : “ Quand Homère débite des préceptes généraux, dit-il, tout le monde tombe d'accord de leur vérité ; il n'en est pas de même lorsqu'il peint des mœurs personnelles. Il y a dans le courage d'Achille une férocité, dans la

“ prudence d’Ulysse une duplicité, qu’assurément  
“ Fénélon n’aurait jamais attribuées à ses héros.  
“ Le sage Ulysse du poète Grec est un menteur de  
“ profession et d’inclination, qui souvent ne ment  
“ que pour mentir ; au lieu que, dans le poème  
“ Français, son fils pousse le scrupule jusqu’à  
“ subir les plus grands périls, plutôt que de se dé-  
“ partir de la plus exacte vérité.” Remarquons  
d’abord que, quant aux préceptes généraux, tous  
les poètes, tous les législateurs, tous les faiseurs de  
religion, ont la même morale ; la vertu est toujours  
louée, le vice toujours blâmé, et c’est un mérite  
bien mince, comme dit M. Hume, que celui de  
débiter les lois générales de la science des mœurs.  
Aussi, lorsqu’on n’entend dire autre chose, d’une  
pièce de théâtre par exemple, sinon que c’est l’ou-  
vrage d’un bien honnête homme, on peut y ajouter  
sans risque, et d’un homme médiocre. Rien, en  
effet, n’est plus aisé que de mettre en vers des  
maximes, et de nous dire qu’il faut être humain,  
généreux, compatissant, et, de toutes les règles de  
poétique, la plus inutile me paraît celle qui ordonne  
au poète d’avoir toujours un but moral et honnête,  
comme si, la raison universelle étant telle qu’elle  
est, il était libre au poète de se proposer un but dif-  
férent, et qu’il lui fût loisible de rendre, par exem-  
ple, la vertu haïssable ! Il y a entre les héros de  
l’*Iliade* et ceux du *Télémaque*, cette différence, que  
les uns sont dessinés d’après la nature humaine, et  
les autres d’après ces principes généraux de morale ;

ceux-ci ne peuvent être que froids, sans vigueur, sans coloris et sans vérité. Le poète prend une maxime morale, par exemple, qu'il ne faut jamais mentir, pas même lorsqu'il serait de notre intérêt momentané de déguiser la vérité. Au lieu de nous prêcher cette maxime simplement, il cherche à la mettre en action; il nous montre le jeune Télémaque dans le cas de se procurer un bonheur passager, par un mensonge, et de ne pouvoir dire la vérité sans danger: Télémaque préfère le péril de la vérité aux avantages du mensonge, afin que nous en concluions qu'il n'y a point d'occasion où il ne faille abhorrer le mensonge. Un pareil ouvrage est, à coup sûr, d'un honnête homme; il peut être rempli de vérités utiles; il peut être écrit avec noblesse et avec grâce; mais il ne sera jamais une production de génie. Un seul coup de pinceau d'Homère sera plus séduisant pour un homme de goût, que tout le roman de M. de Fénelon. Télémaque peut servir à l'amusement et à l'instruction des enfans, et l'*Iliade* sera l'admiration des siècles. Il en est des poètes comme des peintres. Un homme médiocre me fera cent tableaux, dont le résultat sera une très-belle maxime; il ne faut point de génie pour cela; mais j'appellerai peintre celui qui, dans le sacrifice d'Iphigénie, m'aura montré Ulysse secourant en apparence par pitié l'infortuné Agamemnon, et lui dérochant officieusement, par son attitude, la vue de l'horrible spectacle, de peur que la nature plus forte dans ce moment affreux que toutes les autres considérations, en fasse manquer un sa-

crifice nécessaire au salut des Grecs. Il ne résultera point de maxime de cette duplicité d'Ulysse; mais le peintre aura fait une grande et belle chose. En général, il faut des mœurs fortes pour la peinture et pour la poésie; il faut qu'elles soient simples et énergiques. On peut dire que plus un peuple est policé, moins il est poétique et pittoresque. M. Hume a tort de dire qu'une représentation nous plaît d'autant plus que les caractères ressemblent davantage à ceux que nous voyons de nos jours et dans notre pays, et qu'il faut des efforts pour se faire à la simplicité des anciennes mœurs. Au contraire, cette simplicité a un charme inconcevable pour un homme de goût, au lieu que nos mœurs, dépourvues de vérité et de force, ne sauraient qu'être insipides dans l'imitation. Comment traiter en poésie ou en peinture un peuple dont l'habillement est ridicule, dont les principes se ressentent presque tous de son origine gothique, chez lequel on ne remarque plus aucune distinction sensible d'âge et de mœurs, et dont les relations les plus tendres n'ont plus aucune apparence touchante? Ajoutons que ce serait une grande sottise et la perte des arts, que d'y porter cette fausse délicatesse qui règne dans nos principes et dans notre conduite. Celui qui, parmi nous, tirerait vengeance de son ennemi en l'assassinant, est déshonoré; il faut qu'il lui mette les armes à la main, et qu'il courre les risques d'un combat. Et le jeune Corso, que sa mère élève dans les sentimens de la ven-



geance en lui montrant tous les jours la tunique teinte du sang de son père, et en lui nommant le fatal ennemi de sa famille, ce fier insulaire, qui n'a pas sitôt atteint l'âge de puberté, qu'il se cache derrière un buisson pour assaillir et prendre au dépourvu le meurtrier de son père, le croyez-vous étranger aux principes du véritable honneur ? Par une suite de ces réflexions, on voit aisément que M. Hume ne parle pas en homme de goût, ni même en philosophe, lorsqu'il attaque la tragédie de *Poliucte* et celle d'*Athaké*, et qu'il avance que la bigoterie que la religion romaine inspire à ses sectateurs, et qui est étalée dans ces deux pièces, les a défigurées. La tolérance est sans doute la plus belle des vertus humaines ; mais si le grand-prêtre n'était pas intolérant dans la tragédie d'*Athaké*, et si *Poliucte* n'était pas fanatique, ces deux pièces ne seraient certainement pas des chefs d'œuvre. Il en est de même des qualités vicieuses que le philosophe Anglais reprend dans les héros d'Homère.

---

*Lettre de Jean-Jacques Rousseau à Palissot, en lui renvoyant sa pièce.*

En parcourant, monsieur, la pièce que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent : je suis persuadé qu'en me l'envoyant vous n'avez pas voulu me faire une injure ; mais vous ignorez sans doute, ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être ami

d'un homme respectable\* que vous avez indignement noirci et calomnié dans ce libelle.

Montmorency, 21 Mai. 1760.

M. de St. Foix, accusé, par les auteurs du *Journal Chrétien*, d'avoir voulu, dans ses *Essais sur Paris*, tourner la religion en ridicule; item de plusieurs impiétés répandues dans son ouvrage, a pris un parti ferme. Il a présenté requête au lieutenant criminel, et a poursuivi criminellement les auteurs de cette calomnie. Ils se sont empressés d'offrir toutes les réparations possibles, et l'affaire a été accommodée. Il eût été intéressant de voir comment le Châtelet aurait prononcé sur une calomnie si fort à la mode de nos jours. M. de St. Foix est un des hommes les plus loués par nos journalistes, parce qu'il a déclaré plusieurs fois qu'il couperait les oreilles à celui d'entre eux qui oserait l'attaquer, et que ces messieurs sont convaincus qu'il ne s'en tiendrait pas à la promesse.

Septembre, 1760.

L'académie française a tenu, le 25 août, selon l'usage, une séance publique pendant laquelle M. d'Alembert a lu des réflexions sur la poésie, qui ont été extrêmement applaudies. Je n'ai pu assister à cette séance; mais des personnes dont j'estime le jugement, m'ont assuré que ces réflexions ne gag-

\* Diderot.

naraient pas à être publiées, et qu'on les trouverait  
attaquables de plus d'une manière. Quoique M.  
d'Alembert soit un excellent esprit, il faut convenir  
qu'on ne lui voit pas, dans les jugemens qui sont  
du goût et des arts, ce tact qu'on cherche en vain de  
remplacer à force de raisonnemens et de principes  
didactiques. Ce philosophe établit entre autres,  
dans ses réflexions, que, pour juger du mérite d'un  
morceau de poésie, on n'a qu'à le traduire dans  
une autre langue, et, s'il ne se soutient pas dans la  
traduction comme dans l'original même, on en doit  
conclure que sa beauté est moins réelle que factice,  
et qu'il n'est point fait pour séduire les juges d'un  
goût sévère. Rien n'est plus vrai en apparence et  
plus faux dans le fait que ce principe ; j'en suis si  
éloigné, que je crois, tout au contraire, que le poète  
le plus médiocre ne peut être traduit dans une autre  
langue que la sienne, sans perdre infiniment de son  
mérite, et que, surtout la traduction d'un grand  
poète, est une chose absolument impossible. Le  
paradoxe contraire est encore plus déplacé dans la  
bouche d'un Français qu'il ne le serait dans la  
bouche d'un Anglais, d'un Allemand et surtout d'un  
Italien, et on doit le pardonner moins à M. d'Alem-  
bert qu'à tout autre. Vous trouverez, dans les mé-  
langes de ce philosophe, des réflexions sur l'élocu-  
tion oratoire, et, parmi ces réflexions, vous en lirez  
de très-justes sur les défauts de la langue française.  
Il n'en est point qui soit plus anti-poétique. Rien  
n'est plus opposé au génie, plus contraire à l'ivresse

et à l'enthousiasme (deux qualités sans lesquelles un poète ne mérite pas d'être regardé), que la marche uniforme de cette langue, son exactitude timide, didactique et compassée. Or, comme les traducteurs sont ordinairement des gens auxquels on ne saurait supposer du génie sans une injustice criante, jugez ce qu'on peut attendre d'un tel instrument, dans des mains aussi lourdes et aussi mal habiles. L'expérience confirme parfaitement ce que je viens de dire. Nous n'avons en français aucune traduction, soit de poètes anciens, soit de poètes modernes d'Italie, d'Angleterre ou d'Allemagne, qui soit supportable. Les écrivains, même en prose, pour peu qu'ils aient de génie et de caractère, ne sont plus lisibles dans les traductions françaises. Qu'on choisisse celle de Tacite faite par M. l'abbé de la Bletterie, ou celle de M. d'Alembert; je défie qu'on supporte la périphrase froide et maussade d'un auteur aussi admirable. Ceux qui ne jugeraient d'un tel auteur que par ses traducteurs, en auraient avec raison une idée bien mince. J'ai vu autrefois la traduction du fameux morceau de la mort de Germanicus faite par J. J. Rousseau; il était traduit avec tant de chaleur qu'on ne pouvait le lire sans la plus forte émotion; aussi si Tacite pouvait ne point perdre, c'était sans doute sous la plume mâle et énergique du citoyen de Genève: cependant, en comparant la traduction à l'original, vous auriez vu à chaque instant combien elle était éloignée de sa profondeur et de sa force. Chaque

langue a son coloris, son harmonie, ses images et son charme. Chaque peuple arrange ses idées à sa manière, et cette manière fait le caractère de sa langue. Comment deux peuples auraient-ils conservé le même caractère de langage, tandis qu'il n'y a pas deux hommes sur la surface de la terre qui aient les mêmes idées sur rien? Et, si le caractère de deux langues est infiniment différent, comment pourrait-on traduire de l'une à l'autre, sans altérer la force et la vérité des idées; l'harmonie, la douceur, le charme des expressions; la richesse, la beauté et l'illusion des images? Les traductions italiennes n'ont une si grande supériorité sur toutes les autres, que parce que cette langue, le plus bel instrument qu'on puisse manier, est susceptible de tous les caractères, et qu'on découvre partout dans ses accens et ses inflexions les traces du génie et du goût: malgré cela, je défie le dieu du goût personifié, qui choisirait sans doute cette langue, parmi les modernes, pour la sienne, d'y faire une traduction en tout point, comparable à son original. . . . M. d'Alembert ne me paraît pas sentir assez vivement le mérite du coloris et de l'harmonie, et, sans ce sentiment, il ne faut jamais parler ni de poésie, ni de peinture, ni de musique. Celui qui ne sent pas la raison pourquoi les anciens faisaient un cas infini de l'harmonie, doit, par-là même, se regarder comme condamné à ne jamais toucher aux arts et aux belles lettres. Nous examinerons dans un autre temps ce que M. d'Alembert a écrit

là-dessus dans son *Essai sur l'élocution oratoire*. Celui qui a pétri l'espèce humaine l'a partagée en deux divisions bien inégales ; l'une petite est distinguée par la finesse, par la délicatesse, par une mobilité d'organes qui la rend capable de saisir la beauté, l'accord, l'harmonie qui existe dans la nature : poètes, peintres, musiciens, c'est là que vous habitez et que vous trouvez ceux qui vous admirent avec transport ; c'est encore là que se tiennent les cœurs sensibles et les mauvaises têtes. L'autre division, infiniment nombreuse, est celle des esprits roides, secs, méthodiques, dont les fibres n'ont point d'élasticité ; c'est aussi où se tiennent les hommes de bois et de pierre, qui ne sentent rien, et qu'on ne peut cependant haïr s'ils observent d'ailleurs les lois de la justice et de l'équité naturelle. J'oublie une troisième classe, qui est celle des singes ; ils ne savent que contrefaire, et dégradent tout ; c'est en tout point une mauvaise engéance. Nous avons ici un conte d'un homme connu que je trouve fort bon : il était avec des hommes et des femmes dans une loge, à une représentation de *Zaire* ; tout le monde fondait en larmes autour de lui ; cela l'étonna, et il dit sensément à ce sujet : “ Premièrement, c'est que cela n'est pas vrai, et, “ quand cela serait, qu'est-ce que cela me fait ? ” Il serait à souhaiter que tous ceux qui pensent comme lui, eussent aussi sa sincérité.

---

*Tant mieux pour elle, conte plaisant. Il y a*

commencement à tout ; celui-ci n'a pas paru incognito ; mais pour avoir été lu, il n'a pas été estimé davantage. Il est rempli de sottises ; mais l'intérêt des mœurs à part, il est certain que c'est outrager le goût et faire un cruel abus de son esprit que de l'employer à de pareils ouvrages. Ce genre est d'ailleurs si aisé. Le chevalier de la Morlière y a eu les mêmes succès que Crébillon le fils. Cette considération devrait humilier tous ceux que la considération des mœurs et du goût ne peut empêcher de s'exercer dans un genre méprisable. Au reste, ce conte est généralement attribué à M. l'abbé de Voisenon. \* En effet, on y reconnaît sa manière à chaque ligne. M. l'abbé de Voisenon est un des hommes les plus aimables de la société ; mais il n'aurait jamais dû occuper les presses.

Septembre, 1760.

Madame Leprince de Beaumont, qui a donné à Londres un *Magasin des Enfans*, vient de donner le *Magasin des Adolescentes*, en quatre petits volumes : ce livre contient, ainsi que l'autre, de très-bons préceptes ; mais ce n'est pas d'une manière aussi plate et aussi insipide que vous voudrez prêcher la morale à vos enfans. L'éducation doit être intimement liée au système de gouvernement de chaque pays, sans quoi elle restera toujours

\* Ce petit conte est de M. de Calonne, qui l'avait fait à l'âge de dix-huit ans.

pédantesque et futile. Mais en ce sens, la morale qu'elle exige ne peut être que l'ouvrage des meilleurs esprits d'une nation.

---

*Copie d'une lettre de la propre main du roi de Prusse au marquis d'Argens, datée de Horensdorf, près de Breslau, le 27 Août, 1760.*

Autrefois, mon cher marquis, l'affaire du 18 aurait décidé de la campagne; à présent, cette affaire n'est qu'une égratignure; il faut une bataille pour fixer mon sort. Nous la donnerons, selon toutes les apparences, bientôt, et alors on pourra se réjouir, si l'événement nous est avantageux. Je vous remercie cependant de la part sincère que vous prenez à cet avantage. Il a fallu bien des ruses et bien de l'adresse pour amener les choses à ce point. Ne me parlez point de dangers; la dernière action ne me coûte qu'un habit et un cheval; c'est acheter à bon marché la victoire. Je n'ai point reçu l'autre lettre dont vous me parlez. Nous sommes comme bloqués, pour la correspondance, par les Russes du côté de l'Oder, et par les Autrichiens de l'autre. Il a fallu un petit combat pour faire passer Cocceji; j'espère qu'il vous rendra ma lettre.

Je n'ai jamais été de ma vie dans une situation plus fâcheuse que cette campagne-ci. Croyez qu'il faut encore du miraculeux pour nous faire supporter toutes les difficultés que je prévois. Je ferai sûrement mon devoir dans l'occasion; mais souvenez-vous toujours, mon cher marquis, que je ne dispose



pas de la fortune, et que je suis obligé d'admettre trop de casuel dans mes projets, faute d'avoir le moyen d'en former de plus solides. Ce sont là les travaux d'Hercule, que je dois finir dans un âge où la force m'abandonne, et où mes infirmités augmentent, et, à vrai dire, quand l'espérance, seule consolation des malheureux, commence à me manquer. Vous n'êtes pas assez au fait des choses, pour vous faire une idée nette de tous les dangers qui menacent l'état. Je les sais, je les cache, je garde toutes les appréhensions pour moi, et je ne communique au public que les espérances et le peu de bonnes nouvelles que je peux lui apprendre. Si le coup que je médite réussit, alors, mon cher marquis, il sera temps d'épancher sa joie ; mais jusque-là ne nous flattons pas, de crainte qu'une mauvaise fortune inattendue ne nous abatte trop.

Je mène ici la vie d'un chartreux militaire. J'ai beaucoup à penser à mes affaires ; le reste du temps je le donne aux lettres, qui font ma consolation, comme elles la faisaient à ce consul orateur, père de la patrie et de l'éloquence. Je ne sais si je survivrai à cette guerre ; mais je suis bien résolu, si cela arrive, de passer le reste de mes jours au sein de la philosophie et de l'amitié. Dès que la correspondance deviendra plus libre, vous me ferez plaisir de m'écrire plus souvent. Je ne sais où nous aurons nos quartiers d'hiver. Ma maison à Breslau a péri durant le bombardement. Nos ennemis nous envient jusqu'à la lumière du jour, ainsi que l'air

que nous respirons; il faudra pourtant bien qu'ils nous laissent une place, et si elle est sûre, je me fais une idée de vous y recevoir.

Eh bien, mon cher marquis, que devient la paix de la France? Vous voyez que votre nation est plus aveuglée que vous ne l'avez cru. Ces fous perdront le Canada et Pondichéri pour faire plaisir à la reine de Hongrie et à la czarine.

Veuille le ciel que le prince Ferdinand paie bien cher leur zèle! Ce seront des officiers innocens de ces maux et de pauvres soldats qui en seront les victimes, et les illustres coupables n'en souffriront pas. Je sais un trait du duc de . . . que je vous conterai lorsque je vous verrai; jamais procédé plus fou et plus inconséquent n'a flétri un ministre de France depuis que cette monarchie en a. Voici des affaires qui me surviennent. J'étais en train d'écrire; mais je vois qu'il faut finir, et pour ne point vous ennuyer et pour ne point manquer à mon devoir. Adieu, cher marquis; je vous embrasse.  
FRÉDÉRIC.

Novembre, 1760.

*L'Histoire de l'empire de Russie, sous Pierre-le-Grand*, dont M. de Voltaire a publié le premier volume, n'a pas eu le succès que l'importance du sujet et la réputation de l'auteur semblaient promettre; on s'attendait à mieux. On a été fâché aussi de n'avoir que la moitié de l'histoire; on désire un ouvrage complet. Ce qui a été le plus

attaqué dans le monde, c'est la préface; on la trouve puérile et de mauvais goût. C'est, dit-on, le fon de la facétie, et ce morceau, faible en son genre, ne figurerait pas même avec distinction parmi les mélanges de littérature. J'avoue franchement que je ne suis pas autant choqué de cette préface que le public, et que même tout le morceau qui attaque le système que les Chinois sont une colonie égyptienne, me paraît d'une très-excellente critique. Ce n'est pas la faute de nos journalistes si nous n'avons pas regardé l'année dernière les rêveries de M. de Guignes et de M. l'abbé Barthelemi comme la plus importante découverte qui se soit faite dans ce siècle. Ces messieurs décidaient de l'origine d'un peuple dont nous avons à peine quelques notions imparfaites, avec une certitude qu'ils n'oseraient donner sur les événemens les plus récents de notre propre histoire. Tous les sots criaient au miracle, et l'on sait que ce cri a une force prodigieuse en ce monde. Cependant ce redoutable ennemi de la sottise, qui habite les bords du lac de Genève, avec quelques pages de plaisanteries, renverse tout ce ridicule et laborieux édifice de conjectures, et en montre l'absurdité aux moins clairvoyans. Les sots n'aiment point ces ravages, et voilà pourquoi ils ont crié si fort contre M. de Voltaire. Ils lui ont reproché de n'avoir fait que des plaisanteries de mauvais ton; mais malheureusement ces plaisanteries sont à bout portant, et tous les bons esprits sont forcés d'avouer que M. de Guignes nous prouve que les Chinois

descendent des Egyptiens, par des argumens absolument semblables à ceux que M. de Voltaire emploie pour nous démontrer que les Français viennent originairement des Grecs, ou bien, si l'on aime mieux, des Troyens..... Je ne défendrai pas également le reste de cette préface, quoique moins attaqué. On a reproché à M. de Voltaire, depuis longtemps, que ses discours préliminaires n'étaient faits que pour la justification et la commodité de l'ouvrage qu'ils précèdent, et qu'il n'établit que des principes relatifs au système qu'il a adopté et qu'il a intérêt de défendre. Aussi, si l'on mettait ses discours préliminaires l'un à la suite de l'autre, on aurait le plus beau recueil de contradictions en toute sorte de principes et de règles. Cette fois-ci, M. de Voltaire établit pour règle qu'il ne faut point écrire la vie privée des grands hommes ; c'est-à-dire que l'auteur n'écrira point la vie privée du czar. Ce n'est point, dit-il, à un étranger à dévoiler les secrets de son cabinet, de son lit et de sa table.— Si les idées de M. de Voltaire sur ce point sont vraies, il faut que mon vieux *Plutarque* ne soit bon qu'à jeter au feu. C'est la vie publique qui m'apprend à connaître l'homme public ; c'est la vie domestique qui m'apprend à connaître l'homme. Un jour d'été, le maréchal de Turenne, en petite veste, était appuyé sur une fenêtre ; un domestique qui passait le prit pour un de ses camarades, et lui donna une vigoureuse claque sur les fesses ; le maréchal se retourne ; le domestique se jette à ses pieds

en lui disant. « Monseigneur, j'ai cru que c'était Jacques.—Et quand c'eût été Jacques, lui répond le maréchal, fallait-il frapper si fort ? »—Qu'est-ce que cela m'apprend ? que cet homme était dans sa maison aussi tranquille qu'à la tête d'une armée. Tout le monde sait l'histoire de son chapeau jeté dans le parterre par un homme qui, à voir l'habit simple et le maintien modeste de son voisin, était bien éloigné de se croire à côté du grand Turenne. Ces détails, je le sais, ne doivent point faire oublier les faits importans ni les actions brillantes du héros, mais aux yeux d'un philosophe, ils ne sont pas moins intéressans. Les dérober, c'est non seulement faire un larcin à la vérité, mais c'est appauvrir son tableau, c'est ôter le génie au héros et à son historien en même temps, c'est en quoi M. de Voltaire a parfaitement réussi. En conséquence des principes de sa préface, il ne dit pas un mot du fameux procès du fils de Pierré ; aucun trait ne rappelle le caractère et les qualités personnelles du législateur de Russie. Je ne sais si, avec cette discrétion, l'auteur est parvenu à plaire à la cour de Pétersbourg ; mais ce que je sais, c'est qu'elle a rendu son tableau froid et mesquin. Celui qui signe toutes ses lettres, *le vieux Suisse libre*, doit conserver dans ses écrits le caractère de cette noble fierté ; et écrire la vie d'un grand homme dans le dessein de faire sa cour à sa fille en supprimant une partie des faits, en rabaisant le mérite des rivaux du czar dont on a été l'historien, c'est

un projet indigne d'un homme de génie et qui mérite d'être puni par la chute de l'ouvrage.— Voilà ce que j'avais à dire sur la préface. Il y a une remarque dans la préface qui m'a plu : c'est que, s'il n'y avait eu qu'une bataille, on saurait les noms de tous les soldats, et leur généalogie passerait à la postérité la plus reculée. C'est donc une chose bien étrange qu'une bataille ? car la réflexion de M. de Voltaire est juste.

M. de Voltaire n'a point de vocation, pour écrire l'histoire. Celle de Pierre-le-Grand vient de me confirmer dans cette idée. *L'Histoire de Charles XII* a la chaleur et les grâces d'un roman, et cela convient assez aux actions brillantes d'un héros qui avait beaucoup de romanesque dans le caractère ; mais ce cas est unique, et M. de Voltaire n'a pas fait un second morceau comme celui du roi de Suède. J'observe ici en passant que l'acte authentique donné sur la vérité de cette histoire par le roi Stanislas de Pologne, ne doit pas avoir un poids illimité. On prétend que ce monarque n'a pas compté donner un témoignage sans restriction ; du moins, je tiens d'une femme qui était présente aux lectures qu'on faisait à sa majesté de *l'Histoire de Charles XII*, qu'en effet Stanislas s'était écrié sur la vérité de plusieurs endroits ; mais qu'il avait aussi souvent frappé du pied sur la fausseté de beaucoup d'autres. Les hommes sont dévoués à l'erreur. L'approbation du roi de Pologne, insérée dans la préface de

l'histoire du czar, fera pour la postérité une preuve invincible de la véracité de M. de Voltaire. Si ce grand homme avait de véritables talens pour l'histoire, nous l'aurions vu dans son *Essai sur l'Histoire générale*. Cet essai est un excellent livre à mettre entre les mains de la jeunesse, pour lui apprendre à aimer la justice, l'humanité et la bienfaisance ; mais on ne peut pas dire que ce soit l'ouvrage d'un historien. En général, il faut un génie profond et grave pour l'histoire. La légèreté, la facilité, les grâces, tout ce qui fait de M. de Voltaire un philosophe si séduisant et le premier bel esprit du siècle, tout cela convient peu à la dignité de l'histoire. La rapidité même du style, qui peut être précieuse dans la description d'un combat, dans l'esquisse d'un tableau, ne saurait durer long-temps sans déplaire ; elle sied mal à la narration ordinaire. La marche de l'histoire est grave et posée ; celle du czar Pierre court toujours. Elle plaît jusqu'à la fin ; mais quand on y est arrivé, si l'on se demandait quel grand tableau on a vu, quelle réflexion profonde on a retenue, de quel endroit sublime on a été frappé, quel est le morceau qu'on voudrait relire, où est la ligne de génie, on ne saurait que se répondre ; et un homme d'esprit en a dit, avec beaucoup de justesse, que si les gazettes étaient faites comme cela, il n'en voudrait perdre aucune. Abstraction faite de ce qu'un critique difficile peut exiger d'un historien, il faut convenir que M. de Voltaire n'a pas même rempli ce qu'on était en droit d'attendre

de lui. L'histoire du czar tiendra, parmi ses productions, un rang très-médiocre. On a vu des hommes de rien s'élever à la dignité de prince ; mais on n'a jamais vu de souverain descendre de son trône et se faire appeler dans un atelier maître Pierre. Il faut que l'historien se distingue autant entre les écrivains que son héros s'est distingué entre ses semblables. Or, il s'en faut bien que cela soit ainsi. L'ouvrage de M. de Voltaire manque de caractère, et il semble que le crime dont il s'est rendu coupable en déguisant la vérité par des réticences, ait influé sur son propre esprit et lui ait rendu son travail insipide. On y sent du moins de temps en temps une certaine langueur dont on ne trouve guère de traces dans ses productions. Lisez, par exemple, ce qui suit :

“ Après cette campagne de 1702, il voulut que  
“ Shéréméto et tous les officiers qui s'étaient distingués entrassent en triomphe dans Moscou.  
“ Tous les prisonniers faits dans cette campagne  
“ marchèrent à la suite des vainqueurs. On portait devant eux les drapeaux et les étendarts des  
“ Suédois, avec le pavillon de la frégate, prise sur  
“ le lac Peipus. Pierre travailla lui-même aux  
“ préparatifs de la pompe, comme il avait travaillé  
“ aux entreprises qu'elle célébrait, etc.”

Je dis que voilà qui est écrit très-lâchement, et vous trouverez dans le cours de votre lecture plusieurs endroits qui ressemblent à celui-là.



“ Pierre va lui-même sonder la profondeur de la mer, assigne l'endroit où il doit élever le fort de Cronstadt, en fait un modèle en bois, et laisse à Menzikof le soin de faire exécuter l'ouvrage sur son modèle. De là, il va passer l'hiver à Moscou, pour y établir insensiblement tous les changemens qu'il fait dans les lois, dans les mœurs, dans les usages. Il règle ses finances et y met un nouvel ordre. Il presse les ouvrages entrepris sur la Véronise, dans Asoph, dans un port qu'il établissait sur le Palus-Méotides, sous le fort de Taganrock, etc.”

Voilà encore un morceau bien faiblement écrit; et qui n'a que les apparences de chaleur et de rapidité. D'ailleurs c'était le lieu d'être prolix. “ Il établit insensiblement tous les changemens qu'il fait dans les lois, dans les mœurs, dans les usages,” est bientôt dit. Il fallait passer rapidement sur tous les faits de guerre que nous avons lus beaucoup mieux dans l'*Histoire de Charles XII*, et il fallait, au contraire, s'étendre sur tout ce qui pouvait servir au développement du génie de Pierre; car c'est ce que nous cherchions dans son histoire. La description du pays est commune: on y trouve quelques remarques d'histoire naturelle qui ne sont pas d'un philosophe bien profond. Tout ce qui regarde l'histoire de la princesse Sophie aurait dû être plus étendu. La peinture de ses cruautés est bien. On n'entend point sans émotion des soldats furieux, qui viennent de couper la tête, les pieds

et les mains à leur souverain, demander à grands cris le jeune Pierre, et l'on ne voit point arriver cet enfant, conduit par des femmes et tenant une image de la Vierge entre ses bras, sans être fortement troublé. Mais il ne faut pas vouloir comparer ces tableaux avec quelques endroits de Tacite, comme la peinture de la nuit qui suivit la mort de Germanicus; l'arrivée de ses cendres à Rome, etc. . . . La description des mœurs des Samojèdes est encore un endroit qui attache. En général, les réflexions sont petites, communes et antithétiques; et puis je ne saurais souffrir ces fréquentes sorties contre des adversaires obscurs et méprisables. Quelle figure peuvent faire le chapelain Norberg et ce polisson de la Beaumelle, et la truie de Cromyon, dans l'histoire du législateur des Russes ?

---

M. Godin, l'un des académiciens qui ont fait le brillant et inutile voyage du Sud, pour mesurer la terre, vient de mourir en Espagne. Il avait passé au service de cette couronne, sous le ministère de M. de l'Encenada.

---

Décembre 1760.

Le sujet de la *Belle Pénitente*, célèbre par la tragédie Anglaise de ce nom, fut traité il y a environ dix ans, sans succès, sur le théâtre de Paris. M. Colardeau vient de l'essayer une seconde fois, et quoiqu'on ait dit beaucoup de mal de sa tragédie, elle n'a pas laissé d'avoir un certain nombre de re-

présentations. Ce jeune poète avait débuté, il y a quelques années, dans la carrière du théâtre, par la tragédie d'*Astarbé*, et j'avoue que je ne conçus alors aucune espérance de son talent; son nouvel essai me fait rétracter avec plaisir un jugement trop sévère. Ce n'est pas que le plan de sa tragédie soit bien arrangé, ni que les caractères de ses personnages soient également bien dessinés, ni qu'il y ait même aucune scène bien faite. Sur tous ces points, on pourra dire sans injustice beaucoup de mal de la tragédie de *Caliste*; mais en revanche, on y trouve quelques beautés du premier ordre, et c'est sur quoi je fonde mes espérances.

---

*Épître à M. Laurent, à l'occasion du bras artificiel qu'il a inventé, par M. l'abbé Delille.* On a dit du bien de cette épître; on en doit dire davantage du héros qu'elle chante. Le bras artificiel de M. Laurent supplée presque à toutes les fonctions du bras naturel. Non seulement on peut s'en servir pour manger et boire, et pour les autres besoins de la vie, mais encore on écrit avec ce bras. Il suffit que celui qui a eu le malheur de perdre un des siens ait conservé un moignon; M. Laurent y attache sa machine, qui opère ses différens mouvemens au moyen de plusieurs cordes de boyaux. On en a fait des expériences devant le roi, et tous ceux qui en ont été témoins sont émerveillés de l'invention de M. Laurent. Cet habile ingénieur a donné des

preuves de son génie dans plusieurs autres machines.

L'histoire de mademoiselle Corneille a fait beaucoup de bruit depuis quelque temps. Le père de cette jeune personne est un ouvrier qui descend du grand Corneille, dans un degré fort éloigné, et qui n'a de commun avec ce grand homme que le nom. M. de Fontenelle, proche parent des Corneille, ne connaissait pas celui-ci, qui ne se montra que lorsque le vieillard centenaire fut prêt de finir sa carrière. Aussi Corneille fut oublié dans son testament, et plaida ensuite fort inutilement en cassation. L'année dernière, les comédiens eurent la générosité de donner une représentation de *Rodogune*, au profit de ce Corneille, et cette journée lui valut au moins six mille francs ; mais le sort de mademoiselle Corneille n'en était pas plus assuré. Depuis peu, un secrétaire de M. le prince de Conti, M. le Brun, a imaginé de chanter ce triste sort du sang du grand Corneille, dans une ode assez mauvaise, et d'en faire l'hommage à M. de Voltaire. Celui-ci, échauffé par le nom du père du théâtre Français, s'est offert de prendre mademoiselle Corneille chez lui, et de la faire élever sous ses yeux, par sa nièce, madame Denis. Cela a occasionné des lettres entre M. de Voltaire et M. le Brun, et tout a été imprimé. Des parens riches et dévots ont d'abord voulu s'opposer à cet arrangement, de peur que mademoiselle Corneille ne courût risque de son salut

sous les yeux du premier homme du siècle ; mais comme il aurait fallu remplacer ces offres généreuses, ils ont enfin consenti que la jeune personne prît la route des Délices et de la perte. L'envie a voulu diminuer le mérite de la bonne action de M. de Voltaire, et cela est bien odieux. D'autres ont élevé l'action du philosophe des Délices jusqu'aux nues, et c'est exagérer. Il aurait pu faire, sans doute, du bien à mademoiselle Corneille avec moins d'ostentation, et si, par hasard, il s'en dégoûtait par la suite, et qu'il ne lui fit pas un sort pour sa vie, il l'aurait rendue plus malheureuse que s'il l'avait laissée dans la misère ; mais il n'y a que des âmes viles qui puissent prévoir de si loin des maux qui ne sont pas arrivés, et qui, malgré leur beau zèle, leur seraient de la dernière indifférence, s'ils n'en tiraient l'avantage de noircir un homme célèbre.

Avril 1761.

S'il est permis de juger, par la rareté, de la difficulté d'un talent, il faut mettre un haut prix à celui de l'histoire ; car rien n'a été moins commun chez toutes les nations et dans tous les siècles qu'un grand historien. La France surtout est restée plus arriérée en ce genre que dans les autres. Sans compter les anciens, l'Italie moderne a produit quelques historiens de la première classe ; de nos jours, David Hume s'est acquis une grande gloire en Angleterre par son histoire : la France n'a pu nommer personne depuis M. de Thou. Il serait

aisé d'indiquer les causes de cette disette. La même raison peut-être qui nous a procuré des faiseurs de mémoires si agréables, nous empêche d'avoir des historiens d'un talent supérieur. Il faut être philosophe grave et profond, avoir une grande connaissance des hommes et des affaires, savoir donner de la force, de la chaleur et du poids à son discours, quand on veut écrire l'histoire avec quelque succès. On doit bien regretter que l'illustre président de Montesquieu n'ait jamais daigné s'essayer en ce genre, ou que le hasard nous ait privés de ses productions ; car on prétend qu'il s'est long-temps occupé d'une histoire de Louis XI, que la distraction ou un malentendu a fait jeter au feu. M. l'abbé Coyer, de qui nous avons plusieurs petits ouvrages de morale et de politique, vient de publier son coup d'essai historique. Son *Histoire de Jean Sobieski*, roi de Pologne, a eu une sorte de succès ; quelques traits hardis et imprudens qui s'y sont fait remarquer, ont ajouté à sa célébrité, en attirant de la disgrâce à l'auteur et à son censeur. M. l'abbé Coyer a été, je crois, exilé, et son censeur a été mis pour quelque temps à la Bastille. Ce n'est pas mon affaire d'examiner jusqu'à quel point un auteur peut se rendre coupable par des allusions indiscrettes, et s'il ne vaudrait pas mieux les mépriser que les punir ; mais le critique ne peut les pardonner que lorsqu'elles tombent sur de grands objets, qu'elles sont naturelles et justes, et qu'elles conduisent le lecteur à quelque vérité importante ; elles sont très-blâma-

bles lorsqu'elles sont frivoles et qu'elles tombent plutôt sur de grands personnages que sur de grandes choses. Je n'imputerai point à M. l'abbé Coyer des intentions dont on pourrait lui faire un crime ; mais je le blâme d'avoir parsemé son histoire de petits détails très-mesquins, que des gens moins favorablement disposés ont appelés des allusions. A quoi sert-il, par exemple, de dire que Jean n'avait pas le talent de s'amuser des historiettes de cour, ni de ce jargon élégant qui se joue sur des riens en laissant l'ame vide ? Cet éloge est faible et plat, et même faux ; car on peut être un grand roi, et s'amuser parfois de babioles ; et, pour avoir les mœurs plus austères, on n'est pas un plus grand homme pour cela. En général, il faut rendre la justice à M. l'abbé Coyer, que ses écrits sont l'ouvrage d'un parfaitement honnête homme ; ils ont toujours conservé le caractère estimable d'une bonne philosophie, d'une noble liberté, de l'amour enfin de la justice, de la vérité, de la tolérance, de l'humanité. On ne trouvera aucun écrivain qui ait plus invariablement de meilleurs principes et un meilleur but, et c'est un assez grand mérite dans un siècle où tant de lâches mercenaires ont vendu leur plume à la faveur, et arrangent leurs idées selon le vent qui souffle ; mais la vérité oblige aussi de dire que des principes sains et des intentions pures ne tiennent pas lieu de talent et de génie, et que M. l'abbé Coyer n'a aucune des qualités nécessaires à un historien ; son

style, manque de force, de nerf, de sang et de substance; il est presque toujours sans dignité, et, ce qui pis est, il tend toujours à toutes ces qualités, et fait par-là mieux remarquer sa pauvreté. Voici quelques exemples pris au hasard: " Louis XIV, " dit-il, avait offert à Sobieski de grands établis- " semens dans ses états; le bâton de maréchal de " France, si la gloire des armes le tentait encore, " ou le titre de duc, s'il ne goûtait plus qu'une " végétation tranquille et honorable." Une végéta- tion! quel mot pour un héros! En parlant de la maladie du roi Michel: " Un ulcère, dit-il, " dans les reins, du sang au lieu d'urine, des con- " vulsions d'estomac, des vomissemens continuels " ne lui laissaient qu'un souffle de vie qui ne lui " permettait pas de donner audience." Cette des- cription manque de noblesse; on peut parler ainsi dans la conversation journalière; mais il faut un autre style pour l'histoire. Souvent celui de M. l'abbé Coyer n'est pas français. En parlant des prérogatives des nonces du pape en Pologne, qu'ils ont conservées jusqu'en 1728, il dit: " Le " siècle dernier n'était pas encore le temps de " perdre." Le défaut de goût et la fureur des antithèses se montrent partout. Il dit de la reine Louise de Gonzague, femme de Casimir, " que " c'était une femme d'un esprit mâle, plus faite " pour porter la couronne que pour en admirer " les diamans." En parlant de l'amour que Jean Sobieski avait pour sa femme, il dit " que le roi.



“ qui lui ouvrait son cœur et son cabinet, lui  
“ fermait son trésor.” Il dit encore à ce sujet :  
“ Le roi l’aimait avec passion ; une autre épouse  
“ eut pourtant la préférence, la république.”  
C’est là du bel esprit d’un cordelier. La république  
de Pologne est l’épouse du roi de Pologne, comme  
la paroisse est l’épouse de M. le curé. En parlant  
de la situation fâcheuse de l’armée polonoise, “ du  
“ pain, dit-il, donné par la disette, c’est tout ce  
“ qui restait.” Il me semble que la disette ôte le  
pain et ne le donne pas. “ Il y avait de beaux  
“ meubles dans le palais des empereurs, mais il  
“ n’y avait point d’argent ; ” petite antithèse fautive.  
Il est tout simple qu’il y ait de beaux meubles  
dans le palais d’un souverain, et l’état des finances  
d’un empire n’a rien de commun avec l’ameuble-  
ment du prince. En peignant la fuite de l’empe-  
reur Léopold de Vienne, lors du siège, “ on  
“ coucha, dit-il, la première nuit dans un bois où  
“ l’impératrice, dans une grossesse avancée, apprit  
“ qu’on pouvait réposer sur de la paille à côté de  
“ la terreur.” Mais c’est assez s’arrêter au style.  
La fureur des maximes et des réflexions ne con-  
tribue pas moins à déparer l’histoire de Jean So-  
bieski. Malgré leur nombre prodigieux, vous n’en  
trouvez pas une qui soit neuve ou profonde, et  
qui vaille la peine d’être retenue. Il y en a beau-  
coup de plates. Il dit “ que la république écarta  
“ de son trône le fils du czar, à cause de sa reli-  
“ gion, quoiqu’il promît de l’abjurer. Abjuration

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
"trempeuse, ajoute-t-il, puisqu'il n'y pensa plus  
"après avoir manqué la couronne." Vous verrez  
que lorsqu'Auguste se fit catholique, après la mort  
de Sobieski, ce fut par conviction. Quelquefois  
les maximes de M. l'abbé Coyer sont fausses. Il  
dit dans un endroit : " En fait d'avarice, il faut  
" bien distinguer un roi qui est le maître de  
" toutes les finances publiques, d'un autre à qui  
" l'état n'assigne qu'une somme modique. Le  
" premier, puisant à volonté, ne doit pas con-  
" naître l'avarice ; le second est obligé d'épargner."  
Je ne sais ce que doit faire le second ; mais pour  
le premier il est certainement obligé à l'épargne ;  
plus il puise à volonté, plus il doit être économe ;  
il ne peut être prodigue qu'aux dépens de ses peup-  
les. Qu'un particulier dissipe son patrimoine,  
c'est une chose fâcheuse pour sa famille, mais in-  
différente à la chose publique ; mais un roi pro-  
digue est le dissipateur des richesses de sa nation,  
et c'est une affaire un peu plus sérieuse ; mais où  
le défaut de talent est le plus sensible, c'est dans  
la narration, où l'on ne voit ni dignité ni intelli-  
gence. A tout moment l'historien vous donne de  
faux détails, vous tend de faux fils qui préparent à  
toute autre chose qu'à l'événement auquel ils  
aboutissent : rien n'est plus contraire à la marche  
de l'histoire. Il ne s'agit pas de dire que votre  
héros est grand ; il faut le montrer tel. M. l'abbé  
Coyer décrit avec beaucoup de soin la campagne  
de Sobieski contre les Turcs, sur le Niester. Il ne

manque pas d'accabler son héros d'éloges ; mais si l'exposition qu'il fait de cette campagne est exacte, Sobieski était un étourdi de la première classe, qui ayant formé un projet absurde, n'en évite les malheurs que par un coup de hasard. Il fallait donc ou nous montrer Sobieski plus sensé dans sa conduite, ou ne le point louer de s'être tiré d'affaires par un hasasd unique. " Lorsqu'il passa le " Niester, dit l'auteur, pour arrêter deux grandes " armées, toute l'Europe l'accusa de témérité et le " crut perdu. Les héros se jugent mieux entre " eux. Le grand Condé l'admira, et le félicita " par lettres." On peut dire ici à l'historien : Si votre récit est exact, le grand Condé pouvait bien féliciter Sobieski par lettres, de ce que sa fortune l'avait tiré d'un si mauvais pas ; mais il ne pouvait certainement pas l'admirer, et toute l'Europe avait raison de regarder Sobieski comme un fou qui se perdait. Ce même défaut est répété dans les petites choses comme dans les grandes. Il dit dans un endroit que Sobieski avait besoin d'un ambassadeur du premier mérite, et puis il lui fait envoyer un imbécille, Radziwil, plus occupé de la pierre philosophale que des affaires de son roi, et qui ne fait que des sottises pendant tout le temps de sa négociation. Il ne fallait donc pas dire que le roi avait besoin d'un négociateur supérieur ; sans quoi on trouvera le roi plus imbécille que le ministre, d'avoir pu faire un si mauvais choix pour une affaire si importante. Vous trouverez à tout mo-

ment, dans l'*Histoire de Jean Sobieski*, de ces sortes de paralogismes, et cela prouve que le jugement n'est pas la partie la moins essentielle à un historien.

---

M. l'ancien évêque de Limoges, précepteur de feu M. le duc de Bourgogne, a pris séance à l'académie française le 9 avril. Il a beaucoup pleuré en rappelant la mort de ce prince, et ses sanglots n'ont fini qu'avec son discours. M. l'abbé Batteux a fait le même jour son discours d'entrée, et M. le duc de Nivernois a répondu, comme directeur de l'académie, aux deux nouveaux académiciens ; il a été fort applaudi. Le 13 avril, l'académie a reçu M. l'abbé Trublet et M. Saurin. Le discours de l'archidiacre Trublet était long et plat comme l'épée de Charlemagne ; celui de M. Saurin un peu trop long, mais écrit avec pureté et avec noblesse. Vous y trouverez quelques morceaux assez fermes et que vous lirez avec plaisir. C'est encore M. le duc de Nivernois qui a répondu à tous les deux, et il a été extrêmement applaudi. Son style est un peu trop rempli d'antithèses, et en cela il ne me plaît point : mais, au milieu de ces antithèses, vous trouvez des pensées fines et délicates, et la grâce avec laquelle M. de Nivernois prononce ses discours ajoute infiniment à leur valeur. Personne ne connaît mieux que lui l'art des transitions. Après ces discours, M. d'Alembert a lu un morceau intitulé l'*Apologie de l'étude* ; ce morceau n'a point du tout réussi. On a dit qu'il est triste et burlesque ; burlesque par son

ton, et par conséquent extrêmement déplacé à une séance académique, où l'on ne doit pas s'attendre à des arlequinades ; triste pour le fond, parce que M. d'Alembert s'efforce de nous montrer l'homme toujours malheureux, toujours luttant contre les misères de la vie, ou contre l'ennui, pis que ces misères. Nos philosophes ont un grand goût pour la misanthropie. Maupertuis écrivait sur le bonheur d'une tranfère à faire pleurer. Rousseau veut toujours nous faire frémir sur les maux de la vie civile. La philosophie de M. d'Alembert n'est guère plus gaie ; mais cela prouve seulement qu'on peut être philosophe et fort mécontent de son état : on n'a qu'à être travaillé par la vanité ou par d'autres passions tristes. Mais s'il y a quelques hommes malheureusement constitués, il ne faut pas vouloir comprendre tout le genre humain sous la malédiction. Il est aisé de faire, sans exagération, un tableau effrayant des maux auxquels la vie de l'homme est sans cesse exposée ; mais n'oublions pas de compter dans la balance le simple plaisir d'exister et l'espérance. Malgré l'expérience du passé, nous nous attendons toujours à quelque chose de mieux pour le temps qui nous reste à vivre, et cette confiance contrebalance souvent tous les maux dont nous sommes assaillis, émousse les traits du malheur, et guérit les plaies les plus profondes. . . A la réception de M. l'évêque de Limoges et de M. l'abbé Batteux, M. Watelet lut un chant de sa traduction de la *Jérusalem délivrée*.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
 Nous avons, depuis huit jours, l'ouvrage de Jean-Jacques Rousseau, sur l'éducation, en quatre gros volumes. Ce livre n'a pas tardé à faire grand bruit. On dit que le Parlement va poursuivre l'auteur pour la profession de foi qu'il y a insérée. L'intolérance et la bigoterie ne manqueront pas une si belle occasion de tourmenter un écrivain célèbre, et vraisemblablement M. Rousseau sera obligé de quitter la France. Ce hardi et éloquent auteur à paradoxes a publié, en Hollande, un *Traité du contrat social*, qu'on ne trouve point en ce pays-ci, et qu'on dit cent fois plus hardi encore que l'ouvrage sur l'éducation. Il faut lire celui-ci avec soin avant d'oser vous en parler.

*Relation précise de la mort de M. le Comte de Bonneval, arrivée à Constantinople le 28 Mars 1747, et de l'entretien qu'il a eu pendant sa maladie avec M. de Peyssonnet, secrétaire de l'ambassadeur de France à Constantinople.*

J'ai visité deux fois par jour le comte de Bonneval pendant sa maladie. Il avait pensé s'empoisonner l'année dernière avec de l'asprit de vitriol. Il fut attaqué, dans le mois de janvier, d'une espèce de rhume dont il prétendait se guérir par l'usage du miel. Il en prit une quantité prodigieuse détrempée dans de l'eau chaude. Son rhume devint une goutte remontée, accompagnée d'évanouissemens qui avaient l'air d'accidens d'apoplexie. Il aggrava ces ac-

cidens par l'usage de l'huile d'amandes douces, dont il prit aussi diverses doses, suivant sa tête et son caprice, et contre l'avis des médecins. Enfin, il tomba dans un assoupissement presque continu, et il est mort dans la léthargie le 23 mars dernier.

Comme il protestait depuis long-temps qu'il n'avait jamais cessé d'être chrétien, et qu'un religieux charitable, en qui il avait eu de la confiance dans les dernières années de sa vie, guettait le moment de pouvoir l'amener, à la fin de ses jours, à quelque acte décisif pour son salut, je fus chargé par une personne respectable de l'y disposer, la chose n'étant praticable qu'autant qu'il consentirait à admettre le religieux en question. C'est la veille de St.-Joseph, au soir, que j'allai chez le comte, dans le dessein de sonder, du moins en général, sa situation d'esprit et de cœur. Dans sa léthargie, quand on voulait l'éveiller, on lui citait mon nom bien haut ; il rappelait ses esprits, me demandait des nouvelles, parlait politique, et se rendormait. Je le trouvai un peu plus libre ce jour-là. Quand il fut éveillé : " Eh bien, mé dit-il, il ne s'agit pas de laisser repasser le Var aux Autrichiens ; il faut les massacrer sans pitié, et ne pas s'amuser à faire des prisonniers ; car le pain est cher en Provence. Dans une autre occasion, on pourrait dire qu'il faut faire un pont à l'ennemi qui fuit ; mais ici cet ennemi va tomber sur Gènes ; il faut lui couper les jarrets, tout au moins..." Il me tint d'autres propos de cette nature, qui supposaient que ses esprits

étaient encore dans la vigueur. La situation des Gênois et le singulier de leur aventure amena des propos de morale sur les décrets de la Providence et la combinaison adorable des causes secondes : “ Ce mortier à bombes, voyez quel effet il a produit ! Une pierre changée de place à Paris peut occasionner des effets prodigieux à Ispahan et à Constantinople.—Où, dit le comte, on voit le dessein de Dieu partout.—Que savez-vous, lui dis-je, si Dieu qui fait tant de miracles n’en réserve pas quelqu’un pour vous ? ” Et je lui serrai la main. Il ne répondit pas à ce serrement de main, et se contenta de me fixer. La conversation tomba, je ne sais comment, sur le médecin Belet. “ Celui-là, dit le comte, a bien éprouvé la Providence. Qui lui aurait dit d’avoir besoin du comte de Bonneval ?—Vous avez en lui un bon ami, dis-je. Il prierait bien Dieu pour vous, s’il avait connaissance de votre état, et il serait bien content de faire partie des causes secondes employées pour votre bien essentiel.” Ceci devenait un peu plus clair, “ Je vous avoue, dit-il, que le docteur Belet a raison de m’aimer ; car je lui ai fait du bien. Que venait-il faire dans ce pays, établi comme il était à Paris ? Enfin, je l’ai vu dans la détresse, et je l’ai secouru. Prenez, lui dis-je ; ceci ne vaut pas le plaisir que j’éprouve en votre charmante conversation.—Eh bien, lui dis-je alors, soyez persuadé qu’il est reconnaissant et qu’il voudrait de tout son cœur payer vos secours temporels par les biens spirituels que vous méritez, et que



“ nous vous souhaitons, tous également.” Je lui adressai une seconde fois la main, et il me la donna aussi.  
 “ Ecoutez, dit-il, je ne me suis jamais tant ouvert à vous que je vais le faire. L’Espagne m’avait promis tant de mille pistoles, la cour de Naples tant, la cour de Rome une pension de tant de scudis, etc. ; que sont devenues ces promesses ? Je ne les prisais que comme un moyen de sortir de l’état où je suis ; après tout, je n’ai pas le cœur de mourir martyr.—Il n’est plus question de tout cela, lui dis-je ; ces trésors sont à présent dans votre cœur, et se réduisent à l’usage des précieux mémoires qui vous restent. Perdez de vue les promesses des hommes ; tout est gagné si vous ne vous manquez pas à vous-même.” Et là-dessus j’entamai l’ode de Malherbe qu’il récita avec moi, et avec plus de vivacité que moi :

N’espérons plus, mon âme, aux promesses du monde ;  
 Son éclat est un verre, et sa faveur une onde  
 Que toujours quelque vent empêche de calmer.  
 Quittons les vanités, laissons-nous de les suivre :  
 C’est Dieu qui nous fait vivre,  
 C’est Dieu qu’il faut aimer.

A la seconde strophe, il éleva les bras, appuyant sur tous les vers.

Nous n’allâmes pas plus loin, parce qu’il se jeta sur l’éloge de Malherbe, et de-là sur celui de Bossuet, louant le sublime de sa poésie dans la *Paraphrase des Psaumes*. J’aime bien, entre autres, ce vers-ci, ajouta-t-il :

Que ma cendre se mêle à celle de mes pères.

“ Rien de plus à propos, lui dis-je. ” Il tombe ensuite sur ce qu'avait de contradictoire l'élevation de ce génie avec la petitesse de ses démentés avec Voltaire. “ Tel est l'homme, dit-il, un mélange “ de grandeur et de petitesse ; ” et se rappelant, à ce propos, la chanson faite sur le *Temple du Goût*, il se livra à son imagination et se mit à chanter :

Voltaire, devenu maçon,  
Fait un temple de sa façon,  
De nouvelle structure, etc.

La conversation commença ensuite à languir, et finit par l'assoupissement dans lequel le comte tomba bientôt après.

Voilà presque mot à mot le récit de cette singulière entrevue, dont j'allai rendre le détail sur-le-champ à la personne qui m'avait donné cette commission. Je pris la liberté de lui dire que, puisqu'elle se proposait de rendre le lendemain visite au comte, il me paraissait que le plus court était que le religieux en question coupât sa barbe, prît l'habit laïque, et lui fit cortège ; que dans la conversation qu'elle aurait avec le malade, tête à tête, elle lui rappelât celle que j'avais eue avec lui, et surtout la circonstance du martyr, et lui dît que l'Église, dans la situation où il se trouvait, se contentait de son repentir, et que le religieux qui était à sa suite était prêt à l'absoudre, et suffisamment autorisé pour cela. La personne en question n'eut pas le courage d'exécuter ce plan, ou du moins trouva à propos de le différer après la première visite. Elle la rendit

au malade le jour de Saint Joseph, vers le midi, et le religieux qui était en sentinelle dans ma chambre, prêt à tout déguisement, en attendant l'issue de cette visite, en perdit le dîner, et, qui plus est, sans aucun fruit; car la réponse fut que la chambre du malade avait été si remplie de monde, et le malade lui-même si obsédé de ses gens, qu'il n'avait pas été possible de lui faire aucune insinuation. Depuis lors, l'assoupissement augmenta de jour en jour, excepté un peu d'intervalle qu'il y eut le 21 mars. Le 23, à midi, l'on me fit dire qu'il avait entièrement perdu connaissance; je compris ce que cela voulait dire. Soliman-Bey, son fils adoptif, milanais apostat, qui devait être et a été son héritier, était bien aise de satisfaire aux bienséances envers les Turcs, en appelant l'imam ou curé turc du quartier pour remplir les cérémonies usitées parmi les Musulmans envers les mourans; et c'est après ce préalable qu'il expira vers les dix heures du soir. Le lendemain, Soliman-Bey fut revêtu du caffetan, en qualité de combarigi-bachi, ou chef des bombardiers, et le cadavre du pauvre comte fut exposé pendant plusieurs heures à la mosquée de Thopana, et de là enterré au cimetière des Turcs, auprès du Teké de Péra, où son héritier lui a fait ériger le monument dont je joins ici le dessin avec la traduction de son épitaphe.

*Traduction de l'épitaphe du Comte de Bonneval.*

Bonneval Ahmet-Pacha, que tout le monde connaît,  
Abandonna sa patrie pour embrasser la foi mahométane;

Il acquit, à la vérité, un renom parmi les siens ;  
 Mais, en venant chez les musulmans, il y gagna la gloire et  
 l'éternité.

Ce fut un sage du siècle, qui en avait éprouvé la grandeur et la  
 bassesse,

Et qui connaissant le bien et le mal, distingua la beauté de la  
 laideur.

Pleinement persuadé de la caducité des choses de ce monde,

Il épia l'heureux moment de passer à l'éternité,

Et but le calice la nuit d'un vendredi qui se rencontra

La nuit de la naissance du plus glorieux des prophètes.

Ce fut l'heureux temps qu'il choisit pour se rendre à la miséri-  
 corde,

Et passa, sans hésiter, de cette vie en l'autre.

Le poëte ajoute :

J'ai rencontré dans l'heureux vers suivant et cette époque et ma  
 prière :

Que le paradis soit la retraite de Bonneval Ahmet-Pacha,  
 Le 12 de la lune de bed-evel 1160.

*Nota.* La prière renfermée dans le vers ci-des-  
 sus est composée de lettres, lesquelles considérées  
 comme des nombres, et additionnées, rendent l'an-  
 née 1160.

Qu'on récite, pour l'amour de Dieu, l'exorde de l'Alcoran pour  
 l'ame d'Ahmet-Pacha, chef des bombardiers.

---

*Procès-verbal dressé par M. de la Condamine.*

Le vendredi-saint, 13 avril 1759, à six heures du  
 matin, je me suis rendu à l'adresse que m'avait  
 indiquée M. le baron de Gleichen, envoyé de Ba-  
 rejth, qui avait obtenu d'être admis, comme témoin,  
 aux opérations des convulsionnaires, qu'ils appel-

lent l'œuvre de Dieu. Le jeune avocat qui devait l'introduire, me promettant pour le baron qu'il ne connaissait pas, me recommanda beaucoup de gravité et de circonspection, et m'avertit en chemin que M. de la Condamine, que je pouvais connaître, avait fait de vains efforts pour être admis à la même assemblée où nous allions, parce qu'en une autre occasion il n'avait point paru traiter la chose assez sérieusement, ni persuadé que ce qu'il voyait surpassait les forces de la nature. J'assurai mon conducteur que cet exemple me servirait de leçon, et que je me comporterais d'une façon très-édifiante.

A six heures et demie, nous arrivâmes chez sœur Française, doyenne des convulsionnaires, qui paraît avoir cinquante-cinq ans ; il y a vingt-sept ans qu'elle est sujette aux convulsions, et qu'elle reçoit ce qu'on nomme des secours. Elle a déjà été crucifiée deux fois,\* et nommément le vendredi-saint 1758, et le jour de l'exaltation de sainte-croix. Elle est logée fort pauvrement, dans une chambre meublée de bergame et de chaises de paille, au second étage sur le derrière d'une fort vilaine maison, dans un quartier des plus fréquentés de Paris. J'y trouvai une vingtaine de personnes rassemblées, dont neuf femmes de tout âge, mises décemment, les unes comme de petites bourgeoises, les autres comme des ouvrières, y compris la maîtresse de la chambre et une jeune prosélyte de vingt-deux ans, qu'on

\* On m'avait dit qu'elle avait été crucifiée vingt-une fois : cela était faux ; depuis j'ai été mieux informé.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

nommée sœur Marie, qui devait jouer un des principaux rôles dans la scène sanglante qui se préparait. Celle-ci paraissait fort triste et inquiète ; elle était assise dans un coin de la chambre. Les autres spectateurs étaient des hommes de tout âge et de tout état, entre autres un grand ecclésiastique qui a la vue basse et qui portait des lunettes concaves (le P. Gaudi, actuellement de l'Oratoire). Je reconnus quelques physionomies que j'avais vues dans la même maison au mois d'octobre dernier, à une pareille assemblée, où les épreuves, dont je fus alors témoin, n'approchaient pas de ce que j'allais voir. Du reste, il n'y avait qui que ce fût que je connus, hors M. de Méruville, conseiller au Parlement. Il entra encore deux ou trois personnes depuis moi, entre autres, deux chevaliers de Saint-Louis, qu'on me dit être M. le marquis de Latour-du-Pin, brigadier des armées du roi, et M. de Janson, officier des mousquetaires. Nous étions en tout vingt-quatre dans la chambre. Plusieurs avaient un livre d'Heures à la main, et récitaient des psaumes. Quelques-uns, en entrant, s'étaient mis à genoux, et avaient fait leurs prières.\*

Mon conducteur me présenta au prêtre directeur. † Je le reconnus pour le même qui présidait,

\* On m'a fait aussi remarquer un homme à genoux, fondant en larmes, qu'on m'a dit être M. de Lafond-St.-Yenne.

† Ce directeur se nomme Côtte, fils d'un fripiér des halles ; il était Père de l'Oratoire, et a régenté au Mans ; il est sorti de cette congrégation depuis deux mois. Il y a deux ans qu'il est directeur de Françoise, et qu'il lui donne des secours.

il y a six mois, à l'assemblée où je fus admis dans ce même lieu. Il me reconnut aussi; et parut surpris. Il s'approcha de mon guide, et lui parla à l'oreille. J'ai su depuis qu'il lui avait demandé si c'était là l'étranger pour lequel il avait sollicité une place. Mon conducteur s'excusa, en l'assurant qu'il ne me connaissait point, et qu'il avait cru que j'étais cet étranger. Je ne fis pas semblant de m'apercevoir que tout le monde avait les yeux sur moi; tout se calma; je ne reçus que des politesses, et l'on eut même pour moi des attentions marquées.

*Premières épreuves de sœur Françoise.*

Françoise était à genoux au milieu de la chambre, avec un gros et long sarrau de toile de coutil qui descendait plus bas que ses pieds, dans une espèce d'extase, baisant souvent un petit crucifix qui avait, dit-on, touché aux reliques du bienheureux Paris. Le directeur, d'une part, et un séculier de l'autre, la frappaient sur la poitrine, sur les côtés et sur le dos, en tournant autour d'elle, avec un faisceau d'assez grosses chaînes de fer, qui pouvaient peser huit à dix livres. Ensuite on lui appuya les extrémités de deux grosses bûches, l'une sur la poitrine, l'autre entre les épaules, et on la frappa une soixantaine de fois à grands coups avec les bûches, alternativement par devant et par derrière. Elle se coucha sur le dos par terre; le directeur lui marcha sur le front, en passant plusieurs fois d'un côté à l'autre: il posait le plat de la semelle, et jamais le talon. Tout cela s'appelle des

~~secours, ils varient~~ suivant le besoin et la demande de la convulsionnaire, et on ne les lui donne qu'à sa réquisition.

Alors je pris un crayon, et je commençai à écrire ce que je voyais. On m'apporta une plume et de l'encre, et j'écrivis ce qui suit, à mesure que les choses se passaient.

#### *Crucifiement de Françoise.*

A sept heures, Françoise s'étend sur une croix de bois de deux pouces d'épais, et d'environ six pieds et demi de long, posée à plate terre ; on l'attache à la croix avec des lisières à la ceinture, au-dessous des genoux et vers la cheville du pied ; on lui lave la main gauche avec un petit liège trempé dans de l'eau, qu'on dit être de S. Pâris. J'observe que les cicatrices de ses mains, qui m'avaient paru récentes au mois d'octobre dernier, sont aujourd'hui bien fermées. On essue la main gauche après l'avoir humectée et touchée avec une petite croix de S. Pâris, et le directeur enfonce, en quatre ou cinq coups de marteau, un clou de fer carré de deux pouces et demi de long, au milieu de la paume de la main, entre les deux os du métacarpe, qui répondent aux phalanges du troisième et quatrième doigt. Le clou entre de plusieurs lignes dans le bois, ce que j'ai vérifié depuis en sondant la profondeur du trou.

Après un intervalle de deux minutes, le même prêtre cloue de la même manière la main droite, qu'on mouille ensuite avec la même eau,



Françoise paraît souffrir beaucoup, surtout de la main droite, mais sans faire un soupir, ni aucun gémissement; mais elle s'agite, et la douleur est peinte sur son visage. On lui passe plusieurs livres et une petite planche sous le bras, pour le lui soutenir à différens endroits, et aussi la tête: on lui met un manchon sous le dos. Cependant, tous les initiés à ces mystères prétendent que ces malheureuses victimes ne souffrent point, et qu'elles sont soulagées par les tourmens qu'elles endurent.

On travaille long-temps à déclouer le marche-pied de la croix, pour le rapprocher, afin que les pieds puissent l'atteindre et y porter à plat.

A sept heures et demie, on cloue les deux pieds de Françoise sur le marche-pied rapproché, avec des clous carrés de plus de trois pouces de long. Ce marche-pied est soutenu par des consoles; il ne coule point de sang des blessures faites aux mains, mais seulement d'un des pieds et en petite quantité. Les clous bouchent les plaies.

A sept heures trois quarts, on soulève la tête de la croix à trois ou quatre pieds de hauteur; quatre personnes la soutiennent ainsi pendant quelque temps; on la baisse ensuite, et on appuie le haut de la croix sur le siège d'une chaise, le pied de la croix restant à terre.

A sept heures cinquante-cinq minutes, on élève la tête de la croix plus haut, en l'appuyant contre le mur à la hauteur de quatre pieds ou quatre pieds et demi au plus.

La jeune sœur Marie entre en convulsion. Je séparerai les articles qui la regardent.

A huit heures un quart, on retourne la croix de Françoise de haut en bas, et on l'incline en appuyant le pied de la croix contre la muraille, de la hauteur de trois pieds seulement, la tête de la croix posant sur le plancher.\* En cet état, on lit à haute voix la passion de l'Évangile St.-Jean, au lieu des psaumes qu'on avait récités jusqu'alors. Cette situation a duré un quart d'heure.

A huit heures et demie, on couche la croix à plat, on délie les sangles et les bandes des lisières dont le corps de Françoise était serré dans la précédente situation, apparemment pour que le poids de son corps ne portât pas sur les clous des bras ; on lui soutient la tête et le dos avec des livres. Tous ces changemens se font à mesure qu'elle les demande. On lui ceint le front d'une chaîne de fil de fer fort délié qui a des pointes, ce qui fait l'effet d'une couronne d'épines. Je la vois parler avec action. On m'a dit qu'elle déclamait en langage figuré sur les maux dont l'Église est affligée et sur les dispositions des spectateurs, dont plusieurs fermaient, disait-elle, les yeux à la lumière, et dont les autres ne les ouvraient qu'à demi.

\* Ces mesures servent à reconnaître la quantité dont la croix était inclinée, sa longueur étant connue. Lorsque la tête de la croix fut en bas pendant un quart d'heure, le pied n'était qu'à trois pieds de haut contre la muraille. On m'avait dit qu'on poserait la croix debout, la tête en bas.

A huit heures trois quarts, elle fait relever sa croix, la tête appuyée contre le mur, à peu près de quatre pieds ou quatre pieds et demi. En cet état, on présente à sa poitrine douze épées nues ; on les appuie au-dessus de sa ceinture toutes à la même hauteur ; j'en vois plusieurs plier, entre autres, celle de M. de Latour-du-Pin, qui m'en fait tâter la pointe très-aiguë. Je n'ai pas voulu être un de ceux qui présentaient les épées. Françoise a dit à l'un d'eux, de qui je tiens ce fait : " Mais laissez donc, vous allez trop fort. Ne voyez-vous pas bien que je n'ai pas de main ? " Ordinairement, quand on fait cette épreuve, la patiente place elle-même la pointe de l'épée, la tient entre la main, et peut soutenir une partie de l'effort, ce qu'elle ne pouvait, ayant la main attachée. On ouvre la robe de Françoise sur sa poitrine ; outre sa robe de coutil fort plissée et son casaquin intérieur, que je n'ai point manié, il y avait un mouchoir en plusieurs doubles sur le creux de l'estomac. Je tâte plus bas, j'y trouve une espèce de chaîne de fil de fer comme sa couronne, qu'on dit être un instrument de pénitence. Je ne puis m'assurer qu'il n'y ait au-dessous aucune garniture ; on venait de lui ôter, par ses poches, une ceinture large de trois doigts, d'un tissu fort serré de crin en partie, semblable à une sangle de crocheteur, autre instrument, dit-on, de mortification. Cette sangle est assez souple, mais épaisse ; je ne sais s'il n'y avait rien au dedans, ou si le tissu seul de crin ne suffit pas pour faire plier une lame.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
Pendant que je me suis éloigné de Françoise, on m'a dit qu'elle avait appelé le directeur, en lui disant : " Père Timothée, je souffre, je n'en puis plus ; frottez-moi la main." Il a promené son doigt doucement et lentement autour du clou de la main droite.

Depuis neuf heures un quart jusqu'à dix heures, pendant près de trois quarts d'heure, j'ai presque perdu de vue Françoise, portant toute mon attention à Marie ; mais j'achèverai de suite le récit de ce qui regarde Françoise.

A neuf heures vingt minutes, elle fait reposer sa croix à plate terre.

A neuf heures quarante minutes, elle la fait relever contre le mur, le pied en avant, à quatre pieds de distance.

A dix heures, on couche Françoise attachée à sa croix, on lui ôte les clous des mains, on les arrache avec une tenaille ; la douleur lui fait grincer les dents ; elle tressaille sans jeter de cri. Les clous dont on s'était servi jusqu'ici pour cette opération, étaient très-aigus, ronds, lisses et déliés. Aujourd'hui, pour la première fois, c'étaient des clous carrés ordinaires. J'en demande un que je conserve. Les mains, surtout la droite, saignent beaucoup ; on les lave avec de l'eau pure. Elle embrasse Marie, sa prosélyte, qui venait d'être détachée de la croix, où elle a resté moins d'une demi-heure.

A dix heures douze minutes, on élève la croix de Françoise, dont les pieds étaient encore cloués ; on

[www.libtqol.com.cn](http://www.libtqol.com.cn)

l'appuie contre la muraille, plus haut qu'elle ne l'avait encore été; et presque debout. J'ai déjà dit que les bras étaient détachés. Les pieds portaient à plat sur le marche-pied. On me donne à examiner une lame de couteau ou de poignard tranchante des deux côtés, qu'on emmanche dans un bâton long de deux à trois pieds, ce qui forme une petite lance destinée à faire à la patiente une blessure au côté, par laquelle le directeur m'a dit qu'elle perdait quelquefois deux pintes de sang. On découpe sa chemise, et on lui découvre la chair du côté gauche, vers la quatrième côte; elle montre du doigt où il faut faire la plaie; elle frotte l'endroit découvert avec la petite croix du bienheureux Paris, présente elle-même la pointe de la lance en tâtonnant à plusieurs endroits (Il est dix heures vingt-cinq minutes). Le prêtre enfonce un peu la pointe de la lance, que Françoise gouverne et tient empoignée; elle dit *Amen*, le prêtre retire la lance. Je juge, par la marque du sang, qu'elle est entrée de deux lignes et demie, près de trois lignes. La plaie est moins longue que celle d'une saignée; il en sort peu de sang, au lieu de trois pintes.

A vingt-sept minutes, Françoise demande à boire; on lui donne du vinaigre avec des cendres qu'elle avale après bien des signes de croix.

A trente-cinq minutes, on la recouche avec sa croix: il y avait plus de trois heures et demie qu'elle y avait été attachée. On a beaucoup de peine à arracher les clous des pieds avec une tenaille: nous

sommes deux à aider le prêtre. M. de Latour-du-Pin demande un de ces clous ; il entrait dans le bois de plus de cinq lignes. Françoise éprouve les mêmes symptômes de douleur que lorsqu'on lui a décloué les mains.

Je reviens à ce qui regarde la sœur Marie.

*Epreuves de la sœur Marie.*

Pendant que le directeur, qu'on appelle le Père Timothée, cloue les mains de Françoise, il regarde la sœur Marie, qui est assise dans un coin de la chambre. Il lui fait signe de la tête, elle pleure. Deux femmes à ses côtés l'encouragent. Le prêtre s'approche d'elle et la conforte, à ce qu'on me dit, par des passages de l'Écriture. Elle s'agenouille, se met en prières, et passe ensuite dans un cabinet prendre une robe semblable à celle de sœur Françoise. Elle rentre dans la chambre. Vers les huit heures, elle paraît tomber en convulsion ; elle s'étend sur le carreau ; on lui marche sur le ventre et sur le front, en passant d'un côté à l'autre. Elle s'agenouille, on lui donne quelques coups de bûche dans l'estomac et dans le dos ; elle s'étend et paraît sans connaissance.

A huit heures quarante minutes cet état dure encore ; elle a sur la bouche une petite croix du bienheureux Paris. On dit dans la chambre, qu'elle restera dans cet état jusqu'à dimanche, à trois heures du matin. C'est, à ce que j'ai su depuis, qu'on craignit en ce moment qu'elle n'eût pas le courage de se faire crucifier.

*Crucifiement de sœur Marie.*

A neuf heures, le prêtre paraît exhorter sœur Marie, qui a été déjà crucifiée une fois, et qui s'en souvient. Les cicatrices sont bien fermées et à peine apparentes. On la couche sur la croix, elle dit qu'elle a peur ; on voit qu'elle retient ses larmes : elle souffre cependant avec courage qu'on lui cloue les mains. Au second clou des pieds et au second coup de marteau, elle dit : " Assez." On n'enfonce pas le clou plus avant. Les clous bouchent la blessure ; on ne voit point de sang couler.\*

A neuf heures vingt-cinq minutes, on incline sa croix, en l'appuyant contre le mur à la hauteur de quatre pieds. En cet état, on lui présente un livre ; elle lit la passion de S. Jean en Français à haute voix, et paraît avoir repris courage. A neuf heures quarante-cinq minutes, sa voix s'affaiblit, ses yeux s'éteignent, elle pâlit, elle dit : " Je me meurs, ôtez-moi vite." Tout le monde paraît effrayé. Elle se fait ôter les clous des pieds, le sang coule ; on l'étend à terre, et on ôte les clous de ses mains. On dit qu'elle a la colique, on l'emmène hors de la chambre. Elle était restée attachée à la croix environ vingt-cinq minutes. J'ai remarqué qu'on ne l'avait point liée à la croix par le corps, comme Française, apparemment parce que cette précaution était inutile pour Marie, dont la croix ne devait point être retournée de haut en bas.

\* Cette Marie ou Man a vingt-deux ans et est sujette à des vapeurs hystériques ; elle est fille d'un perruquier.

A neuf heures cinquante-quatre minutes, Marie rentre ; on lui bassine les pieds et les mains avec de l'eau miraculeuse du bienheureux Paris. Elle rit, et paraît beaucoup plus contente de ce secours que des coups de marteau.

A dix heures, elle va trouver Françoise, à qui l'on ôtait, en ce moment, les clous des mains. Françoise l'embrasse et Marie la caresse.

On m'a assuré que la plupart de ces pauvres créatures gagnaient leur vie du travail de leurs mains, que de pareils exercices doivent beaucoup retarder, et ne recevaient que le salaire des ouvrages auxquels on les employait ; mais il n'est pas douteux que plusieurs de ceux qui les regardent comme des saintes ne pourvoient à leurs besoins.

On m'a dit aussi que Françoise avait environ 2,000 livres de rente. Elle a fait, il y a deux ou trois ans, un voyage au Mans avec le P. Cottu ; elle y a passé une année, et fondé ou entretenu une petite colonie de convulsionnaires.

Il est digne de remarque qu'il n'y ait que des femmes et des filles qui se soumettent à cette cruelle opération. Ceux qui croient voir dans tout cela l'ouvrage de Dieu, donnent, pour preuve du miracle, que les victimes ne souffrent point, et qu'au contraire, les tourmens leur sont agréables : ce serait en effet un grand prodige ; mais comme je les ai vus donner des marques de la plus vive douleur, la seule merveille dont je puisse rendre témoignage,



c'est de la constance et du courage que le fanatisme peut inspirer.

.....

Il faut se souvenir, en lisant cette relation, que l'auteur entend difficilement, et qu'il a les yeux beaucoup meilleurs que les oreilles.

*Miracles du Jour de la St. Jean, 1759, par M. du Doyer de Gastel.*

“ Lorsque la sœur Françoise change de robe;  
 “ Dieu fait toujours un miracle nouveau. Il y a  
 “ deux ans qu'elle avait ordonné qu'on coupât sur  
 “ elle sa robe avec des rasoirs ; dans plusieurs en-  
 “ droits, le rasoir coupa la robe, la chemise et la  
 “ peau : dans d'autres, il coupa seulement la robe  
 “ et la chemise ; dans quelques-uns la robe seule ;  
 “ dans d'autres enfin, quelques efforts qu'on fit, la  
 “ robe ne put être entamée. Cette année, elle a  
 “ dit en convulsion, que Dieu ordonnait qu'on brû-  
 “ lât, le jour de St. Jean, sa robe sur son corps,  
 “ avec des flambeaux de paille dont elle serait en-  
 “ tourée.”

Telles furent, un jour du mois de Juin 1759, les paroles du P. Timothée, et l'assurance prophétique avec laquelle il les prononça, enflamma ma curiosité en raison de la grandeur du prodige. Je désirai que M. de la Condamine fût témoin de ce phénomène. Je priai, avec toutes les instances possibles, le P. Timothée de m'accorder cette grâce. Sans

doute on redoutait les yeux d'un pareil observateur; car on persista long-temps dans un refus opiniâtre; cependant on se rendit. . . . Nous arrivons à quatre heures et demie du soir chez. . . . rue. . . . Après plusieurs détours obscurs, nous entrons dans une chambre assez grande, au rez-de-chaussée; l'assemblée était composée d'environ trente personnes. Deux chevaliers de St. Louis, M. le comte d'Autray et M. le comte de F \* \* \* ; M. Sibille, directeur des fermes; deux médecins, M. Dubourg et M. Boutigny-Despréaux, voilà les seuls témoins qui puissent être cités. Les autres étaient presque tous des frères et des sœurs appliqués sans relâche au pénible et généreux emploi de secouriste.

Après plusieurs secours vulgaires, tels que le serrement des reins avec la sangle et les bèches,\* la pression de la poitrine par les pieds,† les coups de poings bien assés, les baguettes,‡ le biscuit,§ et

*Notes pour les profanes.*

\* La sœur est à genoux, appuyée; deux bèches, dont le fer n'est point tranchant, pressent fortement les reins de la sœur, tandis que, par un effort contraire, plusieurs personnes la tirent à eux des deux côtés, avec une sangle large et épaisse dont elle est ceinte.

† La sœur est dans la même situation; un secouriste assis lui presse la poitrine de ses pieds.

‡ Les baguettes sont deux grosses bûches, dont on lui donne par-devant et par-derrrière trente-trois coups, parce qu'il y a trente-trois ans depuis la fermeture du cimetière, jusqu'en 1764, que Dieu doit opérer de grandes choses.

§ Le biscuit est un marteau d'enclume, pesant quinze à dix-

quelques autres béatilles semblables, enfin on vint aux armes.

Représentez-vous la sœur François, droite, le dos appliqué à la muraille. Cinq épées sont présentées à ceux des assistans qui veulent la secourir; j'en offre une à M. de la Condamine et une à M. Despréaux : tous deux la refusent modestement. Le P. Timothée, deux autres personnes, M. Dubourg et moi nous nous mettons en devoir de donner à la pauvre sœur les secours qu'elle demandera. Elle prend elle-même, l'un après l'autre, les pointes de nos épées, les place à différens points de sa poitrine, sur une ligne horizontale, à la hauteur du sternum et des dernières côtes. Elle ordonne de commencer doucement et d'enfoncer peu à peu; on obéit; je viens enfin, par gradation, jusqu'à enfoncer de toute ma force. Convaincu que la foi, la résistance des côtes et les sages précautions de la sœur François la munissent contre les accidens mortels, je veux seulement connaître jusqu'à quel degré elle est invulnérable. J'appuie donc la poignée de mon épée contre ma poitrine, pour pousser avec plus de vigueur; la sœur grince les dents, pousse et retire la lèvre inférieure avec précipitation, gémit, se plaint à chaque instant que j'appuie un peu plus; elle fait des contorsions horribles, et toujours sa main retient avec effort mon épée. "Assez," cria-t-elle enfin,

huit livres, Debout, appuyée contre la muraille, les bras tirés fortement, la sœur reçoit sur la poitrine cinq douzaines de coups de cet instrument.

quand elle ne put plus endurer ; et les épées étant retirées : “ Il y a des *étranges* (c'est-à-dire des étrangers), dit-elle avec émotion et d'un ton de reproche. Sans doute à la manière vigoureuse dont j'avais poussé mon épée, elle avait jugé qu'il y avait quelque faux frère. On l'assura qu'il n'y avait aucun étranger. Le St.-Esprit ne révéla pas à la sœur que j'étais le traître, et nous nous préparâmes à un nouvel exercice.

Cet exercice consiste, non pas à appuyer, comme dans le précédent, la pointe de l'épée, mais à pointer, comme en portant une botte, dans les endroits que la sœur désigne. On commence faiblement et on augmente par degrés. Je poussai d'assez bonne grâce. J'aperçus encore des contorsions et des grimaces toutes les fois que la pointe de mon épée se faisait sentir. Je voulus éviter le sternum et pointer plus bas ; mais la crainte de me trahir me retint. Ce secours ayant été suffisamment administré pour les besoins de la sœur, elle dit : *Amen*. Nous nous arrêtâmes ; elle s'accroupit, et fut aussitôt dérobée aux yeux des spectateurs, par un essaim officieux de sœurs qui formaient un rempart autour d'elle et lui rendaient des soins. Je ne la perdus point de vue ; je la vis glisser sa main par sa poche, sous sa robe, fouiller quelque temps sur son estomac et sur sa poitrine, comme le fait celui qui en retire quelque chose de haut en bas. M. de la Condamine, qui était près de moi et qui voit mieux qu'il n'entend, me tira par la main, et me demanda

à l'oreille si je n'avais pas vu la sœur promener, faire monter et descendre sa main sous sa robe. Je fus charmé de trouver les yeux d'un bon témoin, d'accord avec les miens. Enfin, Françoise se relève pleine d'un nouveau courage. Les autres sœurs eurent alors la complaisance de délier sa robe et son corset ; leur galanterie alla même jusqu'à écarter la chemise. J'eus le bonheur de voir, pour la première fois de ma vie, le sein de sœur Françoise, ou plutôt la place qu'occuperait sa gorge, si elle en avait. Sa chemise était en plusieurs endroits teinte de sang ; mais je n'aperçus aucune goutte, ni aucune blessure saignante sur la peau. La piqure de mon épée, qui avait percé la garniture, avait sans doute suffi pour tirer quelque goutte de sang, mais non pour faire une plaie, puisque la pointe, posée par elle-même, portait sur une côte. Quoi qu'il en soit, je fis alors cette réflexion : puisque la bienséance n'empêche pas de découvrir le sein d'une fille de cinquante-huit ans et horriblement laide, après que les secours de l'épée ont été administrés, ne pourrait-on pas le découvrir auparavant et le laisser nu tandis qu'on le perce ? De plus, le P. Timothée m'a dit plusieurs fois que la sœur ne quittait jamais son cilice ou corset de pénitence ; cependant, je n'aperçois pas ce corset intérieur. Je vois la peau nue. Qu'est-ce donc que ce cilice ? Serait-ce un plastron destiné à parer ou à affaiblir les coups, et qu'on avait disparaitre avant de la visiter ? Ajoutez à cela que conversant avec le

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

P. Timothée et M. l'abbé Guidi, je leur avais avoué le matin même, en présence d'un jeune secouriste, nommé le frère Daniel, qui n'est autre chose que M. Guidi de V. . . . , neveu de MM. Fontaine; je leur avais avoué, dis-je, que je doutais de la bonne foi de la sœur Françoise; que, lorsqu'on m'avait invité à toucher son sein, j'avais senti sous la chemise un corps épais et dur qu'on disait être un cilice, mais que je n'avais jamais senti la peau: et, le jour même de cette conversation, on me recommande d'arriver une demi-heure après ces trois messieurs, *de peur* (me dit le P. Timothée), d'effrayer la sœur Françoise par la vue de M. de la Condamine, qui devait m'accompagner. J'obéis, et nous n'arrivons, M. de la Condamine et moi, que lorsque la sœur est entrée en convulsion; et ce jour même on découvre sa poitrine pour la première fois, on viole la décence qu'on n'avait jamais violée. Puis-je douter que la demi-heure de délai n'eût été employée à préparer la sœur à ce nouvel examen? Tout cela mérite quelque attention. Au reste, rendons justice à la modestie de la sœur Françoise. Elle parut gémir de la triste violence que lui faisaient les sœurs en nous montrant son sein, et rendons justice à tous les assistans, dont personne ne le regarda d'un œil profane.

Les cinq épées ne devaient point encore se reposer; elles devaient rendre aux joues de Françoise le même service qu'elles avaient rendu à la

poitrine. On devait d'abord enfoncer, ensuite pointer; tel est toujours l'ordre de la marche. Je m'offre avec zèle, mais je suis humilié en voyant mon offre rejetée. Dieu avait ordonné que les sœurs aurasent seules le privilège d'enfoncer les épées dans les joues; elles obéissent, mais elles procèdent avec si peu de foi et de courage, qu'en vérité cela me parut un jeu d'enfant. La peau se prêtait et pliait, mais elle n'était point percée.... En ce moment, le spectacle change: sœur Manon, qui pour lors était en état de mort, ressuscite tout-à-coup, et devient elle-même une des secouristes, mais pour quelques momens seulement. Le secours administré, elle retombe en état de mort de la meilleure grâce du monde. Pour nous consoler de n'avoir point enfoncé les épées dans les joues, on nous invite à les pointer. Je me présente, ainsi que quatre autres. Je n'osai ou je ne pus prendre sur moi de pointer plus fortement que les sœurs; malgré la légèreté de nos coups, sœur Françoise avait le visage d'une personne qui souffre, et qui retient ses larmes. Elle disait souvent d'un ton lamentable: " Pas si fort, plus doucement..... Prenez donc garde, vous allez me " blesser." Il sortit assez de sang des piqûres. On lui lava le visage avec de l'eau, dans laquelle, dit-on, est infusée de la terre du bienheureux diacre; on l'essuya plusieurs fois avec un linge trempé dans cette même eau qui paraît styptique; au bout de quelque temps il ne parut plus de sang.

Enfin, ~~le moment arrive~~ où la robe de la sœur doit être brûlée avec des flambeaux de paille dont elle sera environnée. Ce sont là les termes de la prédiction écrite de la main du P. Timothée, et M. de la Condamine en est dépositaire. Le P. Timothée annonce à la sœur qu'il est temps de se mettre en prières ; elle se prosterne le visage contre terre ; elle se relève, refuse la brûlure, veut remettre la partie à la Saint-Laurent. C'était là sans doute une suggestion du malin qui voulait nous priver de cet édifiant spectacle ; je tremblais que le P. Timothée ne cédât à la faiblesse de la sœur, d'autant plus qu'il m'avait dit le matin que le miracle pourrait bien manquer. Cependant on prêche sœur Françoise, on lui remontre qu'elle doit obéir à Dieu ; elle se remet de nouveau en prières, elle se relève, et, moitié de gré, moitié de force, on la fait résoudre ; mais Dieu, qui avait promis de préserver du feu son corps, n'avait pas promis de préserver la maison. La chambre était planchée ; on crut donc devoir prendre des précautions. On délibéra si on mettrait la sœur dans la cheminée ; on la traîne par les pieds dans la chambre voisine ; on revient dans la première ; on ôte les chenets et les pincettes de la cheminée ; plusieurs grandes pierres plates sont posées sur le plancher. La sœur Françoise se met en prières ; elle s'étend sur le dos ; une des pierres lui sert de lit ; on approche d'elle un brandon de paille ; j'en allume moi-même un autre que je



place sous les reins. Je m'imaginai qu'aussi tranquille que S. Laurent, dans l'extase d'une sainte volupté, elle laisserait brûler sa robe, ou que, telle que les enfans dans la fournaise, elle chanterait un cantique au milieu des flammes sans en ressentir l'atteinte. Je me trompais. Sans doute les péchés de quelques assistans arrêterent le prodige. Je vois la sœur s'agiter avec le trouble d'une personne faible qui craint le feu. Tantôt elle se dérobe à la flamme qui la gagne; tantôt elle l'étouffe en se roulant sur la paille allumée. Le succès de cette manœuvre la rassure. Sa robe est entamée par le feu; un frère pusillanime jette de l'eau dessus; le feu s'éteint. M. le directeur des fermes crie au miracle; le feu se rallume encore, la robe s'enflamme suivant l'ordre de Dieu. Encore un moment, et toute la prédiction du P. Timothée était accomplie; mais la sœur pousse des cris plaintifs et véhémens. Un frère de peu de foi jette encore une grande quantité d'eau, la flamme s'éteint encore une seconde fois, et la fumée nous étouffe. Mais M. Dubourg s'approchant de Françoise, lui dit: "Ma chère sœur, nous nous attendions que vous nous édifieriez davantage." En vain le P. Timothée et M. l'abbé Guidi lui représentent que Dieu avait expressément ordonné "que sa robe fût entièrement brûlée sur elle;" elle est sourde à tous les avis et à tous les reproches. On la relève, on la déshabille, on lui essaye une

robe neuve. En dépit de la prédiction, la flamme n'avait pas consumé la vieille robe, et les bords du jupon étaient endommagés. C'est ainsi que finit la scène du 24 Juin, qui n'eut rien de la gravité imposante de quelques autres précédentes. La sœur frémissait, grinçait les dents, se plaignait, se tordait les bras, faisait des signes de croix, balbutiait des mots inintelligibles. Le P. Timothée priait S. Pâris, S. Soanen, Ste. Gabrielle Moler, le S. Prophète, etc., etc. Les frères et les sœurs récitaient des psaumes français; M. le directeur des fermes frappait des mains, levait les yeux au ciel; les chevaliers de St. - Louis restèrent indifférens; les médecins examinaient sérieusement et se faisaient des signes en affectant de paraître étonnés; M. de la Condamine, quelquefois bâillait tout haut, ou plaisantait tout bas; pour moi, je sortis médiocrement édifié et un peu surpris que Dieu n'eût pas accordé à la sœur Française le don d'incombustibilité.

---

Voici deux faits arrivés en 1760, qui méritent d'être placés à la suite des miracles de 1759.

M. Le Paige, avocat au parlement, a donné un bon nombre de coups de bûche à sa femme, deux ou trois jours avant qu'elle accouchât. Elle ne mourut pas sur-le-champ; mais bien huit jours après son accouchement. Le P. Cottu dit: "Elle accoucha fort heureusement; cela ne lui fit

“ point de mal ; il est vrai qu'elle mourut huit  
“ jours après, etc.”

---

La sœur Françoise vient de finir sa carrière. M. de Grandelas, médecin, était à côté de sœur Françoise au moment de sa mort. Elle s'écria : “ Dieu soit loué ; tout finit ; voici enfin la grande  
“ convulsion.” Le P. Cottu, qui était à l'autre  
bord de son lit, persuadé qu'elle recouvrerait la  
santé et qu'elle guérirait subitement, comme cela  
était souvent arrivé, si on appliquait quelques coups  
de bûche, courut à une bûche et se disposait à  
soulager la moribonde, lorsque le médecin l'ar-  
rêta en lui criant : “ Eh ! monsieur, qu'allez-vous  
“ faire ?—La soulager et la guérir.—Comment  
“ la guérir ?—Oui, monsieur, comme cela s'est  
“ déjà pratiqué et avec succès.—Nous ne con-  
“ naissons pas cette pratique dans la faculté, et il  
“ n'en sera rien, s'il vous plaît.—Il n'en sera rien,  
“ puisque vous m'en empêchez ; mais, monsieur,  
“ songez-y bien ; c'est vous qui la tuez, et vous  
“ répondez de sa mort devant Dieu.” Elle mou-  
rut un quart d'heure après, et le P. Cottu pré-  
tend que c'est faute de quelques coups de bûche  
qu'elle n'a pas reçus, et qui l'auraient infailli-  
blement guérie.

---

www.libtool.com.cn  
CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE\*.

*Première épître du 11 Juillet, 1760.*

La personne, monsieur, à qui vous avez écrit une lettre sans date, et à qui vous avez eu la bonté d'envoyer les pièces ci-jointes, a l'honneur de vous les renvoyer, comme vous le lui avez expressément recommandé ; elle pense absolument comme vous sur toutes les affaires dont vous lui parlez, excepté sur les louanges que vous lui donnez. La multitude des affaires du bureau et une assez mauvaise santé ne me permettent pas une lettre fort longue : on est très-sensible à votre politesse. Trouvez bon qu'on supprime une signature inutile ; il faut dérouter les curieux.

*Épître du 6 Août 1760.*

Je suis extrêmement sensible, monsieur, à toutes les marques d'attention que vous voulez bien me donner. Je n'ai point vu mes lettres que le sieur Palissot a jugé à propos d'imprimer ; je doute fort qu'il ait conservé la pureté du texte. On dit aussi qu'on a imprimé un *factum* de Ramponneau, dans lequel on a tronqué plusieurs passages, et étrangement altéré le style de cet illustre cabaretier. Comme je suis tout-à-fait son serviteur en qualité de bon Parisien, je suis fâché qu'on ait défigurés son ouvrage.

\* On n'a conservé des lettres recueillies par le baron de Grimm, que celles qui ne sont pas imprimées dans le recueil des Œuvres de Voltaire, ou qui ne se trouvent point dans les seconds telles qu'elles sont ici.

On me parle beaucoup de la comédie de l'*Ecossaise*, traduite de l'anglais de M. Hume, prêtre écossais. On prétend que le sieur Fréron veut absolument se reconnaître dans cette pièce ; mais comment peut-il penser qu'on ose dire du mal d'un homme comme lui, qui n'en a jamais dit de personne ? Je n'ai point vu la requête du sieur Carre, traducteur de l'*Ecossaise*, contre le sieur Fréron ; on dit qu'elle est très-honnête et très-mesurée. J'ai oublié, monsieur, votre demeure, mais je suppose que ma réponse ne vous en sera pas moins remise. J'ai l'honneur d'être bien véritablement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

V.

*Épître du 3 Septembre, 1760.*

Je vous envoie, monsieur, une lettre à cachet volant pour M. Diderot. Je crois que vous vous intéressez autant que lui à tout ce que mon cœur lui dit ; vous pensez tous deux de la même façon. C'est un grand bonheur pour moi que je vous aie connus tous deux ; ce n'est à la vérité que par vos lettres ; mais votre ame s'y peint, et elle enchante la mienne.

Je vis dans la retraite, mais je n'y ai pas un moment de loisir. Je dois quatre lettres à M. Thiriot ; je ne lui écris qu'un petit billet, et je vous supplie, monsieur, de vouloir bien vous en charger. Je fais mes lettres courtes, pour ne pas trop enfler le paquet.

On m'envoie souvent de mauvais vers, de mau-

vaises brochures ; vos lettres me consolent. Si vos occupations vous permettaient de me dire quelquefois des nouvelles de la littérature, et surtout de M. Diderot, ce serait une nouvelle obligation que je vous aurais. Comptez, monsieur, que je sens jusqu'au fond du cœur le prix de l'amitié que vous voulez bien me témoigner.

Oserais-je vous supplier de faire parvenir, par la petite poste, cette lettre à madame Belot ?

*Épître du 9 Septembre, 1760.*

Je suis, monsieur, plus touché que jamais de l'intérêt que vous voulez bien prendre à ce qui me regarde. Vous aimez les belles-lettres ; je les ai cultivées jusqu'à l'âge de soixante-sept ans. Je donne mes pièces aux comédiens et aux libraires sans la moindre rétribution. Je mérite peut-être quelques bontés du public ; je n'ai recueilli que des persécutions. Fréron et Pompignan m'ont poursuivi jusque dans ma retraite ; ils m'ont forcé à être plaisant sur mes vieux jours, et j'en rougis. Je vous prie, monsieur, d'avoir la bonté de vouloir bien envoyer, par la petite poste, cette lettre à M. Thiriot, qui n'est pas assez riche pour supporter souvent les frais de la poste des frontières à Paris ; c'est d'ailleurs un homme qui aime les belles-lettres autant que vous. Je vous demande bien pardon.

*Épître du 8 Octobre, 1760.*

Mr. Thiriot, monsieur, m'apprend toutes vos bontés ; il me dit-aussi que vous avez une biblio-

thèque choisie. Je devrais, parce qu'elle est choisie, ne point hasarder de vous présenter ce que j'ai fait imprimer sur Pierre-le-Grand, et que les lenteurs de la cour de Pétersbourg ont empêché l'année passée de paraître.

Je vous demande le secret ; personne n'en a de ma main. Je vous prierai de permettre que j'en fasse tenir un par vous à M. Thiriot dans quelques jours. Pardonnez à mon laconisme ; je n'ai pas le temps, depuis quinze jours, de manger et de dormir.

*Épître du 22 Décembre, 1760.*

Je profite, monsieur, de vos bontés. J'ai à peine le temps d'écrire un mot ; mais ce mot est que je vous suis attaché comme si j'avais eu l'honneur de vivre avec vous. Il me semble que vous êtes mon ancien ami.

*Épître du 2 Décembre, 1760.*

Permettez-vous, monsieur, que j'abuse si souvent de votre bonne volonté ? Vous verrez, au moins, que je n'abuse pas de votre confiance. Je vous envoie mes lettres ouvertes : il me semble que tout ce que j'écris est pour vous. Nous sommes des frères réunis par le même esprit de charité ; nous sommes le *pusillus grex*. Si vous voyez M. Diderot, dites-lui, je vous en prie, qu'il a en moi le partisan le plus constant et le plus fidèle.

J'ignore, monsieur, si vous avez reçu deux paquets assez gros et très-édifiants. J'ai oui-dire qu'on était devenu très-difficile à la poste.

*www.livres.com*  
*Épître du 6 Janvier, 1761.*

Le solitaire des Alpes fait mille complimens à M. Damilaville et à M. Thiriot. Il désire fort d'avoir le livre sur les impôts, qui a envoyé son auteur à Vincennes. M. Thiriot ne pourrait-il pas adresser ce volume à M. Tronchin, à Lyon, par la diligence, en cas qu'il soit un peu gros? Mes lettres sont courtes, monsieur, mais mes travaux sont longs; s'ils vous amusent, pardon à la brièveté de mon style épistolaire. J'ose vous prier de vouloir bien faire rendre l'enclose. Je ne sais ni de nouvelle de la littérature: je me recommande à M. Thiriot comme à vous. Mille souhaits *per le sancte jese del divino natale.*

*Épître du 11 Janvier, 1761.*

Je vous envoie toujours, monsieur, mes lettres ouvertes: tout doit être commun entre amis. Celle que je prends la liberté de vous envoyer pour M. Bagieux est pourtant cachetée; mais c'est qu'il s'agit de vér.... Ce n'est pas pour moi, Dieu merci; ce n'est pas non plus pour ma mère, ce n'est pas pour mademoiselle Corneille que je tiens plus pucelle que la pucelle d'Orléans; et qui est beaucoup plus aimable; c'est pour un officier de mes parens dont je prends soin, et que j'ai laissé aux Délices, injustement soupçonné et mourant. Pardonnez donc la liberté que je prends, et continuez-moi vos bontés.

*Épître du 12 Janvier, 1761.*

Ayant vu dans plusieurs journaux l'ode et les



lettres de M. Lebrun, secrétaire de son altesse sérénissime monseigneur le prince de Conti, avec mes réponses annoncées sous le titre de *Genève*, je suis obligé d'avertir que Duchêne les a imprimées à Paris; que je ne publie point mes lettres, encore moins celles des autres, et qu'aucun des petits ouvrages qu'on débite à Paris sous le nom de Genève n'est connu dans cette ville.

C'est d'ailleurs outrager la France que de faire accroire qu'on a été obligé d'imprimer en pays étranger l'ode de M. Lebrun, laquelle fait honneur à la patrie par les *strophes* \* admirables dont elle est pleine, et par le sujet qu'elle traite. Les lettres dont M. Lebrun m'a honoré sont encore un monument très-précieux. C'est lui et M. Titon du Tillet, si connu par son zèle patriotique, qui seuls ont pris soin dans Paris de l'héritière du grand Corneille, et qui m'ont procuré l'honneur inestimable d'avoir chez moi la descendante du premier des Français qui ait fait respecter notre patrie des étrangers dans le premier des arts. C'est donc à Paris, et non à Genève, ni ailleurs, qu'on a dû imprimer et qu'on a imprimé en effet ce qui regarde ce grand homme. Les petits billets que j'ai pu écrire sur cette affaire ne contiennent que des détails obscurs qui, assurément, ne méritent pas de voir le jour.

Je dois avertir encore que je ne demeure ni n'ai

\* Lisez : *sentiments*.

jamais demeuré à Genève, où plusieurs personnes mal informées m'écrivent ; que si j'ai une maison de campagne dans le territoire de cette ville, ce n'est que pour être à portée des secours dans une vieillesse infirme ; que je vis dans des terres en France, honoré des bienfaits du roi, et des privilèges singuliers qu'il a daigné accorder à ces terres ; qu'en y méprisant du plus souverain mépris les insolens calomniateurs de la littérature et de la philosophie, je n'y suis occupé que de mon zèle et de ma reconnaissance pour mon roi, *du culte et de tous les exercices de ma religion*, \* et des soins de l'agriculture.

Je dois ajouter qu'il m'est revenu que plusieurs personnes se plaignaient de ne recevoir point de réponses de moi ; j'avertis que je ne reçois aucune lettre cachetée de cachets inconnus, et qu'elles restent toutes à la poste.

*Épître du 16 Janvier, 1761.*

Mille tendres remerciemens à M. Damilaville pour toutes ses bontés. Voici une petite lettre que je le prie, lui ou M. Thiriot, de vouloir bien faire parvenir à M. du Molard, par cette petite poste si utile au public, et que l'ancien ministère avait rebutée pendant cinquante ans.

Ce M. du Molard est un homme que je dois beaucoup aimer, car c'est lui, en partie, qui nous a procuré mademoiselle Corneille. M. Damilaville

\* Lisez : *de ce qui intéresse mes amis.*

et M. Thiriot peuvent lire ma lettre à M. du Molard et le petit billet de mademoiselle Corneille. Ils verront si nous savons élever les jeunes filles.

Je fais une réflexion : M. Thiriot me mande que le digne Fréron a fait une espèce d'accolade de la descendante du grand Corneille et de l'Ecluse, excellent dentiste qui, dans sa jeunesse, a été acteur de l'Opéra-comique. Si cela est, c'est une insolence très-punissable, et dont les parens de mademoiselle Corneille devraient demander justice. L'Ecluse n'est point dans mon château ; il est à Genève et y est très-nécessaire ; c'est un homme d'ailleurs supérieur dans son art, très-honnête homme et très-estimé. La licence d'un tel barbouilleur de papier mériterait un peu de correction.

*Billet à M. l'abbé de la Porte, du 2 Février, 1761.*

Je réitère à M. l'abbé de la Porte toutes les assurances de mon estime pour lui et de ma reconnaissance. La première feuille de l'année 1761 m'a paru un chef-d'œuvre en son genre. J'ai toujours sur le cœur que MM. de la Porte n'aient pas daigné lui faire parvenir, il y a trois mois, mon paquet et ma lettre. Je lui fais mes sincères remerciemens.

*Épître du 6 Février, 1761.*

J'abuse un peu, monsieur, des bontés de l'aimable correspondant que Dieu m'a donné. Voici encore un exemplaire de la lettre *Al signorè Albergati*, avec la jolie estampe de Gravelot.

Voici à présent tous mes besoins, que j'expose à votre charité.

Je voudrais que M. de Sainte Foix pût voir la lettre à M. Albergati ; c'est une petite amende honorable qu'on lui doit. Je voudrais que la petite vengeance honnête que j'ai prise de l'outrageant, auteur de l'*Excellence italienne*, fût publique, et que copie collationnée fût envoyée aux intéressés dudit mémoire. Je voudrais que M. Thriot n'exténuât point les témoignages d'estime que je dois à M. Lebrun, et que M. Lebrun fût punir Martin-Fréron, non pas d'avoir trouvé son ode mauvaise, mais d'avoir outragé personnellement M. Corneille le père, sa fille, et madame Denis, qui daigne lui donner l'éducation la plus respectable.

Il me semble que tous les honnêtes gens devraient se liguier pour obtenir le châtiment de Martin ; car enfin, monsieur, quelle famille sera en sûreté, s'il est permis à un folliculaire d'entrer dans le secret des familles, de dire qu'une fille de condition sort du couvent pour être élevée par un bateleur, d'insulter au malheur de son père, de dire qu'il vit d'un emploi de cinquante francs par mois ? Si on abandonne ainsi l'honneur des familles à l'insolence des gazettiers, il faudra se faire justice soi-même.

Je prie M. Thriot de vouloir bien m'envoyer les recueils J, L ; je sais bien que ces petits recueils ne sont qu'un artifice d'éditeur, pour at-

traper de l'argent, et qu'il est même fort impertinent de vendre en détail en des in-12, ce qui se trouve dans des in-folios ; mais puisque j'ai H, il faut bien avoir J.

J'ai lu le roman de Rousseau ; mais j'attends avec une impatience extrême celui de la Popelinière. Mille tendres amitiés à tous les frères.

*Épître du 27 Février, 1761.*

Reçu K et L. Enivré du succès du *Père de famille*, je crois qu'il faut tout tenter, à la première occasion, pour mettre M. Diderot de l'académie ; c'est toujours une espèce de rempart contre les fanatiques et les fripons. Si je peux exécuter quelques ordres pour M. Damilaville auprès de M. de Courteilles, je suis tout prêt et trop heureux.

Les frères ont-ils reçu un chant de *Dorothee*, retrouvé dans d'anciennes paperasses, et des lettres du marquis de Chimènes sur le roman de Jean-Jacques ?

J'assomme les frères de petites dépenses. Je prie M. Thiriot de mettre tout sur son agenda. Il y a long-temps qu'il ne m'a écrit ; il ne sait pas que j'aime passionnément ses lettres.

Mille tendres amitiés.

*Épître du 26 Mars, 1761.*

J'envoie aux amis ce rogaton, cela amuse un moment.

J'ai reçu la fade *Imitation de la Mort et de l'Apparition du R. P. Berthier*.

O igitatores servum pecus.

L'épigramme sur ce pauvre Lacoste, associé de Fréron, vaut mieux et n'est point imitée.

Je fais mes complimens à mes frères, et je retourne à mes maçons : *eruit ædificat insonere putes.*

*Épître du 6 Avril, 1761.*

M. Damilaville me permettra-t-il de lui adresser ce paquet pour M. Lebrun, que je supplie de vouloir bien lui faire tenir? Je demande encore s'il est bien vrai que l'abbé Coyer soit exilé, et pourquoi.

Je crois qu'il n'est que trop vrai que M. le maréchal de Richelieu a donné à Marmontel une exclusion, sans retour, pour l'académie. Les gens de lettres ne paraissent pas fort en faveur.

M. Thiriot veut-il bien m'envoyer un certain almanach d'église où l'on trouve la succession des patriarches de Constantinople? Cela n'est pas bien agréable, mais cela peut être utile à un homme qui écrit l'histoire quand il ne laboure pas.

On m'a envoyé une réponse à la *Théorie de l'impôt*. Si le style de la réponse est aussi inintelligible que celui de la *Théorie*, peu de lecteurs apprendront à gouverner l'état.

On dit que Rameau écrit contre un philosophe sur la musique; j'aimerais mieux qu'il fit un opéra.

*Épître du 11 Avril, 1761.*

Je salue toujours les frères et les fidèles; je

m'unis à eux dans l'esprit de vérité et de charité. Nous avons des faux-frères dans l'Eglise : Jean-Jacques, qui devait être apôtre, est devenu apostat ; sa lettre, de laquelle j'ai rendu compte aux frères, et dont je n'a point de réponse, était le comble de l'absurdité et de l'insolence. Pourquoi a-t-on mis (comme on le dit) à la Bastille le censeur de Sobieski, et pourquoi laisse-t-on impuni le censeur de l'*Année littéraire*, qui donne son infâme approbation à des lignes infâmes contre une fille respectable ?

Pesselier m'a envoyé son ouvrage contre la *Théorie de l'impôt* ; je voudrais qu'on renvoyât toutes ces théories à la paix, et qu'on ne parlât point du gouvernement dans un temps où il faut le plaindre, et où tout bon citoyen doit s'unir à lui.

Je prie M. Thiriot de m'envoyer *Quand parlera-t-elle ?* Il faut bien que je rie comme les autres, et il n'y a guère de critique dont on ne puisse profiter.

Je recommande l'incluse aux frères, et les remercie tendrement de leur zèle.

Jun 1762.

L'orage qui s'est formé à l'apparition du livre de M. Rousseau sur l'éducation, n'a pas tardé à éclater. Sur le réquisitoire de monsieur l'avocat-général, le parlement a décrété l'auteur de prise de corps, en condamnant l'ouvrage au feu. Cet arrêt est du 9 de ce mois, et M. Rousseau s'est sauvé la nuit du

8 au 9. On prétend qu'il a pris la route de la Suisse.

Cet écrivain, célèbre par son éloquence et par sa singularité, vivait à trois lieues de Paris, dans une petite ville appelée autrefois Montmorenci, et aujourd'hui Enguion, parce que c'est la capitale du duché de ce nom, appartenant à la maison de Condé. La vallée qui s'étend depuis le coteau de cette petite ville jusqu'à la rivière de Seine, est une des plus agréables contrées des environs de Paris. Elle est fameuse pour les cerises et d'autres fruits ; c'est un jardin de l'étendue de plusieurs lieues, rempli d'habitations délicieuses. A côté de la petite ville de Montmorenci est un château qui appartient, je crois, à madame la duchesse de Choiseul ; mais dont la possession à vie a été achetée par M. le maréchal, duc de Luxembourg. Depuis plus de quatre ans que Jean-Jacques Rousseau s'était fixé dans ce pays-là, il occupait tantôt sa petite maison de la ville, tantôt un appartement du château. Il avait quitté tous ses anciens amis, entre lesquels je partageais son intimité avec le philosophe Diderot ; il nous avait remplacés par des gens du premier rang. Je ne décide pas s'il a perdu ou gagné au change ; mais je crois qu'il a été aussi heureux à Montmorenci qu'un homme, avec autant de bile et de vanité, pourrait se promettre de l'être. Dans la société de ses amis, il trouvait de l'amitié et de l'estime ; mais la réputation, et plus encore la supériorité de talent qu'il était lui-même obligé de re-



connaître à quelques-uns d'entre eux, pouvaient lui rendre leur commerce pénible ; au lieu qu'à Montmorency, sans aucune rivalité, il jouissait de l'encens de ce qu'il y a de plus grand et de plus distingué dans le royaume, sans compter une foule de femmes aimables qui s'empresaient autour de lui. Le rôle de la singularité réussit toujours à qui a le courage et la patience de le jouer. Jean-Jacques Rousseau a passé sa vie à décrier les grands ; ensuite il a dit qu'il n'avait trouvé de l'amitié et des vertus que parmi eux. Ces deux extrêmes étaient également philosophiques : en m'amusant de ses préventions, je me moquais souvent de lui. Il avait un vilain chien qu'il avait appelé *Duc*, parce que, disait-il, il était hargneux et petit comme un duc. Lorsqu'il fut au château de Montmorency, il changea le nom de *Duc* en *Turc*. Ce déguisement avait quelque chose de lâche ; il était plus digne du rôle que le citoyen genevois avait pris, de laisser au chien son nom, comme un monument d'un injuste préjugé de son maître. Il pouvait même en faire une sorte d'hommage à M. le duc de Luxembourg, en lui disant : “ C'est vous qui m'avez appris à savoir ce “ que c'est qu'un duc, et à rectifier mes idées sur “ les gens de la cour.” Il est difficile qu'on soit sincèrement indifférent sur les grands, lorsqu'on s'en occupe sans cesse. Le vrai philosophe, en respectant leur rang, les oublie. L'estime est due aux qualités personnelles, et, quoi qu'en dise Jean-Jacques Rousseau, il n'est pas incompatible qu'on

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
soit prince, et qu'on ait de grandes vertus. Je me plaisais à le combattre quelquefois avec ses propres armes. Un jour il nous conta, avec un air de triomphe, qu'en sortant de l'Opéra, le jour de la première représentation du *Devin du village*, M. le duc des Deux-Ponts l'avait abordé, en lui disant avec beaucoup de politesse : " Me permettez-vous, " monsieur, de vous faire mon compliment ? " Et qu'il lui avait répondu : " A la bonne heure, pour- " vu qu'il soit court. " Tout le monde se tut à ce récit. A la fin je pris la parole, et je lui dis en riant : " Illustre citoyen et consouverain de Ge- " nève, puisqu'il réside en vous une partie de la " souveraineté de la république, me permettez-vous " de vous représenter que, malgré la sévérité de " vos principes, vous ne sauriez trop refuser à un " prince souverain les égards dus à un porteur " d'eau, et que si vous aviez opposé à un mot de " bienveillance de ce dernier, une réponse aussi " brusque, aussi brutale, vous auriez à vous repro- " cher une impertinence des plus déplacées ? " Depuis il a dit, au château de Montmorenci, des philosophes, le mal qu'il disait autrefois des grands ; mais je ne sais si ceux-ci défendaient les philosophes comme les philosophes les avaient défendus.

M. Rousseau a été malheureux à peu près toute sa vie. Il avait à se plaindre de son sort, et il s'est plaint des hommes. Cette injustice est assez commune, surtout lorsqu'on joint beaucoup d'orgueil à un caractère timide. On souffre de la situation

heureuse de son voisin, et l'on ne voit pas que son malheur ne changerait rien à notre infortune. On flatte dans le commerce journalier ceux avec lesquels on vit, et l'on se dédommage de cette gêne en disant des injures au genre humain. J'avoue que je n'ai point trop bonne opinion de ceux qui se plaignent sans cesse des hommes : à coup sûr ils sont injustes dans leurs prétentions. Je ne puis me vanter d'un sort très-heureux ; il me serait même aisé de me faire une assez longue liste de malheurs, dont quelques-uns influeront vraisemblablement sur le reste de ma vie ; mais je ne puis me dissimuler qu'ils sont presque tous l'ouvrage du sort, et que la méchanceté des hommes n'y a influé en rien. Je conviens, avec une secrète joie, que je n'ai éprouvé, de la part des hommes, que de la bonté, de l'intérêt et des bienfaits, et que, si j'ai été en butte à la malveillance de quelques méchants, j'ai à leur opposer un grand nombre d'hommes généreux qui ont pris plaisir à mon bonheur, et qui ont mis une partie de leur satisfaction dans l'accomplissement de la mienne. Je suis persuadé que tout homme juste et modeste sera obligé, quant à lui, de rendre cette justice au genre humain. J'ignore si ceux qui sont constitués dans les premières dignités, et exposés aux traits de l'envie et de la jalousie, éprouvent plus que les autres la méchanceté des hommes ; mais les hommes ne font pas le mal pour le mal. Eh ! quel profit auraient-ils à s'acharner au malheur d'un particulier qui n'a rien à démêler avec eux ?

Un des grands malheurs de M. Rousseau, c'est d'être parvenu à l'âge de quarante ans, sans se douter de son talent. Dans son jeune âge, il avait appris pendant quelque temps le métier de graveur. Son père ayant eu le malheur de tuer un homme, fut obligé de se sauver de Genève, où il travaillait en horlogerie, et abandonna ses enfans. Jean-Jacques fut recueilli par une femme de condition de Savoie, appelée madame la baronne de Warens. Elle lui fit abjurer la religion protestante, et eut soin de son éducation. Cette femme avait la fureur de l'alchimie qui l'a ruinée ; elle vit, je crois, encore dans une grande pauvreté. Le sort ayant, je ne sais comment, conduit M. Rousseau à Paris, il s'attacha à M. de Montaigny, qui, ayant été nommé à l'ambassade de Venise, l'y mena comme son secrétaire. Monsieur l'ambassadeur ne passe pour rien moins qu'un homme d'esprit ; il n'en trouva pas à son secrétaire, et il s'étonne encore aujourd'hui, de la meilleure foi du monde, de la réputation que M. Rousseau s'est faite par ses écrits. Ces deux hommes n'avaient aucune sorte d'analogie pour rester ensemble ; ils se séparèrent bientôt, fort mécontents l'un de l'autre. M. Rousseau revint à Paris, indigent, inconnu, ignorant ses talens et ses ressources, cherchant, dans un délaissement effrayant, de quoi ne pas mourir de faim. Il ne s'occupait alors que de musique et de vers. Il publia une dissertation sur une manière qu'il avait imaginée de noter la musique avec des chiffres. Cette méthode

ne prit point, et sa Dissertation ne fut lue de personne. Il composa ensuite les paroles et la musique d'un opéra qu'il intitula *les Muses galantes*, et qui ne put jamais être exécuté. Il eut, à cette occasion, beaucoup de démêlés avec Rameau, et il conçut un vrai chagrin de n'avoir pu mettre son opéra au théâtre. Cependant il faisait d'assez mauvais vers, dont plusieurs furent insérés dans le *Mercur*. Il faisait aussi des comédies, dont la plupart n'ont point vu le jour. *L'Amant de lui-même*, qu'il a fait jouer et imprimer, prouve qu'il n'avait pas la vocation de Molière. Dans le même temps, il s'occupait d'une machine avec laquelle il comptait apprendre à voler ; il s'en tint à des essais qui ne réussirent point ; mais il ne fut jamais assez désabusé de son projet pour souffrir de sang-froid qu'on le traitât de chimérique. Ainsi ses amis, avec de la foi, peuvent s'attendre à le voir quelque jour planer dans les airs. Au milieu de tous ces essais, il s'était attaché à la femme d'un fermier-général, célèbre autrefois par sa beauté. M. Rousseau fut pendant plusieurs années son homme de lettres et son secrétaire. La gêne et la sorte d'humiliation qu'il éprouva dans cet état ne contribuèrent pas peu à lui aigrir le caractère.

Le philosophe Diderot, avec lequel il se lia dans ce temps-là, fut le premier à lui dessiller les yeux sur son vrai talent, et l'académie de Dijon ayant proposé la fameuse question de l'influence des lettres sur les mœurs, M. Rousseau la traita dans un discours qui fut l'époque de sa réputation et du rôle de sin-

gularité qu'il a pris depuis. Jusque-là il avait été complimenteur, galant et recherché, d'un commerce même mielleux et fatigant à force de tournures : tout-à-coup il prit le manteau de cynique, et, n'ayant point de naturel dans le caractère, il se livra à l'autre excès ; mais en lançant ses sarcasmes, il savait toujours faire des exceptions en faveur de ceux avec lesquels il vivait, et il garda, avec son ton brusque et cynique, beaucoup de ce raffinement et de cet art de faire des complimens recherchés, surtout dans son commerce avec les femmes. En prenant la livrée de philosophie, il quitta aussi madame Dupin, et se fit copiste de musique, prétendant exercer ce métier comme un simple ouvrier, et y trouver sa vie et son pain ; car une de ses folies était de dire du mal du métier d'auteur, et de n'en pas faire d'autre. Je lui conseillai dans ce temps-là de se faire limonadier, et de tenir une boutique de café sur la place du Palais-Royal. Cette idée nous amusa pendant long-temps ; elle n'était pas moins extravagante que les siennes, et elle avait l'avantage d'être d'une folie gaie et de lui promettre une fortune honnête. Tout Paris aurait voulu voir le café de Jean-Jacques Rousseau, qui serait devenu le rendez-vous de tout ce qu'il y a d'illustre dans les lettres ; mais cette folie ayant un côté utile, fut trop sensée pour être adoptée par le citoyen de Genève. Il alla faire un tour dans sa patrie, d'où il revint assez mécontent au bout de six semaines. Il réabjura, pendant son séjour à Genève, la religion romaine, et se refit protestant.

A son retour, il passa deux ou trois années dans la société de ses amis, aussi heureux qu'il pouvoit l'être, faisant des livres, et se croyant copiste de musique ; mais lorsqu'il sentait son bien-être, il n'était plus en lui de s'y tenir. Madame d'Epinau ayant dans la forêt de Montmorenci une petite maison dépendante de sa terre, il la persécuta long-temps pour se la faire prêter, disant qu'il ne lui était plus possible de vivre dans cet horrible Paris, et qu'il ne pouvait désormais avoir d'autre asyle contre les hommes, que les bois et la solitude. Elle ne convenait à personne moins qu'à une tête aussi chaude et à un tempérament aussi mélancolique et aussi impétueux que le sien. Il y devint absolument sauvage ; la solitude échauffa sa tête davantage, et roidit son caractère contre lui-même et contre ses amis. Il sortit de sa forêt au bout de dix-huit mois, brouillé avec tout le genre humain. C'est alors qu'il s'établit à Montmorenci, où il a vécu jusqu'à présent avec une réputation digne de ses talens et de sa singularité.

Voilà les principales époques de la vie de cet écrivain célèbre. Sa vie privée et domestique ne serait pas moins curieuse ; mais elle est écrite dans la mémoire de deux ou trois de ses anciens amis, lesquels se sont respectés en ne l'écrivant nulle part.

On prétend qu'il a passé les derniers jours dans des convulsions de désespoir et de douleur, des suites de son ouvrage. Il se croyait à l'abri de toute persécution, étant lié avec tant de personnes de la pre-

mière distinction. Il n'avait pas prévu que le parlement pût lui faire une affaire sérieuse. Je le connais assez pour être sûr qu'il sera toute sa vie inconsolable de n'être plus dans un pays dont il se plaisait à exagérer les maux et les abus. On dit qu'il a pris la route de la Suisse. Il n'ira point à Genève; car une de ses inconséquences était d'élever sa patrie aux nues, en la détestant secrètement, et d'aimer passionnément Paris, en l'accablant d'imprécations et d'injures.

Il est étonnant qu'aucun de ses nouveaux amis n'ait prévu l'effet que ferait la *Profession de foi du vicaire Savoyard* dans un moment où tant d'oisifs et de sots n'ont d'existence et d'occupation que celles que leur donne l'esprit de parti. On a tourmenté M. Helvétius pour quelques lignes éparses dans un gros volume. Un mot équivoque causerait aujourd'hui une tracasserie à un philosophe, et M. Rousseau a cru pouvoir impunément imprimer une bien autre profession de foi.

Si vous comparez le réquisitoire de maître Omer Joly de Fleury à la *Profession de foi du vicaire Savoyard*, vous trouverez que ces deux personnages se sont trompés de rôle. Le prêtre est rempli de sens et de force qui siérait si bien à un avocat-général, et le magistrat est rempli d'un esprit de capucin qu'on passerait volontiers à un vicaire de Savoie. On a remarqué cependant que ce réquisitoire était fait sans animosité, au lieu que celui que le même avocat-général fit, il y a trois ans, contre le livre de l'*Esprit*,



voulant envelopper tous les philosophes sous la même condamnation, devait faire trembler, par son fanatisme, pour les progrès de la raison en France, et pour la sûreté de ceux qui osaient la professer. Le réquisitoire contre M. Rousseau n'est qu'une simple et plate capucinade. On lui reproche de ne pas croire à l'existence de la religion chrétienne. On lui prouve qu'elle existe. . . Tout le monde, excepté moi, a été révolté de cette belle exclamation ; " Que seraient des sujets élevés dans de pareilles maximes, sinon des hommes préoccupés du scepticisme et de la tolérance ? " Un magistrat proscrire la tolérance ! Autant vaudrait garder des moines soi-disant jésuites, dont c'est l'esprit et la vocation. Quant à moi, je dis, à l'exemple de Jésus-Christ : Seigneur, pardonne à Omer Joly de Fleury, car il ne sait ce qu'il dit. En effet, si on lui expliquait quelle abominable doctrine il a avancée dans ce passage, je ne doute pas qu'il ne rougît de surprise et de honte ; et cela prouve que nos magistrats feraient mieux, pour leur gloire, de se faire faire leurs réquisitoires par quelque philosophie, que d'aller répéter en plein parlement les leçons sifflées par quelque moine cagot, ou par quelque janséniste atrabilaire.

Les vingt pages qui précèdent la profession de foi du vicaire dans le livre de M. Rousseau sont écrites avec un art infini ; l'auteur y a déployé tout son talent. La première partie de la profession de foi est sèche et aride ; ce sont exactement des cahiers de philosophie, tels qu'on nous les a dictés à l'école ;

mais à croire que M. Rousseau n'a fait que les transcrire, c'est une plate et pauvre philosophie. Il devient intéressant lorsqu'il en vient au christianisme et à la révélation ; seulement le naturel et la vérité ne se font jamais sentir dans les ouvrages du citoyen de Genève. Quelle vraisemblance, par exemple, qu'un homme de sens comme le vicaire de Savoie fasse cette longue profession de foi à un petit écolier libertin qui ne saurait avoir assez de curiosité et de patience pour l'écouter, et qui n'est certainement pas en état de le comprendre ? Les anciens ne tombent jamais dans ces incongruités, et voilà en grande partie, la cause de ce charme qui vous attache secrètement à la lecture de leurs livres les plus profonds : votre imagination y est toujours intéressée.

Il y a encore dans ce troisième volume un beau discours du gouverneur à l'élève, au moment de la puberté. Les écarts qui sont tout autour de ce morceau sont aussi fort beaux ; mais il faut vous parler plus au long de ce singulier livre de l'éducation.

M. Rousseau, voulant publier ses vues et ses idées sur l'éducation particulière, et se choisissant un élève qu'il appelle Émile, il ne fallait point qu'il fit un ouvrage didactique rempli de règles, de principes, de maximes ; il fallait en faire un ouvrage purement historique ; c'est-à-dire qu'après avoir bien établi le caractère de son élève, il fallait nous faire l'histoire ou le roman de son éducation, sans

jamais s'aviser de donner aucune de ses méthodes pour un principe ou une règle à suivre ; car lorsqu'on vient aux applications, tout n'est vrai qu'à un certain point, et ce qui convient merveilleusement à un tel sujet, ferait un très-mauvais effet sur un tel autre ; ainsi il n'y a point de méthode à prescrire dans l'éducation particulière qui varie autant qu'il y a d'élèves, et le ton didactique ne peut manquer d'être déplacé dans un pareil ouvrage. En revanche, il n'y a point de réplique contre les faits marqués historiquement sans préceptes et sans pédanterie, pourvu que vous ayez assez de génie pour établir une correspondance parfaite entre le caractère que vous avez donné à votre élève, et la méthode que vous avez suivie dans son éducation, et qu'on voie clairement que votre méthode a produit les effets que vous lui attribuez. Voilà, du moins, comment j'avais conçu autrefois l'idée d'un traité sur l'éducation, dont l'exécution eût été peut-être au-dessus de mes forces, mais non pas au-dessus de mon courage, si d'autres occupations et d'autres soucis m'en eussent laissé le loisir. J'avais imaginé un couple charmant qui jouit du bonheur de s'aimer et d'être uni par le plus doux des liens, après avoir éprouvé de longs obstacles à leurs désirs. Cet heureux mariage ne dure qu'un instant. L'époux, en devenant père, devient aussi le plus malheureux des hommes. Il perd une femme qu'il adore, et il ne survivrait point à ce malheur, sans le gage qu'elle

laisse en mourant à ses soins. Le voilà donc seul dans le monde avec un fils. Laperte de sa femme produit un changement total dans le caractère de cet infortuné. Il quitte ses places ; il se retire à la campagne, et là, lorsque la violence de la première douleur a cédé à une plus douce mélancolie, il se consacre uniquement à l'éducation de son fils. L'histoire de ce fils, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, c'est mon *Traité d'éducation*, que je me serais bien gardé de nommer ainsi et à qui je n'en aurais pas non plus donné la livrée, en le farcisant de principes et de méthodes ; c'eût été l'histoire du père et du fils ; mais sans jamais donner leur exemple pour modèle : au contraire, j'aurais mis tous mes efforts à cacher le but de mon ouvrage, sous la simplicité de la narration historique. M. Rousseau a cru devoir faire un ouvrage mixte, tantôt historique, tantôt didactique. J'ose croire que tel que je l'avais conçu, il avait plus l'air d'un ouvrage de génie ; sûrement il n'aurait pas eu cet air de pédanterie qui dépare le livre du citoyen de Genève. Au reste, cet auteur a pris plaisir à contrarier, dans son traité, plusieurs de mes idées qu'il connaissait sur ce sujet important ; mais d'une manière à ne m'en point désabuser. La seule idée capitale qu'il ait conservée des miennes, c'est de ne parler à son élève, de Dieu et de religion, qu'à l'âge de la raison : mon jeune homme, à l'âge de quinze ans, n'avait pas entendu prononcer le nom de Dieu ; il ne l'aurait sûrement

pas pris en vain.\* J'observe que M. l'avocat-général n'aurait pu attaquer un auteur qui rapporte historiquement qu'un tel père a élevé son fils de telle manière.

Remarquez aussi qu'on ferait, suivant cette idée, autant de traités historiques d'éducation particulière qu'il y a de situations domestiques. Ainsi, on ferait l'histoire d'un père et d'une mère d'une nombreuse famille, et cette histoire approchant davantage de notre situation commune et civile, ferait aussi un traité beaucoup plus instructif que celui que j'avais imaginé. Il n'est pas besoin de dire que la condition et le caractère des personnages doivent être établis dans ces traités avec autant de soin que dans un roman; sans quoi, point de vérité, et point d'instruction, qui devient inutile et nulle à mesure qu'elle devient vague. Ce ne sont pas les lieux communs qui éclairent; c'est l'exemple et l'histoire; s'il ne fallait que des lieux communs et des maximes, nous serions les hommes les plus sages et les plus éclairés qu'il y eût sur la terre; car toute notre vie nous n'entendons que cela, et dans nos sermons, et sur nos théâtres, et dans nos collèges, et dans notre

\* Cette idée n'est peut-être pas moins paradoxale que celles dont Grimm fait une critique si judicieuse dans cette lettre. Comment est-il possible qu'un enfant n'ait pas entendu prononcer le nom de Dieu, à l'âge de quinze ans, dans un pays où il y a une religion, des temples et un culte? Nous ne parlons pas du principe en lui-même, qui nous paraît tout aussi faux que les conséquences.

institution domestique : le goût de prêcher est devenu une passion universelle, et vous savez combien nous en sommes meilleurs.

Pour dire encore un mot de mon jeune homme, je le faisais mourir à l'âge de dix-huit ans, au moment où le père devait recueillir les fruits de ses soins ; car en toute chose il est bon de rappeler aux hommes la vanité de leurs espérances. Cela les accoutume à l'infortune, le tableau en est plus vrai, et apprend aux heureux à jouir du bonheur avec sagesse.

L'observation la plus importante et la plus générale à faire sur l'éducation, c'est qu'elle se ressentira toujours de l'imperfection inséparable de toute institution humaine. Quelque soin que vous preniez de votre fils, gardez-vous d'imaginer que vous soyez son seul guide. La nécessité qui dispose de nous, la combinaison de cette foule de circonstances extérieures qui se perpétuent et se renouvellent pendant tout le cours de la vie, n'influeront-elles pas sur votre élève, et le sort qui règle la destinée du père et de la mère ne décidera-t-il pas de celle des enfants ? Ah, nous sommes tous sous la main invisible. Frédéric, élevé par un moine sous le dais d'un trône qui ne fut jamais ébranlé, n'eût été, peut-être, qu'un homme ordinaire, un roi fainéant, dont le nom sans gloire n'aurait eu dans les fastes de marque distinctive que son chiffre ; mais né sur un trône qui n'est pas assez affermi pour être à l'abri du danger ; souverain d'un peuple dont les malheurs

www.libtool.com.cn  
deviennent les siens propres, chef d'une armée dont les défaites ébranleraient sa couronne et n'exposeraient pas moins la personne du roi que le bien des sujets, Frédéric a appris de son sort, bien mieux que de ses maîtres, le grand art de régner, d'être digne de son rang, de balancer la grandeur des périls par des vertus plus grandes, et de fournir la plus belle vie dont il y ait peut-être trace dans l'histoire. La Grèce, si étroite, si peu étendue, était une pépinière de grands hommes, tandis que l'immense empire des Perses n'avait pas un nom illustre. Tout y languissait dans l'indolence et dans l'abattement, pendant que les grands exemples de toute espèce inspiraient à la jeunesse grecque la passion des vertus et de la gloire.

Vous jugez qu'un auteur qui oublierait l'influence que le sort public et le sort domestique ont nécessairement sur l'éducation, ne saurait faire qu'un mauvais traité. Vous jugez encore qu'un auteur qui aurait besoin, pour le succès de sa méthode, d'un concours constant de circonstances très-difficiles à rassembler, et où la vicissitude des choses humaines, encore plus difficiles à faire durer, aurait perdu son temps et sa peine. Ce n'est pas assez que M. Rousseau ait oublié l'un, et qu'il exige l'autre ; quand il s'égare, il n'est pas homme à rester à moitié chemin. Lorsque, par une combinaison unique et impossible, vous aurez ôté au sort toute influence, que vous aurez rassemblé toutes les circonstances que M. Rousseau exige, que vous aurez

réglé le monde entier et toutes les choses humaines suivant le besoin de votre Émile et le caprice de son gouverneur, vous croyez peut-être pouvoir vous flatter du succès de cette éducation? Vous vous trompez. S'il arrive un seul de ces hasards qu'aucune prudence humaine ne peut ni prévoir ni prévenir, si, dans le cours de dix-huit ou vingt ans de soins assidus, il échappe au gouverneur un mouvement, un sourire, un mot indiscret ou inconsideré, dès ce moment tout est manqué, tout est perdu; M. Rousseau a le plus grand plaisir de vous répéter cet arrêt à toutes les cinq ou six pages de son livre. S'il faut tant de choses impossibles pour élever un homme, il est plus court d'y renoncer. Si l'Émile du citoyen de Genève était un dieu dont le destin dût assurer pour jamais le bonheur du genre humain, et que son éducation nous importât au-delà de toutes choses, je défie qu'on y réussit au gré de M. Rousseau, et qu'il vous répétait à tout moment son mot favori: *Tout est fini, tout est perdu.*

En général, on peut dire que son *Traité de l'éducation* est un recueil de choses vraies et fausses, de contradictions, de beautés grandes et sublimes, et d'impertinences plates et inutiles, de choses touchantes et de choses arides, de systèmes extravagans et absurdes et de vues justes, de choses consolantes pour l'humanité, et de satires et de calomnies contre le genre humain. Le grand défaut de M. Rousseau, c'est de manquer de naturel



et de vérité; l'autre, plus grand encore, c'est d'être toujours de mauvaise foi. Ses raisonnemens sont composés d'une foule de vérités et d'une foule de faussetés et de mensonges. On ne saurait se promettre de les réfuter avec succès, et cependant tout lecteur attentif en sent le défaut et l'inanité. Voilà pourquoi M. Rousseau n'a persuadé à personne que les lettres étaient la peste du genre humain, que le théâtre était une école de corruption, que l'homme était fait pour la vie sauvage, et non pour vivre en société; et voilà cependant pourquoi il a trouvé si peu d'adversaires dignes de lui. On admire son talent; mais on est fâché qu'il n'en puisse faire un meilleur usage. On peut dire encore que M. Rousseau a toujours raison quand les hommes ont tort, et toujours tort quand les hommes ont raison; car il cherche moins à dire la vérité qu'à dire autrement qu'on ne dit, et à prescrire autrement qu'on ne fait. On est étonné de voir à côté d'une idée pleine d'élévation et de charmes une platitude qui n'a pas le sens commun.

On peut, je crois, assurer aussi que tout ce qui regarde l'éducation dans son livre est faux et de nul usage. Non seulement il se tourmente, surtout pendant le premier âge de son Émile, à lui apprendre des choses que l'enfant le plus abandonné apprend tout seul, non seulement un précepte détruit l'autre, et l'auteur se contredit à chaque page; mais je défie qu'on puisse employer avec succès une seule des méthodes qu'il prescrit. Il dit bien à tout moment: "Mon Émile est tel;" il lui trouve les

plus grandes vues, les sentiments les plus sublimes, la conduite la plus merveilleuse ; mais on ne voit nulle part comment tant de merveilles résultent de la méthode de M. Rousseau, ni qu'elles soient la conséquence nécessaire des moyens que le gouverneur Jean-Jacques a employés pour faire de son Emile un homme unique. Au contraire, la plupart de ses principes sont peu féconds, peu conformes à la nature humaine, et ses pratiques si puériles, ses méthodes si absurdes, qu'on est étonné, comme je l'ai dit, qu'un homme de tant d'esprit et de génie puisse tomber dans des platitudes si extravagantes. Je ne parle point ici de ses principes fondamentaux ; ils méritent bien la peine qu'on les examine à part et qu'on sache jusqu'à quel point on doit se fier aux assertions hardies du citoyen de Genève ; mais qu'on se rappelle toutes ses autres pratiques, il n'y en a pas une qui ne soit fautive et puérile. Et cette peine inutile avec laquelle je dirais volontiers qu'il se tourmente autour des sens de son élève, et cette belle méthode par laquelle Emile doit apprendre de lui-même à lire et à écrire, et la belle manière de lui enseigner la géographie, la géométrie, le dessin, la physique, et ces beaux jeux nocturnes, et ce beau jeu de gâteaux pour le dresser à la course, et cette belle histoire du bâton brisé dans l'eau, et celle du vin-frelaté, et celle du dîner somptueux dont Emile tire une si belle morale, et celle de sa faim dans la forêt de Montmorenci, et tant d'autres que je passe sous silence, si un homme sensé peut y trouver une

seule vue juste, utile et philosophique, il faut que le genre humain n'ait pas encore eu le sens commun jusqu'à ce jour, et qu'il apprenne de M. Rousseau à produire avec ses facultés des effets tout autres que ceux que nous avons eus jusqu'à présent conformes à la nature des choses.

Ce qui n'est pas moins étrange, c'est de voir cet écrivain prêcher partout l'amour de la vérité, et employer toujours l'artifice et le mensonge pour réussir auprès de son élève. Si M. Rousseau croit qu'il soit si aisé de dérober la vérité aux enfans et de leur en faire accroire sur le vrai caractère de ceux dont ils dépendent, sur leur vraie situation, sur ce qu'ils peuvent et sur ce qu'ils ne peuvent point, on peut l'assurer qu'une des observations les plus communes lui a échappé. Il ne faut pas avoir vu beaucoup d'enfans pour savoir avec quelle justesse étonnante ils jugent de tout ce qui les intéresse, de tous ceux qui ont des rapports directs avec eux, et combien il serait inutile de vouloir leur donner le change là-dessus.

Il faut donc regarder le livre de l'éducation, ainsi que les autres ouvrages du citoyen de Genève, non comme un livre utile aux hommes, non comme l'ouvrage d'un philosophe avec lequel vous aimeriez à passer votre vie, à philosopher et à vous instruire, mais comme un recueil immense de choses qui vous fait penser sur toutes sortes de matières, dont l'auteur, par un art infini, par un style rempli de chaleur et de

www.libtool.com.cn  
force, vous intéresse encore, lors même qu'il s'égare et qu'il est de mauvaise foi, et dont le caractère sera toujours précieux, tantôt par le talent de l'auteur, tantôt par sa singularité. Les deux derniers volumes m'ont paru infiniment supérieurs aux deux premiers.

On dit que le *Contrat social* est de la même trempe ; obscur et embarrassé dans ses principes, souvent futile et plat, souvent hardi, élevé et admirable. On a pris des mesures si justes à la poste, que ceux qui l'ont fait venir par cette voie, en ont été pour leurs frais et leurs peines. A moins de l'aller chercher en Hollande et de le faire entrer dans sa poche, il n'est pas trop possible de l'avoir ici. Dans six mois il sera étalé dans toutes les boutiques, à côté du livre de l'*Esprit* et de celui de l'*Educateur*.

Le conseil de Genève a fait brûler les deux ouvrages par la main du bourreau, et arrêté en outre que l'auteur, s'il venait à Genève, serait pris et conduit devant le magistrat pour répondre de ses principes. Cette procédure assez déplacée et assez inconsidérée pourrait bien faire aller M. Rousseau dans sa patrie ; car il ne doit pas manquer de partisans dans une démocratie, et de rentrer dans Genève malgré le conseil, serait bien autrement piquant que d'y aller lorsque personne ne s'y oppose. On se ferait alors chef de parti parmi le peuple, et, par ses combinaisons, M. de Voltaire serait peut-être inquiété jusque dans son asile des Délices. Voilà des conjectures. Tout ce qu'on sait, c'est que M.

Rousseau est arrivé à Iverdon, à dix-huit lieues de sa patrie.

Juillet 1762.

On devait donner à la comédie française *la Mort de Socrate*, tragédie en trois actes, par M. de Sauvigny, garde-du-corps du roi de Pologne Stanislas. Ce poète a donné jusqu'à présent des pièces fugitives, des odes anacréontiques et autres bagatelles qui ne vous feront pas présumer qu'il soit en état de traiter un sujet de cette importance. Quand M. de Voltaire y a échoué par le défaut de profondeur et de gravité, on ne peut pas trop espérer que M. de Sauvigny y réussisse ; car s'il fait des vers avec facilité, il les fait si légers, si dépourvus d'idées, qu'on pourrait lui imputer la stérile abondance que le philosophe de Sans-Souci trouvait à l'abbé de Bernis, si M. de Sauvigny avait au moins la grâce et la tournure du poète devenu cardinal. Or, il n'y a aucun sujet où les idées les plus grandes et les plus profondes soient plus indispensables que dans *la Mort de Socrate*. Quoiqu'il en soit, celle de M. de Sauvigny était prête à paraître ; le jour en était pris et annoncé, lorsqu'il vint une défense de la police de la jouer. On prétend qu'elle est remplie d'allusions qu'on aurait pu appliquer à monseigneur Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, à nos seigneurs de la cour du Parlement, à la haine et à l'animosité qu'on a dans ce moment-ci contre la philosophie. Je crois que la circonstance de la proscription de M. Rousseau a beaucoup contribué à la suppression de

cette pièce. On aurait craint que le parterre ne fit des applications continuelles à l'histoire du jour. On prétend que l'auteur a eu la permission de faire imprimer sa pièce. S'il en profite, nous serons à portée de juger jusqu'à quel point les appréhensions de la police étaient fondées.

Prosper Jolyot de Crébillon, de l'académie française, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-neuf ou dix ans. Ce poète tragique jouissait d'une haute réputation qu'il devait moins à son mérite qu'au hasard d'avoir eu M. de Voltaire pour concurrent dans la carrière du théâtre. La noire envie et la basse jalousie se plaisaient à élever Crébillon aux dépens de son rival, à le vanter comme le seul génie tragique, et à n'accorder à M. de Voltaire que des talens d'agrément. On vantait continuellement les tragédies de Crébillon, et l'on jouait sans cesse celles de Voltaire. Je ne dis pas que M. de Crébillon ait été sans aucun mérite; mais je dis que, ni pour le génie tragique, ni sous aucun autre point de vue, il ne peut être comparé à M. de Voltaire, et que ce jugement sera infailliblement confirmé par la postérité. La plus belle des pièces de Crébillon, *Atrée et Thyeste*, n'est presque jamais jouée. Son *Electre* a eu un grand succès en son temps. Celle de M. de Voltaire n'en a presque pas eu, et il s'en faut bien qu'elle soit sans défauts; mais telle qu'elle est, elle dégoûtera insensiblement le public de ce puérile et impertinent roman sur lequel

L'*Electre* de Crébillon est bâtie, auquel je défie un homme de goût de se prêter. *Rhadamiste et Zénobie* a sans doute des beautés ; mais la fable en est embrouillée de façon que personne n'y peut rien comprendre. Voilà les trois pièces de M. de Crébillon qui sont restées au théâtre. Si vous en examinez le style et le coloris, c'est bien pis. En général, Crébillon avait du génie, si l'on veut ; mais il manquait de culture, et l'on n'en dira jamais : voilà un beau génie. Il laisse un fils dont vous connaissez la réputation et les ouvrages. La comédie française lui a célébré un service solennel dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, et a joué le soir *Rhadamiste*, mais sans beaucoup de monde. Vous voyez que l'Église ne dédaigne pas l'argent des excommuniés, et les prêtres ne se font pas de peine de donner quittance de l'argent reçu de ceux qu'ils ne veulent pas admettre à la sainte table.

---

On peut chercher la source de tous les égarements de M. Rousseau dans le caractère de cet homme idéal et chimérique qu'il s'est créé, et qu'il a substitué partout à l'homme de la nature, tel qu'il existe depuis cinq ou six mille ans, que nous avons quelques notions du genre humain. Faut-il s'étonner que, n'ayant jamais eu qu'un modèle fictif dans la tête, il ait toujours manqué de naturel et de vérité dans ce qu'il a écrit sur la nature de l'homme, sur ses rapports moraux, sur ses droits et sur ses devoirs ? S'il est permis d'avilir un titre auquel on

ne peut aspirer. M. Rousseau a raison de calomnier celui de philosophe; il sera toujours regardé comme un écrivain éloquent, jamais comme un philosophe profond.

Le citoyen de Genève n'est pas le premier qui se soit donné la torture pour établir cet état chimérique, que les écrivains du droit naturel et politique ont appelé état de nature; ils ont tous épuisé leur imagination pour en décrire les avantages. L'histoire de nos premiers parens, dans le jardin d'Éden, n'est pas plus puérile que celle que de grands philosophes modernes ont forgée de ce prétendu état de nature. Si nous savions, de science certaine, que le genre humain a vécu pendant des siècles dans cet état qui n'a jamais existé, qu'en pourrait-on conclure? que l'état de société, qui a succédé à cet état primitif, est contraire à la nature humaine? J'aime-rais autant qu'on me dît que les poissons aient été créés originairement pour vivre dans l'air, sur les arbres, et qu'ils se sont dégradés et perdus depuis qu'ils se sont plongés dans les eaux. Je suis bien fâché que le docteur Swift soit mort sans faire l'histoire des poissons dans ce goût-là; il nous aurait prouvé comme quoi toutes les misères, tous les maux de l'espèce piscine, tirent leur origine de son goût dépravé pour l'eau, et de ce qu'elle a perdu l'heureuse habitude de vivre dans les airs, etc.

Ridiculum est. . . .

De bonne foi, un philosophe sensé se persuadera-t-il jamais qu'une espèce d'êtres, quelle



qu'elle soit, puisse sortir de son état naturel, et subsister pendant des siècles dans un état entièrement opposé à sa nature? S'il était possible qu'une espèce pût tenter quelque chose de contraire à sa nature, au premier acte, au premier essai, elle cesserait d'exister. Il y a cette différence entre l'air salubre et l'air pestiféré, que dans l'un on vit, et dans l'autre on meurt : voilà tout. Ainsi, on aurait beau découvrir d'une manière certaine que le genre humain a vécu des milliers d'années dans cet état de nature, que nos docteurs ont si fort embelli, puisque l'état de société, avec tous ses développemens civils et moraux, a succédé à ce premier état, et que les hommes s'y conservent depuis des milliers d'années, il est évident que l'un et l'autre de ces états sont également conformes à la nature humaine. Tout ce que je puis accorder à la chimère de nos écrivains, c'est que cet état de nature était un état de félicité pure, et que celui de société en est un rempli de misère et d'infortune ; mais enfin, puisqu'il a résulté de l'autre, il était malheureusement impossible aux hommes de n'y point tomber. Je ne sais point raisonner contre les faits. Emile, à l'âge de vingt-cinq ans, tient, de la libéralité de M. Rousseau, tous les avantages de la plus brillante jeunesse ; mais enfin rien au monde ne pourra l'empêcher d'arriver un jour à l'âge de décrépitude où il faudra perdre tous ces avantages. Ainsi, reprocher au genre humain l'état de société, est au moins aussi philosophique que de

blâmer un vieillard de soixante ans d'avoir troqué de beaux cheveux châtons contre une chevelure grise.

Vous voyez qu'en raisonnant de la manière la plus modérée sur les idées de nos docteurs du droit naturel, on en découvre partout l'insuffisance et l'absurdité. Que ne serions-nous pas en droit d'en penser, en les approfondissant un peu davantage? Car, enfin, cet état de nature, dont ils se sont plu à nous faire des tableaux si magnifiques, nous n'en voyons aucune trace dans l'histoire de l'homme. Non seulement nous ignorons absolument si l'homme a jamais vécu dans cet état, mais, en le comparant avec les connaissances que nous avons pu acquérir de la nature humaine, nous sommes en droit d'en inférer que jamais le genre humain n'a pu exister un seul moment de cette manière chimérique; nous voyons clairement que l'homme, tel qu'on nous le présente dans l'état de nature, est tout un autre être que celui que nous voyons sous nos yeux, et qui ressemble à celui dont l'histoire nous est connue depuis cinq à six mille ans. J'ignore comment le genre humain a commencé; mais je sens qu'un être faible, craintif et doué d'imagination, comme l'homme, a dû, dès le premier instant de son existence, rechercher la société de ses semblables, s'effrayer de la solitude et des ténèbres, s'inquiéter au moindre bruit, écouter l'agitation des fétilles par le vent qu'avec tremblement, qu'avec une secrète horreur, et suppo-

ser par-tout un pouvoir invisible. Voilà donc l'origine de la société et de la religion, prise, non dans l'excellence, mais dans la faiblesse de notre frêle nature. Je sens encore que les passions étant inséparables de notre nature, le genre humain a dû être susceptible de grandes vertus et de grands crimes; et les combinaisons de tout ce qui entre dans notre essence étant infinies; je sens que le propre de notre espèce est d'être un composé de toutes sortes de tempéramens, de qualités et de résultats. Tout ce qui arrive à une espèce lui arrive conformément à sa nature, parce qu'elle ne pourrait subsister un instant hors de sa nature. Tous ceux qui ont écrit des choses contraires à ces principes, ont peint un homme imaginaire qui n'a jamais existé, et une condition chimérique sur laquelle ils ne peuvent rien affirmer. Ils n'ont envisagé l'homme que par un côté; ils l'ont doué de telle faculté, et ont oublié telle autre; ils ont oublié surtout que l'homme n'avait pas seulement telle et telle faculté, mais qu'il les avait toutes en même temps et ensemble: ce qui produit entre elles des relations, des modifications, des combinaisons sans nombre. Nos philosophes en ont agi avec l'homme, depuis quelque temps, comme un organiste en use avec son instrument. Ils combinent ses différens jeux à leur caprice; mais on peut dire que cela fait d'assez mauvais organistes. Ainsi l'abbé de Condillac, dans son *Traité des sensations*, et M. Rousseau, à son exemple, dans

le premier volume de l'*Education*, étent et rendent alternativement les mêmes sens à un homme pour imaginer des résultats qui n'existent que dans leurs cerveaux creux. Eh, messieurs, ayez la bonté de considérer que l'homme n'est pas un orgue, que jamais un jeu ne se fait entendre en lui, si absolument seul, que les autres n'ayent aucune part à l'effet qu'il produit. Ainsi nos docteurs ont tantôt représenté l'homme dans un état plein d'innocence, mais isolé ; tantôt dans la société, mais chargé de crimes, environné d'horreurs de toute espèce. L'un et l'autre de ces tableaux étaient également philosophiques ; mais enfin cela a produit des plus belles, les plus éloquantes sorties contre le genre humain, les plus sublimes lamentations sur ses malheurs et sur ses crimes. Immortel doyen de Dublin, sublime Swift, je reviens encore à toi. Un seul de tes traits de plaisanterie, souvent une seule ligne de tes écrits, a plus de sel, plus de philosophie, plus de profondeur, que les gros livres de nos écrivains didactiques. Reparaiss au milieu de nous pour reprocher aux moutons de s'être mis en troupeaux. Quoique de mémoire de mouton jamais aucun n'ait marché seul dans ce monde, fais-leur un tableau enchanteur de cet état de félicité, lorsque chaque mouton broutait dans les bois de son côté. Représente leur avec la véhémence nécessaire, tous les inconvéniens, tous les malheurs des troupeaux, parmi lesquels le plus grand, celui qui occupe et afflige le plus les mou-

tons, c'est d'être soumis à la volonté et au caprice d'un berger despote, et de ses chiens plus arrogans que lui. Peut-être, après ton sermon, verrons-nous les moutons se debander, et reprocher aux hommes, par leur exemple, de profiter si peu des leçons de leurs docteurs.

M. Rousseau, suivant son usage, a poussé toutes ces idées chimériques sur l'état de nature beaucoup plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs. Il soutient clairement qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur de l'homme, que tous les premiers mouvements de la nature sont toujours droits: Il pourrait nous dire avec autant de vérité qu'il n'y a point d'arbres rabougris au monde, qu'ils croissent tous également beaux, droits et élevés, et que ce n'est que depuis que la culture s'en est mêlée qu'on voit des arbres bossus et contrefaits. Il pourrait dire encore que la laideur n'est pas dans la nature de l'homme comme la beauté, et que la première n'est qu'une suite de l'art de la toilette. Toutes ces propositions sont à peu près également philosophiques et vraies.

C'est pourtant sur ces fondemens que M. Rousseau a établi son *Traité de l'Education*. Il ne faut donc pas s'étonner si ses méthodes sont si chimériques, ses moyens si peu conformés à la nature humaine, ses détails si remplis de faussetés, ses principes si peu féconds et si vagues. Quelle foule d'assertions hardies, gratuites, outrées et vides de sens ! Elles ont toutes leur source dans cet homme

idéal et faux que M. Rousseau s'est formé et qui n'a jamais existé. Il veut que la première éducation soit purement négative. Quand cela ne serait pas absolument impossible, cela n'en serait pas moins faux. L'analogie que M. Rousseau emploie sans cesse pour s'assurer de l'existence des lois générales de la nature vous prouve qu'il en est une qui ordonne singulièrement la première culture. Donnez à un arbre dans son premier âge une éducation purement négative, et vous le verrez bientôt étouffé sous des branches gourmandes sans nombre ; son mal sera même grand, à proportion que sa sève est forte et généreuse. Ailleurs, M. Rousseau proscrit toute habitude, bonne ou mauvaise. Suivant son goût pour les antithèses, la seule bonne habitude, c'est de n'en prendre aucune, comme si un animal à habitudes, tel que l'homme, pouvait s'en préserver à son choix, et qu'il pût y avoir un enfant de douze ans, fût-il parvenu à cet âge hors de la société, au milieu des bois, qui n'en eût contracté une infinité. Le concours des objets extérieurs, le sort qui en résulte, nous forcent bien plus sûrement que nos maîtres à des habitudes inévitables, et le seul soin de ces derniers doit consister à nous faire prendre l'habitude de la vertu et de la droiture. Dans un autre endroit, M. Rousseau soutient que les actions d'un enfant sont dépourvues de toute moralité. S'il a voulu dire qu'un enfant peut faire sans crime une action criminelle, il a exprimé d'une manière louche une idée commune, et un homme aussi peut être

www.libtool.com.cn  
dans ce cas-là ; mais il est impossible de concevoir un être moral, à quelque âge qu'il soit, avec des actions sans moralité : ce que tout le monde conçoit, c'est que la moralité des actions d'un enfant est différente de la moralité des actions d'un homme à l'âge de raison. Dans le même endroit, il condamne l'émulation ; il la confond exprès avec l'envie, avec la basse jalousie, pour pouvoir en dire du mal ; il veut qu'on lui substitue la liberté bien réglée. Demandez-lui ce qu'il entend par cette liberté bien réglée ; je me trompe fort, ou il n'y attachera jamais un sens raisonnable. " Ne parlez, " dit-il, jamais à votre élève de devoir : la nécessité doit être son seul frein." Mais faites-moi comprendre, monsieur le gouverneur, comment on peut séparer ces deux idées, et comment l'une est plus aisée à concevoir que l'autre. L'idée de la nécessité et de ses décrets irrévocables est une des plus philosophiques qu'il y ait ; elle paraît être réservée à l'âge de la sagesse. La jeunesse imprudente, la passion aveugle se révoltent à cette idée, se heurtent étourdiment contre la loi inflexible de la nécessité, et vous voulez qu'un enfant s'y résigne, un enfant à qui vous refusez tout usage de raison, et qui n'a sûrement pas l'expérience des choses de la vie ! Quelle extravagance !

Cependant, c'est sur ces principes et autres semblables que M. Rousseau fonde les méthodes de son éducation, ou plutôt il n'y fonde rien, parce que la plupart de ces principes sont stériles, em-

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
barrassés, et ne produisent rien, en sorte qu'on n'aperçoit aucune véritable liaison entre eux et les méthodes qu'il indique. Il ne paraît les avoir établis que pour décrier les sentiments reçus, pour combattre des usages raisonnables. C'est ainsi qu'il nous fait le tableau le plus touchant de l'état de nature, qu'il nous ôte dans cet état jusqu'au germe du vice, afin de pouvoir nous reprocher dans notre condition actuelle tous nos maux, tous nos vices, comme notre ouvrage. Par une suite de ce tout d'esprit, il ne veut point qu'on raisonne avec les enfans, et cela parce que le sage Locke le veut, et que c'est en effet le précepte le plus sensé de l'éducation. Mais comment prouve-t-il qu'il ne faut pas raisonner avec les enfans? c'est en prouvant que vous avez tort de leur inculquer vos propres raisonnemens. Mais quand Locke veut que vous raisonniez avec vos enfans, apparemment qu'il ne vous conseille pas de substituer vos raisonnemens aux leurs; il veut, au contraire, que vous vous mettiez à leur portée, que vous écoutiez leurs raisonnemens, que vous vous gardiez bien de les corriger par les vôtres, mais que vous leur appreniez à les rectifier par leurs propres réflexions, que vous saurez bien faire naître sans pédanterie, si vous n'êtes pas sot vous-même. Il n'y a certainement dans tout l'ouvrage de M. Rousseau pas un principe qui vaille celui-là.

Si vous voulez suivre avec la même exactitude toutes les assertions du citoyen de Genève, vous y



www.libtool.com.cn  
trouverez partout le même défaut de naturel, de vérité et de philosophie, et vous finirez par vous persuader que cet éloquent écrivain ne connaît ni les attributs de la nature humaine, ni ceux de l'enfance, et que le défaut de mesure qui caractérise tous ses conseils, les rend de nul usage, lors même qu'ils ont une sorte de vérité. Ainsi il dit qu'un des meilleurs préceptes de la bonne culture est de tout retarder, tant qu'il est possible. Il est vrai que si vous précipitez trop vos soins, le fruit sera un avorton qui n'aura jamais son point de maturité; mais si vous retardez trop, le fruit sera pourri. Le vrai précepte de la bonne culture, c'est de ne rien trop précipiter ni trop retarder. Il veut, quoi qu'il arrive, qu'on quitte toute occupation avant que l'élève s'ennuie; car, dit-il, il n'importe jamais autant qu'il apprenne, qu'il n'importe qu'il ne fasse rien malgré lui. C'est là une des conséquences de ce principe de liberté dont on cherche en vain à pénétrer les effets et les résultats. M. Rousseau ne veut employer ni gêne ni contrainte avec son élève. Je croirais volontiers que nos gouvernantes ont tort de dire sans restriction qu'il faut rompre la tête aux enfants, et que c'est une grande affaire de déterminer à quel point on doit résister à l'opiniâtreté que les enfants ont coutume de montrer: dans ces luttes, souvent l'âme se brise, et perd sa fermeté et sa force en quittant l'entêtement, dont le chapitre est si long dans l'éducation populaire. Mais quelle imprudence n'y aurait-il pas d'accoutumer

un être assujéti de mille manières, depuis l'instant de sa naissance jusqu'à sa mort, à tant d'objets qui en disposent continuellement; de l'accoutumer, dis-je, à ne rien faire malgré lui, tandis qu'il doit passer ses jours sous le joug inévitable de la nécessité?

Ces contradictions sont familières à M. Rousseau. Il les aperçoit quelquefois lui-même, et alors il s'en tire par une subtilité qui n'est rien moins que solide; mais il ne se reproche pas même les plus fortes. Il dit dans un endroit que les philosophes n'aiment tant le genre humain que pour se dispenser d'aimer personne, et dans un autre, que, pour empêcher la pitié de dégénérer en faiblesse, il faut la généraliser et l'étendre sur tout le genre humain. Il faut, ajoute-t-il, par raison, par amour pour nous, avoir pitié de notre espèce encore plus que de notre prochain. Avoir pitié de notre espèce! Et cette pitié, que produira-t-elle? Je défie, qui que ce soit, de donner à cette proposition une signification sensée. Qu'importe, après tout, qu'un auteur soit en contradiction avec lui-même? C'est souvent un moyen de lui faire rencontrer le vrai une fois. Le pis est, dans un traité de morale, d'être toujours en contradiction avec la vérité et la simplicité des mouvemens de la nature; c'est se guinder l'esprit à une foule de paradoxes; le vrai génie est autre chose. M. Rousseau veut que le travail de son élève soit prisé par le travail même, et non parce qu'il est de lui. " Dites (ce sont ses paroles) dites de ce qui

“ est bien fait, voilà qui est bien fait ; mais n’ajou-  
 “ tez point : Qui est-ce qui a fait cela ? S’il dit lui-  
 “ même d’un air fier et content de lui : C’est moi  
 “ qui l’ai fait, ajoutez froidement : Vous ou un  
 “ autre, il n’importe ; c’est toujours un ouvrage  
 “ bien fait.” Voilà donc la proscription de la  
 louange, cet aiguillon si sûr pour les âmes nobles.  
 Quelle folie ! “ Quoi, disoit l’autre jour une femme  
 “ de mérite ; lorsqu’il y a quelque chose de bien  
 “ fait, et que je découvre que c’est l’ouvrage de mon  
 “ fils, à l’instant mes yeux se remplissent de lar-  
 “ mes : suis-je donc une mère dénaturée en lui  
 “ montrant les mouvements de mon âme ?” Ah,  
 mère tendre, laissez déraisonner les sophistes, et li-  
 vrez-vous aux douces lois de la nature. Que votre  
 fils sache au plutôt combien il est doux de se con-  
 cilier, par des actions honnêtes et généreuses, l’es-  
 time de ceux qu’il doit aimer et révéler toute sa vie.

Je n’irai pas plus loin. Dans tout ce que j’ai dit  
 sur le *Traité de l’éducation*, je ne me suis pas arrêté  
 à des extravagances dont tout le monde sent d’abord  
 l’abus et l’égarement ; je me suis arrêté à des prin-  
 cipes qui en imposent par un côté philosophique.  
 Je ne les ai point approfondis ; je n’en ai dit qu’un  
 mot ; mais ce mot suffit, je crois, pour vous faire  
 méditer avec fruit sur ces matières. Je ne dirai  
 rien, ni de la paraphrase des fables de La Fontaine,  
 ni du dialogue sur la propriété, ni de l’apprentissage  
 du métier de menuisier, ni des amours d’Émile et  
 de Sophie, ni d’autres morceaux de cette force. Cet

Émile est un assez sot enfant, et sa maîtresse une petite bégueule, pie-grièche et insupportable. L'histoire de la femme, ou de Sophie, qui précède ces impertinentes amours, est pourtant remplie de grandes beautés. C'est que M. Rousseau dit des choses générales, et que dans les détails il a eu en vue une histoire véritable, ce qui l'a empêché de se livrer à son imagination toujours guindée et sans naturel.

En général, tout son livre est partagé en méthodes et en peintures. D'un côté, il enseigne ce qu'il faut faire; de l'autre, il prétend montrer les effets merveilleux de ses préceptes, en se livrant à des descriptions très-pompeuses de tout ce qu'est devenu son Émile. Mais, comme je crois l'avoir déjà remarqué, il est fort aisé de dire: "Mon Émile est ceci, cela;" il ne faut qu'un trait de plume pour lui donner les plus grandes, les plus belles qualités. Le tout était de nous montrer qu'Émile est devenu si merveilleux par les méthodes seules de son gouverneur: or, voilà ce qu'on ne voit nulle part. Au contraire, on voit encore ici, comme dans le reste, des contradictions sans fin, entre les moyens et les effets qu'ils produisent. Cet Émile n'a jamais connu l'application, et il est devenu laborieux; il ne sait ce que c'est que la méditation, tant le travail d'esprit est odieux à son gouverneur, et cependant telle question qui ne pourrait pas même effleurer l'attention d'un autre enfant va tourmenter Émile durant six mois. Il faut convenir que peu d'écrivains ont

autant abusé de leur esprit et de leurs talens que le citoyen de Genève.

Je n'ai pas prétendu relever tous les endroits attaquables du *Traité de l'éducation*. Je n'ai jamais compris l'utilité des réfutations. Ceux qui pensent n'ont pas besoin d'un avertisseur qui leur crie : Messieurs, voici un sophisme, voilà un argument qui cloche, voilà qui est vrai, ou voilà qui est faux ; quant aux sots, de leur montrer la vérité, ou de leur faire sentir les défauts d'un raisonnement erroné, c'est en vérité peine perdue. A mon gré, il n'y a donc rien de plus inutile que de refuter un livre, si ce n'est de répliquer aux réfutations ; je sens que l'esprit de parti exige tout autre chose. Il est essentiel pour le soutien et le crédit d'un parti, qu'il y ait même une mauvaise réponse à une bonne attaque, parce que si l'on vous tourmente, en exagérant les coups que votre ennemi vous a portés, il faut toujours pouvoir dire, on y a répondu : mais moi, qui ne suis d'aucun parti, je crois que le but de tout écrivain doit se réduire à communiquer au petit nombre de gens d'esprit ses idées et le précis de ses méditations, et à les confier au jugement de ses pairs, en même temps qu'il les abandonne à la passion et à l'imbécillité des sots. Heureux celui qui, échappant aux traits des derniers, peut n'écrire que pour quelques personnes également éclairées et indulgentes ; car l'indulgence est l'enfant de la lumière.

En quittant le *Traité de l'éducation*, je vais vous

en faire remarquer quelques endroits qui ne tiennent point au fond de l'ouvrage, mais qui sont assez importants pour qu'on y réfléchisse un moment. Quelquefois on n'a besoin que de relever le sentiment de l'auteur, pour en faire sentir le faible et le faux; d'autres fois, ses assertions ont un air de vérité qui peut tromper d'abord, mais qui ne soutient pas l'épreuve.

M. Rousseau s'est toujours élevé fortement dans ses ouvrages contre la politesse. Ce n'est point sa faute si nous ne la regardons point comme une hypocrisie infâme, beaucoup plus pernicieuse que les vices les plus décidés. La politesse consiste à se servir d'exagérations, à employer des formules que celui à qui l'on parle ne doit point prendre au pied de la lettre. Il n'y a point de langue qui n'ait de semblables formules. La politesse romaine était certainement bien différente de la politesse française; cependant la langue latine est remplie de ces formules dont les Romains se servaient familièrement dans leur commerce. Les sauvages, ces enfans chéris du citoyen de Genève, ont une politesse plus outrée et moins naturelle que les peuples policés. Voyez dans leurs traités combien d'exagérations, combien de ces formules pleines d'emphase et de fausseté! Qu'en conclure? Rien, sinon que de quelque nature que soit la société et le commerce qui subsiste entre les hommes, ils ne sauraient durer ni même commencer sans les égards réciproques; et partout où il y a des égards, il y a de la

politesse et de l'exagération dans les paroles. Rien ne serait plus absurde que d'exiger d'un être organisé comme l'homme, d'attacher un sens précis et invariable à chaque mot qu'il profère. Ainsi Émile, qui dit, faites cela, au lieu de, je vous prie, sera bien un petit garçon grossier, mais n'aura aucune vertu de plus qu'un enfant accoutumé aux formules d'usage. Rien donc de plus frivole que les déclamations contre la politesse.

L'espérance et l'illusion qui en résultent, sont le mobile de toutes les actions humaines. Il est de l'essence de l'homme de jouir plus du bien qu'il espère que de celui qu'il a obtenu. C'est une belle allégorie que celle qui, laissant échapper de la boîte de Pandore les passions et tous les maux dont les hommes sont affligés, leur accorde l'espérance pour tout remède. M. Rousseau la proscriit sous le nom de la prévoyance. Il nous reproche de regarder toujours au loin, et de négliger le présent : c'est encore nous reprocher d'être organisés comme nous le sommes. Comment un être doué d'imagination, pourrait-il renoncer à l'espérance et aux illusions ? Cet homme rempli de santé et de joie, qui porte avec lui l'image du contentement et du bonheur, et qui à la réception d'une lettre, pâlit et tombe en défaillance, est l'homme de la nature, contre lequel on peut faire des déclamations oratoires, mais qui ne seront rien moins que solides et philosophiques. La santé et la joie de cet homme venaient, non de son bonheur actuel, mais de ses espérances. Une

lettre les détruit : pourquoi ne voulez-vous pas que l'effet du mal soit dans la même proportion que celui du bien ? L'insensé est celui qui ne ressent que les inconvéniens de son organisation, sans en goûter les avantages. Le misanthrope atrabilaire est plus insensé que l'homme gai et serein, qui se trouve mal en apprenant une mauvaise nouvelle.

Ce que je voudrais encore effacer du livre de l'éducation, c'est cette étrange apologie des ingrats. M. Rousseau prétend qu'il n'y en a point. On ne peut se défendre de penser qu'un auteur a ses raisons pour excuser ou pallier le plus hideux des vices qui ait dégradé la nature humaine. Un jour, Rémond de Saint-Mard, connu par quelques ouvrages médiocres, et qui était d'ailleurs fort riche et fort avare, fit une longue et terrible sortie contre le genre humain. Le philosophe Diderot qui était présent, l'arrêta au milieu de son discours, et lui dit : Où prenez-vous donc tout le mal que vous dites des hommes ? En moi, répondit Rémond. Voilà du moins de la franchise.

Août 1762.

Il a paru à Genève une lettre fort séditieuse en faveur de M. Rousseau et contre M. de Voltaire. On craignit d'abord que cette lettre ne troublât la tranquillité de la république ; mais M. Rousseau n'a pas eu le courage ou l'envie de profiter de la fermentation passagère, et le conseil de Genève a poursuivi vigoureusement l'auteur de la lettre. Depuis, le conseil de Berne a aussi condamné les ouvrages du



citoyen de Genève, et ordonné à l'auteur de se retirer du territoire du canton. En vain M. Rousseau a-t-il présenté une requête à Berne ; il a fallu obéir, et il s'est retiré dans la principauté de Neuchâtel. Le voilà donc sous la protection d'un prince qu'il faisait profession de haïr, parce qu'il le voyait l'objet de l'admiration publique ! Il y a dans son livre un passage très-indiscret et très-violent à ce sujet, et ce sera pour Frédéric une raison de plus pour respecter le malheur de J. J. Rousseau, et pour protéger un écrivain illustre, en dépit des sots et de ses propres folies.

---

On vient de donner sur le théâtre de la Comédie française, les *Deux Amis*, comédie en prose et en trois actes. Cette pièce avait été annoncée depuis le carnaval dernier, comme une farce très-plaisante et très-originale. Elle est de M. Dancourt, ancien Arlequin de Berlin, qui a réfuté, il y a quelques années, l'ouvrage de M. Rousseau, contre la comédie, par un gros livre à la tête duquel on lit une très-bonne épître dédicatoire au roi de Prusse. Cet arlequin est venu depuis à Paris, débiter à la Comédie française dans les rôles de valet, et sa personne n'ayant pas réussi, il a voulu mériter, comme auteur, les suffrages du public, qu'il n'avait pu obtenir comme acteur. Cet essai dramatique n'a pas été plus heureux que celui de son jeu ; sa pièce a eu le malheur d'être sifflée depuis la première scène jusqu'à la dernière sans interruption.

Si elle était moins froide et moins plate, on pourrait dire qu'elle est digne d'amuser une assemblée de soldats aux gardes. Cette pièce n'aurait jamais dû paraître ailleurs que sur les tréteaux du rempart, où deux ou trois coquins jouent ordinairement des sottises pour attirer la populace dans leurs boutiques, dont les jeux ne valent guère mieux. Assurément, on ne saurait reprocher aux comédiens d'être trop difficiles dans le choix des pièces qu'on leur présente. Les auteurs, cependant, se plaignent d'eux sans cesse, quoiqu'on ne puisse citer aucune pièce tant soit peu médiocre qu'ils aient rejetée, et qu'ils en aient reçu et joué un grand nombre de très-mauvaises, ainsi qu'il est prouvé par les chutes fréquentes que les mauvais auteurs essuyent tout le long de l'année sur ce théâtre. Ce qu'on peut reprocher aux comédiens, c'est d'avoir beaucoup compté sur le succès de la farce de M. Dancourt. Elle leur avait paru très-plaisante à la lecture et aux répétitions, et c'est une chose incompréhensible quand on l'a vue.

Il ne faut point croire qu'il soit si aisé de faire une bonne farce. Ce genre est aujourd'hui plus difficile que jamais ; il est de ceux qui excluent la médiocrité, et le peu de bonnes farces que nous avons, prouve de reste qu'il faut que cette tâche soit difficile à remplir. Ainsi, lorsque vous aurez admiré long-temps l'auteur du *Misanthrop*e et des *Femmes savantes*, vous brûlerez aussi un grain d'encens à l'auteur du *Médecin malgré lui* et des *Fourberies de Scapin*. Je ne suis point comme Despréaux ; je

reconnais à merveille dans cette dernière pièce l'auteur du *Misanthrope*, et ce qui prouve que je pourrais bien avoir raison, c'est que l'une et l'autre de ces pièces sont restées sans rivales. Personne n'a approché de la bonne comédie de Molière, ni de ses farces non plus; c'était en tout un homme d'un génie inimitable. La qualité la plus essentielle d'un poète qui veut réussir dans la farce, c'est la verve. Il faut qu'on voie clairement que le poète est mené et entraîné par sa tête, malgré lui, dans toutes les extravagances qui lui viennent; car si l'on s'aperçoit que c'est lui qui mène sa tête et qui court après les plaisanteries, tout est perdu. Ainsi, rien n'exige autant de chaleur, d'ivresse et de saillies que la farce. Les Italiens sont de grands maîtres en ce genre. Ils intriguent fortement une pièce, après quoi ils l'abandonnent aux acteurs, qui, pour peu qu'ils aient d'esprit et de talent, remplissent les scènes de saillies qui vous font mourir de rire, quoique le fonds en soit souvent mauvais et absurde. Nous ne sommes pas si féconds en France, en bons farceurs; les têtes originales y sont rares. Nos poètes, qui veulent faire parler des gens d'une condition basse, croient qu'ils n'ont qu'à étudier leurs phrases, leurs façons de parler, et les copier exactement: s'il ne fallait que cela, il n'y a point de savetier qui ne fût meilleur faiseur de farces que M. Dancourt et M. Poinset, et ce ne serait pas être bien merveilleux, comme vous savez. C'est la poésie qui fait tout le mérite et du tableau qui exprime une

passion sublime et de celui qui imite une passion vulgaire et basse. Si Téniers et Ostade n'avaient su que copier avec vérité des paysans flamands, ils n'auraient jamais eu aucune sorte de réputation. Le vernis de poésie fait tout le mérite de leur genre ; il fait qu'une scène qui ne vous arrêterait pas un instant sur le Pont-Neuf ou au milieu de la Halle, et qui vous paraîtrait même insipide dans la réalité, vous frappe et vous charme dans le tableau d'un peintre qui ne mériterait point ce titre s'il n'était poète. Qui est-ce qui se soucierait, dans le fait, d'être témoin des embarras d'un jardinier qui attend son seigneur ? Mais M. Sédaine sait rendre ce tableau intéressant et piquant, parce qu'il est poète. Cette perruque de maître Simon, c'est-là de la poésie tout pure. Je vous ai parlé quelquefois de mon découpeur de Genève. J'ai vu de lui une découpeure, entre mille autres, appelée *la Basse-Cour*. Qu'y a-t-il de plus maussade que de voir une assemblée de poules qui mangent ? C'est l'imagination de M. Huber, qui charme dans son tableau ; c'est que vous voyez dans toute cette volaille un mouvement prodigieux et diversifié de toutes sortes de manières ; c'est que vous voyez un gros cochon qui se fourre au milieu de ces poules fort mal à propos, qu'un petit garçon chasse à grands coups de fouet, et qui fait un saut énorme pour se tirer de presse ; c'est que vous voyez un bon père de famille assis dans un fauteuil de paille, et qui regarde avec un contentement infini tout ce petit peuple se nourrir au-

tour de lui, c'est que vous voyez la fille qui jette les graines de son tablier, détourner la tête pour lorgner un grand garçon qui est appuyé sur le fauteuil du père, et qu'on reconnaît aisément pour son amant. Toutes ces circonstances vous arrêteraient peu dans la réalité; mais le poète les ayant rassemblées, et les faisant passer de son imagination dans la vôtre, le tableau vous charme et vous séduit; c'est cette secrète communication d'idées délicates et fines qui fait le grand charme des arts, et, lorsque le poète n'a besoin pour vous communiquer ses idées que d'une paire de ciseaux et d'un morceau de vélin, vous restez confondu d'étonnement.

Un des défauts les plus ordinaires de nos mauvais faiseurs de farces, comme M. Dancourt, c'est de tirer leurs plaisanteries des infirmités de la nature humaine. Il faut avoir bien peu de goût et une grande pauvreté de tête pour imaginer de nous faire rire aux dépens d'un goutteux ou d'un homme suffoqué d'un asthme! Quelquefois on a ri au théâtre d'un homme contrefait; mais ce n'est que lorsque cette circonstance a produit des choses très-plaisantes. C'est donc toujours un défaut qui peut être racheté quelquefois; mais lorsque le poète a encore la maladresse d'y joindre l'idée de souffrance, il devient dégoûtant et insupportable. M. Podagrín et M. Toussinet, dont les noms sont dignes du reste, étaient sifflés avant d'avoir prononcé vingt paroles. M. Dancourt n'a pas tenu tout ce que promettait son nom, qui est depuis cinquante ans en possession de faire rire au théâtre.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Carle Vanloo est sans contredit le meilleur de nos peintres. Le Roi l'a nommé depuis peu à la place de son premier peintre, place distinguée par les honneurs qui y sont attachés. Elle vaquait depuis nombre d'années. Lorsque Vanloo alla remercier sa majesté et la famille royale, M. le dauphin lui dit : " Vanloo, il y a long-temps que vous " Pêtes," et le bon Vanloo se tourna et fondit en larmes.

---

Les arts viennent de faire une grande perte dans la personne de Bouchardon, le premier de nos sculpteurs, mort à l'âge de soixante et quelques années, après une longue maladie. Bouchardon était du petit nombre des artistes français que les étrangers estiment. Ses dessins étaient fort recherchés. On y trouve la force de Michel-Ange, et le grand goût de l'antique qui ravit tant ceux qui sont sensibles à la vraie beauté. Bouchardon a fait la statue équestre de Louis XV, qui doit être érigée entre les Tuileries et le Cours. Je suis toujours d'avis que, malgré les critiques qu'on en a faites, ce sera la plus belle statue équestre que nous ayons en France. La figure du roi est admirable. Bouchardon a prié en mourant la ville de Paris de confier à M. Pigalle le soin d'achever cet ouvrage, et il lui a laissé, pour cet effet, toutes les études et tous les dessins qui y ont rapport. Cette disposition fait honneur à tous les deux.

Pigalle est sans doute aujourd'hui le premier sculpteur du royaume. On remarque dans ces ouvrages ce bon goût et cette simplicité qui ont disparu sous le ciseau de nos autres sculpteurs, pour faire place à une manière qui sera le tombeau des arts en France.

---

Il paraît un éloge de M. de Crébillon, qu'on aurait dû appeler critique plutôt qu'éloge ; car on y dit bien du mal du talent de ce poète célèbre, et, à mon avis, on en pourrait dire encore le double sans blesser la vérité. Tout le monde nomme M. de Voltaire, auteur de cet éloge, et, à dire la vérité, il n'est pas possible de le méconnaître. J'aimerais autant qu'il n'eût pas daigné s'occuper d'un rival qui certainement ne peut lui être comparé sous aucun point de vue : je voudrais encore qu'il n'eût point rappelé cette vilaine querelle des couplets du poète Rousseau, qui n'intéresse plus personne. Mais ces torts sont bien petits quand on les compare à tout ce que la raison et les lettres doivent à M. de Voltaire, et au bien qu'il fait journellement. Si le fanatisme affreux du parlement de Toulouse est exposé à l'indignation de toute l'Europe, c'est à lui qu'on en est redevable ; s'il est jamais puni, comme il le mérite, c'est à M. de Voltaire qu'on en aura l'obligation. Il poursuit cette affaire avec un zèle qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. C'est peu d'avoir donné des secours d'argent et de toute espèce à l'infortunée

famille de Calas ; tout ce qui a été imprimé jusqu'à présent sur cette horrible aventure est sorti de sa plume. Il paraît, entre autres, à Genève, un mémoire de Donat Calas et de Pierre Calas, qui déchire et qu'on ne peut lire sans frémir. Il faut espérer qu'à la fin le conseil du roi prendra connaissance d'une procédure qui a déshonoré la nation à la face de l'Europe. M. de Voltaire est bien décidé à ne point cesser ses poursuites. M. d'Argental lui ayant demandé sa tragédie d'*Olympie* pour la Comédie française, il lui répondit la semaine dernière : " N'espérez point tirer de moi " une tragédie que celle de Toulouse ne soit finie." Si la philosophie, pour être honorée, avait besoin des actions de ses enfans, on ne trouverait point de conduite plus touchante ni plus digne d'éloge que celle de M. de Voltaire.

-----  
Septembre 1762.

M. Poinciset de Sivry, auteur de plusieurs parades détestables, entre autres, *Gilles garçon peintre*, et en dernier lieu *Sancho-Pança*, est une espèce d'imbécille qui a été pendant quelque temps l'objet des facéties de M. Palissot et de ses compagnons. On lui persuada, il y a quelques années, qu'il avait tué un mousquetaire en duel. En conséquence, il se fit couper les cheveux, et se cacha pour se dérober aux recherches de la justice ; ensuite on lui fit accroire que le roi de Prusse l'avait nommé gouverneur du prince de Prusse, et lui avait envoyé le cordon de l'aigle noir. Il le porta



en effet quelques jours, et abjura la religion catholique entre les mains d'un prétendu ministre protestant.

Novembre 1762.

*Du poète Sadi, par M. Diderot.*

Sadi écrivait au milieu du douzième siècle. Il avait cultivé le bon esprit que la nature lui avait donné ; il fréquenta l'école de Bagdad ; il voyagea en Syrie, il tomba entre les mains des chrétiens, qui le mirent aux fers et l'envoyèrent aux travaux publics. La douceur de son caractère et la beauté de son génie lui acquirent un protecteur qui le racheta et qui lui donna sa fille. Il a composé un poème intitulé : *le Gulistan ou le Rosier*. En voici l'exorde traduit à ma manière.

.....

Une nuit, je me rappelai la mémoire des jours que j'avais passés. Je vis combien j'avais perdu de momens, et j'en fus affligé, et je versai des larmes, et à mesure que mes larmes coulaient, il me sembla que la dureté de mon cœur s'amollissait et j'écrivis ces vers qui convenaient à ma condition.

“ A chaque instant une partie de moi-même s'envole. Hélas ! qu'il m'en est peu resté ! Malheureux, tu as cinquante ans, et tu dors encore ! Eveille toi ; la nature t'a imposé une tâche ; t'en iras-tu sans l'avoir faite ? Le bruit du tambour et de la trompette s'est fait entendre, et le soldat négligent n'a pas préparé son bagage. L'aurore

est levée, et les yeux du voyageur paresseux ne sont pas ouverts. Veux-tu ressembler à ces insensés ? Celui qui était venu a commencé un édifice, et il a passé ; un autre le continuait, lorsqu'il a passé ; un troisième s'occupait aussi du monument de vanité, lorsqu'il a passé comme les premiers. L'opiniâtreté de ces hommes, dans une chose de néant, ne doit-elle pas te faire rougir ? Tu ne prendrais pas un homme trompeur pour ton ami, et tu ne vois pas que rien ne trompe comme le monde ? Le monde s'en va ; la mort entraîne indistinctement le méchant et le bon ; mais la récompense attend celui-ci. L'infortuné, c'est celui qui va mourir sans se repentir. Repens-toi donc ; amende-toi ; hâte-toi de déposer dans ton sépulcre la provision de ton voyage. Le moment presse ; la vie est comme la neige. A la fin du mois d'août, qu'en est-il resté sur la terre ? Il est tard, mais tu peux encore si tu veux, si tu ne permets pas aux charmes de la volupté de te lier. Allons Sadi, secoue-toi."

Le poète ajoute : " J'ai pesé mûrement ces choses ; j'ai vu que c'était la vérité, et je me suis retiré dans un lieu solitaire. J'ai abandonné la compagnie des hommes ; j'ai effacé de mon esprit tous les discours frivoles que j'avais entendus. Je me suis proposé de ne rien dire à l'avenir d'inutile, et j'avais formé cette résolution en moi-même, et je m'y conformais, lorsqu'un ancien camarade avec qui

j'avais été à la Macque sur un même chameau, fut conduit dans mon hermitage. C'était un homme d'un caractère serein et d'un esprit plein d'agrément. Il chercha à m'engager de conversation. Inutilement, je ne proférai pas une parole. Dans les momens qui suivirent, si j'ouvris la bouche, ce fut pour lui révéler mon dessein de passer ici loin des hommes, tranquille, obscur, ignoré, le peu qui me restait de jours à vivre, adorant Dieu dans le silence, et ordonnant toutes mes actions à la dernière ; mais l'ami séduisant me peignit avec tant de douceur et de force l'avantage d'ouvrir son cœur à l'homme de bien, lorsqu'on l'avait rencontré, que je me laissai persuader. Je descendis avec lui dans mon jardin ; c'était au printemps ; les roses étaient écloses ; l'air était embaumé du parfum qu'elles exhalaient sur le soir. Le jour suivant, nous allâmes nous promener et converser dans un autre jardin. Il était aussi planté de roses et embaumé de leur parfum ; nous y passâmes la nuit. Au point du jour, mon ami se mit à cueillir des roses, et il en remplissait son sein. Je le regardais, et son amusement m'inspirait des pensées sérieuses. Je me disais : Voilà le monde, voilà ses plaisirs, voilà l'homme, voilà la vie, et je méditais un ouvrage que j'appellerais le *Rosier*, et je confiai cette idée à mon ami, et il l'approuva, et je commençai mon ouvrage qui fut achevé avant que les roses ne fussent fanées dans le sein de mon ami."

www.libtool.com.cn

*Histoires ou Fables Sarrasines.*

Au temps d'Isa, trois hommes voyageaient ensemble; chemin faisant, ils trouvèrent un trésor; ils étaient bien contents. Ils continuèrent de marcher, mais la faim les prit, et l'un dit: " Il faudrait avoir à manger, qui est-ce qui en ira chercher? " — C'est moi, répondit un second." Il part, il achète des mets; mais en les achetant, il pensait que s'il les empoisonnait, ses compagnons de voyage en mourraient et que le trésor lui resterait, et il empoisonna les mets. Cependant les deux autres avaient médité, pendant son absence, de le tuer et de partager entre eux le trésor. Il arriva; ils le tuèrent; ils mangèrent des mets qu'il avait apportés; ils moururent, et le trésor n'appartint à personne.

.....

Un soir, après souper, nous étions assis autour du feu, mon père, mes frères, mes sœurs et moi. Je méditai quelque temps; après avoir médité, j'ouvris le saint Alcoran, et je lus; mais mes frères et mes sœurs s'endormirent, et il n'y eut que mon père qui m'écoutât. Surpris, je lui dis: " Mon père, n'est-il pas honteux que mes frères et mes sœurs se soient endormis, et qu'il n'y ait que vous qui m'écoutiez? " Et il me répondit: " Mon fils, chère partie de moi-même, eh! ne vaudrait-il pas mieux que tu dormisses comme eux, que d'être si vain de ce que tu fais? "

.....

Un roi avait condamné un de ses sujets à mort ; ce malheureux lui demandait grâce, mais inutilement ; le roi était inflexible. Quand cet homme condamné vit qu'il fallait périr, son cœur s'irrita, sa langue s'enfla, et il chargea le monarque d'injures. Le monarque voyait que cet homme parlait ; mais il ne l'entendait pas. Il demanda à un de ses courtisans ce qu'il disait, et ce courtisan lui répondit : " Prince, il dit que celui qui fera miséricorde dans ce monde l'obtiendra dans l'autre où nous serons tous jugés." Le monarque, touché de ce discours, accorda la vie au coupable ; mais un autre courtisan ouvrit la bouche, et dit au premier qu'il ne convenait pas à des hommes comme eux de mentir à leur souverain, et au souverain, que ce misérable s'était exhalé contre lui en injures. Le prince prit la parole et dit à celui-ci : " J'aime mieux son mensonge que ta vérité ; son mensonge m'a fait faire une action de miséricorde ; ta vérité m'en eût fait faire une de sévérité. Son mensonge a sauvé la vie ; ta vérité eût donné la mort ; " et se tournant ensuite vers l'autre, il ajouta : " Cependant qu'on ne me mente jamais." "

—————  
Décembre 1762.

Le vol qu'on a fait, il y a quelques années, au dépôt du bureau de la guerre, a des effets bien agréables au public. Nous avons déjà eu, par ce moyen, les campagnes des maréchaux de Noailles,

de Coigni, de Villars, de Tallard, et l'on vient de nous donner, en trois volumes, la campagne de M. le maréchal de Marsin en Allemagne, l'an 1704. Je suis toujours d'avis qu'un seul volume de ce recueil de lettres est plus instructif que tous les traités didactiques ensemble, et remarquez, s'il vous plaît, qu'il est presque indifférent que le général soit bon ou mauvais ; sa correspondance est toujours également intéressante et instructive, et, à cet égard, la correspondance du prince Henri de Prusse avec son frère, n'a point de supériorité sur celle de M. le duc de Cumberland avec le roi d'Angleterre en 1757 ; au lieu que, lorsque l'auteur d'un traité sur la guerre est un homme médiocre, son livre n'est bon qu'à jeter au feu. Un homme de guerre tirera donc autant de profit de la correspondance de M. de Marsin, de M. de Tallard, que de celle de M. de Turenne ou du comte de Saxe. Cette lecture peut aussi faire naître quelques observations philosophiques qui serviront à fixer le caractère des principaux acteurs. Vous remarquerez, par exemple, la hauteur avec laquelle le maréchal de Villars écrit au roi, et la bassesse avec laquelle il parle au ministre, et ce trait vous paraîtra très-simple et très-convenable au caractère de ce général. Il serait bien à désirer que quelque fripon heureux pût dérober la correspondance de nos généraux depuis 1757, et en faire présent au public.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Janvier, 1763.

On a recueilli, en un volume assez considérable, tout ce qui a paru dans la malheureuse affaire des Calas. Outre les observations et la suite qui ont été imprimées à Toulouse, pendant cet affreux procès, et indépendamment des papiers que nous devons à M. de Voltaire sur cette matière, vous trouvez dans ce recueil les mémoires de trois célèbres avocats : l'un Elie de Beaumont, le second de Mariette, le troisième de Loyseau ; tous trois ont fait beaucoup de bruit ; le dernier est celui qui a le plus réussi, parce que l'auteur a traité la cause d'une manière moins savante que populaire. Malgré ce travail de trois habiles jurisconsultes, il ne faut pas croire que le sujet soit épuisé ; il y a dans cette cause cent moyens secrets qu'ils n'ont pas fait valoir, et qui seraient d'un très-grand poids.

Voyons, par exemple, celui qu'on tirerait de la mort même de l'infortuné vieillard supplicié. Si cet homme, dirait l'avocat, a tué son fils, de crainte qu'il ne changeât de religion, c'est un fanatique, c'est un des fanatiques les plus violens qu'il soit possible d'imaginer. Il croit en Dieu ; il aime sa religion plus que sa vie, plus que la vie de son fils ; il aime mieux son fils mort qu'apostat. Il doit donc regarder son crime comme une action héroïque, et son fils comme un holocauste qu'il immole à son Dieu. En ce cas, quel doit avoir été son discours, et quel a été celui d'autres fanatiques dans une circonstance pareille ? Le voici : " Oui.

“ j’ai tué mon fils, et si c’était à recommencer, je  
“ le tuerais encore. Oui, j’ai mieux aimé plonger  
“ ma main dans son sang que de l’entendre renier  
“ son culte. Si c’est un crime, je l’ai commis ;  
“ qu’on me traîne au supplice....” Comparez ce  
discours avec celui de l’infortuné Calas. Il pro-  
teste de son innocence ; il prend Dieu à témoin ;  
il regarde sa mort comme le châtimement de quelque  
faute inconnue et secrète ; il veut être jugé de son  
Dieu, aussi sévèrement qu’il l’a été des hommes,  
s’il est coupable du crime dont il est accusé. Il  
appelle la mort donnée à son fils, un crime ; il  
attend ses juges au grand tribunal pour les y con-  
fondre. S’il n’est point innocent, il ment à la face  
du ciel et de la terre ; il ment au dernier moment ;  
il se dévoue lui-même à des peines éternelles.  
C’est qu’il est athée, me direz-vous, il en a le dis-  
cours.... Mais s’il est athée, il n’est donc plus  
fanatique ; il n’a donc plus tué son fils. Choisissez,  
aurais-je dit aux juges, s’il est athée, pourquoi  
contempteur de tout dieu et de tout éulte, aurait-  
il tué son fils ? Le prétendu changement de reli-  
gion aurait-il paru un crime digne de mort à un  
homme qui méprise toutes les religions ? Si, au  
contraire, Calas est fanatique, il a pu tuer son fils,  
mais c’est par le zèle le plus violent qu’un furieux  
puisse avoir pour sa croyance. Il a donc rougi en  
mourant, d’une action qu’il devait regarder comme  
glorieuse, comme ordonnée par son Dieu, comme  
agréable à son Dieu ? Il-en a donc perdu le mérite ?



En la désavouant lâchement, sa bouche expirante prononçait donc l'imposture? Accusé d'une action qu'il avait commise, et dont il devait se glorifier, il la regardait donc comme un crime? Il apostasiait donc lui-même, et supplicié dans ce monde, il appelait encore sur lui le châtement du grand juge dans l'autre?...J'écris cela sans ordre et sans chaleur; mais sous la plume d'un homme habile et maître de l'art de la parole, ce raisonnement pourrait prendre la couleur la plus forte.

Malheureusement ce moyen est de ceux qu'on ne peut faire valoir qu'après le crime consommé de la part des juges de Toulouse; il en est un autre que les avocats n'ont touché que légèrement, et qui devait être le plus ferme bouclier d'un vieillard accusé d'un crime inoui; c'est la probité de cet homme soutenue pendant tout le cours d'une vie de plus de soixante ans. A quoi sert une vie passée avec honneur, si elle ne nous protège pas contre les attaques de la méchanceté et le soupçon d'un crime? Il n'y a donc plus de distinction dans les cas incertains, entre l'homme de bien et le scélérat? Rien ne parle donc plus en faveur de l'un, rien ne dépose donc plus contre l'autre? Ils sont donc également abandonnés au sort? ou si le méchant accusé est à moitié convaincu et jugé par ses actions passées, pourquoi l'homme de bien ne serait-il pas à moitié absous par les siennes? Je ne demande ici, pour celui-ci, que la justice qu'on exerce envers le méchant, et qui est dictée par

l'équité naturelle ; mais tout codé criminel d'un peuple qui ne veut pas passer pour cruel et barbare, doit avoir pour maxime première et incontestable, qu'il vaut mieux dans l'incertitude que vingt coupables échappent à la rigueur de la loi, que d'exposer un seul innocent à en devenir la victime. C'est donc la cause de l'honneur et de la vertu reconnus qu'il fallait plaider. Lorsqu'on voit un père dans la décrépitude de l'âge, arraché du sein de sa famille, où il vivait aimé, honoré, tranquille, et où il se promettait de mourir en paix, accusé d'un crime qui fait frémir la nature, conduit sur un échafaud par des oui dire, il n'est personne qui ne doive frissonner d'horreur sur ce que l'avenir obscur peut lui réserver. La vertu n'a plus de poids ; l'homme de bien ne voit plus rien en lui qui le protège contre les événemens ; l'exemple de Calas lui prouve que sa conduite passée s'adresserait vainement à la protection des lois. Ainsi, le malheur de Calas est devenu une cause publique, et ses juges se sont rendus coupables du crime de lèse-majesté, en attaquant dans son principe la sûreté de tous les citoyens.

Voilà sans doute le côté par lequel Démosthène et Cicéron auraient principalement défendu cette cause malheureusement trop célèbre ; voilà ce qui dévouera les juges de Toulouse à l'exécration de tous les siècles, et ce qui doit les exposer à la punition la plus rigoureuse, s'il est vrai, comme il paraît démontré, qu'ils se soient écartés de la

moindre formalité ordonnée dans les procédures criminelles. Nous sommes des enfans, mais nous sommes des enfans bien cruels ; nous jouons avec ce que les hommes ont de plus sacré, la vie et l'honneur. Nous avons vu accuser dans des mémoires imprimés un célèbre médecin de Paris, appelé Bordeu, d'avoir volé, il y a dix ans, une montre et une tabatière d'or à un homme qu'il accompagnait aux eaux de Barège, et qui mourut en chemin. Cette accusation a été faite par un de ses confrères, nommé Bouvard, et la faculté de médecine, qui, si le crime avait été constaté, aurait dû faire l'impossible pour en dérober la connaissance au public, et pour sauver l'honneur d'un de ses membres, n'a, au contraire, rien négligé pour accrédi-ter les soupçons contre M. Bordeu, et pour le déshonorer publiquement. Aujourd'hui il paraît que ce médecin n'a d'autre tort que de n'avoir pas de la science de ses confrères une idée bien merveilleuse, et d'avoir une pratique et un parti trop considérables dans Paris ; du moins l'affaire de la boîte et de la montre est parfaitement éclaircie à la décharge de l'accusé ; mais loin que le délateur soit puni avec la plus grande sévérité, Bordeu n'est pas seulement absous, et n'ayant plus à se défendre sur la tabatière et sur la montre, il doit actuellement prouver qu'il n'a pas volé l'argent que le mourant avait dans sa poche. Cet amas de bassesses et d'infamies fait frémir. Je ne connais pas Bordeu,

je ne l'ai même jamais vu ; mais je demande si un citoyen quelconque, exerçant un métier toléré, doit être légèrement soupçonné d'une action vile et infâme ; et si le délateur, plus infâme que ne serait le voleur, doit en être quitte pour dire : Je l'avais oui-dire, je suis charmé que cela ne soit pas ainsi. Il n'y a point d'homme d'honneur qui ne doive trembler, s'il est permis d'accuser quelque ce soit, au bout de dix ans, d'un crime et d'une bassesse sur des propos vagues de quelques gens de la lie du peuple. Si la calomnie peut employer impunément de tels moyens, quel est l'homme qui oserait se charger dorénavant du dépôt d'un mourant ? Ainsi un devoir sacré chez tous les peuples de la terre deviendrait chez nous un moyen de perdre un innocent ou de le charger de soupçons odieux ; car je demande si deux ou trois personnes dont le témoignage est essentiel pour l'innocence de Bordeu, étaient déçédées dans l'intervalle de dix années, comme cela devait arriver dans le cours ordinaire des choses, comment ce médecin aurait fait répondre à ses accusateurs. Je demande si, chez un peuple policé, Bordeu peut être absous, sans que Bouvard soit envoyé aux galères ? Jusqu'à ce que le premier soit atteint et convaincu des infamies dont on le charge, je prétends que sa cause est celle de tous les honnêtes gens, que l'honnêteté et la pudeur publiques doivent plaider pour tout citoyen attaqué de cette manière ; mais à la honte

de l'esprit national, ou peut-être de la nature humaine, il faut convenir qu'un homme n'est pas sitôt accusé que la plus grande partie du public, sans connaissance de cause, sans aucun intérêt particulier, se range du côté de ses oppresseurs, et lorsqu'avec beaucoup de peine il est parvenu à se justifier, le public ennuyé de la discussion, n'a plus de chaleur pour s'indigner seulement contre l'infâme qui a voulu perdre un innocent. Vous faites bien, ô Parisiens ! nous aurait dit Démocrène, de fortifier toujours le souffle de l'envie, d'encourager le cri de la méchanceté, sans jamais faire justice de la calomnie. De la manière dont vous honorez le génie, dont vous protégez le mérite, on dirait qu'ils vous sont également odieux. Peuple inconséquent et frivole qui a la passion de la gloire, et qui n'a de la faveur et de l'indulgence que pour la sottise, ta gloire ne saurait manquer d'être durable, puisque tout homme qui ose penser, est abandonné aux fureurs de l'hypocrisie et du fanatisme, et que la vie et l'honneur de tes citoyens sont au pouvoir d'un vil et infâme délateur.

Février, 1763.

Piron, qui a dit de bonnes choses dans sa vie, assurait l'autre jour, qu'un discours de réception à l'académie française ne devait pas s'étendre au-delà de trois mots. Je prétends que le récipiendaire doit dire : " Messieurs, grand merci," et le directeur lui répondra : " Il n'y a pas de quoi."

Si cet usage s'était introduit, nous aurions, depuis la fondation de l'académie, une centaine de discours ennuyeux de moins.

M. l'abbé de Voisenon, élu sur la fin de l'année dernière, pour remplir la place vacante par la mort de M. de Crébillon, a pris séance à l'académie le 22 Janvier dernier, et a prononcé son discours avec beaucoup d'applaudissemens. Ce discours paraît, et ne soutiendra pas à l'impression le succès passager qu'il a eu à l'académie.

La réponse de M. le duc de Saint-Aignan au discours de M. l'abbé de Voisenon prouve bien ce que prétend Piron, qu'il n'y a pas de quoi. M. de Saint-Aignan parle d'abord de l'académie et de sa gloire, et dit ensuite au récipiendaire : " C'est à ce que l'intérêt de la vôtre vous a paru de-  
" mander, qu'il nous est permis de croire, mon-  
" sieur, que nous devons votre empressement à  
" nous rechercher, en même temps que c'est à ce  
" que vous avez déjà fait connaître de vos talens,  
" que vous devez le concours de nos suffrages."  
Voilà assurément un bel enchaînement de phrases françaises à réciter dans l'académie française. Il y aurait de quoi mourir de douleur pour la muse de l'éloquence, si elle s'avisait d'assister aux réceptions. Son abattement serait sûrement au-dessus de celui de Melpomène.

M. de Saint-Aignan, pour ne pas gâter M. l'abbé de Voisenon par ses éloges, ajoute un cor-

rectin. “ Non, dit-il, que les agrémens de vos productions, ni même tout ce qu’elles ont eu de succès, eussent suffi pour nous déterminer, mais parce que nous nous sommes flattés que désormais les fruits l’emporteraient sur les fleurs.”

Ce qu’il y a de sûr, c’est que M. l’abbé de Voisenon est un des hommes les plus aimables qu’on puisse rencontrer ; qu’il y a dans l’académie des gens plus minces que lui du côté du mérite, et que je suis fort aisé qu’il en soit : ce qui n’empêche pas que Firon et quelques autres n’eussent dû y entrer avant lui et plusieurs de ses confrères.

M. l’abbé de Voisenon est incontestablement une des plus aimables créatures qu’on puisse rencontrer dans la société. Le peu de consistance qu’on a reproché à son caractère et à ses sentimens ajoute infiniment à l’agrément de son esprit. Alternativement libertin et dévot, mais toujours aimable, il a passé sa vie entre son confesseur, le P. Saint-Jeant, jésuite, et mademoiselle Favart, de la comédie Italienne, et il a fait avec remords beaucoup d’ouvrages remplis de sottises. Cette faiblesse et vacillation d’organes qui l’empêchent d’avoir un avis, et surtout de suivre ses résolutions, lui donnent aussi cette légèreté d’esprit, cette foule de saillies et d’épigrammes peu recommandable dans les ouvrages, mais très-séduisante dans la conversation. Il a passé sa vie à être mourant d’un asthme et à se rétablir un instant après. C’est un fait, qu’un jour à la campagne,

se trouvait à l'article de la mort, ses domestiques l'abandonnèrent pour aller chercher les sacrements à la paroisse. Dans l'intervalle, le mourant se trouve mieux, se lève, prend une redingotte et son fusil, et sort par la porte de derrière. Chemin faisant, il rencontre le prêtre qui lui porte le viatique, avec la procession; il se met à genoux comme les autres passans, et poursuit son chemin. Le bon Dieu arrive chez lui avec les prêtres et ses domestiques; on ne trouve plus le malade, qui pendant qu'on le cherchait dans toute la maison, tirait des lapins dans la plaine.

Je vais vous rendre compte d'une conversation que j'ai eue ces jours passés avec une femme de beaucoup d'esprit, au sujet d'un roman qui vient de paraître sous le titre de *Mémoires de madame la baronne de Blémont*, publiés par madame la marquise de St. Aubin. Nous n'en avons encore que cinq parties, dans lesquelles le roman de madame de Blémont n'est guère avancé, parce qu'elle rencontre à tout moment des personnes qui lui content leurs aventures, ce qui l'empêche de nous conter les siennes; mais madame de St.-Aubin, son historiographe, nous promet encore cinq autres parties, dans lesquelles son héroïne aura son tour sans doute. Ce roman est aussi intitulé le *Danger des liaisons*, et voici à peu près ce qu'il en fut dit :



*La marquise.* Eh bien, monsieur, il ne faut donc pas espérer que vous lisiez les mémoires de madame de Blémont?

*Moi.* En vérité, madame, je n'ai pas le courage de lire toujours de mauvais livres. Entre mille inconvéniens, croirez-vous bien qu'on ne tient pas à la longue contre la corruption du style qui règne dans toutes les productions du jour? N'est-il pas vrai qu'on ne passerait pas impunément toute sa vie en mauvaise compagnie?

*La marquise.* Vous voilà, vous autres philosophes; vous êtes d'un difficile. . . .

*Moi.* Puisqu'il faut faire cause commune avec eux, je vous supplie de me dire quel est le bon livre qui ait paru depuis quinze ans, et dont les philosophes n'aient été les prôneurs et les partisans?

*La marquise.* Je ne vous reproche pas de décrier les bons livres; je vous reproche de n'avoir pas assez d'indulgence pour les autres.

*Moi.* Les autres! c'est-à-dire les mauvais?

*La marquise.* Il n'y a donc point de milieu entre ces deux extrêmes?

*Moi.* Pardonnez-moi, il y a encore les livres qui ne sont ni bons ni mauvais; mais s'il existe quelques livres excellens, pourquoi faut-il perdre son temps à lire les médiocres? La vie vous paraît-elle si longue? . . .

*La marquise.* Vous ne voulez pas me croire.

Je vous dis que le roman de madame de Blémont m'a amusé. Rien de plus intéressant que l'histoire de cette religieuse qui tient tout un volume.

*Moi.* Eh bien, madame, je l'ai lu, cette histoire, et, pour parler comme madame de St.-Aubin, elle m'a jeté dans un absorbement. . . .

*La marquise.* Taisez-vous, monsieur, point de mauvaises plaisanteries.

*Moi.* Mais si vos femmes vous disaient ; Madame, nous ne pouvons, à nos âges, veiller jusqu'à trois heures du matin pour vous coucher quand il faudrait se lever ; nous craindriens pour nos santés. . . .

*La marquise.* Vous êtes insupportable.

*Moi.* Eh bien, ne parlons plus du style. Je voudrais de tout mon cœur m'attendrir sur les malheurs de cette religieuse ; mais en conscience. . . .

*La marquise.* Quoi, vous avez le cœur assez mauvais pour entendre, sans fondre en larmes, le récit d'une jeune innocente qui se trouve, sans s'en douter, sous la tutelle d'une femme perdue, qui est traînée dans une prison affreuse, qui n'en sort que pour être dans les bras d'un amant qui la rend malheureuse malgré lui ? . . . Ah ! je ne vous reconnais pas à cette dureté d'ame.

*Moi.* Plût au ciel que nos auteurs me fissent moins bâiller et pleurer plus souvent ! mais d'honneur, je ne tiens pas à l'absurdité et à la fausseté de leurs fictions. Ces pauvres gens sont persuadés

qu'on n'a qu'à accumuler les situations les plus horribles et les plus extravagantes pour faire un roman intéressant, et pour être un homme d'une imagination féconde. Votre protégé, le chevalier de Mouhy, qui, avant d'être homme d'état dans l'antichambre du maréchal de Belle-Isle, a composé quatre-vingt-quatre volumes pour l'amusement de la partie méridionale de l'Allemagne et des îles sous le vent, vous dira, madame, quand vous voudrez, que Voltaire a quelque supériorité sur lui du côté du style; mais que du reste, il n'y a pas en France un auteur à imagination comme lui.

*La marquise.* Mais s'il n'était pas si bête, il en aurait beaucoup.

*Moi.* Vous avez raison; je ne vois que l'esprit et le talent qui manquent à nos auteurs; avec ces deux petites qualités de plus, je ne doute pas qu'ils ne fissent des choses étonnantes. Croyez-vous, madame, qu'il faille être un grand grec pour inventer des situations très-romanesques? L'homme de génie, à cet égard, a peu de supériorité sur l'homme ordinaire; le génie et le talent se montrent dans la manière dont une situation est traitée. Si une seule situation forte ne suffit pas à votre poète pour produire les plus grands effets; s'il lui en faut successivement par demi-douzaine, les unes plus terribles que les autres, j'en conclurai que c'est à coup sûr un plat homme qui voudrait me dérober la pauvreté de sa

tête sous une foule malheureuse d'incidens épouvantables. Or, ces gens là n'ont jamais trouvé le chemin de mon cœur.

Je ne veux pas examiner comment votre religieuse se trouve dans une maison perdue. Elle y est conduite par un enchaînement d'événemens qui n'ont pas le sens commun. Il m'est donc d'abord impossible de m'intéresser à une situation qui n'a nulle vérité ; mais quand je pourrais passer par-dessus ce péché irrémissible, voyons, je vous supplie, la manière dont cette situation est traitée, et si elle peut m'affecter un moment ? Il s'agit vraiment bien ici d'épuiser un moyen terrible, de mettre une jeune créature innocente et honnête, sans appui, sans expérience, dans un lieu perdu . . . et pourquoi faire ? Pour mouiller les yeux de madame la marquise pour un moment . . . Madame, si son danger ne vous fait pas dresser les cheveux, s'il ne vous fait pas frissonner incessamment, il faut noyer l'auteur et sa religieuse.

*La marquise.* Si bien qu'on ne pourrait faire une telle lecture sans déranger sa coiffure cinq ou six fois par jour ? Et croyez-vous que les patientes de mes femmes de chambre y tiendraient ?

*Moi.* Convenez, du moins, que leurs colères feraient bien de l'honneur à votre auteur . . . Au reste, voyez votre injustice ; vous vous permettez de parler le langage de madame Blémont, et moi . . .

*La marquise.* Allez votre chemin.

*Moi.* Je me rappelle que lorsque j'ai trouvé Clarisse Harlove dans une situation semblable à celle de votre religieuse, son malheur m'affecta au point que j'en perdis le sommeil. J'en fus pendant long-temps dans une agitation que, si Clarisse Harlove eût été ma sœur, elle n'aurait pu être plus forte. Voilà, madame, la différence entre Richardson et madame de St.-Aubin.

*La marquise.* Eh bien; oui; il vous faut toujours des agitations, des convulsions. Pour moi, j'aime des sensations plus tranquilles.

*Moi.* Il est vrai, quand la situation est forte et terrible, j'exige que l'auteur me pénètre de terreur et me fasse éprouver toute la puissance de son génie; mais je ne demande pas qu'on me mette toujours en convulsion; au contraire, je n'aime pas les poètes qui veulent me faire trembler et frissonner à tout instant. Un auteur judicieux réserve les grands ressorts pour les tableaux les plus pathétiques. C'est alors qu'il faut briser, déchirer; c'est alors que vous redoutez de prendre le livre et que vous ne pouvez vous en empêcher. Mais ces occasions sont rares; elles appartiennent toutes à la grande tragédie, telle que l'histoire de *Clarisse Harlove*.

Le jugement est un attribut du génie qui ne l'abandonne jamais; voyez celui de Richardson. Le roman de *Paméla* est plein d'intérêt et de charme; mais l'auteur s'est bien gardé d'y em-

ployer les ressorts terribles du roman de *Clarisse*. *Paméla* vous attendrit souvent, vous fait souvent venir les larmes aux yeux, mais d'une manière douce et délicate; au contraire, *Clarisse* les fait couler avec violence, vous suffoque à force de sanglots, vous cause des angoisses et des convulsions mortelles. Les dangers que court l'innocente et naïve *Paméla* vous font aussi éprouver une sorte de terreur; mais cette terreur n'a pas le caractère tragique et effrayant des malheurs de *Clarisse*.

*La marquise.* Ainsi, les Anglais nous ont vaincus par leur génie.

*Moi.* Oh! que nenni! Dans les lettres, et en fait de génie, nous avons bien encore quelques hommes à leur opposer. Attendez seulement qu'ils soient morts, et vous verrez comme nous nous en vanterons.

*La marquise.* Chez nous, il faut donc que le mérite soit enseveli sous la tombe, pour obtenir justice?

*Moi.* Oui, et ce n'est pas faire la satire de la France; c'est faire l'histoire du genre humain. Quant au roman, madame, je crois que les Anglais nous ont laissés loin derrière eux. Je vais me déshonorer, peut-être, dans votre esprit; mais je fais plus de cas de ce roman d'*Amélie*, qu'on nous a traduit il y a six mois, que du plus grand nombre de nos romans français.

*La marquise.* Vous parlez du roman de Fielding, que madame Riccoboni a arrangé ?

*Moi.* Non pas de la traduction libre et élégante de madame Riccoboni, mais de la mauvaise traduction littérale qu'on nous en a donnée sur la fin de l'été dernier ; on n'en a rien retranché, et il m'a fort amusé. Personne ne l'a lu, les femmes en ont dit des horreurs ; mais je n'ai pu changer d'avis. C'est que les personnages de ce roman ressemblent précisément aux hommes, tels que je les rencontre dans les rues, tels que je les vois dans le monde, et voilà ce qui me fait plaisir. Ils n'ont rien de ce vernis faux dont nous enluminons en France tous les personnages de nos romans et de nos pièces de théâtre. M. Booth n'est assurément pas un homme bien merveilleux ; mais il faut plus de véritable talent pour rendre la physionomie commune et vraie d'un dadas comme M. Booth, que pour peindre des gens comme on n'en a jamais vu. Je fais beaucoup de cas du talent de madame Riccoboni et de sa manière d'écrire ; mais elle a gâté le roman d'*Amélie*.

*La marquise.* Qu'elle nous donne donc quelque chose d'elle, et qui ressemble à *Myladi Catesby*.

*Moi.* Et surtout, qu'elle ne nous avertisse plus qu'elle trouve le roman d'*Amélie* mauvais, sans quoi je prendrai une idée désavantageuse de son goût et de son jugement. *Myladi Catesby* est une jolie chose ; mais il y a vingt morceaux dans *Amélie* que j'aimerais mieux avoir faits que cin-

quante *My lady Catesbys*. Lisez, par exemple, la conversation du docteur Harrison avec le colonel James, sur le duel, que madame Riccoboni a parfaitement gâtée dans son imitation. Lisez-la dans la mauvaise traduction littérale, et vous verrez la différence qu'il y a entre un homme de génie qui sait faire parler les personnages qu'il introduit, et un dissertateur emphatique comme l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, qui fait un traité dogmatique sur le duel, au lieu de nous tracer les sentimens probables de ses personnages. C'est que Fielding, n'en déplaise à madame Riccoboni, a du génie, et Jean-Jacques Rousseau n'est qu'un écrivain.

*La marquise.* Ah, je vous abandonne cette bégueule de Julie et son pédant de précepteur ; vous savez que je ne puis les souffrir ; mais ne comptez pas m'étourdir avec vos noms anglais. Votre Grandison, par exemple, n'est-il pas aussi emphatique que Jean-Jacques, et n'a-t-il pas toute cette forfanterie que vous reprochez à nos héros de roman et de théâtre ?

*Moi.* Si j'étais tenté de vous abandonner Grandison, je dirais qu'au moins, ici, ce n'est pas l'auteur qui a de l'emphase, mais son personnage ; cela fait une grande différence. Richardson, même dans son roman de *Grandison*, a vingt styles différens ; tous les personnages de la *Nouvelle Héloïse* parlent le langage emphatique de Rousseau, Or, l'essentiel, dans ce genre d'ouvrages, c'est que l'auteur n'y paraisse jamais. Quelqu'esprit



qu'il ait, s'il m'oblige de m'en souvenir, c'est à coup sûr en mal. Je vais vous donner, madame, une grande preuve de mon impartialité. Le roman de *Grandison*, comme tout ce qu'a fait Richardson, est rempli de traits sublimes ; mais je ne suis pas content du personnage de Sir Charles Grandison.

*La marquise.* Ah vous me ravissez !

*Moi.* Ce n'est pas que je ne trouve un tel caractère dans la nature ; mais je l'aurais voulu d'une teinte un peu plus sombre ; il ne me paraît pas outré. Grandison ne me paraît pas trop parfait, comme on a dit ; mais il parle un peu trop, parfois même il disserte : et moi, je l'aurais voulu homme de peu de paroles, taciturne, toujours agissant, ne parlant jamais. De cette manière, il aurait eu un caractère plus intéressant et plus vrai, et toute cette emphase qui vous choque aurait disparu. Plus un homme est noble et grand dans ses actions, plus il faut qu'il soit simple dans ses discours et dans ses manières.

Et puis, je ne puis souffrir que tout lui réussisse à son gré. Les petites choses comme les grandes, il n'entreprend rien sans succès ; cela est contre l'expérience de la vie. Vous savez mieux que moi, madame, combien les bonnes actions produisent peu de bien ; qu'il n'est pas si aisé de faire du bien aux hommes, et que leur déraison et leur méchanceté déconcertent souvent les meilleurs projets conçus en leur faveur.

*La marquise.* Mais si l'on réussit une fois sur vingt, ne faut-il pas toujours faire le bien ?

*Moi.* Oh ! oui, dût-on ne réussir jamais. Mais quand vous ne réussissez qu'une fois sur vingt?... je ne puis souffrir que Grandisson réussisse toujours.

*La marquise.* Eh bien, je vous trouve beaucoup moins sujet à l'engouement que je n'aurais imaginé. En vérité, je crois que je prendrai confiance en vous ; mais, par amitié pour moi, tâchez de trouver les mémoires de madame de Blémont un peu bons.

*Moi.* En conscience, madame, j'y ai trouvé une belle chose.

*La marquise.* Comment, vous m'en parlez depuis une heure, et vous ne dites pas... Mais parlez donc... Vous êtes vraiment insupportable.

*Moi.* Le titre, madame, le titre : *le Danger des liaisons* ! Ah le beau titre et le beau sujet !

*La marquise.* Je m'en doutais... Taisez-vous, monsieur ; on ne peut tirer aucun parti de vous... (*en riant*) Oui... Pourquoi pas ?... Par le temps qui court, on ferait un bon traité sur le danger des liaisons politiques.

*Moi.* Je ne me mêle pas de politique ; mais ne pensez-vous pas qu'on en ferait un beau roman ?

*La marquise.* Ou bien une belle comédie.

*Moi.* Vous avez raison. Nous donnerons la comédie à faire à Diderot, et le roman à Richardson.

*La marquise.* Je n'y trouve que deux petites difficultés ; c'est que le premier ne travaille pas, et que le second est mort.

...*Moi.* Je n'ai pourtant pas de troisième à vous proposer ; mais convenez, madame, que le sujet du *Danger des liaisons* est beau. Pour peu qu'on ait l'expérience des choses de la vie, on sent combien il est profond et fécond. Il n'est pas ici seulement question des liaisons avec les méchans et des malheurs qui en peuvent résulter ; cette manière de traiter ce sujet, il faut l'abandonner aux écrivains ordinaires. Mais n'avez-vous pas remarqué qu'il y a souvent une fatalité attachée aux liaisons entre les personnes les plus vertueuses, et qu'elles peuvent produire des malheurs aussi imprévus qu'inévitables ? Il n'est pas rare, ce me semble, de voir la vertu la plus pure conduire l'innocence de précipices en précipices jusqu'à sa perte.

*La marquise.* Vous parlez du plus affroyable des malheurs.

...*Moi.* Nous sommes tous sous la main invisible du sort. A-t-on le choix de rien ? Y a-t-il d'autre rôle que celui d'obéir aux impulsions que chacun reçoit ? Un concours prodigieux de hasards et de circonstances dont aucune n'était en mon pouvoir, a formé mes liaisons. Dépendait-il de moi de rencontrer ou de ne pas rencontrer telle ou telle personne ; et tout ce qui s'ensuit de cette rencontre, n'est-ce pas une conséquence nécessaire d'un principe qui ne l'est pas moins ? Qu'on me mon-

tre, par exemple, comment le jeune Lavaysse aurait pu éviter d'être de ce fatal souper de Toulouse qui a commencé les malheurs sans exemple de la famille de Calas.

*La marquise.* Ah! ne rappelons point cette déplorable aventure! Vous me faites sentir qu'il faudrait une autre plume que celle de madame de St. Aubin pour traiter le sujet du danger des liaisons. Cependant, je vous en conjure, n'en dites point de mal à vos philosophes. Ils ne le diront pas, et l'ouvrage réussira.

*Moi.* Ne dirait-on pas que le sort des nouveaux livres dépend du caprice de quelques philosophes? Quant à ce point, madame, je ne crois pas à la nécessité. Je sens bien celle qui fait qu'un mauvais auteur fait de mauvais livres; mais je ne connais aucune fatalité qui puisse empêcher qu'un bon livre ne soit bon. Au reste, je vous donne ma parole qu'en sortant d'ici je ne penserai plus à madame de Blémont, ni à ses aventures, et qu'il ne m'en coûtera pas de l'oublier.

*La marquise.* Vous êtes un monstre.

*Un valet de chambre qui entre.* Madame de St. Aubin assure madame la marquise de son respect. Elle lui envoie encore vingt *Danger des liaisons*. Elle espère que vous voudrez bien les lui vendre comme les autres.

*Moi (en riant).* Que ne disiez-vous plutôt, madame?

*La marquise (à son valet de chambre, en riant).*

Étourdi, qui vous prie de faire vos commissions tout haut ?

*Moi.* Madame, je vous reconnais, et je reprends ma parole. Si nos philosophes ne veulent pas lire le *Danger des liaisons*, ils l'achèteront du moins ; je vous en réponds, et ils n'en diront point de mal. Je retiens dix de ces exemplaires ; j'en enverrai dans le nord de l'Allemagne ; car je ne trafique point au midi.

*La marquise.* Eh bien, je vous pardonne tous vos torts, et je vous trouve le cœur excellent. Ne vaut-il pas mieux que nous ayons chacun un écu de moins, et que madame de St.-Aubin tire quelque argent de son ouvrage ?

*Moi.* Sans doute, madame, et si vous vouliez m'aider à vendre un discours sur la Satire, vous feriez deux bonnes actions, au lieu d'une ; car j'ai aussi mes St.-Aubin. Les miens ont traduit ce discours de l'italien d'un M. Romolini. Je pourrais vous dire ce qu'on dit de tous les mauvais livres, qu'il y a de bonnes choses ; mais entre nous, cela est fort ennuyeux à lire. Ce qui n'empêche pas que je ne veuille en vendre beaucoup au profit de mes St.-Aubin.

*La marquise.* Envoyez, envoyez ; nous en dirons du bien.

.....

En conséquence de l'entretien précédent, on peut acheter, si l'on veut être charitable, et jeter au feu, si l'on veut être juste, une foule de nou-

véaux romans qui paraissent depuis quelques temps, et dont voici la liste :

• Les *Succès d'un Fat*, en deux parties ;

• Les *Promenades et Rendez-vous du Parc de Versailles*, en deux parties ;

(La marquise, qui n'en a point d'exemplaires à vendre au profit des auteurs, dit que ces deux romans sont d'une bêtise achevée.)

• Les *Hommes valais*, ou les *Aventures de Pierre Wilkins*, traduites de l'anglais, avec des figures, en trois volumes. Je ne sais si ce roman est effectivement traduit ; c'est une bien mauvaise copie du *Gulliver* de l'inimitable Swift.

• Les *Après-soupers de la campagne*, ou *Recueil d'histoires courtes, amusantes et intéressantes*, en deux parties. C'est la suite d'une rapsodie dont le commencement a paru en 1760. L'auteur prétend que le public reçut alors son ouvrage avec indulgence. Si le parfait oubli peut s'appeler ainsi, l'auteur a raison d'être reconnaissant.

• Joignez à ce fagot les *Soirées du Palais-Royal*, ou *Veillées d'une jolie femme*.

• Louis Racine, fils du grand Racine, vient de mourir dans un âge assez avancé. Il était de l'académie des inscriptions et belles-lettres ; il avait composé un poëme sur la Religion, et un autre sur la Grâce, ce qui le fit appeler Racine-la-Grâce. C'était un esprit étroit et chagrin ; janséniste outré, il ne se permettait point de fréquenter les théâtres, ni de

voir représenter les tragédies de son père. *Athalie* même n'était point exceptée de la règle, parce qu'elle était récitée par des bouches profanes. M. de Voltaire disait de lui : " M. Racine a beau faire, son père sera toujours un grand homme."

Nous avons encore perdu un autre écrivain célèbre. M. de Marivaux, de l'académie française, est mort ces jours passés, âgé de plus de soixante-seize ans. Cet auteur a fait quelques tragédies détestables, un grand nombre de comédies, la plupart pour le théâtre italien, et quelques romans qui ont eu du succès, et qu'il n'a pas achevés. Sa *Mariane* et son *Paysan parvenu* sont très-connus. Il avait un genre à lui, très-susé à reconnaître, très-minutieux, qui ne manque pas d'esprit, ni parfois de vérité, mais qui est d'un goût bien mauvais et souvent faux. M. de Voltaire disait de lui qu'il passait sa vie à peser des riens dans des balances de toile d'araignée ; aussi le marivaudage a passé en proverbe en France. Marivaux avait de la réputation en Angleterre, et s'il est vrai que ses romans ont été les modèles des romans de Richardson et de Fielding, on peut dire que, pour la première fois, un mauvais original a fait faire des copies admirables. Il a eu parmi nous la destinée d'une jolie femme, et qui n'est que cela ; c'est-à-dire, un printemps fort brillant, un automne et un hiver des plus durs et des plus tristes. Le souffle vigoureux de la philosophie a renversé depuis une quinzaine d'années toutes ces réputations étayées sur des ro-

seaux. Marivaux était honnête homme, mais d'un caractère ombrageux et d'un commerce difficile; il entendait finesse à tout; les mots les plus innocens le blessaient, et il supposait volontiers qu'on cherchait à le mortifier: ce qui l'a rendu malheureux, et son commerce épineux et insupportable.

M. de la Popelinière, ancien fermier général, est aussi mort sur la fin de l'année dernière. C'était un homme célèbre à Paris; sa maison était le réceptacle de tous les états. Gens de la cour, gens du monde, gens de lettres, artistes, étrangers, acteurs, actrices, filles de joie, tout y était rassemblé. On appelait la maison une ménagerie, et le maître le sultan. Ce sultan était sujet à l'ennui; mais c'était d'ailleurs un homme d'esprit. Il a fait beaucoup de bien dans sa vie, et il lui en faut savoir gré, sans examiner si c'est le faste ou la bienfaisance qui l'y a porté. Il a fait beaucoup de comédies qu'on jouait chez lui; mais qui n'ont jamais été imprimées. Il faisait joliment les vers. On connaît de lui plusieurs chansons très-agréables. Il se perd en ce genre tous les ans de très-jolies choses dans Paris, et c'est dommage.

Mars 1763:

*Notice sur Edme Bouchardon, illustre Statuaire décède à Paris le 27 Juillet 1762, par Diderot.*

Edme Bouchardon naquit au mois de novembre 1698, à Chaumont en Bassigni. Le père de Bouchardon, architecte et sculpteur médiocre, n'épargna



rien pour faire un habile homme de son fils. Les premiers regards de cet enfant tombèrent sur le Laocoon, sur la Vénus de Médicis et sur le Gladiateur; car ces figures sont dans les ateliers des ignorans et des savans, comme Homère et Virgile dans la bibliothèque de Voltaire et de Fréron.

Les beaux modèles sont rares partout, mais surtout parmi nous, où les pieds sont écrasés par la chaussure, les cuisses coupées au-dessus du genou par les jarrettières, le haut des hanches étranglé par des corps de baleine, et les épaules blessées par des liens étroits qui les embrassent. Le père de Bouchardon chercha pour son fils, à prix d'argent, les plus parfaits modèles qu'il pût trouver. Ce fils vit la nature de bonne heure, et il eut les yeux attachés sur elle tant qu'il vécut.

Pline dit d'Apelles qu'il ne passait aucun jour sans dessiner, *nulla dies sine linea*; l'histoire de la sculpture en dira autant de Bouchardon. Personne aussi ne devint aussi maître de son crayon. Il pouvait d'un seul trait ininterrompu suivre une figure de la tête au pied, et même de l'extrémité du pied au sommet de la tête, dans une position quelconque donnée, sans pécher contre la correction du dessin et la vérité des contours et des proportions.

Ne fit-on que des épingles, il faut être enthousiaste de son métier pour y exceller. Bouchardon le fut; il pouvait dire aussi: *Est Deus in nobis, agitante calescimus illo*. Il vint à Paris; il entra chez le cadet des Coustou. Le maître fut surpris

de la pureté du dessin de son élève ; mais il ne fut pas dans le cas de dire de lui, comme l'artiste grec du sien : *Nil salit Arcadico juveni*. Il ressemblait tout-à-fait de caractère à l'animal surprenant qui lui a servi de modèle pour sa statue de Louis XV ; doux dans le repos, fier, noble, plein de feu et de vie dans l'action. Il s'applique ; il dispute le prix de l'académie ; il l'emporte, et il est envoyé à Rome.

Quand on a du génie, c'est-là qu'on le sent. Il s'éveille au milieu des ruines. Je crois que de grandes ruines doivent plus frapper que ne feraient des monumens entiers et conservés. Les ruines sont loin des villes ; elles menacent, et la main du temps a semé parmi la mousse qui les couvre une foule de grandes idées et de sentimens mélancoliques et doux. J'admire l'édifice entier ; la ruine me fait frissonner ; mon cœur est ému, mon imagination a plus de jeu. C'est comme la statue que la main défaillante de l'artiste a laissée imparfaite ; que n'y vois-jé pas ? Je reviens sur les peuples qui ont produit ces merveilles et qui ne sont plus, *et in lenocinio commendationis dolor est manus, cum id ogeret, extinctæ*.

Bouchardon demeura dix ans en Italie : il se fit distinguer de cette nation jalouse, au point qu'entre un grand nombre d'artistes étrangers et du pays, on le préféra pour l'exécution du tombeau de Clément XI. Sans des circonstances particulières, l'apothéose de ce pontife, qui a causé tant de maux à la France, eût été faite par un Français.

De retour en France, Bouchardon fut chargé d'un grand nombre d'ouvrages qui respirent tous le goût de la nature et de l'antiquité, c'est-à-dire, la simplicité, la force, la grâce et la vérité.

Les ouvrages de sculpture demandent beaucoup de temps ; les sculpteurs sont proprement les artistes du souverain ; c'est du ministère que leur sort dépend. Cette réflexion me rappelle l'infortune du Puget. Il avait exécuté ce Milon de Versailles, que vous connaissez, et qui, placé à côté des chefs-d'œuvre de l'antiquité, n'en est pas déparé. Mécontent du prix modique qu'on avait accordé à son ouvrage, il allait le briser d'un coup de marteau, si on ne l'eût arrêté. Le grand roi qui le sut, dit : " Qu'on lui donne ce qu'il demande, mais qu'on ne l'emploie plus ; cet ouvrier est trop cher pour moi ! " Après ce mot, qui eût osé faire travailler le Puget ? personne ; et voilà le premier artiste de la France condamné à mourir de faim.

Ce ne fut pas ainsi que la ville de Paris en usa avec Bouchardon, après qu'il eut exécuté sa belle fontaine de la rue de Grenelle. Je dis belle pour les figures ; du reste, je la trouve au-dessous du médiocre. Point de belle fontaine où la distribution de l'eau ne forme pas la décoration principale. A votre avis, qu'est-ce qui peut remplacer la chute d'une grande nappe de cristal ? La ville récompensa l'artiste d'une pension viagère accordée de la manière la plus noble et la plus flatteuse. C'est ainsi qu'on fait faire aux grands hommes de grandes choses.

---

*L'Histoire d'Angleterre*, par David Hume, a une grande réputation en Europe. Ce célèbre philosophe a commencé par l'*Histoire de la Maison de Stuart* ; remontant ensuite, il a publié l'*Histoire des Princes de la Maison de Tudor*, et finit par un troisième ouvrage, qui prend l'*Histoire d'Angleterre* depuis l'expédition de Jules-César, jusqu'à l'époque des Tudor. Ces trois ouvrages forment un corps complet de l'*Histoire d'Angleterre*, dans lequel on admire également la sagesse, la simplicité, la profondeur de l'historien. M. Hume prouve bien, par son exemple, que le soin d'écrire l'histoire appartient de droit aux philosophes, exempts de préjugés et de passion. Il juge tous les partis, toutes les factions, toutes les querelles qui ont déchiré les hommes, avec une impartialité presque sans exemple ; et comme on pourrait nommer toutes les affaires de parti, sottises de deux parts, le philosophe anglais traite ordinairement les deux partis également bien ou également mal. L'*Histoire de la Maison de Stuart* a été traduite, il y a deux ans, par M. l'abbé Prévost. On a reproché à cette traduction le défaut de soin et une extrême négligence. Aujourd'hui, madame Belot vient de publier la traduction de l'*Histoire de la Maison de Tudor sur le Trône d'Angleterre*, en deux volumes in 4.<sup>o</sup> Madame Belot est la veuve d'un avocat, qui la laissa à sa mort sans autre ressource qu'une rente de 60 livres par an. Pour vivre de rien, elle se mit au lait, vendit sa rente, et employa les 1,200 livres qu'elle en tira, à

apprendre l'anglais, dans la vue de se procurer une ressource par des traductions. Elle a trouvé depuis des amis et des secours ; le roi vient de lui accorder une pension. Nous avons de madame Belot quelques volumes de *Mélanges* traduits de l'Anglais. Je crois volontiers que personne ne mérite plus d'intérêt que madame Belot, et je voudrais de tout mon cœur pouvoir dire un bien infini de ses travaux littéraires ; mais l'inflexible loi de la vérité, respectée dans ces feuilles sans restriction, m'oblige de convenir que la traduction des Tudor ne prend point dans le public, et qu'on lui reproche déjà un style lourd, froid et lâche, depuis le peu de jours qu'elle paraît. Il est même à craindre que les sujets de reproche n'augmentent à mesure qu'on aura le temps d'approfondir ; car il faut convenir que cette entreprise paraît en tout sens au-dessus des forces d'une femme. Elle suppose tant de connaissances préliminaires, que celle de la langue d'où l'on se propose de traduire devient la moins importante. A combien de fautes on s'exposerait, par exemple, si l'on n'était pas profondément instruit de l'*Histoire d'Angleterre*, en commençant la traduction de M. Hume ! Une femme, dont l'esprit n'est pas étranger à l'application, peut bien apprendre la philosophie, la morale, et acquérir la grande science du cœur humain ; mais le traducteur de Hume, avant de commencer son travail, doit s'être familiarisé avec tous les développemens de l'homme civilisé. Il doit connaître profondément le génie des affaires et les ressorts cachés de la poli-

www.libtool.com.cn  
 tique de chaque siècle. Cette étude, qui demande une tête froide, et qui veut être aidée par une expérience consommée, paraît la plus opposée au génie français, et nous avons en France si peu d'hommes de cette trempe, qu'il n'est pas possible de supposer tant de talens et de connaissances dans une femme, avant qu'elle ait fait ses preuves.

---

On vient traduire de l'anglais le roman de M. Fielding, qui a pour titre : *Histoire de Jonathan Wild le Grand*. Vous ne compterez pas ce roman au nombre des meilleurs ouvrages de ce célèbre écrivain. Jonathan Wild était le Cartouche de Londres, où il a fait beaucoup de bruit par ses filouteries, et où il a fini sa vie glorieusement par la corde. M. Fielding a imaginé d'écrire son histoire d'un style pompeux qui nobilit toutes les actions de ce coquin ; cette tournure est commune et aisée, et il faut peu de talent pour y réussir. Les comparaisons d'un voleur avec Alexandre ou César sont si usées et si fastidieuses, les allusions satiriques aux ministres et aux gens en place sont si fatigantes, le spectacle continu de crimes et de bassesses si dégoûtant, qu'un ouvrage fait dans cet esprit ne peut avoir un succès durable. D'ailleurs, le but en est faux ; car, quoi que vous fassiez, Alexandre et César seront toujours des héros, Wild et Cartouche toujours des voleurs. L'histoire de madame Francœur, qui se trouve à la fin du second volume, est d'autant plus ennuyeuse

et insipide, que tout le merveilleux dont elle est brodée se trouve là sans qu'on sache pourquoi.

---

On a imprimé des éclaircissemens historiques à l'occasion d'un libelle calomnieux sur l'*Essai de l'Histoire générale*. C'est une réponse de M. de Voltaire à l'auteur de ses *Erreurs*. M. de Voltaire est bien bon de répondre à tous ces ennemis obscurs qui l'attaquent : on le lui pardonne cependant plutôt qu'à un autre, parce que tout ce qu'il écrit est toujours instructif, amusant et agréable à lire. Au reste, cette brochure n'est pas encore publique, parce que l'auteur y cherche à prouver que la primitive église ne connaissait pas la messe, et il fait d'autres recherches pareilles qui ne sauraient plaire à beaucoup de gens.

---

Avril 1763.

La requête de l'infortunée famille de Calas a été examinée et admise au conseil d'état du roi dans le courant du mois dernier ; en conséquence, il a été ordonné au parlement de Toulouse d'envoyer la procédure de cet affreux jugement. Cette affaire sera actuellement très-longue à discuter. A la fin de la révision, on reformera peut-être l'arrêt du parlement, et on rétablira la mémoire de la malheureuse victime de son fanatisme ; mais punira-t-on des juges qui ont violé les formes sacrées de leur ministère, qui ont attaqué la sûreté publique, en dévouant aux supplices un innocent, malgré la sauvegarde des lois ? Ce crime, le plus atroce qu'on

puisse commettre contre la société, aura-t-il été commis impunément? C'est ce que personne n'osera prédire? Quoi qu'il en arrive, la gloire en restera toujours à M. de Voltaire. Il a osé prendre la défense de l'humanité et de la cause de chaque citoyen; il a rendu toute l'Europe attentive à cette déplorable aventure; et si les juges de Calas ne vont pas aux galères avec le capitoul David à leur tête, ils n'en seront pas moins l'exécration du genre humain.

Un étranger alla voir, il n'y a pas long-temps, M. de Voltaire, qui lui dit: " Monsieur, vous voyez le rebut des rois et le protecteur des roués."

On a imprimé en Hollande une lettre de Jean-Jacques Rousseau à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, sur son mandement au sujet d'*Emilie*. Nous mourons d'envie de voir cette lettre; mais jusqu'à présent on a pris toutes les précautions possibles pour qu'elle n'entre point dans Paris. L'auteur fait, dans cette lettre, l'apologie de son livre et l'histoire de sa vie. On dit que c'est un ouvrage plein de charme et séduction, et qu'il y a un très-beau morceau sur la tolérance et les protestans de France. M. l'archevêque y est traité avec beaucoup d'égards; M. Omer-Joly de Fleury, avocat-général du roi, y est un peu moins ménagé, en quoi Jean-Jacques Rousseau a grande raison; car le mandement de l'archevêque était bien plus sensé et



conforme aux principes d'un prélat que l'imbécille réquisitoire aux principes d'un magistrat.

---

Mai, 1763.

Un évêque ou chapelain de l'église anglicane avait prêché au sacre du roi d'Angleterre d'aujourd'hui. Il avait choisi parmi les héros de l'Ancien Testament le roi et prophète David, comme un modèle à proposer à tous les rois, et particulièrement au jeune monarque qui commençait son règne. C'était l'objet des trois points de son sermon, dont la conclusion fut que tout souverain devait ambitionner de porter le titre de David, que Dieu appela l'homme selon son cœur. Un profane ayant étudié, pour son édification particulière, la vie de ce roi selon le cœur de Dieu, y trouva des faits fort extraordinaires. Pour en former le tableau, il les rapprocha les uns des autres dans un livre adressé au chapelain, à qui il fit sentir qu'une imitation trop fidèle du fils de Jessé pourrait être très-répréhensible dans le fils de Georges. Son livre a fait beaucoup de bruit en Angleterre. Un profane du royaume de France en a pris occasion de faire une tragédie qui porte ce titre : *Saul et David*, ou *l'Homme selon le cœur de Dieu*. Cette tragédie n'a pas été imprimée; on ne peut l'avoir qu'en manuscrit, et elle est excessivement rare. On prétend que ce singulier ouvrage vient des Délices.

---

M. de Voltaire vient de publier le second volume

de l'*Histoire du czar Pierre-le-Grand*. Cette dernière partie d'un règne aussi mémorable paraît moins indigne que la première de l'historien illustre dont elle porte le nom ; mais j'ose dire qu'elle ne s'élève pas encore à la dignité qui paraît nécessaire à l'histoire d'un législateur, d'un fondateur, d'un réformateur d'empire. On lit l'ouvrage de M. de Voltaire avec plaisir ; mais c'est précisément ce que je lui reproche : l'*Histoire de Pierre-le-Grand* doit produire d'autres effets, et laisser d'autres impressions que celles d'une lecture agréable. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'après un aussi grand maître, il ne se trouvera personne d'assez hardi pour traiter ce sujet. Il faudra donc qu'il reste toujours imparfait ? Voilà ce que je pense de la manière ; quant au fond, on ne peut que déplorer qu'un écrivain, si grand par ses talens, soit quelquefois si esclave de mille petites considérations au-dessus desquelles son génie devrait l'élever. Cela lui donne souvent, dans des occasions importantes, une manière de présenter les objets, si versatile, qu'elle paraît moins propre à la dignité de l'histoire qu'à l'éloquence insidieuse d'un rhéteur. On ne peut pas précisément reprocher à M. de Voltaire d'avoir déguisé la conduite de Pierre envers son fils sous des couleurs fausses ; mais lorsqu'on a lu ce qu'il a écrit sur le procès et sur la fin tragique du czarowitz, on reste dans une incertitude qui ne permet pas d'asseoir un jugement solide. Cependant, M. de Voltaire a certainement un sentiment là-dessus ; et l'historien

doit être assez honnête homme pour ne jamais cacher son sentiment sur les choses qu'il se permet de traiter. C'est cette véracité qui rend l'histoire intéressante, et si quelquefois des considérations particulières exigent des ménagemens, l'honnête homme se tait tout-à-fait, et ne touche point à des choses sur lesquelles il ne lui serait pas permis d'être vrai sans restriction. La satire, l'envie de noircir, d'imaginer des forfaits, souvent par simple goût pour le merveilleux, me paraissent aussi odieuses dans un historien qu'à M. de Voltaire ; mais les réticences, les ménagemens, les considérations particulières ôtent à l'histoire sa liberté et sa noblesse, et rendent l'historien méprisable. Quand on a lu ces deux volumes de M. de Voltaire, on sait les faits du règne de Pierre-le-Grand ; mais on ne connaît bien, ni le caractère de cet homme extraordinaire, ni celui de l'impératrice Catherine, sa femme, ni celui d'aucun des personnages qui ont été les instrumens de si grandes révolutions. Ce n'est pas ainsi que je veux que le grand Frédéric écrive l'histoire d'un règne immortel dans les fastes du monde. Au reste, un siècle qui a vu naître Charles XII, Pierre et Frédéric, n'est pas un siècle stérile en grands princes ; mais une considération digne de votre attention, c'est que Charles XII, avec des qualités plus brillantes que solides, héros plus touchant que grand roi, aurait changé la face de l'Europe, s'il n'avait rencontré dans son chemin un homme aussi rare, aussi extraordinaire que Pierre ;

et Frédéric, sublime dans toutes ses entreprises, grand dans toutes les parties, héros, roi, législateur, guerrier, philosophe, l'homme, en un mot, le plus extraordinaire qui ait jamais paru dans l'histoire, ayant dans son parti, par une singularité non moins remarquable, tous les grands capitaines du siècle, et n'ayant jamais eu en tête, ni dans le cabinet, ni dans les opérations militaires, aucun homme dont le talent puisse être comparé au moindre de ses talens, n'aura cependant produit aucune révolution sensible en Europe, si vous exceptez celle qui est une suite nécessaire de l'influence de sa gloire et du crédit de sa maison, tant les conjonctures disposent de tout ; et la conquête de l'Asie n'a pas peut-être coûté à Alexandre la moitié des efforts de génie qu'il a fallu à Frédéric pour soutenir, entre les rives de l'Oder et de l'Elbe, le choc si opiniâtre et si répété de toutes les forces de l'Europe.

---

J'ai enfin eu occasion de lire rapidement la *Lettre de Jean-Jacques Rousseau à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*, qui se propose d'y répondre. Il y a en effet dans cet écrit des choses d'une grande éloquence, des raisonnemens d'une grande force, et ce qu'il y a de plus singulier, une légèreté de plaisanterie qui n'appartient pas au citoyen de Genève ; car il a toujours été lourd quand il a voulu plaisanter. La conversation de l'archevêque avec le janséniste de la rue St. Jacques est faite dans un si bon goût de plaisanterie,

qu'on la croirait de M. de Voltaire. Ce qui n'est pas moins singulier, mais plus conforme au caractère de l'auteur, c'est qu'il déclare à la face du ciel et de la terre qu'il est chrétien au fond de l'ame, dans un écrit où il expose les plus terribles difficultés contre le christianisme et contre toute révélation, et où il fait tenir un synode entre tous les peuples partagés par leurs sentimens de religion, et dont le résultat est que tout culte est également bon ou également indifférent. Au reste, cet écrit ressemble aux autres ouvrages de M. Rousseau, c'est-à-dire, qu'il passe souvent le but. Tout le morceau, par exemple, sur la tolérance, est absurde; l'on est fâché de voir, dans une matière si intéressante, tant de talent inutilement prodigué au soutien de quelques sophismes. Les docteurs ont imaginé une distinction entre la tolérance civile et la tolérance ecclésiastique; ils disent que cette dernière est répréhensible dans un chrétien et dans un ministre de l'église, et c'est là la tournure par laquelle ils voudraient autoriser tant d'affreuses persécutions. Le vrai philosophe combat toutes ces vaines subtilités de l'école, qui n'ont jamais servi que de prétexte et de justification au crime; mais M. Rousseau proteste de nouveau dans cet écrit qu'il ne veut pas être philosophe, et il n'y a rien qui n'y paraisse; car, suivant son usage, il ne cherche pas à dire ici la vérité, mais simplement le contraire de ce qu'on dit. Ainsi, comme les docteurs n'ont osé assurer que l'intolérance civile

était permise, ~~liet~~ qu'ils ne sont retranchés sur l'intolérance ecclésiastique, M. Rousseau prétend que la première seule est juste, et que la seconde est odieuse. C'est écrire pour avoir le plaisir de contredire ; mais c'est surtout prêter des armes bien cruelles au fanatisme ; car, en conséquence de son sophisme, l'auteur dit expressément que les premiers protestans de France furent légitimement persécutés, et que l'oppression qu'ils essuyèrent ne cessa d'être juste que lorsque, par des conventions solennelles, leur culte fut reçu dans l'état. Quel tissu d'absurdités abominables ! Comment une convention pourrait-elle doaner un droit qu'on n'a pas naturellement, puisqu'elle-même ne peut être légitime qu'autant qu'elle n'est point contraire au droit naturel ? Suivant son principe, M. Rousseau sera donc obligé de convenir que son Dieu a été légitimement crucifié à Jérusalem ? Mais il importe trop au bonheur du genre humain que ces affreux principes, soutenus ici par le goût du paradoxe, et enseignés dans les écoles par la tyrannie ecclésiastique, soient enfin détruits de fond en comble, et qu'il soit universellement établi qu'aucun homme ne peut être le maître de la conscience d'un autre homme ; que la croyance d'un citoyen ne peut intéresser le gouvernement en aucune manière, et que tout citoyen qui remplit les devoirs de la société a droit à la protection des lois, sans qu'il puisse être légitimement inquiété sur son culte et sur ses opinions particulières. Voilà le langage

de l'humanité et de la justice ; quiconque parle autrement, mérite seul d'être persécuté.

Il y a dans cet écrit, comme dans les autres ouvrages de M. Rousseau, des mots de caractère qui me font autant de plaisir que les traits de Molière avec lesquels il peint ses personnages. L'auteur dit que tous ses écrits ont toujours eu pour but le bonheur des hommes ; mais il craint si fort que nous n'en profitions, ou que nous ne nous flattions de pouvoir être heureux, qu'il ajoute tout de suite : “ Je n'ai pas assuré que cela fût absolument possible dans l'état où sont les choses.” Oh ! il ne voudrait pas avoir un si grand reproche à se faire. Il dit encore, dans un autre endroit, qu'il connaît un peu les hommes, parce qu'il n'a pas toujours eu le bonheur de vivre seul. Au reste, il y a dans cet ouvrage beaucoup de choses outrées et quelques-unes de mauvais goût. Le public trouve aussi que M. Rousseau parle beaucoup trop de lui ; cela est pourtant plus pardonnable dans une apologie que dans d'autres ouvrages où l'auteur ne doit jamais paraître. Ce qu'on peut reprocher à M. Rousseau, c'est de n'être pas heureux ; on voit que ses malheurs lui ont aigri le caractère, et prennent sur sa tranquillité. Il a répondu à l'archevêque ; il répondra sans doute au beau réquisitoire de maître Omer Joly de Fleury ; il vient d'écrire au conseil de Genève pour être rayé du tableau des citoyens. On ne voit pas trop le but de cette folie solennelle ; mais elle prouve l'inquiétude et l'agitation de son

esprit. On prétend qu'il suivra en Ecosse milord Maréchal, qui doit y aller reprendre possession de ses biens, et Rousseau s'écrie à ce sujet : " Enfin, " j'aurai le bonheur de vivre avec des hommes dont " je n'entendrai pas la langue ! " Mais c'est avoir attendu trop long-temps pour être heureux.

M. de Villaret vient de publier en cinq volumes les *Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre, sous le règne du roi de France Henri II*, rédigées par feu M. l'abbé de Vertot. C'est un livre de cabinet dont la lecture est peu amusante; mais l'extrait qu'on a mis à la tête, et qui est réellement de l'abbé de Vertot, est un excellent morceau. C'est une histoire raisonnée des règnes d'Edouard et de Marie, rois d'Angleterre; le fil en est bien saisi et bien présenté, et si vous voulez vous donner la peine de comparer cet ouvrage posthume de l'abbé de Vertot avec ce que Rapin Toyras et David Hume ont écrit sur le même sujet, vous le trouverez, je crois, très-supérieur pour le ton et pour l'intérêt au travail de ces deux célèbres historiens. M. de Villaret, éditeur de cet ouvrage, est le continuateur de l'*Histoire de France* par l'abbé de Velly, et c'est le premier, et peut-être le seul continuateur, qui ait été supérieur à son prédécesseur.

Jun, 1763.

Nous venons de voir paraître un petit livre excellent, intitulé : *Essai d'éducation nationale, ou Plan d'Etudes pour la jeunesse*, par messire Louis-René



de Caradeuc de la Chalotais, procureur-général du roi au parlement de Bretagne. Cet illustre magistrat a déposé son *Plan d'Etudes* au greffe de son parlement, et l'a ensuite rendu public pour l'utilité commune. Il serait difficile de présenter en cent cinquante pages plus de vues sages, profondes, utiles et vraiment dignes d'un magistrat, d'un philosophe et d'un homme d'état. La postérité, qui placera M. de la Chalotais au premier rang de la magistrature de France, remarquera avec étonnement qu'il a été le seul magistrat du royaume qui ait su tracer un plan d'éducation, tandis que le premier parlement de France s'est adressé aux pédans de l'université pour avoir un plan d'études, et que ses avocats généraux n'ont eu de talent que pour faire des réquisitoires contre la philosophie et la tolérance, ou à l'éloge de la vie monastique.

---

Juillet, 1763.

Il y a des ouvrages de génie qui ont eu une haute réputation, et qui sont peu lus; il y a des livres médiocres dont on fait peu de cas, et qui ont beaucoup de vogue. La *Sagesse de Charron* a eu plus d'éditions que les *Essais de Montaigne*. On vient de faire une *Analyse raisonnée de la Sagesse de Charron*; c'est du moins le titre de deux petits volumes, mais dans le fait ce n'est point une analyse raisonnée, mais un extrait et une simple compilation des *Pensées de Charron* sous différens chapitres.

---

M. l'abbé Prévost vient de traduire de l'anglais

*Almorán et Hamet*, anecdote orientale, publiée pour l'instruction d'un jeune monarque. On dit que cet ouvrage a de la réputation en Angleterre. Tant pis pour ceux qui en font cas ; c'est une des plus absurdes rapsodies qu'on puisse voir, et je plains le jeune monarque qui n'a eu que de telles instructions. C'est l'histoire qui est le grand livre des princes qu'ils doivent lire jour et nuit. Almorán est un fou, Hamet un benêt, leur gouverneur un pédant, et l'auteur un imbécille. Quant au traducteur, on n'a à lui reprocher que le choix de son travail et la négligence avec laquelle il s'en est acquitté. Sa traduction fourmille de fautes grossières. Il dit que le père entra dans l'appartement avec sa fille dans sa main ; il dit en plusieurs endroits : il en sortit *furieusement*, au lieu de *furieux*. Tout est traduit avec cette pureté de style.

Août 1763.

Un libraire, vient de nous faire présent des *Quatre Saisons*, ou les *Géorgiques françaises*, poème par M. le cardinal de Bernis. Si ce sont là nos Géorgiques, les critiques des temps à venir auront un beau parallèle à faire entre Virgile et notre poète à bas rouges. Quelle profusion de vers ! quel énorme amas de mots sans idées ! Jamais stérilité n'a été plus abondante, ou, si vous voulez, abondance plus stérile. Les quatre parties du jour, chantées par le même auteur, sont en vérité un chef-d'œuvre en comparaison de ces *Quatre Saisons*. Je défie le plus intrépide lecteur d'en lire plus d'une page à la

fois. Ainsi il y a, dans ce petit livret, pour soixante-onze jours de lecture, et cependant on peut l'avoir pour douze sous ; c'est donner pour rien. Sans doute que son éminence ayant considéré que sa prose nous coûtait assez cher, veut, par un mouvement de conscience, nous dédommager sur ses vers. Je ne crois pas que M. de Saint-Lambert, qui prépare depuis long-temps un poëme sur les quatre saisons, soit découragé par celui de son rival.

*Épître aux Fidèles, par le grand Apôtre des Délices.*

La seule vengeance qu'on puisse prendre de l'absurde insolence avec laquelle on a condamné tant de vérités en divers temps, est de publier souvent ces mêmes vérités, pour rendre service à ceux-mêmes qui les combattent. Il est à désirer que ceux qui sont riches veuillent bien consacrer quelque argent à faire imprimer des choses utiles ; des libraires ne doivent point les débiter ; la vérité ne doit point être vendue.

Deux ou trois cents exemplaires, distribués à propos entre les mains des sages, peuvent faire beaucoup de bien sans bruit et sans danger. Il paraît convenable de n'écrire que des choses simples, courtes, intelligibles aux esprits les plus grossiers ; que le vrai seul, et non l'envie de briller, caractérise ces ouvrages ; qu'ils confondent le mensonge et la superstition, et qu'ils apprennent aux hommes à être justes et tolérans. Il est à souhaiter qu'on ne se jette point dans la métaphysique, que peu de per-

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

sonnes entendent, et qui fournit toujours des armes aux ennemis. Il est à la fois plus sûr et plus agréable de jeter du ridicule et de l'horreur sur les disputes théologiques, de faire sentir aux hommes combien la morale est belle et les dogmes impertinens, et de pouvoir éclairer à la fois le chancelier et le cordonnier. On n'est parvenu, en Angleterre, à déraciner la superstition que par cette voie.

Ceux qui ont été quelquefois les victimes de la vérité, en laissant débiter par des libraires des ouvrages condamnés par l'ignorance et par la mauvaise foi, ont un intérêt sensible à prendre le parti qu'on propose. Ils doivent sentir qu'on les a rendus odieux aux superstitieux, et que les méchans se sont joints à ces superstitieux pour décréditer ceux qui rendaient service au genre humain.

Il paraît donc absolument nécessaire que les sages se défendent, et ils ne peuvent se justifier qu'en éclairant les hommes. Ils peuvent former un corps respectable, au lieu d'être des membres désunis que les fanatiques et les sots hachent en pièces. Il est honteux que la philosophie ne puisse faire chez nous ce qu'elle faisait chez les anciens ; elle rassemblait les hommes, et la superstition a seule chez nous ce privilège.

---

*Seconde éptre aux Fidèles, par le grand Apôtre des Délices, du 12 juillet 1763.*

Dieu bénit nos travaux. Jean Jacques l'apostat n'a pas laissé de rendre de grands services par son

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
 vicaire savoyard. Presque tout le peuple de Genève est devenu philosophe. On a trouvé très-mauvais que le conseil de Genève ait fait brûler le livre de Jean-Jacques. "Ce n'est pas ainsi, disent-ils, qu'on doit traiter un citoyen." Deux cents personnes, parmi lesquelles il y avait trois prêtres, sont venues faire de très-fortes remontrances; mais il faut que vous sachiez que Jean-Jacques n'a été condamné que parce qu'on n'aime pas sa personne.

Admirez la Providence. L'auteur de l'*Oracle des Fidèles*, livre excellent, trop peu connu, était un valet-de-chambre d'un conseiller-clerc de la seconde des enquetes, nommé Nigon de Bercy, cloître Notre-Dame. Il est venu chez moi; il y est: c'est une espèce de sauvage, comme le curé Meslier.

Vous rendriez service aux frères, si vous vous faisiez informer, chez le conseiller Nigon de Bercy, ce que c'est qu'un Savoyard nommé Simon Bigex, qui a été chez lui en qualité de valet-de-chambre et de copiste. Apparemment ce Simon Bigex, auteur de l'*Oracle des Fidèles*, était paroissien du vicaire savoyard de Jean-Jacques.

C'est bien dommage que la tragédie de *Socrate* soit un ouvrage détestable; mais on ne peut le faire bon et jouable.

On trouve les *Remontrances du Parlement* un libelle séditieux; mais je ne me mêle pas de ces affaires-là.

*Troisième épître du grand Apôtre à son fils Helvétius, du 26 juillet 1763.*

Une bonne ame envoie cette traduction du grec à une bonne ame.

On fait ce qu'on peut de son côté pour la culture de la vigne du Seigneur, et on a lieu de bénir la Providence, qui a fait dans nos cantons un nombre prodigieux de conversions,

Nous vous exhortons, mes très-chers frères, à combattre pour notre foi jusqu'au dernier soupir. Ah! si vous nous aviez consultés quand vous donâtes votre saint ouvrage!... Mais enfin, le passé est passé. On vous trompait; on se trompait; on vous ensorcelait; on avait la démence de demander un privilège; on vous faisait louer, à tour de bras, de très-mauvais vers, de petits génies et de mauvais cœurs. N'en parlons plus. Vous ne pouvez vous venger qu'en rendant odieuses et méprisables les armes dont on s'est servi contre vous.

Vous devriez faire un voyage et passer chez votre frère, qui vous embrasse. Par quelle horrible fatalité les frères sont-ils dispersés et les méchants réunis à

---

Voltaire veut qu'on dise *auguste*, à la place de ce gothique et barbare *aout*, qu'on prononce aussi *oût*. C'est ainsi qu'il veut qu'on substitue le mot d'*impasse* à celui de *cul-de-sac*. En écrivant, il y a quelques années, à feu l'abbé Duresnel, par la poste, il mit sur l'adresse: "A M. l'abbé Duresnel, de l'académie française, dans l'impasse de Saint-Pierre," et

non dans le cul-de-sac, attendu que rien ne ressemble moins à un cul ni à un sac, qu'une rue qui n'a point d'issue.

Septembre 1763.

Et moi aussi je veux, par des chants immortels, consacrer mon nom dans la mémoire des hommes. Livré aux divins transports de la poésie, je veux chanter les héros, et partager avec eux les honneurs de l'immortalité. Ainsi s'écria un jeune poète, plein de cette confiance, l'écueil des hommes ordinaires, mais qui n'en est pas moins l'appui et la compagnie du génie. Arrête, jeune audacieux, lui dit le critique d'un ton empressé et sévère : avant d'entreprendre un ouvrage au-dessus de tes forces, as-tu songé à l'invention et à la disposition de ton sujet ? Ta fable est-elle importante, bien nouée, bien tissée ? Ton but est-il grand et moral ? — Eh ! que m'importent, reprend le poète, la fable, son sujet et son but ? Tout n'est-il pas égal à celui qu'un Dieu inspire, et l'ivresse que je sens me permet-elle d'arranger, de disposer, de réfléchir ? Sachez qu'une femme coquette et infidèle s'abandonne à un jeune étourdi qui l'enlève à son mari ; qu'un jeune homme bouillant et colère se voit enlever sa maîtresse par ordre de son supérieur, et qu'il ne m'en faut pas davantage pour intéresser le ciel et la terre, pour transmettre le nom de mes personnages et le mien à la dernière génération des hommes. Là-dessus le critique commence un long traité, dans lequel il prouve, d'une manière victorieuse, qu'une telle fable ne peut

jamais avoir ni dignité ni importance ; qu'elle peut faire tout au plus le sujet d'une poëme comique, d'un roman, d'un conte ; mais que vouloir en faire le sujet d'un poëme héroïque, c'est le comble de l'absurdité et de l'extravagance. Quoi de plus plat, de plus commun, de plus trivial, de moins susceptible d'un développement de vertus héroïques que cette fable, et qu'attendre d'un poète qui trahit ainsi la pauvreté de son génie, dès son entrée dans la carrière ?

Tandis que la critique l'atterre par ses raisonnemens, un autre poète s'avance. Sa démarche incertaine joue la timidité, mais son regard espiègle et malin trahit un enfant de Thalie. Le critique, toujours grave et sérieux, lui demande ses titres et les preuves de sa vocation. Il a imaginé une jeune personne au pouvoir et sous la tutelle d'un vieux jaloux : elle aime cependant un jeune homme dont elle est adorée ; mais le moyen de tromper la vigilance de cet abominable vieillard, qui la garde pour en faire sa proie ? Le poète, qui ne peut mettre en action toutes les ruses d'un amant entreprenant, s'est déterminé à les exposer en récit, et, pour ne point multiplier inutilement les personnages, il donne pour confident au jeune homme, ce vieillard même dont il a tant d'intérêt à se garantir. Quel délire ! quel comble de déraison ! s'écrie le critique. Quoi ! verrai-je toujours nos poètes dérober leurs sujets aux tréaux des bateleurs ? Quoi ! toujours un vieux feu amoureux, trompé par les ruses d'une jeune fille



sans expérience, et par les folles entreprises d'un jeune étourdi qui s'en est coiffé ! Et vous, jeune insensé, vous ne vous contentez point de vous approprier un sujet si rebattu par tous les faiseurs de farces ; en le traitant, vous entreprenez encore de choquer grossièrement le bon sens. Ne voyez-vous pas, qu'en choisissant ce vieux prétendant pour confident des entreprises de son jeune rival, votre comédie manquera, non-seulement de vraisemblance, mais d'intérêt et d'action ; qu'il est impossible que tout ne soit fini après la première confiance, et que le comble de l'absurdité serait de vouloir faire réussir les projets du jeune amoureux, lorsque le vieux les sait d'avance, et en peut sans peine prévenir et détourner les effets ?

Le critique a raison. Il établit, par des argumens indubitables, par un traité aussi solide que méthodique, qu'il n'y a ni esprit, ni génie, ni raison, ni goût, ni jugement à vouloir traiter les sujets que je viens d'exposer. Tout y est si contraire aux premiers élémens de l'art poétique, qu'il faudrait être aussi dépourvu de sens que de talent, pour tenter une pareille entreprise. Le critique le prouve par des raisonnemens sans réplique, à l'évidence desquels il vous est impossible de vous refuser. Il ne reste qu'une petite difficulté : c'est qu'il y a trois mille ans qu'un certain Homère s'est avisé de choisir le premier de ces sujets, tout plat et tout trivial qu'il est, et qu'il en a fait un certain poëme, appelé l'*Iliade*, qui est devenu l'admiration des meilleurs et des plus

beaux esprits de tous les peuples anciens et modernes. Et il n'y a pas cent ans qu'un nommé Molière choisit le second de ces sujets, contre le bon sens et contre la raison, et en fit la comédie de l'*École des Femmes*, qui a mérité et conservé une place distinguée parmi les meilleurs ouvrages dramatiques.

Serait-il possible que l'art ne fût rien, et que le génie fût tout? Le lion couvert d'une peau d'âne reste-t-il toujours lion? et l'âne caché sous la peau de lion serait-il toujours âne? Il semble, en effet, que le génie ait voulu en tout point se moquer des graves préceptes de la critique, et punir l'audacieuse présomption d'un art qui ose dicter des lois à la nature. Le docte pédant n'a pas sitôt établi son système poétique sur des principes prétendus invariables; il n'a pas sitôt ouvert toutes les sources du beau, et prononcé la malédiction sur tous ceux qui oseraient en chercher ailleurs, qu'un homme de génie paraît, fait le contraire de ce que la critique a ordonné, et produit un ouvrage immortel. C'est ainsi que le héros, plein de ce talent sublime et rare qui conserve et défend les empires, oublie, à la tête de ses guerriers, les préceptes de Puysségur et de Folard, et ose gagner des batailles en dépit de leurs règles.

Le plus beau secret, le seul qu'il vaudrait la peine de rechercher dans des ouvrages didactiques, serait celui d'enseigner à un pauvre homme les moyens de cesser de l'être. Un bavard aurait beau vous expliquer en quoi consiste la beauté et la grâce de

la démarche ; il aurait beau vous développer tout son mécanisme, si la première conformation, si des accidens, des occupations habituelles ont privé vos muscles de cette souplesse et de cette agilité nécessaires à une démarche naturelle et aisée, la vôtre n'aura jamais de grâce. Ce serait bien pis, si vous n'aviez point de jambes. La plupart de nos faiseurs de poétiques ne ressemblent pas mal à des maîtres qui montreraient à danser aux boîteux et aux culs-de-jatte.

O vous qui voulez, par vos chants, nous arracher ces lauriers dont nos mains avares ne sauraient couronner la médiocrité, montrez-nous les signes de votre vocation ! Quel dieu vous inspire, quel démon vous agite, quel feu vous embrase, quel pouvoir inconnu vous presse et vous sollicite ! Le poète, dans ses accès, est comme cet adolescent, plein de passion et de fougue, qui se sent pour la première fois le pouvoir de produire son semblable. Il s'abandonne à des transports non éprouvés. Dans cet état déficieux et pénible, il ne connaît souvent ni le but de ses désirs, ni leur objet. Il est hors de lui ; il est au-dessus de lui-même ; il crée ; il enfante dans son délire ce que jamais il ne se serait cru capable de produire.

Le moyen des prescrire des règles et une méthode à l'ivresse de la passion et de l'enthousiasme ! Le moyen de se faire entendre avec ses préceptes au milieu d'un peuple qui a l'esprit aliéné et la tête perdue, et parmi lequel celui-là seul serait indigne de

rester, qui aurait assez de sang-froid pour écouter les lois d'un écrivain didactique ! Poètes, ayez du génie : sachez vous quitter, prendre toutes les formes, imiter tous les accens, vous abandonner à tous les transports, ou bien ne touchez jamais à la lyre d'Apollon, à moins qu'un destin plus propice, par une faveur plus grande encore, ne vous ait associés à ce petit nombre d'hommes privilégiés qui ont su allier la force du génie avec cette pureté, cette élégance, cette harmonie paisible et douce, et cette sorte de tranquillité enchanteresse qui fait le caractère de leurs ouvrages. Poètes, voilà votre poétique, et je n'en connais point d'autre.

En effet, plus vous étudierez la marche du génie et l'allure de ses enfans, suivant les différens caractères dont la nature les a signés, plus vous serez convaincus qu'un heureux instinct a prévenu tous les préceptes de l'art, et (comme aurait dit Lafontaine), qu'ils viennent au monde tout chaussés. Donnez au vertueux Palissot, au poète Cailhava le génie de Molière, et vous verrez s'ils auront besoin de toutes ces poétiques dont nous avons une si grande abondance, depuis que nous n'avons plus de poètes. Je l'ai déjà dit, en ce genre la force comique fait tout. Quoi de plus insipide et de plus plat qu'une querelle de ménage, entre un paysan ivrogne et sa femme acariâtre ! Elle est maltraitée et battue, et s'en venge en faisant passer son mari pour médecin. Donnez ce sujet à nos comiques d'aujourd'hui, et vous verrez s'ils ne se feront pas siffler, depuis la

première scène jusqu'à la dernière. Molière s'en empare, et fait le *Médecin malgré lui*, rempli de génie et de verve. Si Despréaux avait raison de ne point reconnaître l'auteur du *Misanthrope* dans les *Fourberies de Scapin*, ce n'est qu'à cause de l'extrême distance des deux genres, et ce doit être pour tout homme de goût un nouveau sujet d'étonnement, que de voir la même force comique d'un caractère si divers dans deux pièces d'un même poète.

A quoi bon donc tant de traités sur l'art poétique, me dira-t-on, et faudra-t-il les jeter au feu? Avec un peu d'humeur, on dirait qu'à la réserve de trois ou quatre, il serait très-aisé de se consoler de la perte des autres; mais soyons moins extrêmes, et disons que ces traités didactiques pourraient avoir une grande utilité, si leurs auteurs avaient beaucoup de goût, beaucoup de délicatesse et beaucoup de philosophie. Les réflexions de l'abbé Dubos sur la poésie et sur la peinture sont un excellent ouvrage. Le philosophe Diderot a mis à la suite de son *Père de Famille*, un traité sur la poésie dramatique, rempli de vues neuves et profondes. La multitude n'a point vu que ce traité était lui-même un poème, ainsi que les entretiens qu'on lit à la suite du *Fils naturel*. Il y a des beautés dans l'*Art poétique* de Despréaux. Je ne parle point de l'*Art poétique* d'Horace; c'est un ouvrage sublime, plein de verve et de génie, et qui n'a point de modèle

www.libtool.com.cn  
dans aucune langue. On sait combien l'*Art poétique* d'Aristote est profond et philosophique.

Mais tous ceux qui ont voulu suivre les traces de ces grands hommes se sont trompés sur le but de leur travail. Ils ont cru que leur tâche était d'instruire et de former le poète, et ils ont été loin de leur compte. Le philosophe est le précepteur du peuple. Dès qu'il quitte les mystères de sa science, ou plutôt de la nature, soit qu'il traite la morale ou la politique, soit qu'il se livre à la littérature ou aux arts, c'est toujours pour l'instruction publique qu'il doit écrire. Il ne lui appartient pas de former des poètes, des peintres, des musiciens, c'est l'ouvrage de la nature ; sa tâche, à lui, est de rendre le peuple sensible aux beautés des modèles que les grands hommes de tous les genres lui ont présentés. Si le nombre de ceux qui produisent des ouvrages immortels est petit, le nombre de ceux qui en connaissent tout le prix ne l'est pas moins. On s'en aperçoit aussitôt qu'un ouvrage de génie paraît. Comme il sort ordinairement de la route commune, et que la multitude n'a point de modèle à qui elle peut le comparer, écoutez un peu, et vous saurez que penser des suffrages de la multitude, C'est là le temps des jugemens indiscrets et des décisions hasardées. Toutes les absurdités possibles se disent dans ce moment-là, ou, s'il en échappe par hasard, ce n'est pas la faute des juges, c'est qu'ils ne sont pas en assez grand nombre pour les dire toutes. Il y a telle absurdité qui suppose

www.libtool.com.cn  
une assemblée de huit cent mille ames, et qui ne peut être dite qu'à Paris. Il est évident que s'il y a un goût général, il ne s'étend que sur les ouvrages consacrés, que le suffrage des meilleurs esprits a rendus respectables ; que les esprits absurdes n'osent plus attaquer, ou qu'ils admirent, non qu'ils en sentent le prix, mais parce que c'est une chose convenue.

Mais si l'on ne peut créer des hommes de génie dans une nation, il n'en est pas de même du goût public qui peut être cultivé, exercé, épuré, et c'est une assez grande et belle tâche qu'il reste à remplir au philosophe, par des préceptes et des exemples. Aussi, bien loin de mépriser les ouvrages didactiques, je trouve qu'il faut, pour les composer, une ame si sensible, des connaissances si étendues et si variées, un goût si exquis et si délicat, des organes si fins et si perfectionnés par d'heureuses et de sages habitudes, enfin, tant de justesse et de sagacité, qu'un assemblage de tant de qualités rares ne peut guère être plus commun que les dons même du génie. Le nombre excessivement petit d'ouvrages supérieurs de cette espèce ne confirme que trop ce que je viens de dire ; et si je dis du mal des traités sur la poésie et sur la peinture, ce n'est que parce que des esprits empêchés et étroits se sont mêlés de dicter des lois aux enfans libres de l'imagination. Leur défaut le plus ordinaire est de rétrécir les limites de l'art, au lieu de les étendre. Ils ne voient jamais rien au-delà du cercle des choses trouvées, et parce que leur faible

vue ne peut franchir cet espace circonscrit, ils disent qu'il n'y a rien au-delà.

M. Marmontel nous a donné, il y a quelques mois, une nouvelle *Poétique française* en deux volumes assez considérables. Cet ouvrage, annoncé depuis quelque temps, était attendu avec une sorte d'impatience, parce que l'Apologie du théâtre par ce même écrivain, opposée à la *Lettre de J.-J. Rousseau contre les spectacles*, avait eu beaucoup de succès. En effet, cette Apologie du théâtre est un des morceaux les mieux faits que nous ayons vus ici depuis long-temps, et je suis bien fâché que la *Poétique française* n'ait pas tenu ce que l'Apologie semblait promettre. Puisque mon devoir me condamne à dire toujours indiscretement ce que je pense, même sur des gens dont je serais charmé de ne dire que du bien, je dirai donc encore que M. Marmontel est un homme de beaucoup d'esprit, qu'il a surtout l'esprit de discussion, en sorte que son talent pour les ouvrages polémiques me paraît décidé; mais il manque, à mon gré, de sensibilité, de goût et de délicatesse; et le moyen d'écouter un homme dépourvu de ces qualités, et qui veut parler poésie, peinture et musique? On a reproché aux ouvrages poétiques de M. Marmontel, la dureté, le boursoufflé, le défaut d'harmonie et de naturel, et l'on sent, en lisant ses ouvrages didactiques, qu'il a tous ces défauts-là. C'est un homme de bois, mais qui a vécu avec des philosophes, avec des enthousiastes de la belle poésie, et qui a appris



à parler leur langage sans le sentir ; l'accent étranger perce toujours. Aussi, un lecteur qui a de la finesse ne trouvera point d'accord dans son coloris, quoique ses idées se tiennent, et il lui désirera cette propriété de diction et d'idées qui appartient à l'écrivain qui dit ce qu'il sent, et non ce qu'il a appris, et ce qu'il répète d'après d'autres. Souvent je n'entends pas son ramage. Ce n'est pas que je ne conçoive très-bien ce qu'il dit ; mais ce n'est pas ainsi que je sens. Je le supporte encore plutôt lorsqu'il raisonne sur les choses pathétiques et fortes, que quand il touche aux choses délicates et légères ; on les fane si aisément, et ses gros doigts, lorsqu'ils en approchent, me font venir la chair de poule. D'ailleurs, je ne me ferai jamais à un homme qui cite *Vidua* à côté de *Horace*, *Lucain* à côté de *Virgile*, *Castel Vetro* à côté de *Aristote* ; la dispute d'*Ulysse* et d'*Ajax*, dans *Ovide*, à côté de la prière de *Priam* à *Achille*, dans *Homère* ; qui compare l'art poétique à l'art de l'horlogerie, et croit que les deux arts ont dû se perfectionner à proportion qu'on a spéculé et raffiné ; qui, enfin, trouve que dans la première des *églogues* de *Virgile*, *Tityre* ne répond point à *Mélibée* lorsqu'il demande :

*Sed tamen, iste Deus qui sit, da, Tityre, nobis ;*  
et que *Tityre* répond :

*Urbem quam dicunt Roman, Mellibee, putavi*  
*Stultus ego huic nostrum similes, quò sæpè soleamus*  
*Pastores ovium teneros depellere fetus, etc.*

Il y a quelquefois des riens qui me brouillent

avec un homme, sans ressource. De temps en temps je trouve une page dans M. Marmontel qui me raccommode avec lui ; mais cela ne dure pas. Cette poétique n'a point eu de succès. On n'en a point dit de mal précisément ; mais on n'en a pas parlé du tout, et c'est bien pis. On la lit sans intérêt ; on n'a envie de rien contester, parce qu'elle ne fait rien penser. Le premier volume surtout est assommant. Ce que l'auteur y dit du mécanisme du vers français est d'une théorie assez neuve, et je croirais volontiers que ceux qui ont le don de la poésie suivent ces règles à peu près, vaguement, et sans le savoir ; mais je veux mourir, si jamais poète en composant s'est mis en peine de remplir ces préceptes, et d'y satisfaire d'une manière technique, d'autant que la langue française ne comportera jamais une prosodie rigoureuse. Le second volume se lit avec plus de plaisir ; mais on ne peut assez s'étonner que M. Marmontel ait emprunté un grand nombre d'idées, et quelquefois jusqu'aux expressions du *Traité sur la poésie dramatique* de M. Diderot, sans en faire honneur au philosophe à qui elles appartiennent. L'abbé Dubos n'y est pas cité une seule fois, et cela n'est guère moins étonnant. Il est vrai aussi que ce que je lis avec grand plaisir dans ces deux philosophes m'en fait un médiocre dans M. Marmontel, tant la marche froide et méthodique dans un traité sur la poésie est une belle chose. Celui-ci ne me raccommode pas avec la méthode ; il m'a seulement appris combien il était

difficile de parler dignement de ceux que leur génie a appelés à la poésie. L'auteur de la poétique française ne connaît pas assez les anciens ni les modernes pour son entreprise. On voit qu'il ne connaît des anciens que ce que son jésuite lui a appris au collège, et ce n'est pas assez; et, quant aux modernes, il ne suffit pas non plus de bien connaître la littérature de son pays pour oser écrire une poétique.

Piron disait, après avoir lu la *Poétique française*:  
 " Ce Marmontel est comme le législateur des  
 " Juifs, qui montre à tout le monde la terre pro-  
 " mise, où il n'entrera jamais." Ma foi, c'est  
 assez beau de ressembler à Moïse; même au risque  
 de rester dans le désert, et je conseille à M. Mar-  
 montel de prendre Piron au mot, sans qu'on nous  
 lui dirons ce que ce vieux bon caustique disait cer-  
 tains-ci d'un couvent de religieuses qui refusaient  
 de prendre un cordelier pour directeur. " Elles  
 " n'en veulent pas pour confesseur ? disait Piron,  
 " qu'elles se couchent auprès !"

Il est impossible d'entrer dans de plus grands  
 détails sur cet ouvrage : mais je crois qu'une lecture  
 réfléchie confirmera ces observations générales.

Vous trouverez dans le chapitre de l'ode, qui  
 m'a paru un des meilleurs de la Poétique de M.  
 Marmontel, des analyses bien faites de quelques  
 odes d'Horace, entre autres de cette belle ode qui  
 est adressée à Virgile sur son voyage de mer. On  
 vient de publier une assez bonne imitation de

cette ode qui est du double plus longue. Elle est de feu M. de Rochemore, qui a laissé un recueil de poésies qu'on n'a jamais imprimées. C'était un homme du monde, assez connu dans Paris, et qui, si je ne me trompe, est mort fou.

L'académie française ayant proposé pour sujet d'éloquence l'éloge du grand Sully, ministre et ami du bon Henri IV, le discours de M. Thomas a été couronné dans la séance publique de l'académie, le 25 Août dernier. Ce discours vient d'être imprimé. C'est pour la quatrième fois que M. Thomas remporte le prix de l'éloquence à l'académie française. Nous avons de lui les *Eloges du comte de Saxe*, du *chancelier d'Aguesseau*, du célèbre *Duguis-Trouin*, qui tous ont été couronnés successivement ; mais, à mon avis, l'*Eloge du duc de Sully* mérite lui seul plus de couronnes que les trois autres ensemble. L'orateur a fait un grand pas. C'était, dans les discours précédens, un rhéteur rempli de déclamations et de phrases ampoulées, et dérochant la disette des idées sous des amplifications de l'école. Ici, c'est tout autre chose. C'est un philosophe qui parle, qui, à la vérité, tient encore un peu à cette parure puérile et mesquine dont il s'est affublé au collège ; mais dont les progrès dans le goût et dans la véritable éloquence ne laissent plus de doute qu'il ne se dé fasse dans peu de toutes ces futilités, et qu'il n'ait incessamment une place distinguée parmi

www.libtopl.com.cn  
nos meilleurs écrivains. Je n'aime point les passions qui, comme un limon grossier, se déposent insensiblement en roulant à travers les siècles, et la vérité qui surnage ; je n'aime point cet orgueil généreux qui s'élançait à la gloire par la vertu ; je n'aime point M. de Sully, qui parcourt, avec des vues également éclairées et bienfaisantes, tout le royaume désolé ; semblable à l'esprit de fécondité qui, à travers la confusion et la nuit, se promenait sur l'abîme du chaos, et couvrait les germes du monde : toute cette pompe puérile et pédantesque me déplait, et déplaira dans peu à M. Thomas autant qu'à moi. Je n'aime point cette passion des antithèses qui fait si souvent dire des choses fausses et vides de sens. Ainsi je ne puis souffrir, qu'en parlant du crédit de Sully, M. Thomas dise que les catholiques étaient jaloux que le roi aimât un huguenot, et les protestans, qu'il eût de la confiance pour un homme de mérite ; car on voit que cette dernière proposition n'a été ajoutée que pour arrondir la période, et il est évident que les protestans ne pouvaient être fâchés de voir un homme de mérite de leur parti dans la faveur du roi. Ces taches, qu'on trouve en assez grand nombre dans le discours de M. Thomas, sont rachetées par de grandes beautés, et encore une fois, c'est moins ce qu'il est, que ce qu'il promet de la part d'un écrivain très-jeune, qu'il faut considérer ici.

Ce discours a eu un grand succès. Il a eu les suffrages du public éclairé, et même ceux du peu-

ple. C'est peut-être le premier discours académique qui ait fait un effet si grand et si général. Il est plein de vérités utiles et hardies. Si l'auteur eût été philosophe ou encyclopédiste, termes à peu près également déshonorans, on l'aurait certainement dénoncé comme dangereux, séditieux, homme de sac et de corde, perturbateur du repos public ; mais M. Thomas étant attaché à M. le duc de Praslin, on n'a vu dans son ouvrage que ce qui y est, la noble hardiesse d'une ame pleine d'élévation et de franchise. Les notes historiques qu'il a ajoutées à son discours ont plus réussi que le discours même. C'est que le simple récit des actions d'un grand homme fera toujours plus d'effet que le plus pompeux panégyrique. L'historien simple et vrai est le véritable orateur qu'il faut aux grandes vertus et aux grands talens.

---

Octobre, 1763.

Vous vous rappelez peut-être une nouvelle insérée dans la vie du fameux *Gilblas de Santillane*, et qui a pour titre : *le Mariage de vengeance*. Le célèbre poète anglais Thomson en a fait une tragédie qu'on joue à Londres, sous le titre de *Tancrede et Sigismonde*. Il y a environ deux ans qu'on a lu dans le *Mercur de France* une traduction en prose de cette pièce. M. Saurin, de l'académie française, vient de la mettre sur le théâtre de Paris, sous le titre de *Blanche et Guiscard*, tragédie librement traduite en vers de l'anglais.— Cette pièce a été jouée trois fois cette semaine

avec peu de succès ; elle doit être reprise après le voyage de Fontainebleau.

O le beau sujet que celui de Blanche et de Guiscard ! et qu'il était aisé à un homme de génie d'en faire la plus belle tragédie qui existe !

Si ce n'est pas là une tragédie, et surtout une tragédie française, il n'y en a jamais eu. Comment se peut-il donc que M. Saurin en ait fait une pièce froide et ennuyeuse ? C'est que le sujet était au-dessus de ses forces ; c'est qu'il ne faut pas moins que le plus beau génie pour se tirer d'une telle entreprise. Si vous ne savez faire couler les larmes depuis le commencement jusqu'à la fin ; si vous ne savez déchirer les cœurs et nous renvoyer accablés de douleur et noyés de pleurs, comment osez-vous traiter un tel sujet ? Quel intérêt ne doit pas régner dans cette pièce, depuis le premier mot ! Quel caractère sublime que celui de Sifrédi ! Que celui de Blanche doit être touchant ! Quoi de plus intéressant que d'avoir à peindre un jeune héros, pour son malheur trop sensible, capable de toutes les vertus, excepté de celle de renoncer à une femme trop justement adorée ! Remarquez que tant de personnages vertueux se trouvent dans un état déplorable, sans qu'il y ait proprement de leur faute, sans les manœuvres de ces méchans, de ces âmes noires que nos poètes modernes ont toujours à la main, pour la commodité de leur intrigue : le connétable lui-même, quoique sur un plan plus éloigné, peut

avoir la couleur d'un homme d'honneur et irréprochable.

Quelle foule de scènes touchantes et importantes ! Le prince a été élevé, dans la tragédie, sans se connaître, et cette circonstance donne à tout le tableau une couleur bien précieuse. Le poète a eu en cela plus de goût que le romancier ; car dans *Gilblas*, Guiscard est élevé et désigné successeur au trône. Enfin, qu'on me donne le génie de Racine, la chaleur et la passion de l'auteur de *Zaïre*, et je ferai de cette tragédie le chef-d'œuvre du théâtre français. Quel dommage de voir un si-beau sujet si maltraité !

M. Saurin n'a ni force, ni vérité, ni sentiment, ni logique, ni pathétique. Son style est en général plat, et sa pièce mal écrite. Lorsqu'il veut exprimer le tendre sentiment de l'amour, il tombe dans le madrigal et dans l'épigramme ; lorsqu'il veut être pathétique et fort, il est boursoufflé ; la véritable chaleur manque partout. On a applaudi quelques beaux vers. Celui que Blanche dit pendant qu'elle s'abandonne à ses regrets dans le silence de la nuit, a été cité :

Qu'une nuit paraît longue à la douleur qui veille !

Ce vers est beau, à la bonne heure ; mais voyez si Blanche, dans l'état où elle est, a le temps de chanter un si beau vers ? Si, long temps après, en faisant le récit de ses malheurs, elle le disait de réflexion, ce vers serait à sa place. J'aime mieux quelques vers par lesquels Sifrédi annonce à sa fille,



au premier acte, que le roi vient d'expirer. Il parle là comme un homme d'état, comme un philosophe ; il nous ramène au néant de la grandeur humaine, en nous disant que ce bon-roi est arrivé à ce moment où les monarques ne conservent aucune prérogative de leur rang, où, confondus avec les plus vils mortels, ils restent

Sans gardes, protégés de leurs seules vertus.

Cela n'est pas neuf, mais cela est touchant et placé, et je ne suis touché que des choses simples et qui sont à leur place.

Les Anglais qui se trouvent en foule à Paris prétendent que M. Saurin a beaucoup gâté la tragédie anglaise. Il le faut bien, puisque sa pièce est ennuyeuse, et qu'ils disent la leur pleine d'intérêt. Dans la pièce anglaise, Blanche est couchée lorsque Guiscard entre dans son appartement pendant la nuit ; Sifrédi, après le meurtre de sa fille, arrive dans le désordre d'un homme qui sort de son lit. Pourquoi n'osons-nous risquer en France d'imiter la vérité aussi fidèlement ? Rien ne prouve, ce me semble, mieux la faiblesse de nos discours et la fausseté de notre jeu. Si Brizard savait arriver avec l'effroi et la consternation d'un père, le désordre de ses habits, bien loin de blesser ou de faire rire, ajouterait un nouveau degré de force à son jeu et à l'effet du tableau. O sainte et touchante vérité, que nous sommes loin de toi, et que nous sommes enclins à nous en éloigner encore davantage !

Le fameux acteur anglais, Garrick, a assisté à la

première représentation de cette tragédie. Il se trouvait à Paris depuis quelques jours, et il en est reparti le lendemain pour se rendre en Italie. A son retour, nous le posséderons plus long-temps. En attendant, on l'a fait parler de toutes sortes de manières, et chacun a répété ses oracles en faveur de l'acteur ou de l'actrice qu'il protège et qu'il affectionne : tant l'autorité a de pouvoir sur l'esprit des enfans ; mais Garrick, en homme d'esprit, n'a confié ses vrais sentimens qu'à un très-petit nombre de ses amis qu'il a retrouvés ici.

---

On vient de recueillir en quatre gros volumes les différens ouvrages du roi Stanislas de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, sous ce titre : *Œuvres du Philosophe bienfaisant*. Bienfaisant ! oh ! pour cela oui : philosophe ! si vous voulez. Quant à son éditeur, il n'est certainement pas philosophe, ni par conséquent en droit de donner ce titre à qui que ce soit. Il m'a bien l'air d'être ce plat et triste chevalier de Solignac, qui porte le titre de secrétaire des commandemens et du cabinet de sa majesté polonoise. Toutes les meilleures pièces de ce recueil sont depuis long-temps connues du public ; d'autres y paraissent pour la première fois. L'ouvrage sur le gouvernement de Pologne, connu depuis plus de douze ans, sous le titre de *la Voix libre du Citoyen*, remplit lui seul deux volumes de ce recueil. Le roi Stanislas fut aussi, dans le temps, un des premiers qui attaquèrent le discours de J. J. Rousseau contre les sciences ;

mais les meilleurs ouvrages du roi Stanislas ne sont pas imprimés ; on les voit en traversant la Lorraine. C'est là qu'on voit avec étonnement tout le bien que ce prince a su faire avec si peu de moyens, n'ayant pour tout revenu que deux millions de livres de France, vivant cependant avec toute la décence royale, et ayant toujours de l'argent de reste pour faire du bien. Ce prince aura laissé en Lorraine des monumens de toute espèce ; aucun n'y sera aussi durable que sa mémoire. Plus on réfléchit, plus on sent que l'économie est la première vertu d'un roi, et la science d'employer l'argent, la plus utile qu'un souverain puisse acquérir. On ne peut reprocher à Stanislas que d'avoir laissé prendre trop d'empire sur son esprit aux prêtres, et notamment aux jésuites. Ils ont, suivant leur coutume, tourné la bienfaisance du bon prince au profit de la superstition et contre les progrès de la raison.

---

On a traduit et imprimé en Hollande les *Lettres de myladi Wortley Montague*, écrites pendant ses voyages en Europe, en Asie et en Afrique. Des deux éditions qu'on en a faites, l'une à Amsterdam et l'autre à Rotterdam, c'est celle-ci qui passe pour la meilleure. Vous savez que myladi Montague a suivi son mari dans son ambassade à Constantinople, et les lettres qui forment ce recueil sont celles qu'elle a écrites pendant ses voyages à ses amis d'Angleterre. C'est elle qui, à son retour de Turquie, a établi l'inoculation à Londres.

Les Anglais regardent ses lettres comme un chef-d'œuvre de style et d'élégance dans leur langue. Sous la plume des traducteurs hollandais, il ne reste pas trace de ce mérite. Malgré cela, c'est une lecture très-intéressante, et le fond et la manière d'envisager les objets attachent également. Il est vrai que ces lettres ainsi traduites n'ont pas réussi à Paris ; mais c'est certainement la faute des juges. J'ai souvent remarqué que la saison de l'automne n'était pas trop favorable aux bons ouvrages. Comme Paris est moins peuplé dans cette saison que dans les autres, les sots laissent passer d'excellens ouvrages sans s'en douter, et souvent il ne se trouve personne pour les avertir. Quelques traits échappés à miladi Montague contre la France, et nommément contre les dames françaises, ont prévenu cette belle moitié de nos juges contre elle, et il ne faut pas espérer de réussir à Paris sans le suffrage des dames. On n'a pas voulu voir qu'il était pardonnable à une femme qui venait de voir ces belles Circassiennes, ces belles femmes de Chio, de trouver les dames françaises un peu moins belles, et d'être choquée de cet abus de rouge qu'on fait en France en s'en mettant une plaque de deux doigts d'épaisseur sur chaque joue. Rousseau dit quelque part que les femmes de Paris ont toutes l'air effronté et grenadier. Cela est aussi faux qu'impertinent, et les femmes lui ont pardonné, et l'on ne veut pas pardonner à miladi Montague.... C'est qu'on pardonne plus difficilement une vérité désagréable qu'une injure. Quoi

qu'il en soit, miladi Montague est une femme de beaucoup d'esprit et de mérite, dont les lettres font grand plaisir, quand on peut se mettre un peu au-dessus de la maussaderie du traducteur. Madame de Liré, née Lubomirska, qui, comme femme de feu M. Désalleurs, a aussi vécu à Constantinople, attaque la véracité de miladi Montague ; mais ce n'est pas tout d'avoir été à Constantinople, il faut encore avoir la réputation d'esprit et de philosophie, et l'ardeur de savoir et de s'instruire que tout le monde accorde à miladi Montague, quand on veut contrebalancer son témoignage. C'est ainsi qu'on lui reproche, que le portrait qu'elle fait des mœurs de Vienne ne ressemble pas ; mais qui ne sent que la galanterie autrichienne sous le jeune et heureux Charles VI, en 1716, doit avoir eu un autre caractère que sous le règne de la sévère et pieuse Thérèse ?

Novembre, 1763.

Le nom du comte de Warwick est un des plus illustres du quinzième siècle. Il joua un des plus grands rôles dans les troubles des maisons de Lancastre et d'Yorck, qui désolèrent l'Angleterre pendant si long-temps. Warwick fut l'ame du parti d'Yorck ou de la Rose-Blanche, tandis que la reine Marguerite d'Anjou, femme du roi Henri VI de Lancastre, se trouva à la tête du parti de cette branche ou de la Rose-Rouge.

Henri VI était d'un caractère indolent et faible, et même d'une constitution si languissante, qu'elle le rendait souvent incapable de penser et d'agir.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Il y a apparence que ce prince, si peu recommandable par ses qualités- si célèbre par ses malheurs, eut paisiblement régné toute sa vie sous la tutèle des princes de son sang, et qu'il eût transmis le trône à son héritier sans difficulté, s'il avait su se choisir une épouse digne de lui, c'est-à-dire, aussi méprisable que lui du côté des talens et des sentimens ; mais Marguerite cachait, sous les traits de la beauté, l'ame d'un héros. Henri l'avait épousée contre ses intérêts, et malgré le duc de Gloucester, son oncle et son ministre.

Marguerite n'était pas faite pour rester oisive sur le trône : elle se rendit maîtresse de l'esprit faible de son mari ; elle le gouverna entièrement, et bientôt elle voulut gouverner l'état. Pour cet effet, il fallait perdre le duc de Gloucester ; elle le perdit, et le fit même assassiner. C'est un crime qu'on a souvent reproché à cette grande princesse ; mais c'était moins le sien que celui de son siècle. Le triomphe des grandes ames, c'est de se trouver dans des situations difficiles, c'est là où tout leur génie se déploie ; mais c'est le plus grand des malheurs pour les ames communes. Un prince faible a beau être gouverné par une héroïne, son histoire n'est ordinairement qu'un enchaînement de fautes et de malheurs. Le génie de Marguerite ne put prévenir ceux de son faible époux : c'en était déjà un grand que, pour régner, elle fût obligée de perdre un ministre du sang du roi, et aussi cher au peuple qu'elle lui était odieuse, comme princesse du sang de France.

**Marguerite**, après cette catastrophe, ne gouverna pas assez habilement ou assez heureusement pour se concilier la faveur populaire. Au contraire, les pertes que les Anglais essayèrent dans les provinces qu'ils possédaient en France augmentèrent de plus en plus le peuple, et il fallut que la reine se déterminât à sacrifier son favori et son principal ministre, le duc de Suffolk, à la haine publique.

Le principal effort de sa politique consistait alors à empêcher le duc d'York de jouer un rôle. La branche d'York était l'aînée de Lancastre, et avait par conséquent un droit incontestable au trône, dont ses malheurs précédens l'avaient éloignée. Tout ce que la reine fit pour empêcher le duc d'York de devenir dangereux pour elle et pour Henri servit précisément à lui mettre les armes à la main. La guerre civile éclata. Henri fut pris par le comte de Warwick, dans une bataille où Marguerite combattit à côté de lui; et quoique le courage inébranlable de cette princesse ne succombât point, et qu'elle eût même le bonheur de vaincre dans une autre bataille le duc d'York, qui y périt avec un de ses fils, elle ne put triompher du génie de Warwick.

L'histoire nous peint cet homme célèbre plein de courage, d'artifice et de fierté, esprit hardi et fécond en ressources. Maître de Londres, il y fit proclamer roi le jeune fils du duc d'York,

sous le nom d'Edouard IV. Le faible Henri VI est déclaré indigne du trône, et enfermé dans la tour de Londres, et sa femme, l'intrépide Marguerite, repasse les mers pour chercher en France de nouveaux secours contre sa mauvaise fortune.

Mais Edouard, à peine établi sur le trône, devint ingrat. Warwick, qui lui avait servi de père, à qui il devait la couronne, avait passé en France pour y négocier le mariage de son pupille avec une sœur de la femme de Louis XI, roi de France. Ce mariage était prêt à se conclure, lorsque Edouard voit Elisabeth Woodville, en devient éperdu, l'épouse en secret, et la déclare enfin reine d'Angleterre, sans consulter Warwick.

Celui-ci n'était pas homme à supporter un tel outrage; il devint l'ennemi irréconciliable du roi, que lui seul avait donné à l'Angleterre. On s'arma, on combat de nouveau. Edouard est chassé du royaume, et l'infortuné Henri tiré de la tour de Londres, et replacé sur le trône; mais Warwick ne servit pas la maison de Lancastre avec autant de bonheur que la maison d'York. Bientôt Edouard trouva le secret de rentrer dans son royaume; Henri, à peine rétabli, fut de nouveau renfermé dans la tour, au moment où Marguerite repassait en Angleterre avec son fils pour profiter de l'heureuse révolution qui était survenue dans sa fortune, et presque en même temps



Warwick perdit la vie dans un combat, dont le succès assura à Edouard la possession paisible du trône. Marguerite n'eut que la douleur de voir que l'auteur de tous ses malheurs, l'homme le plus redoutable de son siècle, avait cessé de l'être lorsqu'il s'était déclaré son défenseur. Elle fut vaincue elle-même peu après, et son fils pris et assassiné; après quoi on alla assassiner Henri VI dans la tour de Londres, et l'on renvoya Marguerite d'Anjou en France, non sans l'avoir fait rançonner par Louis XI.

L'époque de tous ces troubles sanglans a donné occasion à M. l'abbé Prévost de faire l'*Histoire de Marguerite*. Ce roman a paru propre à M. de la Harpe à être mis sur la scène, et il a choisi le comte de Warwick pour le héros d'une tragédie qui vient d'être jouée avec un grand succès sur le théâtre de la Comédie française. Cahusac avait déjà tenté ce sujet, il y a une trentaine d'années; mais feu Cahusac était un des plus mauvais poètes de notre temps. Sa pièce tourna à la mort dès le commencement; on en resta au vers :

Transportons l'Angleterre au milieu de la France.

Un mauvais plaisant du parterre se mit à crier : *Place à l'Angleterre, place à l'Angleterre*; et la pièce ne fut point achevée. L'essai de M. de la Harpe a été plus heureux. Ce poète ne s'était fait connaître jusqu'à présent que par quelques pièces fugitives; son début dans la carrière du

théâtre est fort brillant ; il ne s'agit plus qu'à désirer que ses succès subséquens répondent aux espérances du public.

M. de la Harpe n'a guère emprunté de l'histoire que la situation générale du tableau et le nom des principaux personnages ; mais, d'ailleurs, la fable, l'intrigue et la conduite de sa pièce sont en partie tirées du roman de l'abbé Prévost, et contraires aux faits historiques, et c'est dommage, car ces faits sont trop connus pour qu'on puisse s'accoutumer à les voir altérés. Cette liberté ôte aussi aux personnages leurs mœurs et les marques de leur siècle, partie si précieuse d'un ouvrage dramatique, si soignée par les anciens, si négligée par les modernes. Quelques héros qu'on nous représente aujourd'hui, qu'ils soient anciens ou modernes, grecs ou romains, anglais, français ou musulmans, d'un siècle poli et éclairé, ou d'un siècle barbare, ils se ressemblent tous. Britannicus, Titus, Orosmane, le duc de Foix, ont tous le même caractère de générosité et de noblesse de sentimens ; le juif Mathan dans *Athalie* et le romain Narcisse dans *Britannicus*, le même genre de perfidie et de méchanceté ; ils ressemblent tous à leur auteur, c'est-à-dire, au modèle qu'il s'est fait dans sa tête d'un héros, d'un scélérat, etc. ; mais ils ne ressemblent pas à leur siècle ; ils n'en ont ni les mœurs, ni les discours ; ils sont tous français. Voilà, n'en doutons point,

la principale raison pourquoi la tragédie plait tant à la jeunesse, parce que les premiers sentimens de passion font un grand plaisir à cet âge, et pourquoi elle est souvent si fastidieuse aux hommes d'un goût mûr, parce qu'ils exigent une vérité et une force de mœurs qu'on cherche inutilement dans les tragédies modernes. Aussi, je ne prétends pas faire un crime à M. de la Harpe de ce qui est la faute de son siècle. Il a arrangé et combiné les matériaux et les incidens de sa pièce suivant l'usage reçu, et en lui pardonnant cette licence, on ne peut nier qu'il n'ait montré beaucoup de talent.

Le moment de sa pièce est celui où Warwick négocie en France ce traité de mariage avec la sœur de la reine, et où Edouard, épris d'une violente passion pour Elisabeth Woodville, se détermine à rompre ce traité conclu par les soins de son ministre et de son bienfaiteur. Mais c'est là ce qu'il y a de moins sensible dans l'outrage que Warwick reçoit du prince qu'il a placé sur le trône. Warwick, quoique marié, était depuis long-temps l'amant déclaré d'Elisabeth, suivant le roman de l'abbé Prévost, et Edouard lui fait une injure mortelle en cherchant à lui enlever le cœur de sa maîtresse. La plus violente des passions l'expose ainsi à la plus noire ingratitude envers l'homme à qui il doit sa couronne.

Voyons comment M. de la Harpe s'est tiré de tout cela. Il a fait d'abord de Warwick un homme

libre qui ~~aspire à la main~~ d'Elisabeth. Au moment de la tragédie, Henri de Lancastre est enfermé dans la tour ; suivant l'histoire, et suivant le poète, Marguerite d'Anjou, avec son fils, se trouve à la cour d'Edouard, où elle est traitée avec beaucoup d'égards et de ménagemens, quoiqu'en quelque façon prisonnière. Cette circonstance est fautive ; Marguerite était en France lorsque Warwick y négociait le mariage de son maître. Ni les mœurs du siècle, ni la bonne politique n'auraient permis à Edouard de laisser en liberté, au milieu de sa cour, une femme aussi redoutable que Marguerite d'Anjou. Le fait est qu'elle ne fut prise qu'après la mort du comte de Warwick, dans le combat qui termina cette fameuse et sanglante querelle.

Le principal défaut de cette tragédie, c'est de manquer d'intérêt, de sentiment et de vigueur. Quoique le sujet soit très-touchant, M. de la Harpe ne sait pas faire pleurer ; mais en revanche il a de la chaleur dans les détails, de la sagesse, de l'élévation et de la noblesse. La pièce marche sans embarras depuis le commencement jusqu'à la fin, et la chaleur des scènes la soutient partout. On voit, par exemple, que l'action est comme suspendue pendant tout le temps de la prison de Warwick. Cependant le poète a su soutenir l'intérêt par la chaleur qui règne dans tout le quatrième acte ; peut-être est-ce moins le mérite du poète que celui des acteurs : c'est ce que nous

verrons à la lecture. Le cinquième acte est moins heureusement arrangé ; la première scène est froide, et l'apparition de Marguerite, pour annoncer la catastrophe, n'a pas fait l'effet qu'elle aurait dû faire. Cela peut dépendre d'un rien à ôter ou à ajouter.

M. de la Harpe ne sait pas faire des scènes ; mais il n'y en a aucune dans sa pièce où il n'y ait des choses qui soient bien, mais très-bien. Il lui reste à apprendre à donner à chaque scène sa marche naturelle et sa juste étendue ; son style m'a paru faible, ainsi que toute la contexture de sa pièce ; mais il ne manque ni de correction ni d'élégance. Il y a peu de ces vers à maximes qui déparent la plupart de nos tragédies nouvelles.

Quoiqu'il ne sache pas développer les caractères de ses personnages, il faut convenir qu'il les a bien conçus, et tous les traits dont il cherche à les dessiner conviennent bien au sujet qu'ils doivent caractériser. Il n'y a de rôle faible dans cette pièce que celui d'Elisabeth ; mais c'est qu'il fallait lui donner beaucoup de sentiment, et c'est la partie qui manque absolument à M. de la Harpe.

Cette pièce ne restera point au théâtre ; mais ce n'est pas, à beaucoup près, un ouvrage méprisable. Le premier ouvrage dramatique de l'auteur décidera de son talent et des espérances qu'il sera permis de concevoir.

On peut consulter sur ces troubles sanglans qui ont fourni à M. de la Harpe le sujet de sa tragé-

die, outre l'histoire, ou plutôt le roman de la *reine Marguerite d'Anjou*, par M. l'abbé Prévost, dont j'ai parlé et qu'on lit avec plaisir, l'histoire de Bapin Toyras et celle du philosophe David Hume, qui vient d'arriver à Paris avec l'ambassadeur d'Angleterre, et qui y reçoit un accueil digne de sa réputation et de son mérite

Décembre, 1763.

Les vrais prodiges sont assez rares pour qu'on en parle quand on a occasion d'en voir un. Un maître de chapelle de Salzbourg, nommé *Mozart*, vient d'arriver ici avec deux enfans de la plus jolie figure du monde. Sa fille, âgée de onze ans, touche le clavecin de la manière la plus brillante ; elle exécute les plus grandes pièces et les plus difficiles avec une précision à étonner. Son frère, qui aura sept ans au mois de Février prochain, est un phénomène si extraordinaire, qu'on a de la peine à croire ce qu'on voit de ses yeux et ce qu'on entend de ses oreilles. C'est peu pour cet enfant d'exécuter avec la plus grande précision les morceaux les plus difficiles avec des mains qui peuvent à peine atteindre la sixte ; ce qui est incroyable, c'est de le voir jouer de tête pendant une heure de suite, et là s'abandonner à l'inspiration de son génie et à une foule d'idées ravissantes qu'il sait encore faire succéder les unes aux autres avec goût et sans confusion. Le maître de chapelle le plus consommé ne saurait être plus profond que lui dans la science de l'harmonie et des modulations

qu'il sait conduire par les routes les moins connues, mais toujours exactes. Il a un si grand usage du clavier, qu'on le lui dérobe par une serviette qu'on étend dessus, et il joue sur la serviette avec la même vitesse et la même précision. C'est peu pour lui de déchiffrer tout ce qu'on lui présente ; il écrit et compose avec une facilité merveilleuse, sans avoir besoin d'approcher du clavecin et de chercher ses accords. Je lui ai écrit de ma main un menuet, et l'ai prié de me mettre la basse dessous ; l'enfant a pris la plume, et, sans approcher du clavecin, il a mis la basse à mon menuet. Vous jugez bien qu'il ne lui coûte rien de transporter et de jouer l'air qu'on lui présente, dans le ton qu'on exige ; mais voici ce que j'ai encore vu, et qui n'en est pas moins incompréhensible. Une femme lui demanda l'autre jour s'il accompagnerait bien d'oreille et sans la voir, une cavatine italienne qu'elle savait par cœur ; elle se mit à chanter. L'enfant essaya une basse qui ne fut pas absolument exacte, parce qu'il est impossible de préparer d'avance l'accompagnement d'un chant qu'on ne connaît pas ; mais l'air fini, il pria la dame de recommencer, et à cette reprise, il joua non seulement de la main droite tout le chant de l'air, mais il mit, de l'autre, la basse sans embarras ; après quoi il pria dix fois de suite de recommencer, et à chaque reprise, il changea le caractère de son accompagnement ; il l'aurait fait répéter vingt fois si on ne l'avait fait

cesser. Je ne désespère pas que cet enfant ne me fasse tourner la tête, si je l'entends encore souvent ; il me fait concevoir qu'il est difficile de se garantir de la folie en voyant des prodiges.

Les enfans de M. Mozart ont excité l'admiration de tous ceux qui les ont vus. L'empereur et l'impératrice-reine les ont comblés de bonté ; ils ont reçu le même accueil à la cour de Munich et à la cour de Manheim. C'est dommage qu'on se connaisse si peu en musique en ce pays-ci. Le père se propose de passer d'ici en Angleterre, et de ramener ensuite ses enfans par la partie inférieure de l'Allemagne.

---

On nous a envoyé de Genève quelques exemplaires de *Lettres écrites de la campagne*. Plusieurs citoyens et bourgeois de cette république avaient fait des représentations au conseil, au sujet de ses procédures contre Jean-Jacques Rousseau, et, comme il arrive, les têtes s'étaient échauffées peu à peu, au point de faire craindre pour la tranquillité intérieure, lorsque M. Tronchin, procureur-général de la république, publia ces *Lettres écrites de la campagne*. Il y discute en simple citoyen les difficultés qui se sont élevées, et que ses lettres ont dissipées sans autre moyen. Tout le monde a dit, après cette lecture, que le conseil avait raison ; c'est peut-être le premier exemple de l'empire de la raison sur un peuple échauffé par des



cabaleurs. M. de M. Tronchin, cousin du médecin, est un homme de beaucoup d'esprit. Né en Angleterre, il aurait sûrement joué un rôle dans la chambre basse; mais j'aime mieux laisser à un célèbre magistrat de France le soin de vous donner une idée de ces lettres.

*Lettre de M. de Montclar, procureur-général au parlement d'Aix, à M. le duc de Villars, gouverneur de Provence.*

Monsieur, — Jé ne puis vous rendre trop d'actions de grâce; mais je vous supplie de trouver bon que je ne rende pas les *Lettres écrites de la campagne*. J'ai eu tant de plaisir à les lire que vous me pardonnerez un larcin fait avec tant de bonne foi. Il vous sera facile d'avoir un autre exemplaire de Genève. On ne peut rien voir, à mon avis, de plus sage et de plus solide que cet écrit. La clarté, la justesse du raisonnement est admirable dans les parties de déduction. La cinquième lettre est un morceau de droit public et de politique très-précieux, qu'on peut mettre à côté de tout ce qu'il y a de meilleur en ce genre; mais ce qui m'enchanté singulièrement, c'est la décence et la modération du style. Jamais on n'a mieux ménagé au lecteur prévenu le plaisir de se rendre à la raison, sans qu'il en coûte trop à l'amour-propre. C'est un chef-d'œuvre de condescendance pour le moment et les circonstances; on dirait que l'auteur craint d'abuser, dans un état libre, de l'empire que l'éloquence a sur les esprits. Il ne veut ni les assujétir, ni leur faire illusion; son élo-

quence est douce et modeste pour la forme, quand elle est triomphante pour le fond des choses ; c'est véritablement celle de l'homme d'état dans une république. Il n'a point un air de victoire quand il accable par l'évidence ; il s'insinue sans se rendre suspect de séduction ; ses ménagemens ne sont point fardés ; ils paraissent l'effet du sentiment plutôt que l'ouvrage de l'art, et certainement l'art ne pouvait rien faire de mieux. L'auteur ne se montre point occupé de lui-même, ni entêté de ses opinions qu'il porte à la dernière démonstration ; il n'est occupé que de la patrie et du bien public ; il paraît n'aimer que la vérité et les lois ; il respecte ses concitoyens qu'il désabuse sans avoir l'air de maîtriser leur entendement. On a bien du bon sens et du bon esprit dans ce pays. Je ne suis point étonné que cet ouvrage ait eu un succès complet ; cela ne pouvait être autrement. Recavez, monsieur, les assurances de mon attachement, de mon zèle et de mon respect.

*Les Considérations sur les corps organisés, où l'on traite de leur origine, de leur développement, de leur reproduction, sont un nouvel ouvrage de M. Charles Bonnet, citoyen de Genève, auteur de l'Essai analytique des facultés de l'ame, qui a paru il n'y a pas long-temps, et de plusieurs autres ouvrages de physique et de philosophie très-estimés. On trouve dans celui-ci des faits intéressans et vrais, opposés aux romans des systèmes, qui ont été plus*

multipliés sur la génération que sur aucune autre matière. M. Bonnet est un excellent esprit. Comme écrivain, il ne lui manque que d'avoir vécu quelque temps à Paris pour y prendre ce que nous appelons ton, et ce qu'on appelait urbanité à Rome, et à Athènes l'atticisme.

La tragédie de *Warwick* continue à avoir le plus brillant succès: elle aura vraisemblablement quinze représentations, et c'est aujourd'hui le plus haut degré de gloire auquel un poète puisse prétendre. Cette pièce vient d'être imprimée. Son grand défaut est la faiblesse qui se montre partout: on dirait que c'est le coup d'essai d'un jeune homme de soixante ans. J'aimerais bien mieux y remarquer plus d'inégalités et de force et moins de sagesse; cela me donnerait bonne espérance pour ses ouvrages à venir. Je meurs de peur que M. de la Harpe ne reste toute sa vie froid et sage. Mais s'il est vieux dans sa tragédie, il est, en revanche, bien jeune dans une lettre adressée à M. de Voltaire à la suite de sa pièce, c'est-à-dire, suivant les caractères qu'Horace donne à cet âge, qu'il est confiant, présomptueux, *monitoribus asper*. Ce n'est pas que tout ce qu'il dit sur la décadence de la tragédie, parmi nous, ne soit vrai et fondé; mais il nous fait clairement entendre qu'il ne nous reste que M. de Voltaire et lui; et comme le premier a soixante-dix ans, vous pouvez tirer la conclusion sur nos restes. Cette lettre n'a pas réussi dans le public comme la tragédie; elle

fait pourtant toute ma consolation parce que c'est le seul signe de jeunesse que M. de la Harpe nous ait donné ; s'il était toujours aussi sage que sa pièce, je le tiendrais pour un homme perdu.

Shakespeare a traité ce sujet dans sa tragédie de *Henri VI*. Au milieu de l'irrégularité de ses drames, vous y voyez des mœurs bien autrement fortes et vraies que dans la tragédie du sage M. de la Harpe.

Janvier 1764.

Le 22 du mois dernier, M. Marmontel fut reçu à l'académie française, et prononça à cette occasion un discours suivant l'usage ; il vient d'être imprimé ; c'est un des meilleurs discours de réception que nous ayons vus depuis long-temps. Ordinairement l'ennui et la fadeur vous saisissent dès la première page de ces morceaux d'éloquence, et quand l'orateur entame l'éloge du cardinal de Richelieu ou du chancelier Seguier, vous êtes déjà anéanti ; ici on lit sans dégoût : le discours a sa juste étendue ; rien n'est étranglé ni allongé. On y parle de la dignité des lettres et des vertus de ceux qui les cultivent, d'une manière noble et intéressante, et sans avoir l'air de la prétention de traiter ce sujet. Tout est si bien fondu qu'on ne peut distinguer le sujet du discours d'avec ses formalités. En faisant grâce à quelques phrases dont je n'aime pas le goût et la tournure, on ne peut reprocher à M. Marmontel qu'un éloge trop outré de M. de Bougainville auquel il succède. Cet académicien, comme homme de lettres, était un homme médiocre, et comme homme privé, sa

réputation d'honnêteté n'était rien moins que bien établie. Il est mort sans être lavé du soupçon d'avoir porté, il y a huit ou dix ans, à feu Boyer, ancien évêque de Mirepoix, une certaine ode, fruit de jeunesse du poète Piron, lequel Boyer la porta au roi, ce qui fit donner l'exclusion à un homme de génie et de mœurs irréprochables que l'académie avait élu et qui l'aurait honorée ; mais Bougainville sollicitait alors la même place, et un pareil acte ne fut pas pour lui un titre d'exclusion, comme un ouvrage trop libre, échappé à un poète dans sa première jeunesse, et réparé par un chef-d'œuvre tel que la *Métromanie*, le devint pour Piron qui fit, alors son épitaphe en ces vers :

Ci-git Piron, qui ne fut rien,  
Pas même académicien.

M. Bignon a répondu au discours de M. Marmontel, comme directeur, au nom de l'académie. On ne peut pas dire que le discours de M. Bignon soit un des plus mauvais qu'on puisse lire ; car nous en avons de cette espèce en si grand nombre qu'il serait difficile de choisir ; mais on peut dire que c'est un des plus malhonnêtes qu'on ait jamais vus. Il n'y a pas un mot agréable pour le récipiendaire, ce qui prouve qu'il n'a pas eu le suffrage de M. Bignon ; mais il n'en est pas moins bien choisi pour cela.

M. Marmontel a terminé la séance par la lecture d'une épitre en vers sur la grandeur et la faiblesse de l'esprit humain. Le commencement de ce morceau

a été fort applaudi; la fin en a paru plus faible; ce qui a fait dire que l'auteur avait voulu confirmer son sujet par son propre exemple.

---

L'abbé de Marsy vient de mourir; il avait été anciennement jésuite. Une aventure d'un goût particulier, qu'on a souvent reproché à ces pères, fit du bruit et l'obligea de sortir de chez eux: il a fait depuis des livres. Son histoire des *Chinois, Japonois, et autres peuples de l'Asie*, pour servir de suite à l'*Histoire ancienne de Rollin*, a eu quelque succès.

---

M. l'abbé Mignot, neveu de M. de Voltaire et conseiller au grand conseil, vient de publier une *Histoire de Jeanne première, reine de Naples*. C'est un de ces livres médiocres qu'on lit avec une sorte de plaisir quand on veut s'endormir. Le crayon de cet historien manque de vigueur, et son style n'est pas toujours pur; il a même quelquefois des tournures étrangères qu'on croirait empruntées de la gazette d'Utrecht. Cet auteur a donné, sur la fin de l'année 1762, une *Histoire de l'Impératrice Brène*, qui a eu du succès.

---

M. Dorat vient de faire imprimer une espèce d'héroïde où il y a de belles choses. Elle est intitulée: *Lettres de Barneveldt dans sa prison, à Truman son ami*. Vous connaissez la célèbre tragédie bourgeoise du *Marchand de Londres*. Une

assez mauvaise traduction qui en a été faite, il y a environ quinze ans, a donné à cette pièce beaucoup de réputation en France. M. Dorat nous apprend dans son avertissement qu'il a été tenté de mettre ce sujet sur la scène française. Il a bien fait de renoncer à son projet. Le ton de notre tragédie est encore bien éloigné de pouvoir convenir à un garçon marchand, que sa passion pour une malheureuse courtisane entraîne au plus affreux des forfaits, celui d'assassiner et de voler un oncle à qui il doit tout, et qui se trouve au moment de recevoir la punition de son crime. Outre le génie qu'il faut pour traiter de pareils sujets avec quelque succès, il n'y a que l'extrême vérité dans le discours et dans le jeu des acteurs qui puisse les faire réussir au théâtre. M. Dorat, en abandonnant son projet, a voulu du moins nous montrer qu'il n'aurait pas été au-dessous de son entreprise. Il suppose que le malheureux Barnevelt, dans sa prison, écrit à son ami, et lui rend compte de son crime et des remords dont il est suivi. Vous trouverez dans cette lettre de bien beaux vers, et une noblesse et une élégance soutenues qui sont même le seul reproche que j'ai à faire à l'auteur ; car ce n'est pas là le style qui convient à un garçon marchand. La partie du génie la plus difficile dans ce sujet, c'est de laisser à son héros le ton, les mœurs et pour ainsi dire la bassesse de sa condition, et de le rendre touchant et pathétique malgré cela ; mais j'étois que cela est impossible à la poésie française. Ainsi le reproche

que je fais à M. Dorat tombe moins sur lui que sur l'instrument qu'il a employé.

Février 1764.

Je ne sais quel est l'indigne compilateur qui a osé publier l'esprit de Caraccioli, c'est-à-dire une quintessence des ouvrages de M. le marquis de Caraccioli, colonel au service du feu roi de Pologne, électeur de Saxe, et un des plus détestables auteurs de ce siècle. La conformité de nom peut quelquefois être fâcheuse, surtout lorsqu'un homme de mérite porte celui qu'une espèce d'aventurier a rendu célèbre. Le marquis de Caraccioli, qui vient d'arriver en Angleterre comme ministre du roi des Deux-Siciles, n'a vu personne, à son passage par Paris, qui n'ait frémi à son nom. On était tenté de lui fermer toutes les portes, dans l'idée qu'il était l'auteur de tous ces beaux écrits sur la *jouissance de soi-même*, sur la *gallé*, etc. ; et un homme de beaucoup d'esprit et de mérite a pensé être confondu avec l'écrivain le plus plat et le plus ennuyeux du monde chrétien. Aussi, ceux qui le présentaient dans les maisons, criaient d'avance : " Ce n'est pas lui, ce n'est pas lui."

Mars, 1764.

Un ouvrage de M. de Morandière sur le *Rappel des Protéstans en France* a été imprimé avec approbation et privilège. Il y a, j'en conviens, loin de la tolérance publique d'un livre, à la tolérance des protestans ; mais enfin c'est quelque chose. Il est vrai que tandis que nous permettons qu'on im-



prime à Paris qu'il faut rappeler les protestans, l'impératrice de Russie établit dans son empire des colonies de gens de toute religion; sans que la religion dominante en souffre; mais c'est qu'elle ne consulte pour cela ni clergé, ni parlemens, ni jansénistes, ni molinistes. Malgré cela, je ne doute pas que dans quelques siècles d'ici on ne soit aussi tolérant en France qu'en Russie. Je suis comme cet entrepreneur de Beaune en Bourgogne, dont les habitans ont une si grande réputation d'esprit en France. Un temps de neige, comme celui d'aujourd'hui, leur ville en étant couverte, ils firent un marché avec l'entrepreneur qui s'engagea d'enlever, pour un prix convenu, toutes les neiges de la ville, à condition qu'on lui accorderait le temps qu'il jugerait nécessaire à son opération. On trouva cette condition juste, et à la St.-Jean, il n'y eut plus un seul flocon dans la ville.

Au reste, si le privilège du livre sur le rappel des protestans est une chose remarquable, le bannissement de l'abbé de Caveyrac l'est aussi. Cet honnête homme écrivit, il y a quelques années, une apologie de la révocation de l'édit de Nantes et surtout de la St.-Barthélemi. On pourrait croire que le propriétaire d'une ame aussi douce, s'il a de bons bras, ferait un beau rameur sur les galères du roi; ce n'est pourtant pas ce beau livre qui lui a suscité des affaires; mais on a su qu'il était l'auteur de plusieurs ouvrages en faveur des jésuites, entre autres, de l'*Appel à la raison* et de celui qui a pour titre: *Il est temps de*

parler, et le parlement, tenant apparemment un ami des jésuites pour un plus mauvais sujet qu'un ennemi de l'humanité, vient de bannir du royaume le doux abbé de Caveyrac à perpétuité.

---

M. Palissot voudrait bien n'être pas oublié du public, et comme apparemment la voix intérieure l'avertit souvent qu'il n'est pas digne de mériter son estime, il s'est abonné à se faire une réputation, en attaquant quelques hommes illustres de la nation. En 1760, il fit la comédie des *Philosophes*, que l'autorité fit jouer sur le théâtre de Paris, et dont ceux qui ignorent ce que c'est que l'esprit de parti ne purent jamais comprendre le succès. Cette pièce si fameuse alors, et aujourd'hui si oubliée, vient d'être relevée par la *Dunciade*, ou la *Guerre des sots*, poëme en trois chants. Je doute que vous ayez jamais rien lu de plus plat, de plus ennuyeux et de plus grossier. Il faut que ce poëme soit bien détestable, puisque les ennemis les plus acharnés de la philosophie en sont tout honteux. Au milieu de la plus vile canaille de la littérature, on trouve les noms de Diderot, de Marmontel, de Duclos, de l'abbé Morellet, de l'abbé Coyer, de l'abbé Raynal, et tout le génie de l'auteur se borne à nous dire qu'ils sont des sots; il faut convenir que M. Palissot est l'ennemi le moins dangereux qu'on puisse avoir. Les grands hommes de la nation, selon lui, sont Voltaire, d'Alembert, Buffon, M. Poincinet de Sivry,

M. le Brun et lui ; assurément voilà les trois premiers bien accouplés ! Au reste, M. d'Alembert était traité, il y a trois ans, dans les petites lettres de M. Palissot, comme le dernier des hommes ; aujourd'hui le voilà à la tête des gens de lettres ; vous voyez que les dieux ne sont pas toujours implacables. M. Palissot nous avertit aussi qu'il vit actuellement en sage, à Argenteuil, à deux lieues de Paris. Sa grande folie est d'être gai, et je crois que cet auteur n'a ri de sa vie ; mais je devrais bien n'en pas parler avec cette liberté ; car j'ai aussi mon vers dans la *Dunciade*, et ce vers est diablement méchant.

---

Mars 1764.

On vient d'imprimer un *Essai sur le luxe* ; c'est un petit ouvrage de soixante-dix-sept pages, de M. le chevalier de St.-Lambert. Ce morceau paraîtra, en son temps, dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Luxe* ; car c'est pour cela qu'il a été fait. Il faut que M. de St.-Lambert l'ait confié à quelque main infidèle qui l'a fait imprimer séparément et à son insu.

Voilà le premier ouvrage public d'un auteur qui a beaucoup de réputation à Paris, quoiqu'il n'ait jamais rien fait imprimer. Tout le monde connaît et possède ses poésies fugitives ; mais ce qui doit fixer à jamais le rang que M. de St.-Lambert occupera dans la littérature française est un poëme des *Quatre Saisons*, auquel il travaille depuis nombre d'années, et qu'il se propose de donner dans peu au public.

*L'Essai sur le luxe* n'a point réussi. On l'a trouvé superficiel, peu approfondi, écrit d'ailleurs sèchement et sans chaleur. Il est certain que si M. de St.-Lambert a un défaut à redouter, c'est la sécheresse; car personne ne nierait que ce ne soit un bon esprit et un penseur; mais il n'a dans le commerce ni assez de chaleur, ni cette onction qui rend la vérité touchante; et qui dispose le cœur en faveur de celui qu'on écoute. En revanche, je crois qu'il aurait l'épigramme excellente; s'il voulait se la permettre.

On a dit qu'il ne restait rien de cet essai quand on l'avait lu... Cela peut être... "Que la définition que l'auteur donne du luxe est fautive!"... Il en aurait donné une excellente, que je ne l'en estimerais pas un brin de plus; car, Dieu merci, je me moque des définitions et de la méthode... "Qu'il répond souvent d'une manière peu satisfaisante aux objections qu'il se fait, et que les faits historiques ne sont pas toujours heureusement appliqués."

J'avoue que ce n'est pas répondre bien solidement à ceux qui prétendent que le luxe amollit le courage, que de dire que sous les ordres de Luxembourg, de Villars, du comte de Saxe, les Français, le peuple du plus grand luxe connu, se sont montrés le plus courageux; car, si par hasard le luxe tendait à énerver la santé et le tempérament, et à diminuer cette vigueur de corps qui influe sensiblement sur la vigueur de l'âme, il amollirait certainement le cou-

www.libtool.com.cn  
 rage dans la propre signification du terme, quoiqu'on se battit avec succès sous un chef expérimenté qui aimait d'ailleurs à remplir son camp de spectacles et de courtisanes ; et si, par un effet de ce luxe, il fallait aujourd'hui plus d'équipages, de valets et de train à un simple maréchal de camp que n'en a le roi de Prusse, *summus in orbe imperator*, à la tête de ses armées, il se pourrait que ce maréchal de camp payât fort bien de sa personne un jour d'affaire, et qu'il fit pourtant manquer la campagne.

On a beaucoup écrit sur le luxe. Les uns, ardents à l'attaquer, nous l'ont représenté comme la source de tous les maux publics ; les autres, ingénieux à le défendre, nous l'ont dépeint comme la source de l'opulence et de la prospérité des nations. Peu s'en faut que je ne range cette dispute au nombre de ces débats inutiles qui, ainsi que la plupart des discussions politiques, ne sont que de vains exercices d'esprit et d'ostentation, où les oisifs s'escriment en pure perte pour les progrès de la raison et le bonheur des peuples ; car, si le luxe est aussi avantageux aux états qu'on le dit, son apologie contre les attaques des esprits austères me paraît chose assez superflue, et s'il est aussi nuisible que ceux-ci nous l'assurent, le temps qu'ils consomment à nous le prouver, ils l'emploieraient mieux à nous enseigner les moyens de nous en préserver : entreprise vraiment essentielle et digne d'un philosophe, mais pas à beaucoup près aussi aisée que l'autre.

D'ailleurs, le mot de *luxe* est nécessairement un

www.libtool.com.cn  
terme vague et relatif. Les disputes qu'il occasionne doivent souvent se réduire à des disputes de mots. M. de St.-Lambert dit que la Pologne a moins de luxe que l'Angleterre et Genève, et moi, je soutiens qu'elle en a infiniment davantage, quoiqu'elle ait, proportion gardée, beaucoup moins de richesses.

Dans le fait, tout est luxe. Jean-Jacques Rousseau a raison de regarder le premier qui mit des sabots comme un homme qui introduisit le luxe dans son pays ; mais cela même devait lui apprendre à nous passer nos souliers et les boucles d'or ou de diamans avec lesquelles nous les attachons. L'un est aussi naturel que l'autre, ou plutôt n'en est qu'une suite nécessaire. L'état de maladie est un état de luxe ; car il y a des peuples entiers qui ne le connaissent pas ; parmi ces peuples, il n'y a que deux manières d'être, vivre ou mourir. Durant le premier de ces états, on se sent quelquefois plus ou moins dispos ; mais on ne sait ce que c'est que de se coucher entre deux draps, et d'appeler un homme qui, en vertu d'un certain titre et en conséquence de certains systèmes, ordonne de certains remèdes dont il ne connaît pas l'effet, contre des maux dont il ignore la cause. Le luxe des médecins serait très-bon à retrancher dans un gouvernement éclairé, si l'on en connaissait les moyens.

Pour écrire utilement sur cette matière, et pour satisfaire les esprits sages et solides, il faudrait traiter la question plus en grand, et développer les

www.libtool.com.cn  
effets du luxe dans l'histoire des nations. Les faits seuls sont intéressans ; tout le reste est erreur et mensonge.

Autrefois, un amant faisait présent à sa maîtresse d'une pierre de taille, et la fille de Chéops, roi d'Égypte, eut tant d'amans, reçut tant de pierres de taille, qu'elle en fit bâtir une des plus belles pyramides du royaume. Il fallait qu'elle fût bien belle ; mais si cette masse de pierres nécessaire, préalable à la noce d'une princesse d'Égypte, effraie votre imagination, tout ce qu'il faut aujourd'hui pour le trousseau de mariage de la fille du plus petit particulier, n'est guère moins effrayant. Ordinairement, des bras des quatre parties du monde ont été mus pour cela.

Le luxe était excessif dans Rome, sous le règne d'Auguste ; mais il était bien différent du nôtre. Je ne sais si la somptuosité des tables romaines peut entrer en quelque comparaison avec la recherche des nôtres ; mais je sais qu'on ne peut comparer leurs dépenses en habits et en commodités à celles que nous faisons aujourd'hui. La couleur de pourpre était la couleur de ce qu'il y avait de plus grand dans l'état ; aujourd'hui, nous en habillons les valets. Les besoins sont si multipliés, qu'encore une fois, l'homme qui vit le plus simplement met à contribution l'industrie de toutes les parties du monde, et qu'il ne peut guère rien arriver dans l'Inde et dans les fles sous le vent, dont je ne ressente l'influence dans un carré de trois ou quatre toises, en tout

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
sens, que j'occupe à Paris, rue Neuve-de-Luxembourg.

Le luxe étant si différent d'un âge à un autre, d'une nation à une autre, ses résultats ne sauraient être les mêmes dans tous les temps. Si j'occupe, moi, petit particulier, pour ma subsistence et mon entretien, plus de bras que n'en mettait en œuvre un consul, un préteur de Rome, il est impossible, par exemple, que les peuples modernes entreprennent d'aussi grands travaux que les peuples anciens. Il nous faut trop de tailleurs, de tisserans, de rubaniers, de parfumeurs, de perruquiers, de manufacturiers de toute espèce, pour qu'il nous reste assez de bras pour des monumens publics. Un édile de Rome aura été en état de donner des fêtes plus magnifiques, plus réellement grandes qu'un roi de France, parce que celui-ci a dans ses états un trop grand nombre de petits commis à qui il faut des manchettes de dentelles et du galon sur l'habit. Il est évident que deux genres de luxe si divers doivent produire des effets bien différens dans les mœurs et sur les esprits, et cette réflexion seule suffit pour juger quel cas il faut faire des écrits qui raisonnent sur le luxe en général, et qui appuient leurs raisonnemens de faits tirés au hasard de l'histoire de différens siècles.

Le grand principe de M. de St.-Lambert, sur lequel il a fondé tout son essai, est que le luxe n'est en lui-même nullement dangereux, et qu'il devient avantageux ou nuisible, suivant que l'état



est d'ailleurs bien ou mal gouverné. L'auteur met beaucoup d'esprit et de subtilité à prouver son opinion ; mais il faudrait la développer d'une manière beaucoup plus profonde, pour savoir à quel point elle est solide.

L'amour des richesses, le goût de la dépense, le relâchement des mœurs, l'indifférence pour les lois et pour la patrie n'ont nulle liaison ensemble. J'y consens, puisque vous le voulez ; mais si tous ces symptômes s'étaient toujours manifestés en même temps, cette observation historique ne laisserait pas que de former un violent préjugé contre le luxe.

Un empire peut se trouver au plus haut degré de richesse, de bonheur et de gloire. Cette époque brillante est souvent l'ouvrage du génie d'un seul homme ; d'autres fois, c'est l'ouvrage du hasard et du concours de mille circonstances ; mais lorsque la gloire et la puissance d'un empire sont bien affermies, lorsqu'il ne s'agit plus que de maintenir l'état dans cette situation florissante, peut-on se promettre de le voir gouverné par d'aussi grands princes que lorsque sa situation était plus précaire, et qu'il ne pouvait être garanti des dangers qui l'environnaient, qu'à force de talens et de vertus ?

La France compte, parmi ses soixante fermiers-généraux, que le cardinal de Fleury appelait les colonnes de l'état, M. Bouret, qui, par l'accumulation de plusieurs places de finance, se trouve borné à un revenu peut-être de douze à quinze cent mille livres. Il est dans l'ordre que celui qui n'a pas su

acquérir une grande fortune par son travail ne sâche pas non plus en jouir, et que M. Bouret se trouve ruiné à la fin de l'année ; mais ses dépenses ont dû moins un air distingué. Un jour, il avait prié à souper une femme à qui il avait obligation ; c'était dans la primeur des petits pois, où l'on en achète une poignée avec une poignée de louis. La convive de M. Bouret étant, à cause de sa santé, au lait pour toute nourriture, avait mis pour condition qu'il ne ferait pas servir de petits pois, de peur d'en être tentée. La clause fut acceptée ; mais lorsque la législatrice arrive, elle trouve dans le vestibule, à l'entrée de l'appartement, sa mère nourrice, la vache dont elle prenait le lait, et, devant elle, un seau immense rempli de petits pois. Une autre fois, l'ingénieux Bouret eut l'honneur de recevoir le roi Très-Christien à Croix-Fontaine, sa maison de campagne. La première chose que le roi remarque dans le salon, c'est un livre grand in-folio. Ce livre est un manuscrit qui a pour titre *le Vrai bonheur*, et sur chaque page est écrit : *Le roi est venu chez Bouret*, avec la progression des années, depuis 1760 jusqu'en 1800. Encore, ce dernier feuillet n'était-il que la fin du premier tome, et le second volume, pour être de la même taille, devait aller au moins jusqu'à l'an de grâce 1840. Je voudrais maintenant qu'on calculât combien un homme de génie comme Bouret peut avoir de grands poètes, de grands philosophes, de grands magistrats, de grands généraux, de grands hommes d'état pour

concitoyens. Ce problème est compliqué, je l'avoue; mais si nous ne pouvions le résoudre, c'est la faiblesse de notre tête qui en est cause; car le calcul en est rigoureux comme celui de tout autre problème; il ne s'agit que de savoir l'embrasser.

Ce que je sais, c'est qu'une bombe, poussée hors de son mortier par une telle force de poudre, eu égard à une telle résistance de l'air, décrit nécessairement une telle parabole. Elle s'élèvera à une telle hauteur; mais, lorsqu'elle y sera arrivée, il faudra bien qu'elle descende; Voilà l'image et l'histoire des empires. Celui qui arrêterait la bombe au point de la plus grande élévation serait un dieu, celui qui l'entreprend, soit en agissant, soit en écrivant, n'est qu'un fou.

M. de la Chapelle, ancien premier commis au bureau des affaires étrangères, a employé le loisir que lui donne sa retraite à traduire l'*Histoire d'Écosse* sous les règnes de Marie Stuart et de Jacques VI, jusqu'à l'avènement de ce prince à la couronne d'Angleterre, par M. Guillaume Robertson, docteur-ministre à Edimbourg. Cette traduction vient d'être imprimée en 3 volumes in-12, assez forts. L'histoire de M. Robertson a eu un grand succès en Angleterre. J'ai vu plusieurs Anglais qui mettent ce morceau à côté de tout ce que l'antiquité nous a laissé de mieux en ce genre, dans lequel les modernes ont fait si peu de progrès. S'il faut juger de la difficulté d'un talent par sa rareté, celui de l'histoire est le plus difficile de tous; et dans tous les

siècles, on a pu compter vingt poètes ou orateurs contre un historien. Quand vous aurez lu l'histoire de M. Robertson dans la traduction qui vient de paraître, vous serez peut-être étonné de son prodigieux succès à Londres. Ce n'est pas qu'on ne la lise avec plaisir ; mais elle paraît manquer de cette vigueur qui émeut et intéresse le lecteur au gré de l'historien. Il est vrai que M. Robertson a surtout réussi par le coloris, et par la pureté et l'élégance de son style. Les Anglais regardent son histoire comme un des morceaux les mieux écrits qu'ils aient dans leur langue, et c'est en quoi M. Robertson a un grand avantage sur son compatriote, le philosophe David Hume, dont le style n'est pas estimé en Angleterre ; mais le coloris est précisément ce qui se ternit et s'efface sous la plume du traducteur. Ainsi, le succès que ce morceau a eu à Londres et à Paris, quoique divers, pourrait être également juste. Au reste, M. Robertson est Ecossais comme M. Hume, que nous possédons ici depuis plusieurs mois. Ce sont les deux plus célèbres écrivains de leur nation. L'Angleterre cède à l'Écosse, et, malgré cette adoption, ne paraît pas avoir plus de grands écrivains que la France. Cette disette deviendrait-elle générale, ou si c'est le tour de quelque autre peuple de nous fournir des hommes de génie ? Ce qui n'est pas moins singulier, c'est que M. Robertson a composé son histoire dans un village d'Écosse dont il était curé, sans avoir jamais été à Londres. Où peut-il donc avoir pris cette grâce,

cette élégance de ton et de style, ce coloris qui enchante ses lecteurs, et qu'ils disent qu'on n'apprend que dans le commerce du monde et de la bonne compagnie ? C'est qu'avec de la délicatesse et de la sensibilité dans l'ame, on devient facile, élégant, gracieux dans un désert, et que, sans ces qualités, on reste dur, sec et grossier dans la patrie du goût. Tout est talent.

Avril, 1764.

La pièce du *Marchand de Londres*, qu'on a appelée tragédie bourgeoise, a eu beaucoup de succès en Angleterre, et beaucoup de réputation en France depuis la traduction qui en a été publiée il y a environ douze ans. Lillo, auteur de cette tragédie, n'a laissé aucun ouvrage d'ailleurs qui ait mérité le suffrage du public. J'ai eu l'honneur de vous parler de l'imitation qu'un de nos jeunes poètes, M. Dorat, a faite de la situation principale de cette pièce, dans une espèce d'héroïde ou de lettre que Barnevelt écrit dans sa prison, à son ami Truman, après avoir eu le malheur d'assassiner son oncle et son bienfaiteur, à l'instigation d'une infâme maîtresse. M. Diderot vient de m'adresser sur ce morceau les observations suivantes :

L'épître de Barnevelt à Truman, son ami, est un morceau faible, sans chaleur, sans poésie, sans mouvement. Si l'on éprouve quelque émotion en la lisant, c'est un hommage que le cœur sensible rend au malheur de l'homme, et non au talent du poète. Dorat, soutenu du génie de Lillo, et riche d'une in-

limité de traits que celui-ci a répandus dans sa tragédie, n'a fait qu'une épître médiocre où il ne s'élève pas une seule fois à la hauteur de son modèle. Je vous en fais juge.

Voici ce qu'il fait dire à Sorogoud, frappé d'un poignard par Barnevelt, son neveu :

Dieu ! quel réveil pour toi plein d'épouvante,  
O mon cher Barnevelt !... Loin de moi, que fais-tu ?  
Dans ces cruels moments tu m'aurais défendu.  
Dieu, veille sur ses jours, veille sur sa jeunesse,  
Et d'un semblable sort préserve sa vieillesse.

Quels vers ! Quelle froideur ! Comme cela est long et traînant !

Dans Lillo, Sorogoud s'écrie : “ Je me meurs ;  
“ Dieu tout-puissant, pardonne à mon assassin, et  
“ prends soin de mon neveu.”

Certainement, M. Dorat, vous n'avez pas même senti le sublime de cet endroit. Est-ce que vous n'auriez pas dû voir que tout l'effet de ce discours tient à sa brièveté et à ces deux idées pressées l'une sur l'autre, “ pardonne à mon assassin, prends  
“ soin de mon neveu ? ” Sorogoud expirant croit s'adresser à Dieu pour deux personnes différentes, et c'est pour la même, et cela est dit en un mot.

Dorat est plus loin encore de l'original dans l'imitation suivante.

Barnevelt, en peignant dans Lillo l'excès de son aveuglement et de sa passion pour sa maîtresse, dit à son ami : “ Truman, tu sais combien tu m'es cher ;  
“ tu le sais. Eh bien ! écoute à quel point cette

“ malheureuse ) avait éteint le sentiment de la vertu  
 “ dans mon cœur : si elle m’eût ordonné de t’assas-  
 “ siner, je t’aurais assassiné.”

Truman lui répond : “ Mon ami, pourquoi t’exa-  
 “ gérez ainsi ta faiblesse ? . . . ”

Barnevelt l’interrompant avec vivacité, lui ré-  
 plique : “ Je n’exagère point. Cela est certain ; oui,  
 “ mon ami, je t’aurais assassiné.”

La réponse de Truman à Barnevelt est pour moi  
 d’une beauté incroyable. Que dit-il à son ami qui  
 lui assure une seconde fois que si sa maîtresse l’eût  
 voulu, il l’aurait assassiné ? Il lui répond : “ Mon  
 “ ami, embrassons-nous ; nous ne nous sommes pas  
 “ encore embrassés d’aujourd’hui.”

Je conseille à celui que ces mots ne déchirent  
 pas, d’aller se faire rejeter par-dessus l’épaule de  
 Deucalion ou de Pyrrha ; car il est resté pierre.

Voici comment Dorat a rendu cet endroit :

J’avais reçu du ciel quelques vertus, peut-être ;

Fani d’un regard seul faisait tout disparaître ;

Si, dans ses noirs accès, Fani l’eût ordonné,

Toi-même, ô mon ami ! je t’eusse assassiné.

Cet homme est sans goût, vous dis-je ; il s’en-  
 tient à cette première protestation que Barnevelt  
 fait à Truman, qu’un mot, un signe, un regard de  
 Fani lui portait le poignard et la mort dans le sein ;  
 il ignore que tout l’effet est dans la même protesta-  
 tion répétée. Avec du sentiment, Barnevelt ou  
 son imitateur se serait fait interrompre par son ami,  
 et lui aurait répliqué le même vers :

Oui, mon ami, je t’eusse assassiné.

Il y a bien un autre défaut dans l'épître entière : c'est qu'il fallait la faire précéder d'une autre où l'on nous aurait peint toute l'incroyable et affreuse adresse avec laquelle Fani conduisait le jeune Barnevelt à sa perte et au crime. Il fallait que cette peinture fût telle que le lecteur se dit intérieurement à chaque signe : " Dieu me préserve de rentrer jamais une pareille créature ! car je ne sais ce qu'elle ne ferait pas de moi." Après cette réflexion, Barnevelt serait devenu naturellement et sans presque aucun effort un objet de commisération et de pitié. Lillo l'a bien senti, lui.

Sur ce que j'ai représenté que les fautes reprochées à M. Dorat pouvaient bien être autant celles de sa langue que celles du poète, le philosophe m'a répondu :

" Non, non, ce n'est point la faute de la langue, c'est la faute du poète dont l'âme ne se remuait pas lorsqu'il écrivait. Commandez-moi de faire parler Barnevelt en prose, et vous verrez." Dorat n'a pas senti qu'il fallait deux ou trois traits profonds de l'art sublime avec lequel une femme méchante séduit un jeune homme. Fani devait lui rendre insupportable la misère dans laquelle elle vivait, et il fallait peindre cette misère avec une horreur contre laquelle plus un amant est sensible, moins il peut tenir. Il fallait tirer parti des premières faveurs, que je n'aurais certainement accordées qu'après avoir lié l'amant par les plus terribles sermens d'obéir, quelle que fût l'action qu'on lui commandât. Pour pein-



dre cette scène mêlée de volupté et d'effroi, ce n'est pas dans la langue, c'est dans la tête du poète qu'il n'y avait pas assez de couleur. Rappelez-vous toutes les scènes de Clytemnestre dans Racine.

Je conviens de la vérité et de la justesse de toutes ces observations, et cependant je ne croirai pas que M. Dorat ait fait un ouvrage méprisable. Quand j'ai rejeté les fautes sur la langue du poète, c'est de la poésie française et non de la langue française que j'ai prétendu parler. Je ne suis point inquiet que M. Diderot ne rende tous ces traits sublimes, qu'il rappelle, en prose française, d'une manière énergique et forte, mais je doute que M. de Voltaire et le grand Racine, c'est-à-dire, les deux poètes qui ont le mieux connu le charme et la magie de leur art, réussissent à égaler en vers français l'effet de la prose anglaise. Je me rappelle ces beaux morceaux de Clytemnestre, et ils me confirment dans mon jugement. C'est que le vers français sera toujours un langage trop apprêté, trop arrondi pour convenir à la poésie dramatique. C'est lui, n'en doutons point, qui a éloigné le théâtre français de cette simplicité, de ce naturel, de cette énergie concise et sublime qui font le prix du théâtre ancien et le charme des gens de goût. Il a entraîné le poète dans ces écarts épiques, dans ces tirades si contraires à la bienséance théâtrale. M. de Voltaire lui-même a remarqué plus d'une fois sa monotonie et la disette des rimes dans le genre noble, et je crois qu'on peut s'en rapporter à un tel maître ; mais on sent aisément que la

nécessité de rimer, malgré ces difficultés, doit jeter le poète à tout instant hors de son sujet, et lui suggérer des discours qui n'en sont pas. On conçoit aussi qu'un langage si éloigné du naturel doit influencer d'une manière bien sensible sur les caractères et sur les mœurs des personnages ; et voilà comme on s'accoutume insensiblement à des êtres qui n'ont nul modèle dans la nature, et, comme peu à peu s'établit un code théâtral, d'après lequel on juge les ouvrages dramatiques, sans les rappeler à l'exemple des mœurs et de la vie des hommes et des peuples. En comparant les discours de Racine à ceux d'Euripide, on voit que les premiers ne sont qu'une périphrase des seconds. J'avoue que ces périphrases sont pleines de charme et de la plus noble et la plus touchante poésie ; mais aussi je ne prétends pas attaquer la gloire du plus grand poète de la nation ; je ne parle que de l'instrument dont il s'est servi. Si les anciens avaient employé l'hexamètre dans leurs ouvrages dramatiques, il leur serait précisément arrivé ce qui est arrivé aux poètes français qui se sont voués au théâtre. Ce vers eût été trop poétique pour un langage qui demande autant de naturel et de simplicité énergique que celui de la scène ; mais ils avaient consacré l'iambe au discours dramatique, et ce vers, réunissant tous les avantages du discours lié, n'avait aucun des inconvénients de nos vers alexandrins ; tel est aussi le vers dramatique des italiens ; mais la langue française n'ayant qu'une prosodie vague, ne saurait avoir des

vers de ce caractère, et dès qu'elle lie son discours, il prend de la tournure, de l'arrondissement, et ce je ne sais quoi de nombreux qui constitue son harmonie, mais qui le rend aussi monotone et peu propre à la déclamation théâtrale.

Pour revenir à M. Dorat, je conviens que son épitre de Barnevelt est faible, et qu'il est partout au-dessous de son sujet ; mais le public, en jugeant un jeune poète a cru devoir faire abstraction du modèle qu'il a choisi, et ne considérer que le talent qu'il a montré. On a remarqué quelques beaux vers ; ceux-ci, par exemple :

Tout me semblait flétri de mon haleine impure ;  
 L'aspect d'un assassin consternait la nature :  
 Tant le dieu qui punit les crimes des humains  
 Chérit les jours du sage et veille à ses destins !  
 C'est un dépôt sacré qu'à la terre il confie ;  
 Tout se trouble au moment qu'on attende à sa vie ;  
 On brise, en le frappant, les liens les plus chers,  
 Et sa perte est toujours un deuil pour l'univers.

A la vérité, c'est veiller assez mal sur les destins d'un sage que de le laisser assassiner par son neveu, et il eût été plus court d'épargner un crime à l'un, en conservant les jours de l'autre ; mais ce n'est pas de quoi il s'agit en poésie ; et quand un jeune homme débute par ces vers-là, on aime à en concevoir quelque espérance, parce que M. de Voltaire n'est plus jeune, que la disette des poètes augmente de jour en jour, et qu'il est désagréable de sentir la pauvreté après avoir été riche.

La mort vient de nous enlever M. Restaut, avocat au parlement, vieux grammairien et janséniste.

Sa *Grammaire de la langue française* est une des plus estimées : elle a eu un grand nombre d'éditions. Quoique le bonhomme Restaut ait vécu jusqu'à l'extrême vieillesse, et qu'on parle de sa grammaire depuis si long-temps, que tout le monde a été étonné de n'entendre parler de la mort de l'auteur qu'en 1764, il n'a cependant pas eu le temps de résoudre toutes les difficultés grammaticales. Il est mort en disant : " Je m'en vais donc, ou je m'en vas (car il " n'y a rien de décidé là-dessus) faire ce grand " voyage de l'autre monde."

— Mai 1764.

La comédie française a fait l'ouverture de son théâtre par une pièce intitulée, la *Jeune Indienne*, comédie nouvelle en vers et en un acte, par M. de Champfort, jeune auteur qui débute dans la carrière dramatique, et qui, à ce qu'on assure, prépare une tragédie de *Polixène*.

Voilà encore un ouvrage dont l'*Histoire d'Inkle et Yarico*, insérée dans le *Spectateur*, et imitée depuis peu par M. Dorat dans sa lettre de *Zéila*, a donné la première idée ; mais cette histoire, dans l'anglais, est d'une morale profonde, quoique triste et affligeante pour l'espèce humaine, et dans les imitations françaises ce n'est plus rien.

La pièce de M. de Champfort est un ouvrage d'enfant dans lequel il y a de la facilité et du sentiment, ce qui fait concevoir quelque espérance de l'auteur ; mais voilà tout.

Vous lirez avec plaisir une *Vie de Michel de l'Hôpital*, chancelier de France, qui vient de paraître en un volume in-12. L'auteur de cet ouvrage est M. de Pouilly, jeune homme de Reims, qui a acheté l'année dernière la charge de lieutenant-général de cette ville, ce qui est autre chose qu'un lieutenant-général des armées du roi. Feu son père, qui possédait la même charge de robe, s'était fait connaître jadis par un livre intitulé : la *Théorie des sentimens agréables* ; cet ouvrage, qui eut de la vogue en son temps, comme beaucoup d'autres ouvrages médiocres, est tombé depuis dans l'oubli. L'oncle de notre jeune magistrat, M. de Champeaux, homme plein d'emphase, a passé une partie de la dernière guerre auprès du duc de Mecklembourg, en qualité de consolateur ; mais nous aimons mieux son autre oncle, M. de Burigny, de l'académie des inscriptions et belles lettres, qui a fait une *vie d'Erasmus*, de *Grotius*, de *Bossuet* et beaucoup d'autres ouvrages lourds et diffus, mais qui est d'ailleurs un excellent et digne homme. Michel de l'Hôpital, dont M. de Pouilly vient d'écrire la vie, chancelier de France sous l'administration de la reine Catherine de Médicis, d'exécrable mémoire, était un de ces hommes d'état éclairés et intègres, que, malheureusement pour les peuples, on ne trouve que rarement dans l'histoire à la tête des affaires. Son génie sage et ferme ne put vaincre celui de son siècle qui était porté aux crimes et aux horreurs du fanatisme ; sa retraite fut comme le

signal de l'affreuse journée de la Saint-Barthélemi, et il ne survécut que peu de temps à cette horrible époque.

---

On vient de traduire de l'allemand une nouvelle *Description physique, historique, civile et politique de l'Islande*, par M. Horrebows, qui y a été envoyé par le roi de Danemark, deux volumes in-12. M. Horrebows a eu pour principal objet de réfuter les notions peu exactes qu'un hambourgeois, nommé M. Anderson, a données de cette île dans une histoire publiée il y a quelques années. Ceux qui ont eu occasion d'étudier et de connaître les habitans de cette île, font un si grand éloge de la finesse et de la subtilité de leur esprit, de leur goût naturel pour les beaux-arts, et principalement pour la poésie, de la bonté de leur caractère, de la douceur de leurs mœurs, que cela donne envie d'aller finir ses jours en Islande. Si ces faits étaient bien constatés, ils porteraient un grand coup à la théorie du président de Montesquieu, sur l'influence du climat, sur le caractère et les mœurs des peuples. Ce n'est pas que cette influence soit douteuse, mais elle est trop compliquée pour que nous puissions jamais nous flatter de la bien développer. La nuance la plus délicate dans les mœurs d'une nation, est sans doute le résultat d'une ou de plusieurs causes physiques et nécessaires ; mais ces causes sont en si grand nombre, leur manière d'agir est souvent si secrète, leur concours si incertain, s'il est permis de parler ainsi,

la dose respective de différentes causes pour la production de tel effet, est encore si peu fixée, qu'il ne faut pas espérer que nous puissions jamais connaître avec quelque certitude l'action de ces causes et leurs différens résultats. Il y a sans doute de bonnes raisons pour que les habitans de l'Islande soient si spirituels et si aimables, quoique, suivant la théorie de M. de Montesquieu, ils doivent être tout autre chose; et qu'en effet leurs voisins, les Lapons, ne leur ressemblent guère. Il y a cette différence entre les procédés de la nature et de la philosophie, que l'une emploie le concours de cinquante causes pour produire un seul effet, et que l'autre veut toujours déduire cinquante effets d'une seule cause. De quelque côté que nous portions nos regards, nous trouvons partout les preuves de notre faiblesse et de notre enfance.

---

L'édition des *Œuvres de Corneille, avec le commentaire de M. de Voltaire*, entreprise au profit de la petite-nièce du père de la scène française, vient d'être délivrée aux souscripteurs, dont les noms se trouvent imprimés à la suite du dernier volume. On remarque, avec satisfaction, que presque toutes les têtes couronnées, et un grand nombre d'autres princes souverains de l'Europe, ont contribué par leurs bienfaits au succès de cette entreprise. Ce recueil consiste en douze volumes grand in-8°, qui contiennent, outre le théâtre complet de Pierre Corneille, quelques pièces de son frère Thomas, de

Racine et de quelques poètes étrangers, que M. de Voltaire a traduites pour servir d'objet de comparaison à certaines tragédies de Pierre Corneille.

La postérité consacra, avec une sorte d'admiration, la mémoire des bienfaits de M. de Voltaire envers le seul rejeton de la race d'un grand homme. Mademoiselle Corneille, née dans l'obscurité et dans l'indigence, inconnue à son parent Bernard de Fontenelle, a trouvé un second père dans M. de Voltaire. Elle lui doit son éducation et son établissement. Dès le commencement, après l'avoir retirée chez lui, il l'a mise à l'abri du besoin par une rente viagère de 1500 livres assise sur sa tête. Il l'a ensuite dotée d'une somme de 20,000 livres, et mariée à un officier de dragons, M. Dupuy, établi dans le pays de Gex, près de ses terres. Enfin, il s'est assujéti au travail pénible, ingrat et subalterne, d'un commentateur, pour mettre le public à portée de concourir, par ses bienfaits, à l'augmentation de la fortune de sa pupille. Madame Dupuy a déjà touché plus de 50,000 livres du produit de cette souscription.

Si M. de Voltaire a compté obtenir de ses contemporains la justice que la postérité lui rendra, à cet égard, au centuple, il s'est bien trompé. Trop de cœurs sont infectés du poison de l'envie, et nous ne serons jamais équitables qu'envers ceux que le temps, ou la distance des lieux, a assez éloignés de nous pour que nous ne soyons pas blessés de leur supériorité. Que je hais ces ames de boue, ram-



plies d'une basse jalousie, qui s'applaudissent, et croient avoir remporté un triomphe, lorsqu'elles peuvent attribuer une action généreuse ou honnête à quelque sentiment bas, à quelque vil motif! Eh! la vanité elle-même ne cesse-t-elle pas d'être blâmable, ne s'anoblit-elle pas, lorsqu'elle se porte sur des objets louables, et qu'elle se borne à nous faire des actions grandes et honnêtes? Mais rien ne peut désarmer l'envie, et il faut que son souffle impur flétrisse tout ce qu'il peut atteindre, jusqu'à ce que la main du temps ait passé sur ce qu'il a terni, et rendu à la vertu et à la vérité son éclat naturel. Alors les yeux se dessillent, les esprits fascinés se déclipent; une nouvelle génération se porte à admirer avec enthousiasme celui qui a été l'objet de la calomnie et de la persécution; mais il n'est plus, et tandis que sa gloire devient nationale, et que la vénération publique rend son nom immortel et inattaquable, on ne cesse de tourmenter ceux dont les talents peuvent faire soupçonner en eux de pareils droits à la gloire et à l'immortalité. O Athéniens, vous n'êtes que des enfans; mais vous êtes quelquefois de cruels et de sots enfans!

Jamais déchaînement n'a été pareil à celui qu'ont excité les *Commentaires* de M. de Voltaire, sur les tragédies de Pierre Corneille. Il n'y a point de caillette, point de plat bel esprit de quelque coterie bourgeoise, qui n'ait péroré, qui ne se soit fait une affaire personnelle des critiques que le commentateur s'est permises. Les esprits les plus modérés,

en convenant de la justesse de presque toutes les observations de M. de Voltaire, ne l'en soupçonner pas moins d'avoir voulu servir sa vanité et sa jalousie en même temps, et abattre la statue du grand Corneille, pour élever sur ses débris la sienne. En vain le commentateur répète-t-il fastidieusement à chaque page, ce qu'il ne devait dire qu'une fois pour toutes, que Corneille était un grand homme, qu'il a tout créé, que ses défauts sont ceux de son siècle, et que ses beautés sont à lui ; ces éloges répétés incessamment n'ont frappé personne, et un cri terrible s'est élevé sur les critiques. On convient de la justesse de ces critiques, et l'on s'en indigné ; et ceux-mêmes qui, si Corneille était vivant parmi nous, rechercheraient avec acharnement ses défauts, et garderaient le silence sur ses beautés, ce sont ceux là précisément qui crient au sacrilège, parce que le premier homme de la nation a osé critiquer un auteur devenu classique. A qui sera-t-il donc permis de dire son sentiment, si M. de Voltaire n'a pas acquis ce droit-là ? O peuple métaphysique et absurde ! si tu veux toujours pénétrer dans les replis secrets du cœur de l'homme, s'il faut que tu juges toujours des intentions et des vues cachées de tes maîtres, tâche du moins de leur supposer une conduite conséquente aux vues indignes que tu oses leur prêter, et ne leur refuse pas une adresse que la passion donne au plus borné et au plus imbécille d'entre les tiens !

Un jour, M. de Voltaire jouant, dans le salon

de Lunéville, au piquet avec une dévote, un orage survint. La dévote se mit à frémir, à prier qu'on baissât les jalousies, qu'on fermât les volets, à se signer, et à dire qu'elle tremblait de se trouver en ce moment à côté d'un impie, sur lequel Dieu, dans sa colère, pourrait se venger par la foudre. Voltaire, indigné de cette incartade, se lève, et lui dit : "Sachez, madame, que j'ai dit plus de bien de Dieu dans un seul de mes vers, que vous n'en penserez de votre vie." Voilà la réponse qu'on peut faire à toutes ces caillettes qui se sont tant récriées sur ses *Commentaires*. Sachez que, malgré votre froid enthousiasme pour Pierre Corneille, son censeur l'a plus dignement loué dans une seule ligne, que vous ne ferez jamais avec toutes vos tristes exclamations.

Mais il est bien singulier que l'écrivain le plus séduisant de la France, le poète que le charme et la grâce n'abandonnent jamais, soit blessé de la grossièreté, de ce sec et heurté, de ce défaut de pureté et d'élégance qui choqueront à tout moment l'homme de goût dans la lecture des pièces de Corneille ! Tout homme éclairé dira qu'il y a de grandes beautés dans Corneille, mais il dira aussi qu'elles sont cachées et éparées dans un fumier immense. M. de Voltaire sera-t-il le seul à qui il ne sera pas permis de sentir le dégoût que cette boue inspire, et supposé que quelques-unes de ses observations ne soient pas justes, ne lui pardonnera-t-on pas de s'être trompé quelquefois ? On sait qu'il a été toute sa

vie enthousiaste de cette pureté inaltérable, de cette élégance toujours soutenue, qui font le prix des ouvrages du grand Racine, et comment un esprit aussi délicat pourrait-il se départir de cette sorte de beauté, sans laquelle il n'y a point de véritable poésie ? Mais si M. de Voltaire avait voulu suivre les inspirations d'une jalousie basse et déshonnête, bien loin de nous ramener sans cesse à l'admiration de Racine, comme il a fait dans tous ses ouvrages, et notamment dans ses *Commentaires sur Corneille*, personne n'avait plus d'intérêt que lui à nous faire oublier Racine ; car voilà l'homme dont les ouvrages seront sans cesse comparés aux siens, et contre lequel il aura à lutter dans tous les siècles. Bien loin donc de porter des coups à la réputation de Pierre Corneille, s'il avait été capable d'envie, elle lui aurait appris que c'est l'homme qu'il faut élever, préconiser, mettre au-dessus de tous les autres, parce que son génie est trop dissemblable du sien pour avoir à en redouter la rivalité, et que le genre des beautés de Corneille n'empêchera jamais de sentir le mérite des beautés de Voltaire, au lieu que la pureté, l'élégance, cette beauté douce et majestueuse de Racine, provoquent une admiration et des éloges que M. de Voltaire a cherché toute sa vie à mériter et à partager.

Je suis persuadé que tout homme impartial qui lira sans prévention ces *Commentaires sur Corneille*, trouvera que M. de Voltaire a été souvent trop indulgent, ou du moins très-réservé dans ses critiques,

surtout dans les premiers volumes. Il est vrai qu'on voit, à mesure qu'il continue son travail, que son dégoût augmente, et que son aversion naturelle pour tout ce qui manque de goût, de vérité et de délicatesse, reprend le dessus, mais lorsque l'humeur le gagne dans cette occupation pénible et dégoûtante, lorsqu'il lui échappe un mot dur ou déso-bligeant, voyez par combien d'éloges il le répare, combien il craint d'offenser le public en jugeant trop sévèrement un poète à qui il a donné le surnom de grand ! Je ne doute nullement que cette crainte même qui transpire dans toutes ses remarques ne soit la principale cause du déchaînement ridicule qu'elles ont occasionné, et n'ait enhardi la plupart de nos beaux esprits et de nos femmes merveilleuses, à insulter au premier homme de la nation, et à oublier le respect que la France doit à celui qui, dans ce siècle ingrat et stérile, soutient presque seul sa gloire et sa réputation en Europe.

Voilà des réflexions que j'ai cru devoir à l'apologie de M. de Voltaire. Vous trouverez dans ses commentaires une foule de remarques négligemment écrites, faites à la hâte, peu approfondies, quelquefois peu importantes, d'autrefois susceptibles de plus de lumière et d'un plus grand développement; mais je crois qu'aucun esprit équitable n'y trouvera cette envie de déprimer le génie de Corneille, qu'on lui a si indiscrètement et si injustement reprochée. Si des esprits cultivés et nourris des meilleurs ouvrages de l'antiquité et des nations modernes, sont

en droit de trouver ces commentaires légers, d'y désirer plus de vues et de profondeur, je crois que, malgré cela, ils resteront désormais inséparables des pièces de Corneille, et, qu'après tout, ils seront pour nos jeunes gens la meilleure poétique qu'ils puissent suivre.

Après cela, si j'étais tenté de publier ce que je pense du grand Corneille, il ne tiendrait qu'à moi, je crois, de me faire lapider. Tel est le sort de tous ceux qui ne se laissent pas entraîner aveuglément par l'opinion du vulgaire, qui osent se hasarder à examiner des décisions consacrées par le temps.

Pierre Corneille avait reçu de la nature, du génie, d'élevation, une tête grande et forte. Si, avec toutes ces grandes qualités, il se fût trouvé doué de sentiment, d'une ame tendre, flexible et mobile, c'eût été sans doute le poète du génie le plus rare qu'il y eût jamais eu. C'est le cœur qui rend véritablement éloquent, c'est lui qui, dans les siècles barbares comme dans les siècles cultivés, donne ce caractère touchant qui rend les poètes immortels. Le cœur de Corneille fut aride, les ressources qu'il n'y trouvait pas, il fallait les chercher dans sa tête, et le raisonnement prit partout la place du sentiment. Né à l'aurore d'un beau jour, il n'eut pas le bonheur de connaître les véritables sources du goût; son esprit ne reçut point la culture de nos maîtres, les Grecs et les Romains, et son génie ne devint pas un beau génie.

Le goût de la littérature espagnole, qui avait infecté une grande partie de l'Europe, acheva de corrompre celui de Corneille. Ce poète, plein de chaleur et de force, établit sur la scène française l'influence espagnole, la déclamation et la fausse emphase à côté de l'élévation et de la grandeur. Si Corneille, avec ses grands talens, avec cet art de raisonner qu'il possédait si éminemment, se fût tourné du côté du barreau, c'eût été sans doute le plus grand avocat qu'on eût jamais vu ; mais la poésie dramatique, qui était alors à créer en France, exigeait autre chose. Ses situations sont ordinairement sublimes ; la première conception de ses idées, grande et merveilleuse ; mais j'oserai dire que leur exécution satisfait rarement un esprit cultivé, un homme de goût. Ses personnages manquent presque toujours de naturel ; dans les momens les plus beaux, c'est presque toujours le poète qui est grand, et qui nous distrait de ses acteurs. Le génie de ses hommes d'état consiste à débiter des maximes de politique dont nos livres dogmatiques sont pleins, mais avec lesquelles on n'a jamais traité aucune affaire. Ses tyrans et ses méchans ont aussi leurs sentences, et débitent naïvement des principes qui ont été souvent dans leur cœur, mais que bien loin d'avoir dans la bouche, ils ne se sont jamais bien avoués à eux-mêmes ; ses caractères, sensibles et tendres, mettent partout le raisonnement, souvent fort alambiqué, toujours froid, à la place du sentiment qui entraîne ; la passion, et particulièrement

L'amour, au lieu d'être une suite de développemens des mouvemens les plus secrets de notre ame, sont devenus dans ses pièces un résultat de raisonnemens et de lieux communs.

Voilà comme la vérité a été bannie du théâtre français dès son berceau, et comme, dans les plus belles pièces de Corneille, on peut toujours s'écrier : voilà qui est beau, mais ce n'est pas ainsi que la chose s'est passée. En effet, qu'on tire un amant de théâtre, un tyran, un conspirateur de ses tréteaux, qu'on le mette en action dans le monde, et s'il dit un seul mot de ce que Corneille lui fait dire dans sa situation, il paraîtra fou, il se fera certainement siffler. Comment cette fausseté continuelle et puérile peut-elle donc être supportée au théâtre par une assemblée de spectateurs sensés, et s'ils lui accordent des applaudissemens, n'est-on pas en droit de condamner leur goût ?

Une des choses les mieux établies dans nos têtes, et qu'on entend répéter tous les jours, c'est qu'il n'y a que Corneille qui sache faire parler les Romains. Je ne sais si ce n'est pas Louis XIV. et le grand Condé qui l'ont décidé ainsi, et dont le public ignorant est devenu l'écho ; mais Louis XIV, né avec un instinct qui lui faisait aimer les grandes choses, avait fort peu d'esprit et encore moins de culture, et Condé savait gagner des batailles et ne connaissait pas le génie de Rome. Pour avoir l'air et le ton d'un Romain, il ne suffit pas de parler avec élévation de liberté et de république. Quand on ose donner le



nom d'un grand personnage à un de ses acteurs, il faut, outre les traits généraux que lui donne l'histoire, connaître encore la tournure des idées et des esprits, le ton et les mœurs de son siècle : or, personne n'a moins connu le ton et la tournure des Romains que Corneille. Il n'avait appris dans ses livres espagnols que le ton de la chevalerie. Ce n'est pas qu'il n'eût lu les auteurs anciens comme un autre, c'est-à-dire avec aussi peu d'intelligence et de fruit, que le plus grand nombre de ceux qui donnent à cette étude plusieurs années de leur jeunesse, étude qui devrait former leur goût et étendre leur tête, et qu'ils quittent sans avoir connu les auteurs qu'ils ont maniés si long-temps, sans avoir saisi le caractère et le génie de leur nation et de leur siècle ; ils n'ont appris qu'à associer des idées modernes aux discours anciens qui n'y ont nul rapport. Si Corneille n'avait traité que des sujets comme le *Cid*, son ton eût toujours été vrai ; mais en traitant des sujets romains, il donne à ses personnages des principes et des discours de chevalerie, cette générosité et cette jactance romanesques, ce je ne sais quoi de cérémonieux et d'emphatique qu'aucun Romain n'a jamais connu. On peut mettre en fait, que dans cette fameuse scène de *Cinna*, qui commence par : " Prends un siège, Cinna," il ne se dit pas un mot de part et d'autre qui ne soit une sottise ; que Corneille a transformé Auguste en un roi de Castille, qui reproche à un vassal sa félonie, mais que le véritable Auguste, tel que nous le connaissons par l'histoire,

n'aurait pas dit un seul mot de tout ce que Corneille lui fait dire, et que Cinna de même y aurait répondu tout autre chose. Ceux qui ont appris dans les lettres de Cicéron la manière dont se traitaient les affaires, dont on négociait à Rome, ne pourront jamais écouter un seul vers, ni de cette fameuse scène de *Cinna*, où Auguste délibère avec Cinna et Maxime, s'il doit garder ou déposer l'empire, ni de cette autre scène de politique si vantée de *Sertorius*, qui a fait dire à tant d'imbécilles que Pierre Corneille aurait été un grand homme d'état si le sort l'eût placé au timon des affaires. Il n'y a que des enfans qui puissent s'imaginer que de grandes affaires se traitent dans le fait comme dans ces tragédies ; mais les esprits solides, les hommes d'un goût sévère et grand demandant des discours vrais, et abhorrent la fausseté et la déclamation.

On est étonné d'entendre M. de Voltaire s'écrier à certains beaux endroits de Corneille : "Voilà qui est supérieur à tout ce que les autres nations ont de beau ; les anciens n'ont fait que des déclamations en comparaison." Le choix de ce terme n'est pas heureux. Ce que les tragiques d'Athènes connaissaient le moins, c'était la déclamation. Leurs discours peuvent être étrangers à nos petites mœurs, mais ils sont toujours vrais, et voilà ce qui assure l'immortalité à leurs ouvrages ; au lieu qu'il peut venir un temps et un peuple auxquels le grand Corneille ne paraîtra propre qu'à en imposer à des enfans. Mais en attendant, chut !

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Après nous avoir amusés pendant tout l'hiver de ses contes, M. de Voltaire vient de les recueillir en un volume, avec d'autres morceaux en prose, sous le titre de *Contes de Guillaume Vadé*. Feu Vadé, dont M. de Voltaire se plaît à emprunter le nom, était un faiseur d'opéra-comiques de l'ancien genre, et de poésies poissardes assez mauvaises. Ce grand homme ne vivrait plus dans la mémoire des hommes sans les soins de M. de Voltaire. Antoine Vadé, Catherine Vadé et Jérôme Carré sont d'illustres parens que le véritable défunt Vadé doit à la libéralité du grand patriarche des Délices. On trouve dans ce recueil, outre les contes que vous avez lus successivement à la suite de ces feuilles, quelques contes en prose qui sont peu de chose ; une vie de Molière avec de petits sommaires de ses pièces ; plusieurs morceaux dont M. de Voltaire nous avait déjà gratifiés depuis deux ou trois ans, et qui sont d'une insigne folie : on sera bien aise de les avoir ensemble. Je n'en voudrais ôter que les observations sur le théâtre anglais. Jérôme Carré n'y est pas de bonne foi et porte plusieurs jugemens fort téméraires. Le *Discours aux Welches* est un morceau tout neuf ; il est un peu long et traînant vers la fin. Les Welches sont les Français. Antoine Vadé leur dit dans son discours des choses fort dures, mais aussi fort plaisantes. Je voudrais, pour l'honneur d'Antoine Vadé, qu'il ne dit pas que l'*Art poétique* de Boileau est plus poétique que celui d'Horace, et que c'est une copie supérieure à son original. De

telles décisions donneraient à Antoine Vadé lui-même un air diablement welche.

Juin, 1764.

Une chenille, qui s'appelle Nougaret, et qui est un peu moins connue que M. Palissot a fait un quatrième chant à la *Dunciade*, qui est intitulé *le Bâton*. Apollon prend, dans ce chant, la figure d'un grand laquais et le nom de Champagne, arrive chez M. Palissot et le roue de coups de bâton, en récompense de toutes les infamies qu'il a dites dans sa *Dunciade*. Voilà les inventions pleines de grâce et de gentillesse de nos jeunes poètes. Assurément, les Palissot, les Nougaret et les Poinset promettent un beau siècle à la poésie française. Le premier de ces aimables poètes ayant attaqué, dans sa *Dunciade*, le pédant Crévier, l'Université de Paris a pris de l'humeur, et, en s'adressant au parlement, a voulu faire poursuivre M. Palissot par le procureur-général du roi comme faiseur de libelle, et Palissot a été obligé de prier ses protecteurs de le faire exiler, par ordre du roi, pour le dérober à la poursuite ordinaire de la justice. Ce vertueux écrivain aurait dû considérer qu'il n'y a que les philosophes qu'on puisse attaquer sans danger, parce qu'ils sont *sub gladio*, et que leurs vengeances ne leur réussiraient en aucune manière. Heureusement s'il leur doit peu coûter de garder le silence; et aussi long-temps qu'ils n'auront pas d'ennemis plus redoutables que M. Palissot et M. Fréron, ils seront peu à plaindre.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
 Première représentation de *Cromwell*, tragédie.

La tragédie de *Cromwell* est une des plus froides et des plus mauvaises que nous ayons vue depuis long-temps. Je ne m'arrêterai pas à relever tous les défauts de ce drame informe ; je me contenterai de remarquer que la seule chose qui pouvait faire pardonner l'impertinence de la fable, savoir la chaleur et la force, y manque absolument. L'auteur a su si peu ordonner son drame, qu'il faut toujours deviner ce qu'il a voulu faire ou dire, et qu'il n'y a proprement ni exposition, ni nœud, ni dénouement, quoique rien ne fût plus aisé que de bâtir avec ces matériaux, tout absurdes qu'ils sont, une tragédie dans toutes les règles requises. Cette pièce pourra aller à cinq représentations ; le public a une grande indulgence pour les premiers essais. Il est permis à tout auteur d'ennuyer une fois ; mais il n'y faut pas revenir. M. Duclairon est un homme sans ressources. Entre autres talens, il a celui d'écrire avec une platitude peu commune : on peut dire qu'Élie Morand a jeté son manteau tout entier à Elisée Duclairon.

Il n'y a point de rôle dans cette tragédie qui ne soit mauvais ; celui de Sophie est détestable. Le poète a voulu conserver au rôle de Cromwell l'enthousiasme et l'hypocrisie, qui faisaient en effet partie de son caractère ; mais il a oublié de donner au tableau entier la teinte du fanatisme qui caractérisait son siècle. Ainsi, ce qui pouvait être beau, devient plat. *Cromwell* n'était enthousiaste et

hypocrite que parce qu'il avait affaire à des fanatiques, et que, dans ce siècle sombre et mélancolique, personne ne fut exempt de quelque folie qui l'attachait à une secte plus ou moins rigide, plus ou moins absurde, suivant la qualité des vapeurs dont son cerveau était offusqué. La philosophie seule dissipe à la longue ces noires vapeurs. Ce n'est pas que le nombre des bons esprits soit plus grand dans un siècle que dans un autre; mais lorsque celui de la raison arrive à son tour, les gens absurdes perdent leur crédit. Ils ont bien leur parti, mais ce parti ne sacrifierait pas une goutte de son sang pour le soutien de sa cause, et les querelles, qui étaient sanglantes et terribles, ne sont plus que ridicules. Dans la tragédie de *Cromwell*, il ne doit se trouver aucun acteur qui ne soit ou presbytérien, ou puritain, ou royaliste et anglican, ou applanisseur, ou indépendant, et chacun doit parler le langage de sa secte. Si Cromwell s'était mis à la tête de ces derniers, ce n'est que parce qu'il les trouvait les plus propres à secourir ses desseins, et qu'enfin, dans un siècle factieux et barbare, les plus grands hommes, comme les meilleurs esprits, tiennent à quelqu'une des folies épidémiques qui troublent et agitent les têtes. Je suis persuadé que Mahomet n'était pas bien sûr de n'être pas le grand prophète et l'envoyé de Dieu.

Ce que j'ai entendu dire du caractère particulier de Guillaume Pitt, dont le nom sonne si bien dans

les oreilles depuis dix ans, et dont le ministère sera l'époque du moment le plus brillant de la puissance anglaise, me fait penser qu'un philosophe accoutumé à juger les hommes ferait un parallèle très-ingénieux entre Guillaume Pitt et Olivier Cromwell. Quoique le caractère public et la réputation de ces deux hommes rares ne se ressemblent point, je pense qu'il y aurait de grands moyens de les rapprocher. Dans le siècle de Cromwell, Pitt aurait été général et enthousiaste, et peut-être usurpateur ; dans celui de Pitt, Cromwell eût été ministre prédominant, citoyen et patriote. Le génie du siècle et le concours des circonstances disposent de tout, et donnent à la même trempe d'esprit des formes variées à l'infini.

Feu Crébillon avait déjà essayé de mettre le sujet de Cromwell sur le théâtre ; il renonça à son dessein après avoir lu le premier acte de sa tragédie à l'académie française, et personne, je pense, n'aura regret à cette perte. De tels sujets ne pourront convenir au Théâtre français, que lorsqu'on en aura banni l'emphase, les lieux-communs, les maximes, et qu'on leur aura substitué la force des mœurs et des discours vrais. Il faut savoir faire parler Philoctète comme Sophocle, quand on veut mettre Cromwell sur la scène, et, pour tout dire, de tels sujets sont trop graves et trop sérieux pour un peuple qui ne va au spectacle que pour s'amuser. Il peut y avoir telle femme digne d'entendre la tragédie de *Cromwell*, telle qu'elle devrait

être ; mais lorsque le succès des pièces de théâtre, dépendra du suffrage des femmes, celle de *Cromwell* n'aura pas beau jeu.

---

Le 4 de ce mois, le conseil d'état a cassé l'arrêt du parlement de Toulouse, en vertu duquel l'infortuné Calas a été roué, il y a deux ans. Cette horrible aventure, triste monument de la frénésie du fanatisme le plus outré, est devenue l'affaire de l'Europe entière, et imprimera une tache éternelle à la réputation de ces abominables juges, qui, dans leurs ennuyeuses remontrances, voudraient nous persuader que tout le salut de la France réside en eux, et qui, par un supplice effroyable, ont attenté à la vie et à l'honneur d'un citoyen, vivant sous la sauvegarde des lois. Il est sans doute des cas malheureux où l'innocence peut être la victime des apparences ; mais ce n'est point là le cas de l'infortuné Calas. J'ai ouï dire à des gens qui ont vu la procédure de Toulouse, que toutes les lois divines et humaines y étaient violées, et que ce n'était qu'un tissu de nullités. Lorsqu'une telle procédure mène un vieillard sans reproche au supplice le plus affreux et le plus infâme, il me semble qu'il faudrait autre chose que de la casser, et il est douloureux de penser que de tels juges continueront à disposer, par leurs arrêts, de la vie, de l'honneur et de la fortune des citoyens.. Un conseiller de ce parlement se trouvant l'hiver dernier dans un cercle, on lui fit des reproches sur cette



conduite inouïe. Il crut excuser ses confrères, en disant : " Il n'y a pas de si bon cheval qui ne bronche.—A la bonne heure, lui répondit une femme d'esprit qui était là, mais, monsieur, toute une écurie !" Si quelque chose pouvait ajouter à l'indignation, ce serait sans doute la bassesse des expressions de cette excuse. De plus de soixante, tant ministres que magistrats, dont le conseil d'état était composé ce jour-là, vingt étaient d'avis d'ordonner la révision du procès par une sorte de ménagement pour une cour souveraine, telle que le parlement de Toulouse ; tous les autres ont opiné pour la cassation pure et simple, qui est la forme la plus désobligeante. Aucun n'a donné un instant que l'arrêt ne fût de toute nullité. C'est aux requêtes de l'hôtel du roi que ce procès va être instruit de nouveau, et la mémoire de Fortuné Calas rétablie. Sa veuve est devenue l'objet du respect public par ses malheurs, ses vertus et son courage. Elle a éprouvé dans ses infortunes tous les effets de la bienfaisance et de l'humanité des honnêtes gens ; mais elle doit particulièrement au zèle actif de M. de Voltaire, et à ses secours de toute espèce, la justice tardive qu'elle obtient aujourd'hui.

---

Madame Riccoboni a soutenu pendant vingt ans le rôle d'une mauvaise actrice sur le théâtre de la Comédie italienne. Son mari y jouait en même temps les rôles d'amoureux avec beaucoup de

prétention et si bien froidement, et quand on a lu le livre qu'il a fait sur Part du comédien, on trouve tout simple qu'il ait été mauvais acteur. Depuis que madame Riccoboni a quitté le théâtre, elle s'est mise à écrire de petits romans qui l'ont rendue célèbre. L'art de narrer avec beaucoup de concision et de rapidité, celui de semer dans son récit des réflexions fines et justes, beaucoup de finesse et de grâce dans le style, et un ton très-distingué : voilà les principales qualités de la plume de madame Riccoboni. Son premier ouvrage, publié il y a cinq ou six ans, était les *Lettres de miss Fanni Butler*. Je me sais bon gré d'avoir deviné le temps que ces lettres étaient véritables ; qu'on en avait seulement changé les circonstances qui pouvaient faire reconnaître les acteurs, et qu'on en avait même supprimé plusieurs d'intermédiaires ; l'auteur ne put disconvenir d'aucun de ces points ; mais notre importunité lui faisant craindre de céder à l'envie que nous avions de voir tout, les lettres intermédiaires furent brûlées. Elle donna ensuite le *Marquis de Crécy*, que je n'aime pas trop, et qui eut beaucoup de succès. *Juliette Catesby* en eut encore davantage ; c'est un petit chef-d'œuvre en son genre. Madame Riccoboni arrangea et gâta ensuite le roman anglais de Fielding, qui a pour titre *Amélie*. Elle vient de donner, en quatre petites parties, l'*Histoire de miss Jenny*, écrite par elle-même. Toujours même ton, même finesse, même grâce ; mais la fable

n'est ni naturelle, ni heureuse ; elle se soutient très-péniblement, et l'on n'en voit nulle part le but. Ainsi ce nouveau roman n'ajoutera point à la réputation de madame Riccoboni, quoiqu'on ne puisse nier que ce ne soit l'ouvrage d'une femme de beaucoup d'esprit. La première partie est très-supérieure aux autres, de même que la première situation l'est à toutes les autres. Les chefs de deux grandes maisons d'Angleterre conviennent d'un mariage entre l'héritier de l'une et l'héritière de l'autre. Pendant qu'on s'occupe à rédiger les articles du contrat, les deux jeunes époux se promènent dans le parc ; leur tendresse mutuelle, l'ivresse de la passion, une faiblesse trop pardonnable, leur fait consommer le mariage dont ils devaient recevoir la bénédiction le lendemain. De retour au château, ils apprennent que tout est rompu ; une malheureuse dispute entre les deux chefs de famille, amenée fort naturellement, a fait succéder la haine et la colère aux projets d'union. Voilà certainement une situation de roman très-forte et très-féconde, d'autant que c'est cet instant de faiblesse qui donne la vie à l'infortunée miss Jenny, l'héroïne de cette histoire ; mais les autres événemens ne répondent pas à ce beau début, et le reste du roman n'est guère qu'un tissu laborieux d'aventures sans naturel et sans intérêt. Le prix excessif du livre en diminuera aussi le débit et nuira au succès.

Juillet, 1764:

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

On comptera parmi les ouvrages qui ont illustré le siècle de Louis XV, l'*Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du cabinet du Roi*, entreprise par MM. de Buffon et Daubenton, de l'académie royale des sciences, et gardes du jardin du roi et de son cabinet d'histoire naturelle.

Ces deux hommes célèbres, en réunissant leurs talens et leurs connaissances, ont fourni jusqu'à présent une vaste et belle carrière. M. de Buffon, après avoir exposé dans des discours généraux ses idées sur la formation et la constitution de l'univers, sur la nature et les révolutions de notre globe, sur l'homme, sur les animaux, s'est attaché à l'histoire particulière de chaque espèce ; M. Daubenton y a ajouté la description anatomique et détaillée de chaque animal. Si le travail de M. de Buffon est plus brillant, s'il est reçu avec plus d'empressement de la part du plus grand nombre qui ne cherche à avoir que des notions générales, il faut convenir que celui de M. Daubenton sera bien précieux à la postérité ; car si jamais la science de la nature peut faire quelque progrès, ce sera par de tels travaux répétés, comparés et transmis de siècle en siècle : si Aristote ou Pline avait eu son Daubenton, on sent aisément que nous serions débarrassés de beaucoup d'incertitudes et d'obscurités, et que l'histoire naturelle en serait un peu plus avancée.

On a reproché à M. de Buffon une trop grande facilité à créer des systèmes et à s'en engouer ; on a dit qu'il voyait moins la nature dans ses opérations que dans sa tête ; de savans naturalistes des pays étrangers, et surtout d'Allemagne où cette science est particulièrement cultivée, ont relevé un grand nombre de ses erreurs. Malgré tout cela, M. de Buffon aura toujours la réputation d'un philosophe distingué ; l'élévation de ses idées et de son style lui donnera toujours un droit incontestable à l'emploi difficile et glorieux d'historien de la nature. Si des gens d'un goût sévère lui reprochent un peu trop de poésie dans son style, il faut convenir que ce défaut se pardonne bien plus aisément que la sécheresse et la pauvreté qu'on remarque dans d'autres ouvrages philosophiques de notre temps.

L'étude de la nature serait la plus digne d'occuper le premier âge, et d'entrer principalement dans le plan de notre éducation. Au lieu de faire perdre aux jeunes gens un temps précieux dans des exercices gothiques, qu'on a compris dans les collèges sous le nom de rhétorique et de philosophie, et qui ne servent qu'à gâter l'esprit, ne serait-il pas beaucoup plus convenable de leur meubler la tête de mille connaissances certaines et utiles pour tout le reste de la vie ?

Cette étude, jointe à celle des arts mécaniques, non moins recommandable, rendrait la première éducation moins sédentaire et plus conforme au

voeu de la nature qui exige un mouvement continuél pour l'âge de la croissance ; le maître se promènerait avec ses disciples, de campagne en campagne, d'ateliers en ateliers, au lieu de les renfermer dans de vastes prisons, et de les occuper à composer un thème, à argumenter sur une thèse et à d'autres travaux aussi nuisibles qu'insipides.

Cette étude conviendrait particulièrement à la curiosité du premier âge. L'aideur de s'instruire est plus grande dans l'enfance, et la mémoire toute fraîche recevrait une nomenclature utile et réelle, au lieu de ce fatras de termes scolastiques, métaphysiques, théologiques, dépourvus de sens et d'idées.

Comme l'éducation publique, dans des états immenses tels que les nôtres, ne saurait être que vague et indéterminée, l'étude de la nature et des arts mécaniques aurait encore l'avantage d'être également utile dans toutes les conditions de la vie. Quelque état qu'un jeune homme embrasse au sortir de l'enfance, il lui sera toujours honteux de ne rien connaître aux productions naturelles, et d'ignorer la manière dont se fabriquent le linge et le drap qu'il porte.

Enfin, l'avantage le plus décisif de cette étude sur celle dont on occupe la jeunesse, serait d'accoutumer l'esprit, dès les premiers pas qu'il fait, à penser avec justesse, à ne se pas payer de mots, à comprendre de bonne heure les bornes et la pauvreté de nos connaissances, à sentir combien il est

difficile d'échapper à l'erreur, à apprendre le grand art de douter, de se défier de ses lumières, d'être modeste et sage, qualités sans lesquelles on ne peut devenir un bon esprit, et que la véritable science peut seule donner à la jeunesse naturellement confiante et présomptueuse.

Rien en effet ne paraît plus propre à tempérer notre orgueil, que l'état où se trouve l'histoire de la nature. Malgré les efforts de tant de siècles et les travaux de tant d'excellentes têtes, on n'y saurait faire un pas sans rencontrer des difficultés et des incertitudes. Les faits manquent partout, et partout les philosophes leur ont substitué leurs faux systèmes. Il y a même apparence que la nature restera pour nous éternellement impénétrable, et qu'elle se refusera toujours à notre regard audacieux et faible. L'étude de la nature sera donc moins pour nous un moyen de perfectionner la science, qu'un avertissement utile de la faiblesse de nos organes, des bornes de notre esprit et de la vanité de nos travaux.

Deux choses semblent s'opposer à la perfection de cette science, la brièveté de la vie et les barrières insurmontables que la nature a élevées entre les espèces.

Je ne parle pas seulement des espèces sauvages et carnassières que leur instinct éloigne de l'homme et rend indomptables ; mais celles que nous avons réduites en servitude ou à l'état de domesticité depuis l'antiquité la plus reculée, ne

se refusent pas moins à notre curiosité et à notre instruction. Nous connaissons sans doute le chat et le chien un peu mieux que le lion et la panthère ; mais combien de questions importantes et essentielles à éclaircir sur ces animaux qui vivent avec nous depuis tant de siècles ! Nous n'aurons des idées nettes sur leur organisation, sur leurs perceptions, sur leur manière de recevoir et de communiquer leurs idées que lorsqu'il y aura des Buffon parmi eux comme parmi nous, et que nous pourrons lire l'histoire naturelle qu'ils auront écrite de leur espèce. Ces Buffon chiens ou chats tomberont dans d'étranges bévues. Il y a grande apparence que le chat fera une description plus magnifique de la chartreuse de la rue d'Enfer, que du palais du Versailles ; que S. Bruno sera pour lui un plus grand homme que Louis XIV, parce qu'il aura procuré aux chats l'occasion de faire toute l'année, bien à leur aise, excellente chère en maigre, tandis qu'il n'y a à Versailles que des viandes et du tumulte. L'historiographe des loups ou des oiseaux de proie ne manquera pas de consacrer dans ses fastes l'année 1757, comme une des plus heureuses. Neuf batailles rangées en moins de huit mois de temps ! Quelle abondance de gibier ! Mais il dira que le bonheur du monde a toujours été en diminuant depuis ce moment, et que vers l'année 1763, une disette générale et affligeante a succédé à tant d'abondance. Au milieu de ces beaux



raisonnements auxquels ceux de nos philosophes ne ressembleront que trop souvent, nous serions bien surpris d'apprendre des vérités sur la nature, sur le caractère, sur les mœurs de ces espèces dont nous ne nous étions jamais doutés, quoiqu'elles nous eussent, pour ainsi dire, crevé les yeux depuis cinq ou six mille ans.

Il est évident que l'histoire de la nature est différente pour chaque espèce, et que chaque être lit dans ce grand livre, comme il peut, avec des yeux qu'il a reçus, c'est-à-dire, suivant les organes et les facultés dont il est doté. Tous les objets extérieurs sont modifiés par nos organes, dont la faiblesse et les bornes nous mettent à tout instant dans le cas d'une ignorance invincible, et nous empêchent d'assigner un certain degré d'étendue, même aux choses que nous croyons le mieux savoir. Le moucheron presque imperceptible, qui erre sur le front du professeur d'histoire naturelle comme sur un vaste continent bordé d'un côté d'immenses forêts, et de l'autre de gouffres et de précipices, tandis que celui-ci explique gravement à ses écoliers la science de la nature; ce moucheron, s'il pouvait se faire écolier pour un moment, serait bien étonné s'il apprenait que ce vaste continent, dont la solidité l'effraie, n'est pas la moitié du visage d'un animal appelé homme qui fait tant de train dans ce monde, sans que les mouchérons s'en doutent le moins, et dont un doigt porte sur le front,

sans dessein, peut devenir aussi funeste au voyageur moucheron, que l'éroulement d'une montagne au voyageur homme.

Il est constant que l'homme n'a, à cet égard, aucune supériorité sur la créature la plus chétive. L'erreur nous environne également, avec la différence que le moucheron vraisemblablement ne consume pas l'instant de son existence à faire des systèmes et des raisonnemens à perte de vue, et que tous les étonnans efforts du génie de l'homme ne lui ont appris qu'à connaître sa faiblesse, en l'embarrassant d'incertitudes, de doutes, de difficultés inexplicables.

La briéveté de la vie paraît opposer des obstacles insurmontables aux progrès de cette science. Même en réunissant nos travaux, en les dirigeant vers un but commun, nous ne pouvons nous flatter de recueillir assez de faits pour constater les principes généraux et les lois constantes de la nature. Tout notre savoir faire consiste à généraliser nos idées, à imaginer des rapports qui n'existent que dans notre tête, et qui, pour faire honneur à notre imagination ou à notre sagacité, n'en sont pas moins chimériques; à former enfin, d'après quelques faits particuliers, des inductions sur lesquelles nous établissons des lois prétendues éternelles et invariables que la nature n'a jamais connues. Ainsi la source des erreurs est en nous-mêmes, et par conséquent intarissable. Si l'invention de quelques arts utiles paraît nous

avoir donné quelques avantages sur les anciens ; si la facilité de voyager facilite les moyens de s'instruire ; si l'établissement des postes rend la communication des lumières prompte et aisée ; si l'imprimerie et l'art de représenter les objets par la gravure paraissent fixer la science, en multipliant l'instruction et en portant les connaissances acquises d'une extrémité du globe à l'autre, nous sommes trop continuellement sujets à des révolutions physiques et morales pour tirer de cette circulation des avantages durables : un instant malheureux, un incendie, un ouragan, un tremblement de terre, un homme prissant et absurde, fléau plus cruel que tous les autres, suffit pour anéantir les fruits de vingt siècles d'effort et de génie.

Les naturalistes nous ont donné de belles méthodes, de beaux systèmes ; ils savent classer les êtres avec plus d'ordre et d'exactitude que nos intendans n'en mettent à classer les matelots dans les provinces maritimes ; mais la nature méprise ces classes et se moque de nos méthodes. Quel philosophe est assez hardi pour oser assurer qu'il n'y a point d'espèces perdues depuis cinq ou six mille ans que nous prétendons savoir quelque chose de l'histoire de notre globe, ou qu'il ne s'en est pas formé de nouvelles pendant cet intervalle, et qu'il ne s'en forme pas journellement ? Pour prononcer sur ce seul point, il faudrait être immortel et remplir à la fois tout l'uni-

vers, **comme cet être en question** que nous connaissons si bien. La rapidité et la brièveté de notre existence nous doivent sans cesse rappeler ce joli mot de Fontenelle : “ De mémoire de rose, on n’a vu mourir un jardinier.” Il est évident que, pour les roses, le jardinier est un être immortel. Qu’une rose qui voudrait expliquer à ses sœurs les lois éternelles de la nature nous paraîtrait absurde et ridicule !

En lisant les deux nouveaux volumes que MM. de Buffon et Daubenton viennent de publier et qui font le dixième et le onzième de leur ouvrage, vous aurez occasion de vous confirmer dans toutes ces idées. On trouve dans le dixième l’histoire et la description d’un grand nombre d’animaux du Nord, de l’Afrique et de l’Amérique, dont les noms sont à peine connus. Tels sont l’ondatra et le desman, le pecari ou le tajaou, la roussette et le vampire, le polatouche, le petit-gris, le pelmiste, le barbaresque et le suisse ; le tamanoir, le tamandua et le fourmiller ; le pangolin et le phatagin, les tatous, le paca ; le sarigue ou l’oppossum ; la marmose, le cayopollin. Tout le travail de nos deux académiciens se réduit à la dissection de quelques individus de ces espèces, opération utile sans doute, mais qui ne répand aucune lumière sur leur nature, sur leur espèce, sur leur instinct, sur leurs mœurs, etc. L’histoire que M. de Buffon en a voulu tracer ne consiste que dans une réfutation assez en-

nuyeuse des erreurs mou d'autres naturalistes sont tombés sur ces espèces ; mais sans qu'il ait pu substituer à ces erreurs des notions plus certaines : les faits et les connaissances manquent partout ; les conjectures et les inductions les remplacent bien mal.

Le onzième volume est plus intéressant. Il traite de l'éléphant, le premier des animaux ; du rhinocéros ; du chameau et dromadaire ; du buffle, bonasus, aurochs, bison et zébre ; du mouflon et des autres brebis ; de l'axis, ou la biche de Sardaigne, ou le cerf du Gange ; enfin du tapir, ou l'anta du Brésil. L'histoire de l'éléphant et celle du chameau sont les deux morceaux distingués ; mais on admire dans tous les articles de M. de Buffon ce coup-d'œil philosophique, cette tête saine et sage, ce style noble, élevé, majestueux qui enchanté et agrandit, pour ainsi dire, le lecteur. Je me bornerai à quelques remarques, plus du ressort du goût que de la science.

En rendant compte des respects qu'on rend aux éléphants dans les cours indiennes, M. de Buffon observe que l'empereur vivant est le seul devant lequel les éléphants fléchissent les genoux, et que ce salut leur est rendu par le monarque. " Ce pendant, ajoute l'historien, les attentions, les respects, les offrandes, les flattent sans les corrompre ; ils n'ont donc pas une ame humaine ; cela seul devrait suffire pour le démontrer aux Indiens." Voilà un plaisant argument ; mais

il est plus ingénieux et poétique que philosophique. C'est un raisonnement à la Juvénal : il s'emploierait très-bien dans une satire, mais non pas dans un ouvrage sérieux.

En parlant de l'art avec lequel les Hottentots savent dresser le bœuf sauvage, M. de Buffon dit : “ Les hommes les plus stupides sont, comme l'on voit, les meilleurs précepteurs des bêtes ; pour quoi l'homme le plus éclairé, loin de conduire les autres hommes, a-t-il tant de peine à se conduire lui-même ? ” Il n'y a point d'enfant qui ne puisse répondre à cette question.

Dans son discours sur les animaux de l'ancien et du nouveau continent, M. de Buffon a exposé une assez belle et grande vue. Il prétend qu'on ne trouve dans l'Amérique que les animaux qui ont pu passer dans ce nouveau continent par le nord de l'ancien. Tous ceux à qui leur tempérament ne permet pas de subsister dans le nord ne se trouvent pas dans le nouveau monde, parce qu'ils n'ont trouvé aucun passage praticable. Cette conjecture est belle et philosophique ; mais il faut bien se garder de lui assigner un degré de certitude qu'elle ne saurait avoir, à cause de la disette des faits et des observations. Par exemple, M. de Buffon remarque qu'on n'a pas trouvé de bœufs dans l'Amérique méridionale, où il n'y a aujourd'hui que des bœufs sans bosse qu'on y a transportés d'Europe depuis la découverte, au lieu que l'Amérique septentrionale s'est trouvée remplie

de bisons ou de bœufs à bosse. Ces bisons, dit M. de Buffon, y ont passé par le nord de l'Europe. Cependant il assure lui-même qu'il n'y a dans les parties septentrionales de l'ancien continent que des aurochs ou bœufs sans bosse, et que le bison ou le bœuf à bosse est un animal des pays méridionaux. Suivant ces observations, c'est l'aurochs qu'on devrait trouver dans l'Amérique septentrionale, et non le bison.

Finissons par un fait important que M. de Buffon a ignoré sans doute, puisqu'il n'en parle pas, et que je tiens de M. l'abbé de Gagliani, qui s'en est assuré par lui-même ; c'est que le rhinocéros a deux langues distinctes, placées l'une sur l'autre, de manière que l'inférieure avance jusque sur les bords de la gueule, comme dans les autres animaux, et que la supérieure couvre la moitié de l'autre depuis sa racine. Pour en comprendre le mécanisme, il faut se souvenir que le rhinocéros, ayant le col excessivement court et roide, ne serait guères en état de se procurer sa subsistance sans un museau très-allongé, au bout duquel la lèvre supérieure, avançant de beaucoup sur l'inférieure, lui sert, comme la trompe à l'éléphant, à ramasser sa nourriture et à la porter sur sa première langue. Celle-ci la jette sur la seconde qui en fait la déglutition. Notre langue suit un mécanisme à peu près pareil. Elle est élevée vers son milieu comme un pont, et c'est ce pont qui porte les alimens, après la trituration, à l'orifice du go-

sier. Vraisemblablement, la première langue du rhinocéros manquerait de ressorts, à cause de sa longueur ; pour se former en pont, il a fallu à l'animal une seconde langue pour recevoir les alimens et les porter en arrière. Beau sujet de dissertation pour les sectateurs des causes finales !

M. Algarotti vient de mourir en Italie. Cet homme est célèbre en Europe par ses liaisons et par le séjour qu'il a fait auprès de Frédéric le Grand, roi de Prusse. Il a écrit dans sa langue un *Newtonianisme pour les dames*, ou des entretiens dans lesquels il explique le système de Newton, comme Fontenelle avait expliqué, dans ses *Mondes*, le système de Descartes.

Ce que je trouve de plus beau et de plus glorieux, c'est que M. Algarotti a pu laisser par son testament une marque de souvenir au roi de Prusse et une autre à M. Guillaume Pitt. C'est annoncer au public qu'il a été honoré de l'amitié de deux grands hommes, et je trouve plus de vanité à cela qu'à son épitaphe, quoiqu'en disent les pédans. Il a ordonné qu'on mît sur sa tombe : *Hic jacet Algarottus, sed non omnis.* (*C'est Algarotti, mais pas tout entier.*) Cette épitaphe peut paraître chrétienne ou dévote, si vous voulez ; mais pour vaine, je ne le sens pas. Je crois d'ailleurs que ce n'est que la parodie de celle qu'un autre Italien célèbre, dont le nom ne me revient pas, fit mettre sur sa pierre : *Hic jacet... totus.*



(*Ci est un tel, tout entier.*) L'abbé de Gagliani prétend que l'épithaphe de M. Algarotti appartient de droit à Farinelli, ou à Caffarelli, ou à Salimbeni, à qui il convient de la restituer.

---

La mort vient de nous enlever, à un âge peu avancé, M. le Vayer, ancien maître des requêtes. C'était un homme moins célèbre que savant et aimable. Il possédait toutes les langues anciennes et modernes, et avait, avec un esprit droit, des connaissances fort variées. Il avait été, dans sa jeunesse, de la cour de mademoiselle de Charolais. Plusieurs couplets charmans, où la beauté et les grâces de cette princesse sont célébrées, sont de M. le Vayer. Il se perd tous les jours de bien jolies choses en ce genre, et c'est dommage. On prétend que ces riens ont nui à la fortune de M. le Vayer dans la carrière qu'il avait embrassée. Les pédans voudraient bien établir qu'il faut être aussi sot qu'eux pour être capable de places et d'emplois sérieux ; ils ont du moins grand intérêt et grand soin de décrier les gens d'esprit. La vie privée, à laquelle M. le Vayer se vit condamné, ne lui fut point à charge. Il jouissait d'une fortune considérable avec une femme aimable qu'il aimait beaucoup, et dont il était adoré. Il passait une grande partie de l'année dans ses terres, où il faisait du bien, et où sa mémoire sera longtemps en vénération. Il est mort d'une manière bien malheureuse : il avait coutume de se baigner

chez lui dans un bain, qu'on lui chauffait au moyen d'un cylindre rempli de charbons allumés. Le domestique, qui avait placé le cylindre à côté de la baignoire lorsque son maître y fut entré, oubliant en s'en allant, de l'emporter avec lui. On sait que la vapeur du charbon qui ne peut se dissiper dans l'air est un poison prompt et actif auquel rien ne résiste. On trouva le maître et son chien, qu'on avait enfermé avec lui dans la chambre du bain, sans vie.

---

M. Necker de Genève, chef d'une des plus fortes maisons de banque de Paris, a lu à la dernière assemblée générale de la compagnie des Indes un mémoire au nom des députés des actionnaires, du nombre desquels il était. Ce mémoire, qui a été imprimé, trace le nouveau plan d'administration sur lequel la compagnie se propose de continuer son commerce. Ce plan paraît très-bien combiné, et il vient d'être adopté par la compagnie. M. Necker est un homme de beaucoup d'esprit et de mérite. En crayonnant à la fin de son mémoire le tableau du véritable négociant, il a fait, sans le savoir, son propre portrait. Il serait à désirer que nous en eussions beaucoup qui lui ressemblassent. Le père de M. Necker, né à Custrin, était professeur en droit public à Genève, où il en publia des principes élémentaires, dont il se servait pour ses leçons.

Août 1764.

Il serait à souhaiter qu'on recueillît dans un *Lambertiniana* les mots et les traits particuliers de Benoît XIV, le plus infailible de tous les successeurs du prince des apôtres, parce qu'il avait à lui seul plus d'esprit et d'agrément que tous ses prédécesseurs ensemble. Ce grand et aimable pontife voyant un jour entrer chez lui l'ambassadeur de France, M. le cardinal de Rochecouart, avec un air fort triste et un visage fort allongé : " Eh bien ! qu'y a-t-il, monsieur l'ambassadeur, lui dit-il ? — Je viens de recevoir la nouvelle, répond celui-ci en soupirant, que M. l'archevêque de Paris est de nouveau exilé.—Et toujours pour cette bulle, demande le pape ?—Hélas ! oui, S. Père.—Cela me rappelle, reprend le pontife, une aventure du temps de ma légation de Bologne. Deux sénateurs prirent querelle sur la prééminence de Tasse sur l'Arioste ; celui qui tenait pour l'Arioste reçut un bon coup d'épée dont il mourut. J'allai le voir dans ses derniers momens.—Est-il possible, me dit-il, qu'il faille périr dans la force de l'âge, pour l'Arioste que je n'ai jamais lu ! Et quand je l'aurais lu, je n'y aurais rien compris ; car je ne suis qu'un sot."

Quand on lit de ces traits, tout hérétique qu'on est, on a envie de s'écrier : *Sancte benedictè, ora pro nobis*, et ne remets l'anneau du pécheur qu'à ceux qui te ressemblent. Le comte de Bissy nous dit

un jour, en parlant de ce pape et du bon Mahmoud, en son vivant grand-seigneur des Musulmans : “ Ils sont si bons l'un et l'autre que si on les changeait de place, qu'on fit l'un grand-seigneur et l'autre pape, personne ne s'en apercevrait.” Mais supposé que ce troc n'eût pas produit de changement dans le monde, je crois que le sérail, en revanche, s'en serait bien aperçu.

Cette dispute de la supériorité du Tasse ou de l'Arioste ne dure en Italie que depuis quelques cents ans, et il faut espérer pour la consolation des oisifs, qu'elle subsistera encore plusieurs siècles. Tous les gens d'esprit sont partagés sur la question, lequel de ces deux poètes a le plus de mérite, et tous les sots prennent fait et cause pour l'un ou pour l'autre, sans savoir pourquoi. A tout prendre, cela vaut encore mieux que de disputer sur la grâce efficace et sur d'autres questions aussi gaies et aussi intelligibles.

L'argument qui m'a toujours paru le plus fort en faveur du Tasse, c'est que c'est le poète du peuple. Les gondoliers de Venise, les paysans de la Toscane, ne chantent point les octaves de l'Arioste, mais celles du Tasse ; ils savent le Tasse par cœur. Mais si cet argument est concluant, il s'ensuit que les couplets d'*Annette et Lubin* sont préférables à la plus belle sonate de Lelli ; car on chante les premiers sur les théâtres, dans les rues, dans les ateliers, dans les boutiques, et tandis qu'un petit nombre de connaisseurs s'extasie au jeu du divin

Lolli,\* la multitude reste insensible. On peut dire que c'est-là le sort de l'Arioste en Italie. Il a sans doute, quant au nombre, moins de partisans que le Tasse; mais ses partisans sont bien plus pétulans, plus enthousiastes, plus ivres que les autres. C'est l'élite des esprits délicats qu'un beau vers, qu'un trait de génie et de verve transporte hors d'eux-mêmes, et affecte plus violemment et plus profondément en un clin-d'œil, que la beauté noble, soutenue et un peu froide du Tasse, ne saurait faire en un an. C'est donc toujours un procès qui reste à juger entre le grand nombre et, s'il est permis de se servir de cette expression, ces gourmets en littérature, qui préfèrent ce qui est exquis et rare, et dont il n'appartient pas à tout le monde de sentir le charme, à une beauté plus commune et plus généralement sentie.

Cette dispute occupa un jour les gens d'esprit

\* Lolli est un virtuose attaché au duc de Wurtemberg, qui se trouve à Paris depuis quelques mois. C'est homme le plus éloquent que j'aie jamais entendu sur le violon; il ravit, il trouble, il enchante; son jeu est plein de hardiesses, mais la grâce ne l'abandonne jamais: ainsi, ce qu'on admire chez les autres comme difficulté vaincue, prend chez lui un caractère aimable et touchant. Il est venu ici avec un autre virtuose nommé Rodolphe, qui appartient au même prince, et qui joue des concerto de cor de chasse comme d'autres en jouent sur la flûte. Il ne lui en coûte rien de jouer l'adagio en *f. ut fa*, tierce mineure. En fourrant la main droite dans le pavillon de son cor, il monte ou descend chromatiquement de demi-ton en demi-ton. Ce Rodolphe est un homme unique, et Lolli est divin:

qui étaient en usage de s'assembler à Rome, une fois la semaine, chez monsignor Forteguerrri. Ce prélat, célèbre en Italie par l'étendue de son génie et de ses connaissances, se déclara pour le Tasse. Il prétendit qu'il n'était pas bien difficile de réussir, lorsqu'à l'exemple de l'Arioste, on pouvait tout se permettre ; et, pour prouver ce qu'il avançait, il s'engagea de faire lui-même un poëme dans le goût de *Roland furieux*, et d'en apporter des essais à la prochaine assemblée. En effet, huit jours après cette espèce de défi, il lut les dix premiers chants du *Ricciardetto*, dont le reste fut achevé avec la même rapidité. Ce poëme eut une vogue étonnante, et sa réputation n'a point diminué depuis. On y trouve à peu près les mêmes personnages que l'Arioste a rendus célèbres ; mais surtout on y trouve le génie et la verve qui ont immortalisé les productions de ce grand poète. On peut dire que le *Ricciardetto* a fait plus de tort à l'Arioste que le Tasse ne lui en fera jamais, parce qu'il a partagé ses lauriers, au lieu que le Tasse jouissait d'un autre genre de gloire. Il faut dire aussi que monsignor Forteguerrri soutint une mauvaise cause, peut-être, d'une manière victorieuse, et que le *Ricciardetto* ne prouve point du tout qu'il soit aisé de faire un poëme dans le goût du *Roland furieux* ; mais qu'il prouve seulement que monsignor Forteguerrri était un homme d'un grand génie et d'une fécondité incroyable, vu le peu de temps qu'il mit à la composition de son poëme. Ce prélat a laissé, entr-

autres productions précieuses, des *Sermons en vers* latins, dans le goût de ceux d'Horace, mais que sa famille n'a pas encore jugé à propos de publier, à cause de plusieurs traits répandus sur les plus illustres personnages d'Italie. C'est un ouvrage dont jouiront nos neveux, lorsque la génération renouvelée aura rendu ces traits indifférens.

Les cendres des grands hommes ne sont pas toujours respectées. Un rimailleur qui ne s'est point nommé vient de publier une imitation libre du *Ricciardetto* en vers français. Il n'en paraît que la moitié; l'auteur nous promet l'autre, au cas que celle-ci soit bien accueillie. En ce cas, nous pouvons être sûrs de ne la jamais voir; car personne n'a pu soutenir la lecture d'une imitation aussi barbare et aussi plate. Ce poète ne mérite d'éloges que parce qu'il ne trompe pas un instant sur son talent. Voici son début :

Je ne sais d'où me peut être venue  
 Certaine humeur logée en mon cerveau  
 D'écrire en vers un ouvrage nouveau,  
 Dont la matière est assez inconnue.  
 Ma muse aussi l'est même d'Apollon \*.  
 Fort peu lui chaut de lyre et d'harmonie;  
 A travers *champ*, loin du sacré vallon  
 Son *chant* s'égare ainsi que son génie.

Quand un poète débute ainsi, on voit tout d'un coup ce qu'il sait faire, et on lui souhaite le bon soir sans aucun regret. Il serait à désirer, pour ceux qui ne peuvent lire le *Ricciardetto* dans l'ori-

\* On le croit sans peine, et ce beau vers le prouve.

ginal, qu'on en publiât une traduction en prose qui pût faire connaître ce charmant poëme ; car de le traduire en vers français avec quelque fidélité, c'est une entreprise folle, et une simple imitation ne mérite point d'attention, parce qu'elle ne donne aucune idée ni du génie, ni du goût, ni des qualités, ni des défauts de l'ouvrage original.

La dispute sur la préférence des auteurs est ordinairement une marque de la frivolité des esprits ; elle ressemble à ces tracasseries d'étiquette qui s'élevaient dans les fêtes publiques, où chacun dispute le pas ; mais quand il est question d'affaires sérieuses et importantes, ces futilités disparaissent. On a long-temps disputé en France sur la prééminence des anciens ou des modernes, et il n'en est pas resté un bon ouvrage. Il y a douze ans que l'arrivée de deux mauvais bouffons d'Italie fit disputer tout Paris avec acharnement sur la musique italienne et sur la musique française. La dispute de la préférence de Pierre Corneille sur Racine ressemble à celle qui partage l'Italie entre l'Arioste et le Tasse. On sait, par les lettres de madame de Sévigné, et par d'autres monumens de ce temps, avec quel mépris les partisans de Corneille parlaient de Racine, et c'était alors le grand nombre ; mais plus une nation cultive les lettres, plus le goût s'épure ; l'élégance et l'harmonie, d'abord à peine senties, deviennent bientôt des qualités sans prix, et voilà la raison pourquoi Corneille perd tous les jours de ses partisans, et pourquoi Racine en acquiert tous les jours.



de nouveaux ; mais dans le fond, la dispute est frivole : parce que César est un grand homme, il ne s'ensuit pas que Pompée soit un polisson.

On a assez parlé des maux de la guerre ; les philosophes, les poètes, les âmes sensibles et tendres, se sont efforcés à l'envi d'en faire un tableau effrayant ; mais la paix n'a-t-elle pas ses maux comme la guerre, et celle-ci n'est-elle pas aussi nécessaire que les ouragans le sont dans la nature pour ébrancher les arbres, purifier l'air, et donner du ressort à toute la machine engourdie par une température trop égale ? Je crois qu'on ferait un ouvrage neuf et intéressant sur les maux de la paix. Le repos et l'oisiveté qu'elle entraîne émousent à la longue les esprits et leur ôtent la vigueur ; tout s'affaiblit et s'endort, et l'on ne s'occupe plus que de choses futiles et de niaiseries. De-là la multiplicité des académies, le goût des disputes frivoles et du bavardage. L'esprit militaire se perd dans un long repos, et l'on n'est pas en droit de dire qu'il n'y a point de mal qu'une nation qui n'est plus dans le cas de se défendre, perde l'esprit militaire. Il ne faut pas croire que cet esprit soit seulement utile à ceux qui combattent pour l'état ; il se répand sur toutes les conditions d'une nation guerrière, il influe jusque sur les arts qu'on a appelés les arts de la paix par excellence. La poésie, la peinture, la musique, tout en a besoin, tout en reçoit un caractère de vigueur, seul capable de rendre les productions d'un siècle dignes de l'admiration des siècles suivans ; tandis que la paix ne

produit à la longue que des dissertations, des sonnets, des madrigaux, des fadeurs et des fadeuses.

Lorsqu'on veut se former une juste idée de l'estime que mérite la nation italienne, il faut la considérer produisant tant de chefs-d'œuvre dans tous les genres, après avoir absolument perdu l'esprit militaire au milieu de ses états divisés, et lorsque l'Italie était depuis long-temps le théâtre des querelles étrangères, sans que la nation y prit aucune part directe. Son génie a long-temps résisté aux effets inévitables de l'oisiveté; mais, à la longue, il arrivera pourtant, qu'il n'y aura plus en Italie que des arcadiens, des faiseurs de sonnets et des *cicisbei*, parce que la plus grande partie de la noblesse n'a d'état que celui de la robe ou de la prélature. Heureusement pour les arts, il n'est pas à craindre que cette maladie de la paix gagne toute l'Europe, et il restera toujours assez de sujets de guerre pour nous conserver l'esprit militaire avec tous ses avantages.

---

M. l'abbé de Mably vient de donner une nouvelle édition de son *Droit public de l'Europe depuis le traité de Westphalie*. C'est un ouvrage utile, mais qui pourrait l'être davantage. On lit à la tête de chaque traité une espèce de discours sur les guerres et les négociations qui l'ont précédé. Vous trouverez dans ces morceaux une politique assez sensée, mais rarement lumineuse. Ils sont quelquefois accompagnés de petites dissertations sur des questions du droit politique importantes et curieuses. A la

www.libri.com.cn  
suite de ces discours, on trouve les articles de chaque traité; mais il fallait ou les rapporter tous, ou ne rapporter que ceux qui sont en vigueur.

Le troisieme volume, que l'auteur vient d'ajouter aux deux premiers qui étaient déjà connus, renferme les trois derniers traités, et me paraît fort inférieur aux volumes précédens. Ce n'est, pour ainsi dire, qu'une copie des traités et de quelques pièces qui y ont rapport, soit que l'auteur n'ait pas donné à cette addition les mêmes soins, soit qu'il ait manqué de courage en parlant d'événemens trop récents. Cette dernière opinion me paraît d'autant plus vraisemblable, que M. l'abbé de Mably a déjà pensé se faire des affaires avec son livre sur les négociations, où le traité de Versailles avec la cour de Vienne était attaqué avec beaucoup de hardiesse. Après tout, il vaut mieux dormir tranquillement et se taire, et le raisonnement le plus profond et le plus lumineux ne vaut pas une nuit passée à la Bastille.

Le morceau de droit politique le plus curieux est l'article séparé qui réunit tous les traités de commerce. Le discours qui précède ces traités est dans les bons principes, et prouve que l'auteur a des connaissances.

---

Il faut conserver ici un sonnet de Crudeli, poète célèbre en Italie par ses talens et par ses malheurs. Crudeli doit être compté au nombre des meilleurs poètes de cette patrie du génie, et c'est la dernière victime de l'inquisition; des mœurs plus douces ayant triomphé enfin dans cette belle contrée de

l'Europe, malgré les prêtres, de la cruauté de ce tribunal abominable. Je ne sais pourquoi on a oublié ce sonnet dans le *Recueil des Poésies de Crudefi*. On ne peut rien lire de plus beau, de plus noble et plus poétique. C'est la Virginité qui parle à l'Épousée.

*Per le nozze d'una dama Milanese.*

Del letto marital questa è la sponda.

Più non lice seguirti : io parti : addio.

Ti fui custode dall' età più bionda,

E per te gloria accrebbi al regno mio.

Sposa e madre or sarai, se il ciel seconda

L'insubra speme ed il commun desio.

Gia vezzeggiando ti carpisce e sfronda

I figli amor ch'è di sua mano ordio.

Disse, e disparve in un balen la Dea,

E in van tré volte la chiamò la bella

Vergine che di lei pur anche ardèa.

Mà scese intanto sfolgorando in viso

Fecondità, per man la prese, e di ella

Al caro sposo, e' l' duol cangiossi in riso.

*Épitaphe de madame la marquise de Pompadour,  
morte le 15 avril 1764.*

Ci-git Poisson de Pompadour,

Qui charma la ville et la cour ;

Femme infidèle et maîtresse accomplie ;

L'Hymen et l'Amour n'ont pas tort,

Le premier, de pleurer sa vie,

Le second, de pleurer sa mort.

Lorsque j'étais à Genève, il y a quelques années, M. de Voltaire avait fait acquisition d'un étalon danois bien vieux, avec lequel il se proposait d'é-

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
tablir un haras dans sa terre. Il avait une demi-douzaine de vieilles jumens qui le traînaient lui et sa nièce. Un beau matin, l'oncle se mit, lui et sa nièce, à pied, pour abandonner les six demoiselles aux plaisirs de l'éta lon ; il espérait être dédommagé de cette petite gêne par une belle race de chevaux danois nés aux Délices, près Genève. Ses essais ne furent point heureux ; les efforts du vieux danois ne fructifièrent point ; cependant son maître nous en donnait tous les jours le spectacle dans son jardin au sortir du dîner. Il voulait surtout le montrer aux femmes qui venaient dîner chez lui. “ Venez, “ mesdames, s'écriait-il, voir le spectacle le plus “ auguste ; vous y verrez la nature dans toute sa “ majesté.” Cette folie, qui nous amusa longtemps, a donné à M. Hubert l'idée d'une découpure très-plaisante qu'il vient d'envoyer à Paris à son commissionnaire, qui veut la vendre dix ou douze louis.

On voit au milieu du tableau la jument saillie par l'éta lon. A côté, sur une butte un peu élevée, on voit Voltaire, son habit boutonné, sa grande perruque, et par-dessus un petit bonnet : c'est son accoutrement ordinaire. Il est parlant ; il est plein d'enthousiasme. Il a saisi une jeune fille par la main pour lui montrer l'auguste spectacle. Elle recule, et fait les plus grands efforts pour se dégager. A côté d'elle, sa compagne se met à courir de toutes ses forces, de peur d'être aussi saisie par Voltaire. Derrière ce groupe, on voit deux hommes qui se tiennent les côtés de rire. Dans le fond on

voit un château, et sur un balcon de ce château une femme que les mauvais plaisans disent ressembler à madame Denis : cette femme regarde le spectacle auguste avec une lunette d'approche. De l'autre côté de la jument, on voit une paysanne avec son mari, ayant un petit enfant dans ses bras et regardant paisiblement l'auguste spectacle. Cette dernière idée, pleine d'esprit et de délicatesse, achève de rendre ce morceau précieux ; elle tempère ce que le reste pourrait avoir de trop libre. C'est une idée que notre Greuze n'aurait pas dédaignée. Ce Hubert est un homme plein de génie et d'un talent unique. Il peut dire hardiment à Voltaire et à Greuze et à tous les peintres du monde : *Anch' io son pittore.*

---

On a annoncé avec beaucoup d'emphase, dans nos papiers publics, l'importante découverte de M. Poissonnier, médecin, qui prétend faire époque dans le discours d'Antoine Vade aux Welches, pour avoir inventé le secret de dessaler l'eau de la mer. Il y a dix ou douze ans qu'un anglais, nommé Apelby, trouva ce secret, et reçut une récompense du parlement d'Angleterre. Cette découverte fut cependant négligée à Londres, comme il arrive volontiers lorsque les choses ne sont pas d'une nécessité immédiate. M. de Mases, alors ambassadeur d'Espagne en France, eut la curiosité de faire répéter le procédé d'Apelby par M. Rouelle, le premier de nos chimistes. Il fit venir

plusieurs tonneaux d'eau de la mer, et M. Rouelle la dessala parfaitement en suivant les procédés d'Apelby qu'il approuva. Cette opération se fait par l'alkali fixe combiné avec de la chaux vive ; la chaux même toute seule suffit pour produire cet effet. Elle décompose et précipite la partie bitumineuse de l'eau de la mer ; quant à la partie saline, on sait bien que les sels ne montent point dans la distillation. Voilà le secret d'Apelby et celui de M. Poissonnier. Ce dernier, pour donner à son secret un air de nouveauté, prétend que l'eau de la mer ne contient point de bitume ; mais nos chimistes disent qu'il se moque du public. Il se peut que M. Poissonnier ait trouvé le moyen de rendre la machine qui distille plus simple, moins embarrassante pour les vaisseaux, ou d'économiser le charbon nécessaire à l'opération, etc., et Antoine Vadé, qui est l'ennemi juré des charlatans, sera charmé de lui rendre justice à cet égard, lorsque la machine dessalatoire sera devenue aussi commune sur nos vaisseaux, qu'elle est prônée dans nos gazettes.

---

Le nombre des bons esprits est toujours excessivement petit ; le sort des autres, c'est d'être absurde, soit qu'ils s'attachent aux premiers, soit qu'ils cherchent à les combattre. Aristote était un grand philosophe ; voyez ce que les scolastiques en ont fait. Le même sort attend les Newton, les Montesquieu, tous les philosophes modernes qui ont bien mérité de l'humanité par leurs ouvrages.

Dans la foule des esprits absurdes, les uns les attaqueront à outrance, les autres embrasseront leurs idées sans en connaître l'étendue et les bornes ; on poussera tout à l'extrême ; on oubliera que de la vérité et du bon sens à l'absurdité il n'y a qu'un pas, et, à force de bavarder, on introduira un jargon barbare et inintelligible. J'ai bien de la peine à croire que l'invention de l'imprimerie puisse prévenir ou reculer cette chute, quand je vois combien la raison a peu de défenseurs dont elle puisse se glorifier.

Un genevois, M. Roustan, qui prêche actuellement la parole de Dieu dans une chapelle de Londres, qui a autant de chaleur que de sottise, au demeurant, singe de Jean-Jacques Rousseau, a publié en Hollande une *Offrande aux autels et à la patrie*, dans laquelle il défend le christianisme contre les attaques de son ami Rousseau. Le résultat de son bavardage, c'est qu'il faut être calviniste pour être bien gouverné. Ensuite, il prouve, contre le *Siècle de Louis XIV*, par M. de Voltaire, que les quatre beaux siècles de littérature ont produit beaucoup de malheurs et de crimes ; *item*, que Louis XIV. a commis beaucoup de fautes et d'injustices ; ce qui empêche, comme vous voyez, que Molière et La Fontaine ne soient de grands poètes, le Poussin et le Sueur de grands peintres. Le dernier morceau, sur les moyens de tirer un peuple de sa corruption, est également pitoyable.

Un Roustan français, que je ne connais point,



vient de nous envoyer d'Abbeville en Picardie une brochure de quarante pages, toute aussi lumineuse et bien raisonnée ; elle a pour titre le *Fanatisme des philosophes*. On attribue cette brochure à M. Gresset ; mais j'ai de la peine à le croire si plat. Cet auteur éclairé, quel qu'il soit, prétend que les philosophes portent la pourriture partout, et que les princes qui ont été élevés par eux n'ont été que des monstres, témoins Néron et Alexandre-le-Grand qu'il associe ensemble ; et il nous assure que si ce dernier n'était mort au milieu de sa carrière, nous en aurions vu des forfaits exécrables. Il dit aussi que si l'on avait rendu justice à Leibnitz, il serait mort aux Petites-Maisons. Quant à l'éducation, je ne sais si c'est la crainte d'avoir des Néron ou des Alexandre qui a fait ôter aux philosophes le dangereux emploi d'élever les princes ; mais, grâces au ciel, du moins dans les états catholiques, les prêtres ont bien garanti les peuples de cette affreux malheur, et je ne connais aujourd'hui, de tous les princes de la communion romaine, que le fils de l'infant don Philippe, élevé par le philosophe Condillac, qui coure risque d'être un monstre abominable. Si une grande princesse de nos jours a voulu confier l'héritier de son trône à un philosophe, j'espère qu'elle frémissa du danger qu'elle a couru, en lisant l'auteur du *Fanatisme des philosophes*, et qu'elle le mandera lui-même d'Abbeville en Picardie pour former le successeur de ses vertus et de sa gloire par ses maximes pleines de raison et de lumière.

*L'Abbé et le Rabbín, par M. le baron d'Holbach.*

Un abbé vénitien, disputant avec un rabbín de Ferrare, prétendit lui prouver la vérité de la religion chrétienne et la certitude de la venue du Messie. Il se fondait, suivant l'usage, sur l'accomplissement des prophéties qui annonçaient la dispersion des Juifs et les malheurs dont cette nation est accablée.

Le rabbín lui répondit d'abord que le Messie annoncé par les écritures n'était ni un dieu, ni un libérateur, ni un monarque, comme on l'avait cru vulgairement ; mais que c'était un période fortuné qui était arrivé, et dont les Hébreux jouissaient déjà depuis un grand nombre de siècles. Il alla même jusqu'à prouver à l'abbé que le peuple juif était incomparablement plus heureux que les chrétiens et qu'aucun des peuples qui sont actuellement sur la terre. Voici sur quoi il fondait ce paradoxe :

“ 1<sup>o</sup>, dit-il, de votre aveu même, nous adorons le vrai Dieu ; mais il ne nous en coûte rien aujourd'hui pour son entretien. Nous n'avons plus ni temples, ni autels, ni sacrifices ; nous n'avons ni pape, ni évêques, ni prêtres à payer chèrement ; nous ne sommes point obligés de pensionner une foule de moines qui dévorent la substance des nations, sans leur être d'aucune utilité.

“ 2<sup>o</sup> L'Éternel n'exige point de nous que nous nous fassions du mal. Les Juifs ne se condamnent

point à un célibat volontaire ; les filles de Sion ne pensent point que la Divinité soit flattée de les voir gémir dans des prisons perpétuelles, où elles meurent inutiles, après avoir été malheureuses toute leur vie. Elles ne se reprochent point de donner des descendans à Abraham, et de multiplier sa race comme les étoiles du ciel.

“ 3<sup>o</sup> Nous n'avons point de monarque à maintenir, de courtisans à rassasier, de troupes à souder, de patrie à défendre ; nous ne sommes les sujets de vos princes qu'autant et aussi long-temps que cela nous convient. Dès qu'un pays nous déplaît, nous passons dans un autre ; et, à l'aide des lettres-de-change, dont nous sommes les inventeurs, notre fortune nous suit. Privés du droit d'acquiescer des biens fonds, nous sommes, Dieu merci, étrangers dans tous les pays de la terre.

“ 4<sup>o</sup> Descendus également d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, on ne connaît point parmi nous la distinction fâcheuse du noble et du roturier. La naissance de tout juif est illustre, et nous ne méprisons aucun de nos frères.

“ 5<sup>o</sup> Si les autres nations nous méprisent, nous le leur rendons bien ; il n'est point de juif qui n'ait pour les autres peuples le plus profond mépris. Nul homme, parmi nous, n'est ni esclave, comme les nègres, ni serf, comme les chrétiens ; on ne nous condamne point aux mines ni aux travaux publics. Jamais nous ne servons ni comme soldats,

ni comme matelots ; on ne nous fit jamais tirer à la milice. Les chrétiens se battent entre eux pour que notre commerce fleurisse.

“ 6<sup>o</sup> Les récompenses qui nous sont promises par le Dieu d'Abraham sont purement temporelles, et nous en jouissons depuis long-temps. On nous a fait espérer que nous aurions la graisse de la terre ; cette graisse, c'est l'argent. Nous avons le bénéfice, et d'autres ont les charges. N'avons-nous pas dans nos mains une grande partie des richesses du monde ? On nous a promis que nous prêterions à usure : ne sommes-nous pas les plus grands usuriers de la terre ? On nous a promis aussi que les autres n'exerceraient point l'usure contre nous ; est-il un chrétien qui puisse se vanter d'avoir prêté à un juif à usure ?

“ 7<sup>o</sup> On nous accuse de friponnerie et de mauvaise foi envers les étrangers ; mais ces étrangers ne sont-ils pas nos ennemis ? Nous sommes doux, humains, compatissans envers nos frères. Nous observons entre nous la plus exacte justice ; nous sommes très-fidèles à nos engagements. Notre Dieu nous a dispensés de ces devoirs envers les autres ; et pour le bien qu'ils nous veulent ou qu'ils nous font, vous conviendrez que nous ne leur devons pas grand'chose.

“ 8<sup>o</sup> Nous ne nous mêlons point avec les femmes des chrétiens ; et de tous les peuples modernes nous sommes les moins infectés du mal que les pieux Espagnols ont apporté des extrémités de la terre.

S'il arrive quelque accident de ce genre, il ne retombe guère que sur quelque juif portugais, qui transgresse sa loi en portant son hommage à la fille d'un incirconcis.

“ Pesez, dit le rabbin, ces avantages, et voyez si les Juifs sont aussi malheureux qu'on le pense. Doutez-vous que notre nation ne soit aujourd'hui plus nombreuse que lorsqu'elle était confinée dans l'aride Judée ? Ne la croyez-vous pas plus riche que sous David et Salomon ? Par sa dispersion même, l'univers entier n'est-il pas devenu son héritage ? Ne recueillons-nous pas où d'autres ont semé ? Les chrétiens ne vont-ils pas au bout du monde amasser des richesses et s'égorger pour nous ? ”

L'abbé demeura interdit. Il fut obligé de convenir que les Hébreux, tout réprouvés qu'ils sont, ne sont pas les hommes les moins favorisés en ce monde.

---

On a donné ces jours passés, sur le théâtre de la Comédie française, une petite pièce épisodique en un acte et en prose, intitulée *le Cercle*, ou *la Soirée à la mode*. C'est un tableau assez vrai du désceuvrement, de l'ennui, de la frivolité des gens du monde et de la plupart des cercles de Paris.

*Ce Cercle* a beaucoup réussi. Ce n'est point là une comédie ; il n'y a point d'intrigue, point de scènes, et surtout point de dialogue ; mais, comme je l'ai déjà dit, c'est un tableau assez frappant des sociétés de Paris. Le ton de tous ces gens là n'est

pas trop mauvais, et c'est là le principal mérite des pièces de ce genre. Vous trouverez dans celle-ci de la vivacité et un grand nombre de traits. Il aura été aisé à l'auteur de supprimer des longueurs qu'on a remarquées à la première représentation, et en serrant sa pièce, de conserver la vivacité, non pas du dialogue, car il n'y en a point, mais des propos, d'un bout à l'autre.

Parmi les traits que vous remarquerez à la lecture, il y en a un qui a fait grande fortune. Le médecin dit, après une visite fort longue et fort inutile : " Mesdames, je me sauve ; je n'ai pas un moment à moi. Il y a tant de malades en ce temps-ci, qu'en vérité mes pauvres chevaux me font pitié." On a trouvé très-naturel et très-plaisant que le médecin n'eût de la pitié que pour ses chevaux. Un autre trait plus heureux encore et qui me plaît davantage, c'est lorsque le baron parle à Araminte, des satisfactions délicieuses qu'il sait se procurer dans sa terre en soulageant le pauvre laboureur, en payant pour lui une partie des impôts, etc. " Ces gens-là, dit-il, ne me louent point, mais ils me bénissent."

D'ailleurs, on parle dans cette pièce de toutes les affaires du temps, excepté, peut-être, l'inoculation et les remontrances des parlemens, et cela plaît toujours. Les traits contre l'opéra comique ont beaucoup réussi. La passion que le public montre pour ce spectacle depuis qu'on a supprimé les vaudevilles, aussi licencieux que déplacés, et

qu'on leur a substitué les airs en musique, déplaît à beaucoup de pédans. L'auteur du *Cercle* a fait sa cour à ceux-ci, sans faire de la peine aux partisans de l'opéra comique.

Pour tout dire, enfin, le nom de l'auteur a aussi beaucoup contribué au succès de la pièce. On en attendait si peu, qu'il n'y avait personne à la première représentation, et l'on a été d'autant plus émerveillé, qu'on était moins préparé à voir quelque chose de supportable. M. Poinsinet, auteur de cette petite pièce, n'était connu jusqu'à présent que pour une espèce d'imbécille, faiseur de mauvaises parades et autres drogues détestables. Il y a cinq ou six ans que son cousin Poinsinet de Sivry et P. . . . de M. . . . ., lui persuadèrent que le roi de Prusse avait résolu de lui confier l'éducation du prince de Prusse, s'il voulait renoncer à sa religion. En conséquence, ils lui firent faire abjuration de la religion catholique entre les mains d'un prétendu chapelain protestant que ce monarque était supposé d'avoir envoyé clandestinement pour enlever à la France un homme si précieux. Cette comédie dura plusieurs mois et eut plusieurs actes, sans que Poinsinet doutât un instant de la réalité de tous ces faits. Ses amis appelaient cela mystifier un homme, et lui donnèrent le surnom de *mystifié*, terme qui n'est pas français, qui n'a point de sens, et qui, inventé et employé par certaines gens, ne méritait pas d'être remarqué, si M. Déon ne l'avait employé en dernier lieu dans sa fameuse et étrange apologie.

Supposé que, suivant les désirs de M. Poinset, sa petite comédie aille à la postérité, qu'elle soit en état de l'entendre parfaitement, ce qui n'est pas aisé lorsque le sel et la finesse consistent dans le ton, on peut croire qu'elle s'enquérera avec quelque curiosité, si ces mœurs ont été réellement les mœurs d'une grande et illustre nation, puisqu'enfin toutes les comédies du temps l'ont ainsi représentée ; si les femmes, en général, aux intrigues et à la galanterie près, passaient leur vie dans ce désœuvrement, dans cet abandon de tout sentiment quelconque, comme Araminte, Cidalise et Ismène ; si enfin la jeunesse distinguée par la naissance et par les autres avantages de la fortune, ressemblait, par son oisiveté, son ignorance et sa dégradation, à ce jeune marquis, ou à ce Lisidor empesé et pédant dont l'auteur a compté faire l'homme estimable de sa pièce, ou enfin à cet abbé mignon de M. Poinset. Il faut espérer que les curieux d'alors pourront se répondre que ces mœurs ont été en effet celles d'une génération aussi courte que frivole, dont les travers ont été réparés par des siècles de vertu ; car, si de telles mœurs eussent duré plusieurs générations de suite, l'histoire apprendrait sans doute en même temps aux curieux des siècles à venir les funestes influences que leur durée aurait eues sur la gloire et la splendeur d'une telle nation.

---

On a donné, sur le théâtre de la Comédie italienne, un opéra comique en deux actes, intitulé



*l'Anneau perdu et retrouvé*, dont le poëme est de M. Sédaine, et la musique d'un amateur, M. de la Borde, premier valet de chambre du roi. Cette pièce, que je n'ai pu voir, n'a point réussi, et il faut que ce soit la faute ou de la musique ou des acteurs ; car on reconnaît dans le poëme la touche ferme, délicate et naïve de M. Sédaine. Ce poète, qui exerce à Paris la profession de maître maçon, avait déjà un peu de réputation avant de travailler pour le théâtre. Il publia un recueil de vers qui eut du succès ; la pièce intitulée *Épître à mon habit* en eut beaucoup. Depuis, M. Sédaine a créé cette comédie en musique, qui a pris la place de l'ancien opéra comique français. Ce genre détestable n'était pas moins odieux aux gens de goût qu'à ceux qui comptent l'honnêteté publique pour quelque chose. Si ceux-ci étaient indignés d'y entendre toujours des sottises, des allusions obscènes ou satyriques, de sales équivoques, les autres n'étaient pas moins choqués d'y entendre dialoguer en vaudevilles et en couplets, sans aucun accompagnement de musique. Cet ancien opéra comique que la jeunesse suivait avec fureur, il n'y a encore que dix ans, est tombé, ou plutôt il a passé de mode, sans que ses partisans s'en soient aperçus. M. Sédaine n'avait pas sans doute formé le projet de le renverser ; en travaillant dans ce genre, il comptait vraisemblablement suivre la route tracée par ses prédécesseurs ; mais son talent lui en ouvrit une nouvelle sans qu'il s'en aperçût peut-être lui-même. Nous avons de lui une demi-douzaine d'opéras comiques charmans, pleins

de naïveté, de caractère, d'originalité et de force comique; *le Jardinier et son Seigneur*, *On ne s'avise jamais de tout*, *le Roi et le Fermier*, *Rose et Colas*, sont quatre pièces charmantes. J'aimerais mieux avoir fait la moindre de ces pièces que toutes les tragédies et comédies qui ont paru depuis dix ans, sans en excepter, Dieu me pardonne, ni *Tancrède*, ni *Olympie*. On ne peut juger des pièces de M. Sédaine d'après la lecture; c'est au théâtre qu'il faut les voir; elles enchantent. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elles n'ont pas réussi d'abord comme dans la suite. *Le Roi et le Fermier*, et *Rose et Colas* sont même tombés à la première représentation, et aujourd'hui qu'on les a joués cent fois, la foule est si grande quand on les donne, que la moitié des spectateurs ne peut approcher de la salle. C'est que ce genre exige une si grande finesse et tant de perfection et d'accord dans le jeu, que ce n'est qu'à la troisième ou quatrième représentation que les acteurs commencent à être ensemble, et les spectateurs à voir et à saisir; il y a des riens qui échappent d'abord, et qui sont d'un prix infini.

Ce qui manque à M. Sédaine, c'est la facilité dans les vers, qu'un de ses rivaux, M. Anseaume, a montrée dans ses pièces; ceux de M. Sédaine sont souvent durs et mauvais. Quant à la musique de ces pièces, on ne peut s'en accommoder sans une excessive indulgence, surtout quand on se souvient des opéras comiques de Pergolezze, de Buranello et de Piccini. Nos commencemens sont bien faibles.

Je voudrais bien que les pièces de M. Sédaine fussent, non pas précisément traduites, mais imitées par les Italiens, et mises ensuite en musique par les grands maîtres. Les opéras comiques d'Italie ne pèchent ni par le défaut de verve, ni par celui de situations plaisantes et originales ; mais il y règne un décousu et une plate bouffonnerie qui dégoûtent. Je voudrais bien que l'Italie dût à notre maître mâçon plus de régularité dans le plan, et cette vérité naïve et comique qui se trouve dans les mœurs de ses comédies en musique.

Il y a à la Sainte-Chapelle un sacristain qui se nomme M. l'abbé le Monnier, et qui fait des vers d'une manière bien originale. On m'a promis de lui plusieurs fables qui rappellent la manière de La Fontaine. L'autre jour, il était attendu à dîner dans une maison, et il envoya les vers suivans à sa place :

Il ne pourra jamais entrer,  
 Non, non, la chose est impossible ;  
 Rien ne sert de pester, jurer ;  
 Il est d'une grosseur terrible.  
 Ah ! ah ! chien ! ah ! que c'est sensible !  
 Il vaudrait mieux y renoncer. . . . .  
 Y renoncer ! Quoi, sans secousse  
 Ne pourrait-on point l'enfoncer  
 Par une violence douce ?  
 Allons, occupe-toi, mon cœur,  
 De la volupté vive et pure  
 Qui bientôt suivra la douleur,  
 Et tu souffriras sans murmure.

Essayons encore une fois,  
 Et nous armons de patience ;  
 Mais plus j'essaie et plus je vois  
 Que la douleur sur ma constance  
 L'emporte et me met aux abois.

Cher compatriote, cher hôte,  
 Voyez, voyez si c'est ma faute,  
 Voyez si j'ai rien négligé  
 Pour vaincre le mal et l'enflure  
 D'un pied de la goutte affligé,  
 Pour qui je n'ai point de chaussure.

Nous venons de perdre un de nos plus fameux graveurs. Balechou est mort depuis peu à Avignon, où le dérangement de sa conduite l'avait fixé depuis quelques années. Cet artiste ne dessinait pas bien correctement, mais il avait une force et une chaleur de burin bien singulières. Quelques morceaux qu'il a gravés d'après Vernet ont la plus grande réputation, et se vendaient déjà fort cher de son vivant ; sa mort ne les fera pas diminuer de prix. Le seul graveur supérieur qui reste actuellement à la France, c'est un Hessois qui s'appelle M. Wille. Les morceaux qu'il a gravés d'après Gérard Dow et d'autres Flamands, sont bien précieux.

Octobre 1764.

M. le marquis de Sancé ayant cherché M. le baron de Besenval à son ancien logement, il apprit qu'il venait de louer la maison que feu M. l'évêque de Rennes s'était fait bâtir près la barrière de Gre-

nelle, et il se mit à écrire dans la loge du suisse les vers suivans :

Près la barrière de Grenelle,  
 Un prélat par dévotion,  
 D'une manière agréable et nouvelle  
 Avait embelli sa maison ;  
 Mais las ! sur quoi fonder la vanité mondaine  
 L'ouvrage finissait à peine,  
 Quand un sort barbare et cruel  
 Appelle le prélat au sein de l'Eternel.

L'Amour le voyant mort, dit, " Bon,  
 " Ceci faisait un endroit de délice.  
 " A mes mystères tout propice ;  
 " J'y veux loger un baron suisse,  
 " Il y célébrera mon nom.  
 " Holà, les Ris, les Grâces et les Jeux,  
 " Amenez Besenval, et sans plus de remise  
 " Installez-le de votre mieux  
 " Au lit d'un père de l'église."

Il faut se souvenir que feu l'évêque de Rennes, Vauréal, était fort galant. J'ai vu de lui des lettres écrites à des femmes, pleines de chaleur et de passion. M. de Sancé a une si grande facilité à faire des vers, qu'il improvise quand il lui plaît. C'est d'ailleurs un homme de beaucoup de mérite. Après avoir servi avec distinction pendant la dernière guerre dans l'état-major de l'armée, il s'est mis en dernier lieu à la tête des affaires de la compagnie des Indes, et il est un des principaux moteurs de la nouvelle forme qu'on vient de lui donner.

Jean-Philippe Rameau, célèbre dans les annales de la musique française, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans. On a de lui plusieurs ouvrages théoriques sur la musique, un grand nombre d'opéras, un recueil de pièces de clavecin et d'autres productions musicales. Rameau a eu en France le sort de tous les grands hommes : il a été long-temps persécuté avec acharnement. Parce qu'un nommé Lully avait platement psalmodié les poèmes lyriques de Quinault sous le règne de Louis XIV, on accusait Rameau de détruire le bon goût du chant, et d'avoir porté un coup mortel à l'opéra français. Tous ses ouvrages tombèrent d'abord, et, s'ils se relevaient ensuite, ses partisans ne furent pas moins regardés comme hérétiques et presque comme mauvais citoyens. Lorsqu'ensuite la musique italienne fit des progrès en France, les ennemis les plus violents de Rameau passèrent de leur acharnement à l'admiration la plus aveugle, et, ne pouvant soutenir Lully, ils opposèrent le nom et la célébrité de Rameau aux partisans de la musique italienne. Ceci fut encore traité en affaire nationale, et c'était un outrage fait à la nation que de préférer une musique ultramontaine à celle d'un Français et d'un vieillard. Depuis cette époque, tous les journalistes, et surtout ceux qui avaient le plus déchiré le pauvre Rameau, imprimèrent une fois par mois que c'était le premier musicien de l'Europe.

Rameau était d'un naturel dur et sauvage ; il était étranger à tout sentiment d'humanité. J'étais

présent un jour qu'il ne put jamais concevoir qu'on désirât que M. le duc de Bourgogne montrât des qualités dignes du trône. " Qu'est-ce que cela me fait, disait-il naïvement, je n'y serai plus quand il régnera.—Mais vos enfans ?" Il ne comprenait point qu'on pût s'intéresser à ses enfans au-delà du terme de la vie. Sa passion dominante était l'avarice. Il était insensible à la réputation, aux distinctions, à la gloire ; il voulait de l'argent, et il est mort riche.

Il était aussi remarquable par sa figure, que célèbre par ses ouvrages. Beaucoup plus grand que M. de Voltaire, il était aussi hâve et sec que lui. Comme on le voyait sans cesse dans les promenades publiques, M. de Carmontelle le dessina de mémoire, il y a quelques années : cette petite gravure est faite spirituellement et très-ressemblante.

---

Si l'on ne connaissait pas notre passion pour les privilèges exclusifs, on aurait de la peine à croire que les trois spectacles de Paris, l'Opéra, la Comédie française et la Comédie italienne, se soient réunis contre un misérable joueur de farces sur le boulevard, appelé Nicolet, pour lui faire défendre de représenter des pièces où l'on parle, et le réduire à la pantomime. La police toujours attentive à maintenir le bon ordre, a judicieusement déféré à la requête des trois spectacles. Je crois qu'on a rendu un grand service à M. Nicolet en lui défendant de jouer les pièces de Molière, que ses acteurs désigu-

raient à faire bâiller et fuir tous les partisans du boulevard. Il a profité de cette défense pour faire une plaisanterie intitulée *Placet présenté aux Dames*. Il signe ses lettres *Nicolet, Pantomime indigne*; comme les capucins signent *Capucin indigne*; c'est à peu près la seule bonne plaisanterie de cette feuille. Je suis bien fâché que quelque bon esprit ne se soit pas emparé de la cause de M. Nicolet; on en aurait fait une excellente plaisanterie sur les privilèges exclusifs.

Novembre, 1764.

*Vers à mettre au bas du portrait du roi de Prusse,  
par M. d'Alembert.*

Modeste sur un trône orné par la victoire,  
Il sut apprécier et mériter la gloire;  
Héros dans ses malheurs, prompt à les réparer,  
De Mars et d'Apollon déployant le génie,  
Il vit l'Europe réunie  
Pour le combattre et l'admirer.

Madame du Boccage vient de faire faire une nouvelle édition de ses œuvres en trois volumes in-12, d'une élégante impression; mais si fine et si pâle qu'on a peine à la lire. Heureusement personne n'est tenté ni obligé de sacrifier ses yeux au *Paradis* de Madame du Boccage, qui n'est pas celui de Milton, ni à ses *Amazones*, ni à sa *Columbiade*. On est justement étonné de la patience et du courage d'une femme qui, née sans aucun talent, se résout à faire des vers par milliers, avec une peine incroyable: car, même dans ses pièces



fugitives, il n'y a pas l'ombre de facilité; on ne voit partout qu'un travail opiniâtre produire des vers durs et plats. C'est dommage, Madame du Boccage n'avait pas besoin de cette manie pour se faire un état agréable à Paris. Elle était d'une figure aimable; elle est bonne femme; elle est riche; elle pouvait fixer chez elle les gens d'esprit et de bonne compagnie, sans les mettre dans l'embarras de lui parler avec peu de sincérité de sa *Colombiade* ou de ses *Amazones*. Je me souviens toujours, lorsque cette terrible *Colombiade* parut pour la première fois, qu'un de ses amis et des nôtres, M. le marquis de Croismare, homme de beaucoup d'esprit et de finesse, et une des plus aimables créatures que j'aie jamais vue, ne pouvant nous faire admirer les beautés de cet ouvrage, voulut nous persuader que la patience qu'il avait fallu pour le composer était aussi rare et aussi admirable que la *Henriade* peut l'être par ses beautés. Il disait là-dessus des choses très-plaisantes.

Le troisième volume contient des lettres sur le voyage de Madame du Boccage en Angleterre, en Hollande et en Italie, qui paraissent ici pour la première fois. Il ne faut pas se souvenir des lettres de miladi Wortley Montague sur ses voyages, ni du talent de cette célèbre anglaise, quand on veut lire celles de Madame du Boccage; mais quoiqu'on n'y trouve pas l'ombre du talent, ni même beaucoup d'esprit, on les parcourt cependant avec plaisir. Un certain sens droit s'y fait apercevoir,

et l'intérêt du sujet, celui aussi d'entendre parler de beaucoup de gens connus, entraîne. Un peu plus de naturel, un style plus simple, moins de prétentions, et moins de réflexions amenées bon gré, mal gré, auraient rendu ces lettres plus agréables. Je n'aime pas qu'on nomme la cathédrale de Sienna un vaste bijou ; qu'on dise que les yeux en sont éblouis et non fatigués. Il vaut mieux dire tout simplement, " la plage où le Pô se jette dans la mer," que " la plage où le Pô vomit ses eaux dans la mer." Ce mot *vomir* est souvent employé par nos écrivains médiocres, et presque jamais heureusement. Madame du Boccage, en faisant la description d'une fontaine, parle de deux chevaux marins qui en font la décoration, dont l'un est le symbole des tempêtes ; " l'autre, l'image du calme, vomit, dit-elle, paisiblement la source qui l'abreuve." On ne vomit pas paisiblement, on ne vomit jamais sans effort, et l'image de cette action est désagréable et dégoûtante.

La relation de ces voyages est terminée par le récit de la réception que M. de Voltaire fit à madame du Boccage aux Délices, et du souper où il lui mit une couronne de laurier sur la tête. Je me trouvai à cette fête, et je pourrais en donner des détails que l'héroïne du jour a elle-même ignorés. M. de Voltaire se tourmenta toute la journée à faire un quatrain pour elle, et n'en put jamais venir à bout ; le dieu des vers, prévoyant l'usage qu'il voulait faire de ses talens, s'était retiré de

lui. Le souper arrive, point de vers. Le chantre de Henri IV, dans son désespoir, se fait apporter du laurier, en fait une couronne qu'il pose sur la tête de la pauvre Colombiade, en lui faisant les cornes de l'autre main et tirant sa langue d'une aune aux yeux de vingt personnes qui étaient à table. Et moi qui crois religieusement à l'hospitalité, et qui la soutiens d'institution divine, j'étais assez fâché de voir le premier poète de France la violer envers une bonne femme qui prenait toutes ses pantalonades au pied de la lettre.

---

On dit que Pascal Paoli, chef des Corses, vient d'écrire à J.-J. Rousseau pour lui demander des lois pour sa nation. Voilà une démarche qui flatte singulièrement le ci-devant soi-disant citoyen de Genève, et qui, si elle ne procure pas aux Corses les lois qu'ils désirent, nous vaudra peut-être un ouvrage de Jean-Jacques d'un caractère neuf et piquant. On prétend que d'autres Corses se sont aussi adressés à d'autres personnes pour le même objet. Ce serait bien le mieux que de prendre l'avis des hommes les plus éclairés de l'Europe, de les comparer et de choisir ou d'en composer le meilleur. La belle tâche que Paoli propose aux philosophes à remplir ! Il ne s'agit pas ici de belles phrases ; il s'agit de déployer le génie de Solon et de Lycurgue dans une occasion unique. Policer un peuple plein d'esprit, de valeur et d'autres grandes qualités, tel que les Corses,

c'est sans doute tenter la plus belle entreprise du siècle. On peut compter d'avoir dans ce projet tous les vœux de l'Europe favorables ; car il n'y a point d'homme d'honneur qui ne s'intéresse au sort de ces braves gens, et contre ce détestable gouvernement des Génois oppresseurs.

---

Un bon prêtre janséniste de Rouen, appelé l'abbé Saas, vient de publier en un volume de 190 pages in-8<sup>o</sup> des *Lettres sur l'Encyclopédie*, pour servir de supplément aux sept volumes de ce *Dictionnaire*. La meilleure réponse qu'on puisse faire à cette critique, c'est de corriger les fautes que l'auteur relève, dont les unes regardent la géographie, les autres la mythologie, d'autres enfin la philologie, que le bon homme appelle assez bizarrement *bibliographie*. Quand on pense que l'*Encyclopédie* a été entreprise par quelques hommes de lettres sans protection, sans secours, sans encouragement, qu'elle a été continuée sous les plus cruelles persécutions, on sera étonné, non qu'il y ait des fautes, mais de voir que l'abbé Saas, avec toute son érudition, n'a pu trouver dans un immense recueil de sept volumes in-fol. que de quoi remplir 190 pages in-8<sup>o</sup> de ses ordures : encore, dans ces 190 pages, n'a-t-il raison que dans les choses d'érudition qui tiennent le moins de place dans son livre : car aussi souvent qu'il raisonne ou discute, ou qu'il veut parler de choses de goût, il fait pitié. Il relève, par exemple, dans l'article

*Fratcheur*, qu'on a écrit *Licori* par un *i*, au lieu de *Lycori* par un *y*; et puis il ajoute: "l'article "*Fraûcheur*, dans le *Dictionnaire de Trevoux* vaut " beaucoup mieux." Cela vous plaît à dire, mon cher abbé; j'ai lu cet article qui est plat et mauvais, et je me souviens de celui de l'*Encyclopédie* qui est de M. Diderot. Il y a là une douzaine de lignes qui, ainsi que les douze lignes de l'article *Délicieux*, sont une des choses les plus précieuses qu'on ait écrites en français. Je vous prie de m'en croire, monsieur l'abbé, tout comme je vous crois quand vous me dites qu'on a fait de Crossen et Grossen deux villes dans ce *Dictionnaire*, tandis que c'est la même. Je conviens qu'il vaudrait beaucoup mieux qu'il n'y eût point de fautes du tout dans l'*Encyclopédie*. Je voudrais encore qu'il n'y eût point de fripons, ni de sots dans ce monde; mais on dit que ceux qui ont de tels désirs forment des vœux impies. La loi éternelle veut qu'il n'y ait rien de parfait sous le soleil; et s'il n'y avait plus de fautes à faire, que deviendrait la grâce efficace? M. Diderot prétend que si vous connaissiez l'*Encyclopédie* comme lui, vous y auriez bien vu d'autres sottises; ce qui ne l'empêchera pas, je crois, de devenir un des plus beaux monumens de ce siècle, si les sots et les fripons n'y mettent ordre.

---

Décembre, 1764.

On dit toujours qu'il existe des *Lettres de la montagne* par Jean-Jacques Rousseau, volume de

plus de 300 pages ; mais on ne les connaît ni à Paris, ni à Genève. En attendant, un libraire a fait ici une compilation de cinq ou six lettres de M. Rousseau, mais qui sont toutes connues depuis long-temps, comme la lettre par laquelle il renonce à son droit de bourgeoisie de Genève, celle qu'il a écrite au commencement de cette année pour désavouer la réponse qu'un janséniste a faite sous son nom au mandement de l'archevêque d'Ausch, etc. La plus considérable de ces lettres est celle qu'il écrivit à M. de Voltaire, il y a huit ans, à l'occasion du tremblement de terre de Lisbonne, où il défend les principes de l'optimisme contre le poëme que M. de Voltaire publia à cette occasion.

Ces deux hommes célèbres me paraissent avoir fait revivre les personnages de Démocrite et d'Héraclite : tant les hommes se ressemblent en tous les temps. L'un gémit et pleure toujours, l'autre rit et se moque de tout. Si M. Rousseau avait été en guerre avec M. de Pompignan, et qu'un parent de ce dernier, officier dans les troupes du roi, lui eût écrit une lettre menaçante, il aurait crié à l'assassin ; l'état militaire et le genre humain en général auraient remboursé cent mille injures de cette aventure ; M. de Voltaire reçoit cette lettre, s'en moque, et écrit à M. le duc de Choiseuil : " Monseigneur, voilà une cruelle fa-  
" mille pour moi : ce n'est pas assez que l'un m'ait

“ écorché les oreilles toute sa vie avec ses vers, en  
“ voilà un autre qui me les veut couper. . . .”

Les jeunes gens et les femmes aiment les romans qui représentent l'amour malheureux, et qui leur font répandre des larmes. Les *Mémoires du comte de Comminges* sont en possession de faire pleurer. On y voit un jeune homme accompli et favorisé de tous les dons de la nature et de la fortune, conduit de malheurs en malheurs par une passion que tout justifie, excepté l'inimitié de son père pour la famille de l'objet qui l'a captivé. Le désespoir conduit enfin le comte de Comminges à la Trappe, où il fait ses vœux et s'enterre tout vivant parce qu'il croit Adélaïde morte. Quel est son état lorsqu'après plusieurs années d'une vie consacrée à la pénitence la plus austère, il est appelé suivant l'usage, pour assister à la mort d'un des religieux de ce fameux et lugubre couvent, et qu'il reconnaît dans le mourant cette Adélaïde, l'objet de tant de regrets et de larmes ! Si cette situation n'est pas vraisemblable, elle est touchante, et le roman du comte de Comminges a toujours conservé beaucoup de réputation. Il est de feu madame Tencin, sœur du cardinal de ce nom, et femme célèbre de plus d'une manière.

Il s'est élevé une autre dispute. M. l'abbé de Mably, dans la nouvelle édition de son *Droit*

*public de l'Europe*, a attaqué la mémoire de M. le maréchal de Belle-Isle, à qui il reproche tous les malheurs de la guerre de Bohême et de Bavière de 1741 ; et en même temps qu'il déprime cet homme célèbre, il exalte tant qu'il peut M. le maréchal de Broglie. M. l'abbé Rome, qui a été attaché à M. le maréchal de Belle-Isle, a cru devoir défendre sa mémoire dans une lettre imprimée et adressée à M. l'abbé de Mably ; celui-ci y a fait une réponse, où il est bien éloigné de se rétracter. M. l'abbé Rome vient d'y faire une réplique, où il insiste sur la réparation due à la mémoire de M. le maréchal de Belle-Isle : voilà où en est ce procès jusqu'à présent. M. l'abbé de Mably a certainement tort. On ne s'attend pas à voir discuter dans un livre du droit public la conduite d'un général, dont l'auteur convient lui-même de n'avoir vu ni le plan, ni les dépêches : cela est excessivement téméraire, surtout quand on paraît confondre encore exprès toutes les époques. Ceux qui sont un peu au fait de ces événemens et de leur enchaînement, savent bien que ce n'est pas au maréchal de Belle-Isle qu'il en faut attribuer les fautes et les malheurs. Malgré cela, M. l'abbé Rome n'a pas beau jeu ; c'est que la mémoire du maréchal de Belle-Isle n'est pas chère à la nation. Le moyen de se faire écouter avec son apologie ? On haïssait le maréchal de Belle-Isle, on ne rendait pas même à sa capacité toute la justice qu'il méritait ; une foule de mau-



vais sujets, dont il était entouré et qu'il protégeait, ne contribuèrent pas peu à le rendre odieux au public. Lors de la fameuse retraite de Prague, on fit contre lui le couplet suivant :

Quand Belle-Isle partit  
De Prague à petit bruit,  
Il disait à la lune :  
" Lumière de mes jours,  
" Astre de ma fortune,  
" Conduisez-moi toujours !"

Les couplets qu'on a faits dans l'intervalle de ces deux événemens ne lui ont pas été plus favorables.

---

Le poète Roy, dont je croyais la France débarrassée depuis un an, ne fait que mourir. Il était depuis plus de dix ans imbécille et dévot, après avoir été toute sa vie lâche et méchant : cela s'arrange très-bien ensemble. Il est tombé dans la caducité à force de coups de bâton.

Roy ne se reprochait pas trop ses méchancetés ; ce qu'il se reprochait le plus, c'est d'avoir fait des opéras dont la morale voluptueuse s'accorde si mal avec la morale chrétienne, et quand son confesseur, pour le tranquilliser, l'assurait que tout cela était oublié, le pénitent s'écriait avec componction : " Ah ! monsieur, ils sont trop beaux pour que la France les oublie jamais." Il aurait pu mourir tranquille depuis long-temps, s'il n'avait eu d'autres péchés à se reprocher.

---

Une perte plus réelle et véritablement déplorable, est celle de M. le marquis de Montmirail, neveu de M. le maréchal d'Estrées, jeune homme d'une grande espérance, qu'une fièvre maligne vient d'emporter à la fleur de son âge. Il était de l'académie des sciences et colonel d'un régiment de cavalerie. Il avait servi avec distinction, et cultivait les lettres avec succès. Un esprit solide et plein d'agrémens, ainsi que sa figure ; mille qualités aimables, mille vertus, relevées encore par la modestie, le rendaient cher à ceux qui le connaissaient. Quelle perte dans un moment où la jeunesse de la cour offre si peu de sujets d'une espérance même médiocre ! M. de Montmirail se communiquait peu ; il savait employer son temps, et ne connaissait pas ce désœuvrement qui rend à nos jeunes gens le temps d'un poids si lourd. Je l'avais vu à l'armée en 1757, assez souvent pour démêler tout ce qu'il valait. Comme il était ardent à s'instruire, nous nous rencontrions volontiers, sans nous connaître, à chaque mouvement de l'armée, dans les mêmes endroits, pour questionner les gens du pays. Il était partout bien, à l'armée, à l'académie, à la cour, dans le monde. Le philosophe Diderot le comparait, comme courtisan, à un cigne obligé de se plonger dans un boubier. Il est, disait-il, si bien huilé de probité et d'honnêteté, qu'il en sort blanc comme il était, et sans donner prise sur lui ni au plus petit vice, ni au plus petit ridicule.

Il paraît une traduction des fables de M. Lessing, poète de Berlin. Ces fables renferment ordinairement en peu de lignes un sens moral, neuf et profond. M. Lessing a beaucoup d'esprit, de génie et d'invention; les dissertations dont ses fables sont suivies prouvent encore qu'il est excellent critique. On ne lui a reproché ici que de s'être un peu trop étendu à réfuter M. l'abbé Bateux, qui n'est pas un écrivain assez estimé pour qu'on s'y arrête long-temps; moi, jé reproche encore à M. Lessing, en certains endroits de ses dissertations, un langage trop métaphysique ou plutôt scholastique; car le jargon d'école que Wolf a substitué en Allemagne, au jargon de la philosophie d'Aristote, n'est pas moins barbare que celui-ci, et M. Lessing a assez de netteté et d'agrémens dans l'esprit, et assez de goût, pour se passer de cette forfanterie pédantesque. Ses fables et ses dissertations, quoique médiocrement traduites, ont eu beaucoup de succès. Ce poète a de la réputation en France depuis plusieurs années; l'idée qu'on a donnée dans le *Journal étranger*, de sa tragédie de *Miss Sara Sampson*, l'a fait regarder comme un homme de génie. M. Trudaine de Montigny, intendant des finances, a traduit cette pièce, qui a eu un grand succès à Paris, quoique le traducteur ne l'ait communiquées qu'en manuscrit et n'ait pas voulu qu'elle fût imprimée. Elle vient d'être jouée à St.-Germain-en-Laye, sur le théâtre particulier de M. le duc d'Ayen, par une

www.libtool.com.cn  
troupe choisie. On dit que madame la comtesse de Tessé, fille de M. le duc d'Ayen, a joué le rôle de miss Sara d'une manière ravissante, et c'est bien aisé à croire. Son frère, M. le comte d'Ayen, joint à des qualités plus essentielles et plus distinguées, le talent d'un excellent comédien ; il a joué le rôle de l'amant de Sara. Cette pièce, représentée devant la plus grande compagnie de France, a reçu de grands applaudissemens, et produit les plus fortes impressions. Elle a déjà été jouée trois fois.

---

M. l'abbé Batteux, de l'académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, a fait ré-imprimer son *Cours de belles-lettres*, ses *Beaux-Arts réduits à un même principe*, et ses *Lettres sur la construction oratoire*, fondus ensemble et considérablement augmentés, sous le titre de *Principes de la littérature*, cinq volumes in-12. M. l'abbé Batteux est un bon littérateur, comme M. de Foncemagne, sans goût, sans critique et sans philosophie ; à ces bagatelles près, le plus joli garçon du monde.

---

On a traduit depuis quelque temps la *Théorie des sentimens moraux*, ouvrage de M. Adam Smith, professeur de philosophie morale dans l'université de Glasgow, deux volumes in-8°. Le traducteur ou le libraire, pour lui donner un titre plus piquant, l'a nommé spirituellement *Métaphysique de*

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

*l'ame.* Cet ouvrage a beaucoup de réputation en Angleterre, et n'a eu aucun succès à Paris; cela ne décide rien contre son mérite. Après la poésie, les ouvrages métaphysiques sont ce qu'il y a de plus difficile à traduire; peut-être même réussirait-on plutôt à rendre les images d'un poète que les idées précises d'un métaphysicien. Il faudrait, pour réussir dans ce dernier travail, qu'on trouvât toujours dans les deux langues des termes exactement équivalens pour exprimer en autant de mots français l'idée que l'auteur original aurait dite en tant de mots anglais. Or, chaque peuple arrange ses idées abstraites et scientifiques à sa manière, et leur assigne à sa fantaisie des mots dont il est impossible de trouver des termes toujours exactement équivalens dans une autre langue. Pour une expression où cette conformité entre deux langues se rencontre, il y en a cent, il y en a mille où elle n'existe pas. Or, ôtez à un livre métaphysique sa précision, et il ne reste plus qu'un jargon obscur et vague qui est celui du traducteur de la *Théorie des sentimens moraux.*

Janvier 1765.

On vient de publier en un volume de plus de quatre cents pages les *Œuvres de théâtre de M. de la Noue.* Jean-Baptiste Sauvé de la Noue, célèbre acteur de la Comédie française, mourut en 1761; il avait quitté le théâtre quelques années auparavant. C'était un homme d'esprit, mais comédien sans talent; son jeu était naturel et sensé, mais figure, voix, il

avait tout contre lui. Il a fait quelques pièces médiocres, parmi lesquelles sa tragédie de *Mahomet II* et sa comédie de la *Coquette corrigée* eurent un succès passager : c'est ce qu'il y a de mieux dans ce recueil.

---

Nous avons ici quelques exemplaires des *Lettres écrites de la montagne*, par Jean-Jacques Rousseau. Cet étrange écrit doit servir de réponse aux *Lettres écrites de la campagne*, que M. Tronchin, procureur-général de la république de Genève, publia, non comme magistrat, mais comme particulier, il y a environ quinze mois, pour prouver que tout ce que le conseil avait fait en condamnant le livre d'*Emile* était conforme aux lois. Cet écrit d'un citoyen éclairé et sage déconcerta alors les manœuvres de quelques esprits remuants. Jean-Jacques Rousseau y était traité avec les plus grands égards ; mais il n'est pas homme à imiter ses adversaires en quoi que ce soit. Sa réponse est un chef-d'œuvre d'éloquence, de sarcasmes, de fiel, d'emportement, de déraison, de mauvaise foi, de folie et d'atrocité ; on n'a jamais fait de ses talens un tel abus.

Dans ses premières lettres, il veut prouver qu'il est chrétien, et il fait les plus étranges raisonnemens sur la religion chrétienne, qui tous en démontrent l'absurdité. Il fait une dissertation sur les miracles, qui n'a pas le sens commun, et qu'on peut comparer à celle de David Hume, pour sentir la distance d'un sophiste à un philosophe. Il dit qu'il croit en

Jésus-Christ, malgré ses miracles. Il dit, à l'imitation du père Berruyer, que Jésus-Christ était un homme fort aimable et de bonne compagnie. Il dit que l'*Évangile* est un livre divin, et il fait un réquisitoire contre l'*Évangile*, où il extrait toutes les propositions absurdes et scandaleuses qu'il renferme. Il soutient que la religion chrétienne ne convient en général au genre humain, mais qu'elle ne convient en particulier à aucun état, et que cette opinion suffit pour prouver qu'il est bon chrétien. Il prétend qu'il n'a écrit la *Profession de foi du vicaire savoyard* que pour empêcher la religion chrétienne de succomber sous les coups que les philosophes lui portent de toutes parts. Il compte que le parlement de Paris se repentira d'avoir méconnu son but, et d'avoir flétri un livre avec lequel il espère effacer un jour les fautes de sa vie entière, en le présentant à Dieu au grand jugement, et en lui disant : "J'ai péché, mais j'ai publié cet écrit." Assurément, si Jésus-Christ se trouve à la droite de son père au moment où Jean-Jacques les honorera de sa présence, il lui devra un mot de remerciement pour tous les services qu'il lui a rendus. Il est donc enfin chrétien indubitablement, mais d'une manière si nouvelle, qu'il n'y a point de déiste, point de sceptique qui ne puisse se dire chrétien comme lui.

Vous trouverez en passant un éloge fort entortillé du roi de Prusse, une apostrophe touchante à Georges Keith, c'est-à-dire, à milord Maréchal, mais surtout une naïveté bien grande sur son propre

mérite, et sur le respect et la reconnaissance que lui doit le genre humain. Il dit aussi que Cicéron n'est qu'un rhéteur, que Voltaire est un Aristophane, et lui, Rousseau, un Socrate. Tout cela serait bien fou si cela n'était pas si atroce.

Je ne suis pas sévère ; je ne reproche pas à M. Rousseau le mépris avec lequel il traite le conseil de Genève ; je ne lui reproche pas son ton satirique, violent, emporté, qui ne respecte rien, et qui tombe maladroitement sur le corps des ministres qu'il fallait ménager : un acte d'hypocrisie de plus ne devait pas coûter à l'auteur. On peut comparer les *Lettres de la montagne* avec l'*Épître dédicatoire* qu'il adressa à la république, il y a précisément dix ans, et l'on verra le plus plaisant contraste. Ce que je reproche à M. Rousseau, et ce qui me paraît criminel, c'est d'avoir traité la constitution fondamentale de sa patrie de la même manière que la religion chrétienne, c'est-à-dire qu'il prétend qu'il faut maintenir cette constitution, et puis, immédiatement après, il se met à la démolir de fond en comble. Or, ici il n'est plus question d'opinions absurdes et religieuses qui n'ont aucune influence immédiate sur le bonheur public ; il ne s'agit pas de moins que d'armer le citoyen contre le citoyen. L'auteur déclare franchement, à la fin de son ouvrage, qu'il croit la bourgeoisie en droit et dans le cas de prendre les armes contre le conseil, le tout pour avoir brûlé *Emile*.

Cet ouvrage vient d'exciter à Genève une ferme



tation effroyable, dont il serait difficile de prévoir les suites. Voici ce qu'en écrit un homme de beaucoup d'esprit ; mais depuis sa lettre, les troubles n'ont fait qu'augmenter, et les têtes ne sont pas prêtes à se calmer.

“ Je crois que je n'ai pas le courage de vous  
“ parler du malheureux Jean-Jacques. Je l'aimais,  
“ je me plaisais à l'admirer, et je croyais, en lisant  
“ ses ouvrages, lui devoir de la reconnaissance ;  
“ mais aujourd'hui, il me force de prendre des sen-  
“ timens bien différens. Il vient de publier le livre  
“ le plus ingénieusement atroce dont on ait jamais  
“ osé parler. Je conviens qu'il y rend justice à nos  
“ ministres, et peut-être aux miracles : il n'y a rien  
“ à dire ; mais tout le reste est un tissu de malignité  
“ et de noirceurs. Quelques principes vrais, des  
“ faits altérés, exposés artificieusement, des réticen-  
“ ces criminelles, des conséquences affreuses, ton-  
“ dantes à détruire notre constitution, à nous occa-  
“ sionner peut-être une guerre civile, à compro-  
“ mettre l'indépendance de notre état qui fait tout  
“ notre bien ; enfin ce livre me tourne la tête. Il  
“ échauffe en sa faveur celle de quatre cents person-  
“ nes ; il met le gouvernement trop faible dans le  
“ plus grand embarras, et peut-être la république  
“ dans quelque danger.

“ Il y a plus de huit jours que je ne puis lire autre  
“ chose, penser à autre chose, ni parler d'autre  
“ chose. Il est écrit à merveille, ce livre ; il est  
“ adroit, séduisant au dernier point. Le ton de la

“ vertu la plus pure, que l’auteur sait prendre, le  
“ rend d’autant plus dangereux ; cependant, la pas-  
“ sion perce tellement à travers le sang-froid qu’il  
“ affecte, que je me flatte qu’à la longue il désen-  
“ thousiasmera les gens qui aiment un peu la patrie.  
“ Le cœur me saigne quand je vois l’usage que l’on  
“ peut faire des plus rares talens ; je suis effrayé,  
“ saisi d’horreur quand je vois que l’hypocrisie, l’or-  
“ guil et la vengeance sont les premiers sentimens  
“ d’un homme justement célèbre, que l’Europe  
“ admire, et que, faute de le connaître mieux, elle  
“ honore peut-être du nom de philosophe.

“ Dites-moi, au nom de Dieu, et de vous à moi,  
“ si ce livre est lu dans Paris, et ce qu’on en pense.  
“ Notre gouvernement sera obligé, suivant toute  
“ apparence, de publier un manifeste pour les cours  
“ étrangères ; car enfin, il n’y a aucun étranger qui  
“ soit obligé de croire que Rousseau est fourbe et  
“ méchant. *Vitam impendere vero !* Quelles vé-  
“ rités, bon Dieu ! Vous pouvez m’en croire, je  
“ ne suis point du tout amoureux de notre conseil ;  
“ mais en honneur, ce livre est l’ouvrage d’un per-  
“ turbateur du repos public.

“ Pardonnez-moi cet énorme rabachage. Ecri-  
“ vez-moi, consolez-moi ; nous avons tous grand  
“ besoin par ici qu’on nous fasse du bien. Avec  
“ cela cependant nous mangeons encore quelques  
“ traites en rognonnant, et nous rions encore du  
“ bout des lèvres. Lisez ces *Lettres de la mon-  
“ tagne* ; vous connaissez trop bien Genève, vous

“ êtes trop bon patriote pour ne les pas bien juger ;  
“ et ce jugement sera mon excuse.”

L'art du sophiste le plus ordinaire consiste à faire valoir le côté favorable d'un raisonnement, et à en déguiser et faire oublier le côté faible ; c'est la méthode favorite de Jean-Jacques. Il donne au conseil de Genève, qu'il appelle une assemblée de vingt-cinq tyrans, la conduite atroce et souple d'un homme de beaucoup d'esprit. Il est certain qu'un homme d'un esprit profond et subtil, d'une tête assez froide pour ne jamais prendre une fausse mesure, qu'un tel homme, s'il était immortel, finirait par être le maître du monde ; mais un corps, quel qu'il soit, s'il a l'avantage d'être immortel, ne peut jamais avoir cette unité de concert et de volonté qui est nécessaire au succès constant des entreprises. Pour ne point sortir de Genève, la moitié du conseil est toujours dans les intérêts du peuple, parce que la faveur populaire lui est indispensable pour parvenir au syndicat et pour s'y conserver. Jugez de l'unanimité et du secret qu'il pourrait y avoir dans les projets d'ambition contre les droits du peuple. Il faudrait encore que ces projets eussent un motif et un but ; mais, dans tout ce que Jean-Jacques suppose au conseil de Genève de vues odieuses, on ne voit d'autre intérêt, d'autre profit pour ce corps que celui de faire le mal gratuitement, de s'établir une réputation de tyrannie et de violence, sans rien gagner du côté du pouvoir et de l'ambition. En revanche, la conduite du peuple

est toujours représentée par l'auteur comme la conduite du plus parfaitement honnête homme et du plus sage, qui ne sait ce que c'est que de faire un pas de trop et d'empiéter sur les droits des autres. En effet, c'est comme on sait, une chose dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire, que des boute-feux aient entraîné la multitude loin de ses devoirs et de ses intérêts, et s'en soient fait un instrument de leurs passions et de leurs vûes pernicieuses. Lorsque cette mauvaise foi est employée dans la discussion de quelque question oiseuse, on peut séduire le vulgaire, et déplaire, malgré la magie de son style, aux esprits sages peu touchés d'une éloquence qui ne sert qu'à établir des paradoxes ; tout cela est assez indifférent ; mais, lorsque cette mauvaise foi et ces talens sont employés à troubler le repos même du plus petit état, ils deviennent affreux et horribles. S'il y a un crime de lèze-majesté sur la terre, c'est certainement celui d'attaquer la constitution fondamentale d'un état avec les armes que M. Rousseau a employées pour renverser celles de sa patrie.

Ces *Lettres écrites de la montagne* ne sont pas encore assez connues à Paris pour qu'on puisse parler de leur succès ; mais, en général, tous ceux qui les ont lues les ont trouvées ennuyeuses. Il faut connaître la constitution de Genève, et même les anecdotes de la république, pour sentir tout le venin de ces sophismes ; ceux qui ne savent pas où les différens coups portent, ont regardé cette lecture comme

insipide. L'auteur ménage beaucoup les Français et les parlemens ; pas un mot désobligeant contre le beau réquisitoire de maître Omer Joly de Fleury : on voit que M. Rousseau n'a pas renoncé à l'espérance de revenir en France ; mais il se trompe, les *Lettres de la montagne* ne hâteront pas l'abolition du décret de prise de corps.

La conduite de cet homme célèbre est bien étrange : il s'est fait catholique dans sa jeunesse, et, à quarante-cinq ans, il s'est refait protestant, et il prétend avoir fait en cela un acte très-courageux. Il a cultivé les lettres toute sa vie, et ensuite il les a déferées comme la source de toute corruption. Il a fait beaucoup de comédies, mauvaises à la vérité, et qu'il faisait corriger par Marivaux, et il a écrit ensuite contre la comédie. A son retour de Venise, il était si peu touché de la musique italienne, qu'il chantait les opéras de Lulli avec délices ; il fit lui-même un opéra entièrement dans le goût français, intitulé les *Muses galantes*, mais qui ne fut point trouvé assez bon pour être joué ; et quelques années après, il imprima que les Français n'avaient point de musique, et que, s'ils en avaient jamais, ce serait tant pis pour eux. Il donna, il y a dix ans, la constitution de sa patrie pour le chef-d'œuvre de l'esprit humain, et aujourd'hui il la traite comme le chef-d'œuvre de l'iniquité et de l'oppression. Il écrit aujourd'hui contre les miracles, et par un hasard unique, il a attesté autrefois juridiquement un miracle fait par l'évêque d'Annecy

en Savoie. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn) Mon cher ami Jean-Jacques, c'est trop se moquer du genre humain ; vous avez raison de nous traiter d'imbécilles ; mais si vous nous dites sans cesse qu'il fait nuit en plein midi, il se trouvera à la fin un homme d'esprit qui dira qu'il fait jour, et vous perdrez votre crédit.

Un homme de bien qui n'avait pas lu les *Lettres de la montagne*, mais qui entendait parler des troubles que cet écrit excitait à Genève, dit ces jours passés qu'il fallait adresser à Jean-Jacques Rousseau le discours suivant :

“ Vous avez sans doute bien mérité d'une patrie  
 “ que vous illustrez par vos talens, et il se peut  
 “ que vos concitoyens ne vous aient pas rendu tous  
 “ les égards qu'ils vous devaient ; mais Cimon,  
 “ Thémistocle, Aristide, Miltiade ont été traités  
 “ plus indignement que vous par les Athéniens, et  
 “ ne se sont pas plaints. Thémistocle était pres-  
 “ que le fondateur d'Athènes, et vous n'avez point  
 “ fondé Genève ; vous n'avez pas encore, comme  
 “ Miltiade, battu sur mer et sur terre le grand  
 “ monarque de l'Asie : si vous n'avez ni les vertus  
 “ guerrières, ni les vertus civiles de Cimon, vous  
 “ voudrez être pour le moins aussi vertueux et aussi  
 “ juste qu'Aristide. Lorsque ces braves et glorieux  
 “ citoyens ont été ignominieusement bannis de leur  
 “ ville, chassés de leurs maisons, arrachés du sein  
 “ de leur femme et des bras de leurs enfans, il s'en  
 “ sont allés en souhaitant à leur ingrate patrie des  
 “ hommes qui l'aimassent autant qu'eux et qui la

"servissent mieux. Aucun d'eux s'est-il avisé de  
 "s'en venger, d'armer citoyen contre citoyen,  
 "d'ensanglanter les rues, les places publiques, les  
 "temples? Et s'il arrivait qu'il y eût une seule  
 "goutte de sang de versée, un seul citoyen d'é-  
 "gorgé dans Genève, l'injure faite à votre Emile,  
 "mériterait-elle une si horrible réparation? Je  
 "sais que vous ne manquerez point d'éloquence  
 "pour me montrer que Thémistocle, Aristide,  
 "Miltiade, ont fait ce qu'ils devaient, et vous aussi,  
 "et je sens qu'il faudrait avoir tout votre art pour  
 "vous répondre; mais ce que je sens encore mieux,  
 "c'est qu'il en faut beaucoup pour faire votre apo-  
 "logie, et qu'il n'en faut point pour faire celle de  
 "Thémistocle et de Miltiade: il me faut les plus  
 "grands efforts de raisonnement pour vous trouver  
 "innocent, et je trouve les autres innocens, justes,  
 "vertueux, sans y réfléchir."

J.-J. Rousseau ne serait pas d'accord sur les  
 moindres services. Qu'est-ce que les victoires de  
 Thémistocle et de Miltiade en comparaison de ses  
 écrits? Il a honoré, dit-il, sa patrie dans toute  
 l'Europe. Avant lui, le nom de genevois était pres-  
 que un opprobre; Genève n'est devenue illustre et  
 respectable que depuis qu'elle a vu naître J.-J. Rous-  
 seau: sa modestie égale ses services.

Un assez plaisant contraste encore, c'est de voir  
 M. Rousseau mettre le feu dans sa patrie, au mo-  
 ment où il s'est fait législateur de la Corse. Il passe  
 aujourd'hui pour constant que cette lettre de Paoli

qu'il a reçue, est l'ouvrage d'un mauvais plaisant qui a voulu s'amuser à ses dépens.

Février 1765.

M. l'abbé de Boufflers s'est fait connaître, dès sa première jeunesse, par beaucoup d'esprit et de talent, et infiniment de folie. Plusieurs chansons gaillardes et honnêtement impies, le *Conte de la Reine de Golconde*, fait au séminaire de Saint-Sulpice où il était apprentif évêque, et un examen scrupuleux de conscience lui ont sans doute fait sentir que sa vocation pour l'épiscopat n'était pas des plus décidées ; mais comme il était question de se conserver quarante mille livres de rente en bénéfices que le roi Stanislas, par une suite de son amitié pour la mère de notre petit prélat, lui avait données en Lorraine, dès son enfance, il a troqué le petit collet contre la croix de Malte, qui n'empêche pas de posséder des bénéfices ; et M. l'abbé de Boufflers est devenu M. le chevalier de Boufflers. C'est en cette qualité qu'il a fait son début dans les armées en Hesse, pendant la campagne de 1762. M. le chevalier de Boufflers n'avait rien perdu des agrémens, ni de la folie de M. l'abbé de Boufflers ; il ne leur avait ôté que le piquant du scandale. Il adressa alors sur ce changement d'état, une lettre à son ancien gouverneur, qui est bien écrite, et que vous lirez à la suite de cet article.

M. le chevalier de Boufflers ne serait point du tout un homme ordinaire, si sa tête pouvait se mûrir ;



mais jusqu'à présent on n'en voit pas d'espérance prochaine. M. de Saint-Lambert l'appela, un jour, Voisenon le grand : ce mot est sublime.

Il était à l'armée, comme dans les cercles de Paris, plein de folie et de gaité. Il avait nommé un de ses chevaux le prince Ferdinand, et un autre, le prince Héréditaire. Quand on venait le voir le matin, il appelait un de ses palfreniers, et lui demandait, d'un grand sérieux, si le prince Ferdinand et le prince Héréditaire étaient étrillés? "Oui, monsieur le chevalier.—Je les fais étriller tous les matins, disait-il froidement à la compagnie; vous voyez que j'en sais plus long que nos maréchaux."

Il vient de faire un voyage en Suisse, et comme, entre autres talens, il possède celui de peindre joliment, il s'est avisé de se donner pour peintre; et dans toutes les villes où il a passé, il a fait le portrait des principaux habitans, et surtout des plus jolies femmes. Les séances sûrement n'étaient pas ennuyeuses; des chansons, des vers, cent contes pour rire égayaient les visages que le peintre devait crayonner sur la toile; et pour achever de se faire la réputation d'un homme unique, il ne prenait qu'un petit écu par portrait; mais lorsqu'arrivé à Genève, il a voulu reprendre son véritable nom, peu s'en est fallu qu'on ne l'ait regardé comme un aventurier.

---

*Lettre de M. l'abbé de Boufflers à M. l'abbé Porquet, écrite au commencement de l'année 1762.*

Enfin, mon cher abbé, me voici sur le point d'exécuter un projet que mon esprit a toujours chéri, et que votre raison a toujours blâmé : celui de changer d'état. Ce n'est point une petite affaire que de commencer, pour ainsi dire, une nouvelle vie à l'âge de vingt-quatre ans ; vous me direz peut-être qu'il faudrait mettre à cela plus de réflexion que mon âge et surtout ma vivacité ne me le permettent ; mais ne me condamnez pas sans m'avoir entendu une dernière fois ; et comme en matière de bonheur, il n'y a de véritable juge que les parties, laissez-moi, s'il vous plaît, plaider et décider dans ma propre cause.

J'étais dans la route de la fortune ; les premiers pas que j'y avais faits suffisaient pour m'en assurer. Les circonstances les plus favorables semblaient rassemblées pour présenter à mon imagination l'avenir le plus brillant. Sans aucun mérite, j'aurais pu, comme bien d'autres, obtenir encore quelques bénéfices ; qui sait si quelques ruses et quelques intrigues de plus ne m'auraient point mis à la tête du clergé ? Mais j'ai mieux aimé être aide-de-camp dans l'armée de Soubise : *Trahit sua quemque voluptas*. La première règle de conduite n'est point de devenir riche et puissant, c'est de connaître ses véritables désirs et de lessuivre. Alexandre, avec l'or de l'Asie dans ses coffres, et le sceptre de l'univers dans ses mains, cherchait le

bonheur dans Babylone, et un petit pâtre de dix-huit ans le trouverait dans son hameau, s'il obtient en mariage la petite paysanne qu'il aime.

Mais quittons Alexandre, et revenons à moi, qui ressemble beaucoup plus au petit pâtre qu'à lui. Vous savez qu'un sang bouillant, un esprit inconsidéré, une humeur indépendante, sont les trois premiers traits qui me caractérisent; comparez ce caractère-là avec tous les devoirs de l'état que j'avais embrassé; et vous me direz si j'y étais propre. Vous n'ignorez pas de quelle impossibilité il est pour moi, et de quelle nécessité il est pour un ecclésiastique de cacher tout ce qu'il désire, de déguiser tout ce qu'il pense, de prendre garde à tout ce qu'il dit, et surtout d'empêcher qu'on ne prenne garde à tout ce qu'il fait. Pensez de plus aux haines atroces, aux noires jalousies, aux perfidies indignes qui habitent encore plus dans les cœurs des prêtres que dans les autres, et à toute la prise que ma simplicité, mon indiscretion, ma licence même auraient donnée sur moi: vous conviendrez que je n'étais pas fait pour vivre avec ces gens-là. Comptez-vous pour rien le cri général qui s'était élevé contre la liberté de ma conduite? Ce sont les sots qui crient, me direz-vous; tant pis, vraiment, il vaudrait bien mieux que ce fussent les gens d'esprit; cela ferait moins de bruit. Les sots ont l'avantage du nombre, et c'est celui-là qui décide. Nous aurons beau leur faire la guerre, nous ne les affaiblirons pas; ils seront toujours nos maîtres; ils

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
resteront toujours les rois de l'univers ; ils continueront toujours à dicter les lois, à assigner tous les rangs de la société ; il ne s'introduira pas une pratique, pas un usage, pas un devoir dont ils ne soient les auteurs ; enfin, ils forceront toujours les gens d'esprit à parler et presque à penser comme eux, parce qu'il est dans l'ordre que les vaincus parlent la langue des vainqueurs. D'après l'extrême vénération dont vous me voyez pénétré pour la toute-puissance des sots, ai-je tort de chercher à rentrer en grâce avec eux, et ne dois-je pas regarder comme le plus beau moment de ma vie celui de ma réconciliation avec les premiers souverains du monde ? Pardonnez-moi de m'égayer un peu dans le cours de mes raisonnemens ; c'est pour m'aider et vous aussi à en supporter l'ennui. D'ailleurs Horace, votre ami et votre modèle, permet de rire en disant la vérité, et le premier philosophe de l'antiquité n'était sûrement pas Héraclite. J'aurais pu, me direz-vous, d'après mon respect pour l'avis des sots, quitter mon état sans en prendre un autre ; mais les sots m'ont dit qu'il fallait avoir un état dans la société. Je leur ai proposé d'avoir celui d'homme de lettres : ils m'ont dit de m'en bien garder, parce que j'avais trop d'esprit pour cela. Je leur ai demandé ce qu'ils voulaient que je fisse, et voici ce qu'ils m'ont répondu : " Il y a quelques siècles que " nous avons voulu que tu fusses gentilhomme ; " nous voulons à présent que tout gentilhomme

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
“ aille à la guerre.” Là-dessus je me suis fait faire un habit bleu, j’ai pris la croix de Malte, et je pars.

Il doit vous rester à présent bien des objections à me faire sur la manière dont j’ai pris mon parti. Je me les suis déjà toutes faites à moi-même. Je vais vous les détailler avec toute la sincérité que vous me connaissez, et y répondre avec un sérieux que vous ne me connaissez pas.

1<sup>o</sup> Vous pourrez me dire que je n’ai point assez consulté mes parens sur le parti que j’allais prendre, et que pourtant je devais assez compter sur leur tendresse et sur leurs lumières pour écouter leurs conseils. Il est vrai que je me suis contenté de faire part à ma mère et à mon frère de mon projet, sans les consulter ; mais je crois qu’il était inutile de le faire ; ma résolution était formée ; je les aurais trompés si je leur avais demandé leur avis avec l’air d’être disposé à le suivre. S’ils avaient pensé comme moi, les choses auraient été comme elles vont ; s’ils avaient été contraires à mes idées, j’aurais souffert de ne point leur céder : j’ai mieux aimé manquer à une petite formalité que de les tromper ou de leur résister en face. De deux maux inégaux, vous savez lequel il faut choisir. Mais il ne fallait peut-être pas former une résolution aussi forte que celle-là. Est-on maître de sa volonté ? Peut-on l’affaiblir ou la fortifier à son gré ; et l’homme esclave-né de ses plus folles fantaisies, peut-il commander aux désirs que sa raison ap-

prouve ? Mais ne doit-on pas toujours obéir à ses parens ? Le respect dû aux parens n'a point de terme ; l'obéissance en a un marqué par la nature ; c'est celui de l'entier développement des organes de notre corps et des facultés de notre esprit. A ce moment nous entrons, pour ainsi dire, en possession de nous-mêmes ; le gouvernail de nos actions est remis entre nos mains, et après avoir appris des autres à vivre, nous commençons à vivre pour nous. Mais ne doit-on pas toujours une entière confiance à sa mère ? C'est cette confiance que j'ai écoutée en lui parlant même en votre présence de mon projet. La peine qu'il me parut lui faire m'empêcha de lui en reparler, mais non pas de le suivre ; il y allait du bonheur de ma vie, dont sans doute elle n'aurait jamais accepté le sacrifice.

2<sup>o</sup>. Vous me demandez si le roi est averti de mon changement d'état. Le roi m'a souvent questionné sur le plan de vie que je voulais choisir, et j'ai toujours eu le courage de lui répondre, depuis environ dix huit mois, que je ne me souciais pas d'avancer dans mon état ; que le bien qu'il m'avait fait jusqu'à présent me suffisait ; que l'ambition était un sentiment étranger à mon cœur, et que je me sentais plus fait pour être heureux que pour être grand. Là-dessus le roi voulut bien me parler des projets qu'il avait conçus à mon sujet : il y aurait eu de quoi éblouir quelqu'un qui n'aurait point puisé la plus saine philosophie dans les leçons et dans les exemples de mon bienfaiteur même. Je répondis

que le roi pouvait ajouter aux grâces dont il m'avait comblé, mais qu'il n'ajouterait ni à ma reconnaissance ni à mon contentement, et que je gagnerais plus à imiter sa modération dans ma sphère, qu'à accumuler ses bienfaits. Le roi, surpris de ce que je posais, pour ainsi dire, des limites à sa bienfaisance, daigna agréer ma réponse, et depuis ce temps ne me proposa point de me rétracter.

En voilà assez pour ce qui concerne l'état que je quitte; voyons à présent ce qui regarde celui que j'embrasse. C'est ici que commencent mes torts, et je vais les avouer. Vous connaissez trop bien, mon cher ami, ma malheureuse étourderie, et je ne suis point obligé de vous rappeler toutes mes folies. Pour vous en donner une idée, il suffit simplement de vous faire ressouvenir des affaires que m'ont suscitées mes chansons de l'Isle-Adam; combien à Versailles et à Paris il fut trouvé affreux qu'avec l'habit ecclésiastique j'eusse fait des couplets d'une indécence qu'on aurait eu peine à pardonner à un homme d'un autre état. Les gens qui m'accusèrent à la cour eurent grand soin de ne pas dire qu'un peu de vin de Champagne s'était joint à ma folie ordinaire, et que je n'avais compris que le lendemain le sens des vers que j'avais faits la veille. Je fus condamné avec unanimité, et par malheur avec justice. J'essayai pourtant de revenir dans l'esprit de M. le dauphin, dans lequel je savais qu'on m'avait perdu. Il dit à la personne qui lui parla pour moi, et lui lut une lettre que j'avais écrite à ce sujet, qu'il

voulait s'intéresser à moi, et qu'il serait bien aise de me voir dans un état plus conforme à mon caractère et à la tournure de mon esprit. Voilà la raison qui m'a porté à entrer dans le service; raison que je n'ai jamais osé confier au roi, tant par la honte de lui avouer ma faute, que par la crainte de l'affliger, en lui apprenant combien je m'étais rendu indigné de ses bontés.

Je n'entreprendrai point de répondre aux gens qui m'accuseront de manquer de reconnaissance envers mon bienfaiteur; je crains peu le reproche sur cet article: mon cœur parlera toujours plus haut que mes calomniateurs, et je puis d'avance assurer que tous les momens où l'on pourra dire ces horreurs-là de moi, auront été marqués dans ma pensée par un tendre souvenir des bienfaits du roi, et par le désir vif de lui en rendre un jour le prix en les méritant. Vous connaissez le fond de mon âme; vous savez qu'un enfant qui aimerait son père et sa mère comme j'aime le roi, passerait les bornes de son devoir, si un tel devoir pouvait avoir des bornes. Je puis dire, plutôt à l'honneur de ma sensibilité qu'à celui de mon talent, qu'il m'est arrivé deux fois de parler du roi dans des discours académiques, et que deux fois j'ai tiré des larmes d'attendrissement de toute l'assemblée; plusieurs personnes ont pleuré en écoutant une chanson pour la St.-Stanislas, qui n'était que l'ouvrage du sentiment, parce qu'elle avait coûté trop peu pour être celui de la réflexion. Enfin, toutes les fois que l'occasion de rendre hon-



mage à tout ce que j'admire dans le roi, et de le faire connaître aux gens qui n'ont pas le bonheur de l'approcher comme moi, se présente dans la société, on m'a dit que j'acquerrais une éloquence particulière, et je suis bien consolé de ne la point conserver en d'autres temps, si elle est un indice de mon amour pour lui.

Concluez de ma longue lettre, mon cher abbé, et surtout du long temps que nous avons vécu ensemble, que je pourrai, comme il m'arrive souvent, être emporté loin de mes devoirs par la légèreté de mon esprit, par la vivacité de mon âge, par la force de mes passions, mais que je mourrai avant de cesser d'être honnête :

Aste, pudor, quam te violo, aut tua jura resolve.

M. Charles Bonnet, citoyen de Genève, vient de publier un nouvel ouvrage intitulé : *Contemplation de la nature*, en deux volumes grand in-88. L'auteur nous avait annoncé cet ouvrage dans ses *Considérations sur les corps organisés*, publiées en 1762. M. Bonnet est un excellent esprit, observateur plein de sagacité et infatigable. Ses différents ouvrages lui ont fait beaucoup de réputation. Je pense qu'il aurait même eu celle d'un grand écrivain, s'il avait vécu à Paris; il ne manque à ses écrits que cet atticisme qu'on ne prend qu'à Athènes, que M. de Voltaire seul a su conserver hors de sa patrie, et que les autres perdent quand ils en sont long-temps absents. Ce grand ouvrage de M. Bonnet est précédé d'une

introduction qui traite de la cause première de la création; de la bonté de l'univers, etc. De la bonté de l'univers ! Quel philosophe y a jamais rien compris ? Le pignon d'une machine se plaindra-t-il, dit M. Bonnet, de n'en être pas la maîtresse roue ? Mais moi, je plaindrais beaucoup un pignon qui jouerait le rôle de pignon malgré lui : cela est fort ennuyeux, et dans le fond très-injuste. Nos optimistes, avec leur tout est au mieux, ne sont pas dans le fait moins ridicules que les partisans des causes finales. Ceux-ci sont du moins consolans, et j'aime surtout ce capucin, qui, en prêchant sur la nécessité de la pénitence, disait : " Mes frères, " admirez et bénissez la divine Providence, qui a " placé la mort à la fin de la vie, afin que nous " eussions le temps de nous y préparer." La plupart de nos métaphysiciens raisonnent dans ce goût-là.

---

Mademoiselle Clairon vient d'avoir une querelle assez comique avec M. de Saint-Foix, auteur des *Grâces* et de l'*Oraole*. Qui croirait que l'auteur de deux pièces si mielleuses, si fines, si galantes fût un bourru et un brutal ? Cela est pourtant ainsi ; jamais auteur n'a contrasté davantage avec le caractère de ses écrits. On jouait à la cour la tragédie d'*Olympie* et les *Grâces*, petite pièce de M. de Saint-Foix. Celui-ci voulut que le roi vît sa pièce, et le roi très-chrétien n'aime pas le spectacle tout-à-fait autant que M. de Saint-Foix ses ouvrages. Le poète fit assurer sa majesté que tout le spectacle

ne durerait pas au-delà de deux heures, et exigea de mademoiselle Doligny, qui jouait le rôle de compagne d'Olympie, personnage muet, de quitter, pendant le cinquième acte, et d'aller s'habiller pour pouvoir commencer la petite pièce immédiatement après la grande. Olympie-Clairon, informée de ces arrangemens, et offensée qu'on eût osé les prendre sans son aveu, dit à M. de Saint-Foix qu'elle le trouvait bien hardi d'oser fixer le temps de la tragédie ; que suivant qu'elle jugerait à propos de déclamer, il ne tenait qu'à elle de la faire durer un gros quart d'heure de plus ; elle ajouta que si mademoiselle Doligny s'avisait de la quitter avant le dernier vers de la tragédie, elle ne l'achèverait pas. Mademoiselle Doligny n'eut garde de désobéir à sa princesse ; l'entracte fut long, et le roi sortit avant l'apparition des *Grâces*. Le poète furieux se vengea d'Olympie par l'épigramme suivante. Il voulut cependant jouir des douceurs de l'*incognito*, et il pria un de ses amis de la lire à un nombreux souper où ils se trouvèrent tous les deux, comme une pièce qui courait. Il eut le sort qu'il méritait ; son épigramme, dépecée vers par vers, fut trouvée telle qu'elle est, détestable ; et, pour la première fois de sa vie, Saint-Foix fut obligé de filer doux, et d'être de l'avis des autres contre son ouvrage. Pour entendre cette vilénie, il faut se souvenir que *Fretillon* était le premier nom de mademoiselle Clairon, célèbre par les désordres de sa jeunesse.

Pour la fameuse Fretillon  
 On a frappé, dit-on, un médaillon ;  
 Mais, à quelque prix qu'on le donne,  
 Fût-ce pour douze sous, fût-ce même pour un,  
 Il ne sera jamais aussi commun  
 Que le fut jadis sa personne.

Il faut tirer parti de tout : un admirateur de mademoiselle Clairon a parodié cette vilaine épigramme de la manière suivante :

Sur l'inimitable Clairon  
 On a frappé, dit-on, un médaillon ;  
 Mais, quelque éclat qui l'environne,  
 Si beau qu'il soit, si précieux,  
 Il ne sera jamais aussi cher à mes yeux  
 Que l'est aujourd'hui sa personne.

Un autre admirateur compte publier dans peu un recueil qui renfermera tout ce qui a été dit et fait à la louange de mademoiselle Clairon. Ce recueil trouvera encore des censeurs, et je crains qu'il n'augmente le nombre de ceux qui disent que mademoiselle Dumesnil, avec un talent beaucoup plus vrai et plus grand, est aussi beaucoup plus simple et plus modeste. On trouvera dans ce recueil, entre autres monumens, le dessin que le fameux Garrick, que nous possédons ici depuis trois mois, a fait faire ; et qui représente mademoiselle Clairon couronnée par Melpomène, avec ces quatre vers :

J'ai prédit que Clairon illustrerait la scène,  
 Et mon espoir n'a point été déçu ;  
 Elle a couronné Melpomène,  
 Melpomène lui rend ce qu'elle en a reçu.

Ces vers ont déjà été insérés dans les papiers

publics. M. Garrick trouve qu'on leur fait bien de l'honneur. Il m'a avoué qu'il les avait faits avec son teinturier, tout en arrivant à Paris, dans un souper chez mademoiselle Clairon, et il soutient n'avoir été que galant en répondant aux prévenances de cette célèbre actrice.

---

Le célèbre Pope a fait une satire, sous le titre de la *Dunciade*, que les Anglais ne regardent pas comme son meilleur ouvrage. Le vertueux Palissot a fait l'année dernière, sous ce titre, une satire qu'on n'a pu lire sans être saisi de mortels bâillemens. Un poète anonyme vient de publier une pareille satire aussi ennuyeuse, mais plus innocente, puisqu'elle n'attaque personne, sous le titre de la *Bardinade*, ou les *Noces de la Stupidité*, poème en dix chants. Cela n'est pas lisible.

---

Mars, 1765.

Quoique depuis trois siècles les meilleurs esprits se soient exercés à développer et à éclaircir les principes et la théorie des gouvernemens, il faut convenir que sur ce sujet, comme sur bien d'autres, nous n'avons fait que balbutier jusqu'à présent. Les philosophes se permettent trop légèrement d'abuser des mots ; et comment cela n'arriverait-il pas, puisque la multitude s'en paie toujours ? De cette facilité de parler sans idées et de la certitude d'être écouté est résulté le bavardage, fléau cruel et encore trop peu décrié de la littérature moderne que la communication des lumières par la presse a entraîné à

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

sa suite, et qui opérera avec le temps la ruine des lettres et de la philosophie ; car qu'importe de quels termes on se serve pour parler un jargon qui ne signifie rien ? Et la philosophie du grand génie à qui Alexandre-le-Grand dut sa première éducation, méritait-elle mieux que la nôtre d'être défigurée par les docteurs de l'école ?

En fait de gouvernement, *liberté* et *despotisme* sont deux termes avec lesquels on est sûr de produire une impression uniforme, l'une agréable, l'autre déplaisante, sur tous les esprits. Rien n'est plus aisé que d'exposer dans de beaux écrits, avec une grande éloquenc, tous les avantages de la liberté ; mais où existe-t-elle, dans quel coin de la terre habite-t-elle, peut-elle avoir lieu quelque part parmi les hommes, de la manière dont elle est représentée dans les livres ? Voilà des questions auxquelles il ne faut pas répondre légèrement. Le fantôme du despotisme n'est pas peut-être mieux connu que la chimère de la liberté.

Le président de Montesquieu a mis de nos jours trois autres termes à la mode ; il a prétendu expliquer les ressorts de toute espèce de gouvernement par les mots *vertu*, *honneur*, *crainte* ; il a fait de la vertu le principe des républiques ; de l'honneur celui des monarchies, et de la crainte celui des états despotiques. Cette manière d'envisager les différens gouvernemens est sans doute celle d'un homme de génie ; mais en l'examinant de plus près, je crains qu'on ne la trouve plus ingénieuse que solide. M.

de Voltaire a déjà fait sentir quelque part qu'il n'y a point de distinction réelle entre la vertu républicaine et l'honneur monarchique ; mais sans entrer en discussion, il me semble que j'ai vu dans des états dont le gouvernement est monarchique un corps de noblesse n'ayant nulle idée de ce qu'on appelle honneur en France, et à qui ce préjugé était absolument étranger. Il appartient peut-être à la noblesse de France et d'Espagne exclusivement, et quand il serait aussi général dans toutes les monarchies et aussi fort de leur essence qu'il me le paraît peu à moi, il existe du moins beaucoup d'autres élémens encore tout aussi nécessaires à l'essence de la constitution monarchique. L'honneur y est même souvent contraire au bien de l'état ; car si les principes d'honneur d'un particulier peuvent tourner à l'avantage de l'état, ceux des corps lui sont souvent nuisibles : l'honneur des corps consiste presque toujours à soutenir quelque sottise ancienne ou nouvelle, indifférente au bonheur public, indifférente même à la plupart des membres qui composent ce corps, mais que chacun cependant est obligé de défendre avec un tel acharnement, que celui qui voudrait se montrer raisonnable et se détacher de l'opinion de son corps, serait perdu de réputation dans l'esprit même du souverain qui lui sait ordinairement mauvais gré de sa résistance.

Quelque diverse que soit la forme des gouvernemens, ils tendent tous à deux fins opposées, la liberté et le despotisme. Ces deux forces se contrebalancent

www.libtool.com.cn  
sans cesse dans les gouvernemens mixtes ; dans les gouvernemens décidés, au contraire, c'est l'une des deux forces qui l'emporte sur l'autre. Mais qu'est-ce que la liberté ? qu'est-ce que le despotisme ? Voilà deux questions qui, malgré tous les efforts de nos philosophes, ne sont pas bien éclaircies, et je crains bien qu'il n'en soit de la liberté comme de la vérité, c'est-à-dire que l'homme ne soit fait pour la désirer avec ardeur sans en être digne.

L'abbé de Gagliani prétend que les hommes naissent tous avec un besoin extrême de se mêler d'affaires qui ne les regardent pas, et il fait consister l'essence de la liberté dans le droit de se mêler des affaires d'autrui. Cette définition, qui ne paraît d'abord qu'un tour de plaisanterie, devient philosophique et profonde à mesure qu'on l'examine plus sérieusement. L'essence du despotisme consiste donc dans la défense de se mêler des affaires des autres, et c'est cette défense qui produit l'engourdissement et tous les autres maux des gouvernemens despotiques, au lieu que le droit de se mêler des affaires des autres produit dans les états libres et dans les gouvernemens mixtes une action et réaction continuelles des membres du corps politique les uns sur les autres, et c'est de ce mouvement que résulte la vigueur de la constitution d'un état, comme la santé du corps animal dépend de la circulation libre et aisée de toutes les humeurs.

Dans les gouvernemens despotiques, le sultan commande à son visir, celui-ci au pacha, le pacha au cadi ; tout est isolé, rien ne se tient ; il y a action,



mais il n'y a point de réaction. Dans les gouvernemens libres ou mixtes, le souverain a un conseil ou a un sénat; chaque membre de ce conseil tient à des parens, à des amis, à des familles considérables; ce conseil transmet ordinairement les volontés du souverain à des états, à des parlemens, à des corps. Ces corps ont le droit de faire leurs réflexions. Tout s'entrelace, tout devient négociation, chaque citoyen a le droit de se mêler de quelque chose qui ne le regarde pas personnellement. Il y a action et réaction continuelle.

Il est si constant que le bonheur public dépend de ce droit et de ce besoin de se mêler de quelque chose, qu'en se formant un tableau fidèle de la situation du sujet d'un empire despotique et de celle d'un citoyen d'un état libre, on trouve tous les avantages en apparence du côté du premier. Un officier anglais en garnison à Gibraltar, alla un jour faire un tour sur les côtes d'Afrique qu'il avait vues de sa fenêtre depuis son séjour dans cette forteresse. Il s'arrêta d'abord à Tétuan, où il lia commerce avec un bourgeois de la ville. Celui-ci lui dit: " Je vous plains bien d'être obligé de vivre dans ce nid où vous êtes perché avec vos compatriotes et où vous devez vous ennuyer à la mort." L'Anglais, étonné d'être un objet de pitié pour un bourgeois de Tétuan, se mit à le questionner sur la vie, sur les lois, sur la police de Tétuan. Il apprit que ce bourgeois ne payait rien à l'état, que personne ne se mêlait de ses affaires; qu'en s'abstenant du vol

et du meurtre, personne ne lui demandait compte de ses actions, et que, dans le fait, il y avait peu d'hommes aussi libres qu'un bourgeois de Tétuan. Pendant la conversation, mon Anglais pria son ami de le mener au palais du gouverneur. "“ Nenni, répond le bourgeois, c'est un homme de mauvaise humeur, qui fait couper les têtes comme des choux.—Vous êtes donc dans des transes perpétuelles, lui dit l'Anglais.—Point du tout, reprend le bourgeois, je n'aurai de ma vie rien à démêler avec ce gouverneur; qu'il soit de bonne ou de mauvaise humeur, peu m'importe; si vous voulez venir souper avec moi dans ma maison de campagne, vous trouverez ma femme et mes deux filles, et vous verrez que je ne m'inquiète guère de notre gouverneur; toute ma prudence se borne à éviter de passer dans son quartier, et le seul chagrin que j'éprouve, c'est de voir de mes fenêtres ce nid taillé dans le roc, et de penser combien vous devez vous y ennuyer.”

Ce bourgeois, en peignant naïvement sa situation, a fait le portrait de tout sujet d'un empire despotique. Comparez ce portrait à celui d'un citoyen de Londres ou de Hollande; voyez cette foule d'impôts qui l'accablent, cette multitude de lois et de formalités qu'il faut qu'il observe: il ne peut faire un pas sans payer et sans obéir et sans sentir des entraves et la gêne. Il n'est pas libre à un citoyen de Londres de brûler du café chez lui. Demandez à un noble vénitien l'énumération de ses

prérogatives, et vous verrez une suite de privilèges que vous prendrez pour autant de liens d'esclavage. Voilà cependant les êtres qui se disent libres dans le monde, par le seul droit qu'ils se sont ménagé d'avoir quelque part, quelque influence dans l'imposition de toutes ces gênes, et d'avoir d'autres affaires que les leurs.

On ne peut douter que dans cette action et réaction de tous les citoyens les uns sur les autres ne consiste le grand et véritable avantage de la liberté, celui qui donne et conserve la vie à tout le corps politique, tandis que le défaut de réaction et cette action isolée et pour ainsi dire perpendiculaire des gouvernemens despotiques y produit partout la stagnation et les maux qui en résultent, malgré l'apparence de situation douce de chaque individu.

Le besoin, le but et le sort de ceux qui font publiquement, par choix ou par le hasard, le métier de se mêler des affaires d'autrui, sont fort divers, ainsi que leur rôle. Le parlement de Paris s'étant mêlé de la profession de foi du vicaire savoyard, conservée par Jean-Jacques Rousseau, et ayant obligé le conservateur de quitter la France, celui-ci s'est trouvé tout-à-coup un violent besoin de se mêler du bonheur de sa patrie, où il n'a jamais vécu, au point de remplir tout Genève de divisions et de troubles. Le consistoire de Neuchâtel se sent de son côté le besoin de se mêler des *Lettres de la montagne*, et d'inquiéter Jean-Jacques Rousseau dans sa retraite. L'histoire du genre humain est remplie d'exemples

de gens qui se mêlent des affaires des autres, et s'en font un titre pour les tourmenter.

M. le marquis d'Argenson, qui, de son vivant, a été chargé pendant quelques années du ministère des affaires étrangères, vient de prouver par son exemple une vérité qui n'a plus besoin de preuves, c'est qu'il est bien plus aisé de se mêler des affaires des autres, en qualité d'auteur, qu'en qualité d'homme d'état et de cabinet. On ne mettra pas le marquis d'Argenson dans la liste des grands et des bons ministres qu'aït eus la France, et il a pourtant laissé un bon ouvrage.

Son livre sur le *Gouvernement ancien et présent de la France* était connu, en manuscrit, du vivant de l'auteur ; il vient d'être imprimé en Hollande, en un volume grand in-8., de 328 pages ; mais cette édition a été faite sur un manuscrit si fautif, que le sens en souffre à chaque page.

L'auteur commence par tracer la marche du gouvernement ancien et moderne de la France. Il expose assez bien les inconvéniens du gouvernement féodal ; il parle aussi assez sensément des autres gouvernemens de l'Europe, quoiqu'il se trompe de temps en temps, faute d'instruction ou de lumières : le coup-d'œil de l'homme de génie manque partout ; mais il est remplacé par une bonhomie qui porte naturellement à l'indulgence : on passe toujours son temps sans regret avec un homme qui a du bon sens et un bon cœur.

Le projet du marquis d'Argenson, dans l'adminis-

www.libtool.com.cn  
tration du royaume, consiste à établir un gouvernement démocratique et municipal dans le cœur de la monarchie, et à anéantir l'aristocratie noble et parlementaire. De petits cantons, se gouvernant eux-mêmes sous l'autorité d'un monarque, auraient des mœurs, du patriotisme, de l'économie, et ne pourraient causer aucun ombrage au gouvernement. A moins d'une révolution de cette espèce, la France sera vraisemblablement long-temps exposée au fléau de la finance; et ceux qui regretteraient, dans ce changement, les avantages imaginaires du boulevard parlementaire entre le roi et le peuple, seraient sans doute de bonnes gens, mais à coup sûr gens à courte vue et dupes de mots.

On peut former des objections sans fin contre les détails d'un ouvrage de la nature de celui-ci, et contre leur développement; mais les détails sont indifférens. Tout dépend, en fait de théorie, d'avoir de bons principes, et dans l'exécution, d'avoir du nerf et de la fermeté. Ce livre n'est pas bien écrit; mais il est clair, et comme je l'ai déjà dit, il attache par le patriotisme et la bonhomie de l'auteur.

Cette bonhomie faisait le fond du caractère du marquis d'Argenson, mais il n'avait point de dignité. Ce défaut, moins tolérable dans le ministère des affaires étrangères que dans tout autre place, ne pouvait trouver grâce chez une nation qui pardonne tout, hors la platitude. Une manière de s'exprimer triviale et basse fit plus de tort à ce ministre que n'auraient fait des fautes plus graves. Le comte

d'Argenson, son frère, fut le premier à le sentir, et le fit renvoyer. Cette disgrâce n'influa pas sur le bonheur du marquis d'Argenson ; il vécut paisiblement, tantôt à Paris, tantôt à la campagne, partageant son loisir entre ses amis et le commerce des gens de lettres qu'il chérissait, et qui étaient reçus chez lui avec de grandes marques de considération ; car, sous le règne des d'Argenson, ce n'était pas encore la mode de haïr la philosophie.

Le marquis de Paulmy, son fils, a été secrétaire d'état de la guerre sous son oncle, et après la disgrâce de celui-ci, ministre de la guerre pendant quelques mois, et depuis peu ambassadeur du roi en Pologne.

---

Le 9 de ce mois, il a été rendu, aux requêtes de l'hôtel, au souverain dans cette cause, un arrêt définitif qui réhabilite la mémoire du malheureux Calas, décharge sa veuve, un de ses fils, le jeune Lavaysse et la servante, de l'accusation intentée contre eux, ordonne que l'amende et les dépens soient rendus, et l'arrêt affiché partout où besoin sera, à la diligence du procureur-général du roi.

Il a été arrêté de demander au roi de défendre, par une déclaration expresse, la procession qui se fait tous les ans à Toulouse en haine des calvinistes, et qui entretient cette animosité barbare, si contraire aux principes de la religion et de la charité chrétiennes.

L'arrêt des requêtes de l'hôtel, au souverain, a été rendu le même jour et à la même heure où Calas est mort dans les tourmens du supplice, il y a trois ans. Rien ne m'a fait autant de peine que cette puérilité solennelle dans une cause de cette espèce ; elle m'a fait éprouver une horreur dont il me serait difficile de rendre compte : il me semble voir des enfans qui jouent avec les poignards et les instrumens du bourreau.

Il a paru, quelques jours avant l'arrêt, plusieurs mémoires qu'on ne peut lire sans verser des larmes. M. Mariette en a publié un ; M. Elie de Beaumont en a fait un autre plus étendu. Il y a un peu de déclamation dans ce dernier, mais pas assez pour ôter au sujet sa force. On a aussi imprimé une lettre très-touchante de M. de Voltaire, par lequel on apprend qu'une autre famille protestante du Languedoc a éprouvé presque en même temps une pareille injustice de la part du parlement de Toulouse. O fatale impunité ! Cette famille, qui porte le nom de Sirven, s'est encore réfugiée chez M. de Voltaire.

M. de Voltaire vient de se fixer pour toujours à Ferney. Il a rendu les Délices à M. Trenchin, fermier-général, dont il tenait cette maison à vie. Les troubles de Genève peuvent l'avoir dégoûté d'avoir une maison sur le territoire de la république ; le dérangement de ses affaires peut y avoir contribué. M. de Voltaire ne connaît point de

bons à sa bienfaisance depuis qu'il est à Genève, et sa nièce ne connaît ni l'ordre ni l'économie dans la conduite d'une maison. Lorsque cet homme célèbre alla s'établir près de Genève, il avait plus de cent mille livres de rente, et dans une seule maison de commerce à Lyon un capital de huit cent mille livres. Ce capital est aujourd'hui mangé. Je crois que M. de Voltaire ne se doute guère que je sois si bien au fait de l'état de ses finances. Le duc de Wurtemberg lui doit près de trente mille livres de rente viagère tous les ans, et cette rente n'est pas payée depuis quelque temps, quoique M. de Voltaire ait prêté de nouveau finement, et sans consulter personne, une somme de cinquante mille écus; il prétend que quand il demande de l'argent à ce prince, il lui renvoie en réponse le programme de ses fêtes, de pompeux éloges de sa magnificence et de son bon goût. Toutes ces raisons peuvent avoir engagé M. de Voltaire à s'en tenir à sa maison de Ferney, où il vient de faire abattre le joli théâtre qu'il y avait fait construire. Ainsi, plus de spectacles non plus, au moins jusqu'à nouvel ordre. Toute cette réforme me ferait peur pour le patriarche, si je ne remarquais dans ses lettres particulières toujours le même fond de gaieté.

---

Avril, 1765.

L'apôtre de l'inoculation, M. de la Condamine, n'a pas cru devoir se taire sur le mémoire des six commissaires de la faculté de médecine qui se



sont déclarés contre l'inoculation. Il a retracé en vers l'histoire de la querelle sur le pain mollet, qui partagea tous les esprits, il y a cent ans. Le pain mollet ne fit fortune dans Paris qu'après avoir été défendu par arrêt du parlement. Fontenelle avait bien raison de dire que les sottises des pères sont perdues pour les enfans. M. de la Condamine a pris le bon parti, c'est de nous divertir aux dépens de notre propre imbécillité : la plaisanterie est toujours sûre de son effet en France, et la pièce de M. de la Condamine a fait grande fortune.

*Mémoire pour servir à l'histoire des révolutions du pain mollet.*

On connaissait le pain mollet  
 Un siècle avant l'abbé Nollet ;  
 On l'appelait pain à la reine.  
 Médicis, notre souveraine,  
 L'ayant trouvé fort de son goût,  
 En faisait son premier ragoût,  
 Ainsi fit la cour et la ville ;  
 Chacun pensait faire un bon chyle ;  
 Et le tout se passa sans bruit  
 Jusqu'en six cent soixante-huit,  
 Que les boulangers de Gonesse,  
 Ennemis nés du pain mollet,  
 En vertu de leur droit d'aïnesse,  
 Voyant que ce goût prévalait,  
 Par une mauvaise finesse  
 Le dénoncent au parlement  
 Comme un dangereux aliment.  
 Lors les pères de la patrie,  
 Réfléchissant sur leur santé,  
 Somment la docte faculté  
 De déclarer sans flatterie

Ce qu'on doit penser de la maie  
 Que mâchent depuis soixante ans  
 Ceux même qui n'ont point de dents :  
 Ne peut-elle pas s'être aigrie,  
 Et par de secrets accidents  
 Avoir troublé l'économie  
 De leurs benins tempéramens ?  
 Vous connaissez les poisons lents  
 Qui minent sourdement la vie :  
 Chacun pour ou contre parie.  
 La faculté de tous les temps  
 Eut des Astrucs et des tyrans ;  
 Gui Patin en était despote.  
 Je tiens de bon lieu l'anecdote ;  
 Il soutint que la mort volait  
 Sur les ailes du pain mollet.  
 Mais Perrault, son antagoniste,  
 Dit tout haut : " Je suis painmolliste,  
 " Messieurs, et je vous soutiendrai  
 " Que vous l'avez bien digéré."  
 Patin reprend : " Mais la levure,  
 " Et celle de Flandre surtout,  
 " Ce ferment d'une bière impure,  
 " Est un germe de pourriture  
 " Contraire à l'humaine nature.  
 " Quel démon a soufflé le goût  
 " De cette invention moderne?...  
 " — Moderne ! interrompit Perrault,  
 " Votre mémoire est en défaut ;  
 " Apprenez qu'au canton de Berne  
 " On en fit du temps d'Holopherne.  
 " Mais ne recherchons pas si haut  
 " De la levure l'origine ;  
 " Je vois bien que maître Patin  
 " Sait mieux le grec que le latin."  
 Patin fait un saut en arrière,  
 Et pour la levure de bière

Chacun des deux docteurs est prêt,  
 De prendre l'autre à la crinière,  
 La cuir à leur ardeur guerrière.  
 Met les holà par son arrêt :  
 " Défendons d'acheter ni vendre,  
 " Levain ni levure de Flandre ;  
 " Condamnons les contrevenans  
 " En l'amende de cinq cents francs."  
 Depuis ce temps, en conséquence,  
 C'est-à-dire, depuis cent ans,  
 Dans la capitale de France,  
 Il entre levain défendu.  
 Chacun an pour vingt mille écus,  
 Et de Janvier jusqu'en Décembre,  
 Licenciés et bacheliers,  
 Et présidens et conseillers,  
 Des enquêtes de la grand'chambre,  
 En prenant du café au lait,  
 Rendant hommage au pain mollet.

Ce qu'il a de vraiment plaisant, c'est que tout cela s'est à peu près passé ainsi, et qu'on disputait il y a cent ans avec autant de chaleur contre le pain mollet qu'on en montre aujourd'hui contre l'inoculation. Au reste, M. de la Condamine est un homme de beaucoup d'esprit et de mérite. Son style, toujours facile, noble, naïf et intéressant, lui assure une place parmi les meilleurs écrivains de notre temps. Il a voyagé et étudié toute sa vie en philosophe. Un caractère gai, curieux outre mesure, vrai en tout, infatigable dans la recherche de la vérité, sans exception de personne ni de cause, le rend précieux à ceux qui aiment à voir des originaux. Sa curiosité insatiable sur

tous les objets, jointe à une grande surdité, le rend souvent fatigant aux autres ; quant à moi, il m'en a toujours paru plus piquant. Cette curiosité le porta, il y a quelques années, à assister au supplice du malheureux Damien. Il perça jusqu'au bourreau, et là, tablettes et crayon à la main, à chaque terraillement ou coup de barre, il demandait à grands cris : " Qu'est-ce qu'il dit ? " Les satellites de maître Charlot voulurent l'écartier comme un importun ; mais le bourreau leur dit : " Laissez, monsieur est un amateur. " Rien ne prouve mieux le pouvoir des passions, puisque la simple curiosité a pu porter un homme, d'ailleurs plein de sensibilité et d'humanité, à se roidir contre le spectacle le plus horrible dont on puisse se former l'idée. Pendant son séjour à Londres, M. de la Condamine se promenait dans les rues muni d'un parapluie, d'un cornet à mettre dans l'oreille, d'un télescope, d'un compas et d'un plan de Londres, toujours déployé. Ses questions étaient d'autant plus multipliées qu'il n'entendait pas la langue du pays. Il lui arriva une aventure fort plaisante qui lui fit faire un appel à toutes les nations, et l'on prétend que dans les théâtres de Londres qui servent à l'amusement de la populace, on le représenta dans l'accoutrement et avec tout l'attirail qu'il traînait après lui dans les rues de Londres.

---

On s'est enfin déterminé à brûler, par arrêt de la cour du parlement, le *Dictionnaire philosophique*

*portatif*, et le même fagot, ainsi que le même arrêt, a servi à la brûlure des *Lettres de la montagne*. Les auteurs respectifs de ces deux ouvrages ne seront pas contents de cette association imprévue, qui les fait jouir des honneurs du même bûcher. Le feuillant ou capucin qui a l'honneur de fournir à M. Omer Joly de Fleury ses réquisitoires, s'est surpassé dans celui que ce grand magistrat a prononcé à cette occasion contre les progrès condamnables de la raison.

---

Madame Belot vient de publier la traduction de *l'Histoire d'Angleterre*, par M. David Hume, contenant celle des Plantagénètes, deux volumes in-4°. On sait que le philosophe David Hume a d'abord composé l'histoire de la maison de Stuart, ensuite celle des Tudors ; enfin, en remontant toujours, celle des Plantagénètes, ce qui forme un corps complet de *l'Histoire d'Angleterre*. Madame Belot avait déjà donné la traduction de l'histoire des Tudors ; elle vient de la compléter de celle des Plantagénètes, et comme feu l'abbé Prévost nous a régale d'une traduction des Stuarts, nous pouvons nous flatter d'avoir une traduction entière et bien mauvaise de tout l'ouvrage de M. Hume. Je dis bien mauvaise, parce que l'abbé Prévost a traduit à la toise et avec la dernière négligence, et que madame Belot n'est pas en état de faire même aussi bien que lui. Cette pauvre femme n'a ni le talent, ni le style, ni les connais-

sances qu'il faut pour une telle entreprise. Son style plat et bourgeois rend cette lecture pénible et dégoûtante. M. Hume dit quelque part : " Ce gouvernement ne ressemblait pas mal à l'aristocratie polonaise ;" et madame Belot traduit : " Ce gouvernement ressemblait assez à une aristocratie polie : " c'est qu'il n'y a dans le mot anglais qu'une seule lettre qui fait la différence entre *polonais* et *poli*. Ma foi, quand on n'en sait pas plus long, il faut traduire des romans, si l'on a besoin de traduire ; mais il faut respecter des ouvrages aussi importans qu'un corps d'histoire écrite par un philosophe. On a dit que M. Hume avait revu lui-même les épreuves de cette traduction, et son séjour à Paris pouvait rendre la chose vraisemblable, mais cela n'est pas vrai. Au reste, les Anglais reprochent à M. Hume d'être un peu jacobite, et d'avoir écrit son histoire avec cet esprit et dans ces principes. On vient de l'attaquer vivement là dessus, dans une brochure imprimée à Londres.

---

M. l'abbé de Mably vient de publier des *Observations sur l'histoire de France*, deux volumes in-12 de plus de quatre cents pages chacun. Vous trouverez dans cette ouvrage peu de vues neuves, peu d'idées profondes, mais des choses bien développées et des morceaux bien raisonnés. M. l'abbé de Mably est un écrivain un peu ennuyeux ; il est bon et exact raisonneur ; mais lorsque les raisons

neurs ne sont pas lumineux, ils m'ennuient presque toujours. M. l'abbé de Mably a d'ailleurs de bons principes, et ne manque pas de hardiesse. — On prévoit que ses principes de droit public français paraîtront très-hardis et très-déplacés au parlement, dont les prétensions actuelles se trouvent souvent contrariées par les faits historiques.

La *Gazette de France* s'occupe, depuis quelques mois, à consacrer dans ses fastes des exploits d'une nouvelle espèce. A chaque ordinaire, on trouve un récit pathétique des ravages de la bête féroce dans le Gévaudan, et des actions héroïques et mémorables que les entreprises de cet animal furieux occasionnent. Aujourd'hui, c'est une mère qui défend avec un courage incroyable trois de ses enfans ; d'autres fois, c'est une troupe de cinq enfans qui met la bête féroce en fuite. Le plus âgé d'entre eux, l'illustre Portefaix, n'ayant pas tout-à-fait onze ans, fait des prodiges de valeur, et fournit à la *Gazette de France* le sujet d'un article plein d'héroïsme. Comme les auteurs de la *Gazette* ne sont que des historiens, on pourrait leur demander sur la foi de qui ils rapportent tant de merveilles ; car, remarquez que tous les exploits du jeune Portefaix cessent d'avoir lieu, s'il s'y trouve un témoin digne de foi. Ce témoin apparemment l'aurait dispensé, par ses secours, de donner tant de preuves d'une intrépidité au-dessus de son âge. C'est donc sur le témoignage de cinq

www.libtool.com.cn  
 enfans qu'on raconte ces hauts faits ! Ajoutez à ces cinq enfans, les enfans qui rédigent la *Gazette de France*, et les enfans qui ajoutent forà ces pauvretés, et vous aurez bien des enfans. Quoi qu'il en soit, un poète inconnu vient de publier un poème épique en deux chants, intitulé *Portefaix*. Ce qu'il y a de plus recommandable dans ce chef-d'œuvre, c'est son étendue : elle se réduit à une feuille de cinq pages et demie.

M. de Buffon, qui n'a pas tout-à-fait autant de goût pour le merveilleux que les auteurs de la *Gazette de France*, prétend que l'histoire de la bête féroce du Gévaudan est celle de plusieurs gros loups qui disparaissent au retour de la belle saison : c'est ainsi que l'antiquité fabuleuse attribue à un seul Hercule les travaux de plusieurs héros. Le peuple, victime de ces ravages, prétend au contraire que la bête féroce n'est autre chose qu'un sorcier déguisé qu'il est inutile de chasser. Un paysan, honnête homme et digne de foi, a même déposé juridiquement que cet animal, en faisant un saut prodigieux à côté de lui, lui a dit en passant, à l'oreille : “ Convenez que, pour un vieil-  
 “ lard de quatre-vingt-dix ans, ce n'est pas mal  
 “ sauter.”

---

Rien n'est plus douloureux que les détails du malheur des Calas. Jean Calas était un honnête marchand ; sa fortune, y compris le fonds de son magasin, se montait à plus de cent mille livres ;



la plus grande partie de ce bien a été absorbée par les frais, ou pour mieux dire, par les rapines de la justice, qui fait aux créanciers de cet infortuné une banqueroute de quarante à cinquante mille livres. La veuve reste, avec cinq enfans et la vieille servante, âgée de soixante-dix ans, si respectable par sa simplicité et par sa fermeté, sans autre secours que celui de la générosité publique, et une somme de vingt-quatre mille livres que le domaine, dit-on, sera obligé de lui restituer par forme de douaire ; mais il est bien à craindre que les sources des bienfaits publics ne tarissent à la longue : plus elles ont été abondantes, plus il faut craindre de les voir diminuer. Les frais du procès seul, jusqu'au jour du jugement souverain, ont monté à plus de cinquante mille livres, fournies par la bienfaisance publique. Il en coûtera un argent immense à cette famille déplorable pour faire signifier ce jugement à tous les greffes ; il lui en coûtera surtout pour le faire signifier au parlement de Toulouse : l'huissier qui se chargera de cette commission épineuse se fera payer à proportion des risques qu'il court. Le procureur-général des requêtes de l'hôtel ne s'est chargé que du soin de faire afficher le jugement souverain dans Paris.

Toute cette malheureuse famille a été présentée au roi et à la famille royale. Le roi lui a accordé une gratification de trente-six mille livres une fois payée ; savoir : dix-huit mille livres à la

veuve, six mille livres à chacune des deux filles, trois mille au fils Pierre Calas et trois mille à la servante. M. le contrôleur général a annoncé à madame Calas qu'il lui paiera cette somme en trois ans, à raison de douze mille livres par an. Cet arrangement rendra le bienfait du roi peu efficace.

Dans la détresse qui est à redouter pour ces infortunés, nous apprenons qu'on a ouvert en Angleterre une souscription en leur faveur, et nous voudrions imiter de loin ce généreux exemple, bien fâchés que nos moyens répondent si peu à nos intentions. M. de Carmontel, lecteur de M. le duc de Chartres, sans être un académicien profond, dessine avec beaucoup d'agrément et de facilité ; il sait surtout saisir avec la ressemblance l'esprit et le caractère d'une figure, et c'est ce qui suffit à notre projet. Il a fait le tableau de toute la famille de Calas. La veuve est assise dans un fauteuil ; on voit dans l'altération de ses traits et de son visage les traces de son infortune. Sa fille aînée, d'une aimable figure, est assise à côté d'elle, la tête appuyée sur son bras. La fille cadette est debout derrière sa mère, et appuyée sur son fauteuil ; cette fille cadette est de la figure la plus agréable et la plus intéressante ; elle ressemble à une Vierge du Guide ; l'impression du malheur donne à ses grâces naturelles je ne sais quoi de touchant et d'attendrissant. Ces trois figures, dont la ressemblance est parfaite, ont les

yeux fixés sur le jeune Lavaysse, qui est debout vis-à-vis d'elles et qui leur lit le Mémoire d'Elie de Beaumont; derrière lui, Pierre Calas fils lit par-dessus ses épaules avec lui. Entre ce groupe et celui de la mère et des filles, on voit la vieille servante, toute droite, écoutant cette lecture. Pierre Calas est celui de la famille que le malheur paraît avoir le plus aigri; son ame a de la peine à reprendre de la sérénité. Le compagnon de son malheur, Lavaysse, est d'une figure aimable et douce. L'ensemble de ce tableau sera donc intéressant de toutes manières. Notre projet est de le faire graver et d'en offrir la planche à madame Calas. Nous ne pouvons partager avec personne le bonheur de contribuer aux frais de la gravure; il est juste que le petit nombre d'amis à qui cette idée est venue en conserve le privilège exclusif; mais nous comptons faire ouvrir une souscription pour l'estampe au profit de cette famille, si digne de l'intérêt de toute l'Europe. Chacun pourra y prendre part suivant ses facultés, et je voudrais bien avoir le bonheur d'être chargé de beaucoup d'ordres et de commissions pour cette souscription; rien au monde ne serait plus satisfaisant pour moi que d'obtenir cet avantage sur mes rivaux. Nous n'offrirons pas au public un chef-d'œuvre de gravure, mais nous lui offrirons les traits de la vertu et de l'innocence barbaquement outragées et faiblement vengées: ce tableau est sans prix, s'il peut servir aux cœurs

sensibles de prétexte pour remplir les vues de leur bienfaisance.

Tout est affreux dans l'histoire de cette déplorable aventure. A peine la mère est-elle cachée un mois après l'assassinat juridique de son mari, que la maréchassée vient pénétrer dans cet asile de douleur, pour lui arracher ses deux filles en vertu d'une lettre-de-cachet. On sépare les deux sœurs, on les met dans deux couvens différens, pour les convertir à la religion romaine. L'aînée éprouve dans son couvent beaucoup de duretés ; la cadette, par une douceur angélique, met tout le sien dans son parti ; ce n'est que lorsque leur cause est devenue un sujet de scandale et de douleur pour toute l'Europe, que le cri public force enfin le gouvernement de rendre à la mère ses enfans. Si nous osions jamais nous vanter à la postérité des lumières de notre siècle et des progrès de l'esprit philosophique, elle nous montrerait sans doute la tragédie de Toulouse comme un sujet d'éternelle confusion. Que pourrions-nous opposer à cette marque d'opprobre ? L'homme qui, après s'être fait admirer de toute l'Europe par son génie et par ses talens divers, fut assez courageux pour plaider la cause de l'innocence contre le fanatisme, et assez heureux pour procurer à la vertu opprimée une justice et des dédommagemens tardifs. Il est beau d'avoir fait la *Henriade*, mais qu'il est doux d'avoir servi de protecteur à la veuve et à l'orphelin !

Le jeune Lavaysse n'a point eu de part aux grâces du roi ; son père, célèbre avocat au parlement de Toulouse, jouit, outre une grande réputation, d'une fortune honnête. Quoique ce procès lui ait coûté une somme considérable, il est fort content d'avoir été oublié. Je ne sais si ceux qui l'ont oublié doivent être aussi contents que lui.

---

On ne saurait dire que ce siècle philosophique ait été favorable à la fortune des philosophes ; la génération suivante pourra être plus équitable : de tout temps la reconnaissance a été un enfant posthume. Le philosophe Diderot, après trente années de travaux littéraires, se trouvait dans la nécessité de se défaire de sa bibliothèque, afin de pouvoir à l'éducation d'une fille unique. Il avait cherché inutilement un acquéreur depuis quatre à cinq ans, lorsque je m'avisai de faire proposer cette bibliothèque à l'impératrice de Russie par M. le général Betzky, que j'avais eu l'honneur de connaître pendant son séjour en France. La réponse qu'il vient de me faire est conçue en ces termes :

“ La protection généreuse, monsieur, que notre  
“ auguste souveraine ne cesse d'accorder à tout  
“ ce qui a rapport aux sciences, et son estime particulière pour les savans, m'ont déterminé à lui  
“ faire un fidèle rapport des motifs qui, suivant  
“ votre lettre du 10 Février dernier, engagent M.  
“ Diderot à se défaire de sa bibliothèque. Son

“ cœur compatissant n'a pu voir sans émotion que  
“ ce philosophe, si célèbre dans la république des  
“ lettres, se trouve dans le cas de sacrifier à la  
“ tendresse paternelle l'objet de ses délices, la  
“ source de ses travaux et les compagnons de ses  
“ loisirs. Aussi S. M. impériale, pour lui donner  
“ une marque de sa bienveillance, et l'encourager  
“ à suivre sa carrière, m'a chargé de ne faire pour  
“ elle l'acquisition de cette bibliothèque au prix  
“ de quinze mille livres que vous proposez, qu'à  
“ cette seule condition, que M. Diderot, pour son  
“ usage, en sera le dépositaire jusqu'à ce qu'il  
“ plaise à S. M. de la faire demander. Les ordres  
“ pour le paiement de seize mille livres sont déjà  
“ expédiés au prince Galitzin, son ministre à Pa-  
“ ris. L'excédent du prix et toutes les années  
“ autant est encore une nouvelle preuve des bontés  
“ de ma souveraine pour les soins et les peines  
“ qu'il se donnera à former cette bibliothèque.  
“ Ainsi c'est une affaire terminée.

“ Témoignez, je vous prie, à M. Diderot com-  
“ bien je suis flatté de l'occasion d'avoir pu lui  
“ être bon à quelque chose.

“ J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé, J. BETZKY.*”

Cette lettre est du 16 mars. Jamais bienfait n'a été mieux placé ni accordé avec plus de grâce. La tournure en est neuve. S. M. impériale achète la bibliothèque du philosophe pour qu'il puisse la garder, et elle lui donne cent pistoles tous les ans

pour le dédommager du malheur d'avoir conservé ses livres.

Mai 1765.

J'ai eu occasion de parcourir rapidement un ouvrage dont il n'y a pas peut-être encore trois exemplaires à Paris, et qui vraisemblablement exercera la vigilance de la police, toujours attentive à nous préserver du venin de la philosophie. Cet ouvrage porte pour titre la *Philosophie de l'histoire*, par feu l'abbé Bazin, volume in-8<sup>o</sup> de 336 pages. On lit après le frontispice la dédicace suivante :

“ A très-haute et très-auguste princesse Catherine II, impératrice de toutes les Russies, protectrice des arts et des sciences, digne par son esprit de juger des anciennes nations, comme elle est digne par son génie de gouverner la sienne. Offert très-humblement par le neveu de l'auteur.”

Cette manière de dédier est simple et noble, et devrait être substituée à ces épîtres fastidieuses qui sont d'usage.

Je plains de tout mon cœur les critiques qui vivront dans deux mille ans. Comment feront-ils pour percer jusqu'à la vérité à travers toutes ces fictions qui l'entourent, qui ne donnent pas le change aux contemporains, mais qui causeront à la postérité des embarras sans fin ? Depuis que l'invention de l'imprimerie a fait des livres un effet public et commercable, l'injustice, l'intolérance, la persécution ont rendu ces fictions indispensables, et réduisent

tout philosophe à la nécessité de mentir pour sa sûreté. Les livres imprimés à Paris portent sur le titre Amsterdam, Londres, Berlin, Genève; dans d'autres pays on se permet d'autres mensonges; aucun auteur un peu hardi ne veut avoir écrit dans le lieu de son séjour. Tantôt il emprunte des noms connus; tantôt il en invente pour mettre ses ouvrages sur leur compte; et lorsque nous serons parvenus aux honneurs de l'antiquité, comment le pauvre critique fera-t-il pour démieler la vérité au milieu de toutes ces supercheres ?

Je vois d'ici combien feu M. l'abbé Bazin donnera de fil à retordre aux savans commentateurs de l'année 3765, qui probablement aura pour ère vulgaire quelque autre époque différente de la nôtre; ils se donneront au diable; supposé qu'il y en ait assez, pour savoir qui était cet abbé Bazin. Les uns diront que c'est un nom historique, et feront de savantes recherches sur la vie et sur les ouvrages de M. l'abbé Bazin, qui n'aurait pu prendre, diront-ils, la qualité de feu s'il n'avait jamais vécu, attendu qu'il faut vivre pour pouvoir décéder; les autres soutiendront que ce nom est supposé, allégorique; hiéroglyphique. Parmi ces derniers; ceux qui ont un peu d'imagination diront que *bazin* était une espèce d'étoffe de toile très-fine et très-blanchie, quoique de contrebande en France, et que ces trois qualités lui étant communes avec la candeur et la vérité dont un historien doit faire profession; l'auteur de la *Philosophie de l'histoire* avait



pris le nom de Bazin par allusion. Sur quoi les premiers prouveront l'existence réelle de M. l'abbé Bazin ; ils soutiendront que ce grand homme a eu de tout temps le dessein d'écrire une histoire depuis ce qu'on savait au dix-huitième siècle de l'origine du monde jusqu'au temps où Charlemagne a donné, après l'invasion des barbares, une nouvelle forme à notre Europe. Cela est si vrai, diront-ils, que la mort l'ayant empêché de mettre la dernière main à son ouvrage, son neveu et son héritier le présenta tel qu'il était à l'illustre Catherine, qui en effet gouvernait alors la Russie avec autant de génie que de gloire, comme tant de monumens subsistans de son règne le prouvent encore aujourd'hui. Bien plus, il est évident qu'un autre écrivain célèbre de ce siècle, appelé *Voltaire*, a pris l'ouvrage de l'abbé Bazin à l'époque où il finit, et l'a continué à peu près sur le même plan dans un *Essai sur l'histoire générale* qui nous a été heureusement conservé.

Ma foi ceux-ci, sans s'en douter, approcheront un peu de la vérité ; mais s'il se trouve parmi eux un abbé de Gagliani, il leur dira : “ Messieurs, “ vous êtes des imbécilles. Ne voyez-vous pas que “ dans ce dix-huitième siècle il était très-dangereux “ d'écrire la vérité, et que les philosophes étaient “ obligés de se servir de toutes sortes de ruses pour “ faire deviner leurs pensées, ou pour se soustraire “ à la persécution en les publiant ? Pourquoi “ auraient-ils tant vanté les principes de tolérance “ qui régnaient dans les cours du Nord, et la pro-

“ tection dont les souverains des contrées septen-  
 “ trionales honoraient les lettres et la philosophie,  
 “ s'ils avaient trouvé chez eux la même protection  
 “ et la même tolérance? Sachez donc que cet  
 “ abbé Bazin n'est autre que Voltaire lui-même ;  
 “ reconnaissez dans son ouvrage les mêmes prin-  
 “ cipes, le même style, la même manière que dans  
 “ l'*Essai sur l'histoire générale*, et comprenez qu'a-  
 “ près avoir composé cet Essai, qui commence par  
 “ le siècle de Charlemagne, ce grand homme a  
 “ voulu lui donner une introduction différente du  
 “ *Discours sur l'histoire universelle*, par Bossuet.”

O Gagliani de l'année 3763, si tu raisonnes ainsi,  
 tu auras deviné juste, et tu rassembleras, par la  
 profondeur de ton génie, au Gagliani de l'année  
 1765 ; mais que ta conduite ne soit pas semblable à  
 la sienne, et si le sort t'a placé, comme lui, au mi-  
 lieu des joyeux et paisibles partisans des lettres,  
 des arts et de la raison, ne les afflige pas en les  
 quittant ; car il est écrit dans le livre du destin que  
 celui qui, après six ans de séjour dans la nouvelle  
 Athènes, voudra reprendre la route de Naples, s'il  
 ne revient promptement calmer les regrets de  
 l'amitié, si l'ambition peut le retenir et le fixer dans  
 sa patrie, regrettera à son tour éternellement et  
 douloureusement la perte de ses amis et les charmes  
 de la douce et consolante philosophie.

C'est donc un fait qui n'est faux que pour les per-  
 sécuteurs et des malveillans que feu M. l'abbé Bazin  
 est, Dieu merci, en pleine vie au château de Ferney,

où il vient de composer la *Philosophie de l'histoire*, pour l'édification des fidèles. Nous n'en avons encore, à la vérité, qu'une première partie, et le nouveau éditeur avertit à la fin de l'ouvrage que le reste du manuscrit manque; mais il promet, s'il se retrouve, d'en faire honneur à Dieu et à son oncle en le mettant fidèlement au jour, et j'ai confiance qu'il nous tiendra parole, pour peu qu'on lui accorde sept ou huit mois pour cette recherche.

*La Philosophie de l'histoire!* Le beau titre, et que ce sujet était bien digne de la plume du premier écrivain du siècle! Mais malgré le tendre respect que j'aurai toute ma vie pour feu M. l'abbé Bazin, l'austère vérité, dont les lois inflexibles et augustes ne souffrent aucune infraction, me force de convenir que cet ouvrage m'a paru en quelques endroits un peu aride, un peu croqué, un peu superficiel et trop peu approfondi.

Il ne s'agissait pas ici de relever en passant les pauvretés de Rollin, de parler superficiellement de toutes ces nations anciennes, si puissantes et si nombreuses, qui ne tiennent plus qu'un point dans notre mémoire, après avoir rempli de leurs exploits et de leurs travaux la surface de la terre, pendant tant de siècles; il fallait jeter un coup-d'œil lumineux et profond sur toutes ces nations, sur leur religion, sur leurs arts, sur leurs monumens, sur leurs mœurs, sur leurs préjugés, sur leurs traditions, sur leurs fables, et tâcher de suivre les traces de l'esprit humain dans tous ses replis. Quel chemin à

parcourir pour un philosophe ! car en vérité, il n'a été encore rien dit de satisfaisant sur tous ces objets.

M. Bazin fonde sa *Philosophie de l'histoire* sur deux grands principes, auxquels il ramène toutes ses observations et tous ses raisonnemens. Le premier de ces principes, c'est l'insuffisance de nos connaissances, l'absurdité de nos chronologies, d'où résulte l'idée une haute antiquité du monde, que nos monumens et nos calculs ne pourront jamais atteindre : les premières réflexions physiques et historiques mènent droit à l'idée de l'éternité de l'univers et aux conjectures qui en résultent sur notre globe. Le second principe de M. Bazin me paraît moins démontré ; il prétend qu'il n'y a pas eu de peuples idolâtres, et que la connaissance d'un seul Dieu suprême a été de tout temps commune à toutes les nations. Il croit en particulier que le secret des initiés dans les mystères de Cérès Eleusine et d'autres semblables consistaient dans l'adoration d'un seul Dieu suprême, auteur de la nature ; que le peuple, accoutumé aux pratiques d'un culte plus grossier, mettait pourtant de la différence entre le maître du ciel et de la terre, et les autres divinités qu'on lui avait appris à honorer, tout comme un bon catholique romain ne prétend pas accorder les mêmes honneurs à Dieu le père et aux Saints qu'il invoque. Cette idée est philosophique, et peut-être vraie ; mais il fallait la porter à un plus haut degré d'évidence.

Ce n'est pas tout d'avoir accusé feu M. l'abbé Ba-

z in d'être superficiel et peu réfléchi dans quelques endroits de sa *Philosophie de l'histoire* : quand on s'attaque à un écrivain de ce poids, qui d'ailleurs sait se former un parti dans votre propre cœur, et rendre votre esprit complice de ses idées, malgré la conviction contraire, il faut prouver son dire, sans quoi le neveu éditeur et tous ses partisans, qui, sans composer un corps dans l'état, ne laissent pas d'être en grand nombre, pourraient m'accuser à mon tour de témérité et d'une étourderie peu pardonnable.

Je représenterai donc au neveu éditeur et à tous ses partisans, dont j'ai l'honneur d'être un des plus zélés, que je n'ai pu être content de l'endroit du chapitre des Romains, où l'auteur fait leur parallèle avec les Grecs ; il ne m'a pas paru juste de comparer les Romains encore grossiers et non policés à ces Grecs perfectionnés dans tous les arts de la paix et de la guerre. Pour faire ce parallèle avec quelque justice, il fallait comparer les Romains des premiers temps de la république avec les Grecs de l'âge du siège de Troie, et opposer au siècle de Périclès celui de Cicéron et d'Auguste.

Je n'aime pas voir feu l'abbé Bazin nier le supplice de Régulus, parce que Polybe n'en parle pas. Rien ne me paraît plus naturel et plus aisé à expliquer que le silence de Polybe ; rien ne me paraît de plus de poids que le témoignage des plus graves et des plus grands personnages de Rome, comme Cicéron et d'autres. La catastrophe de Régulus n'est pas d'ailleurs un événement de l'âge fabuleux

de Rome, et les raisonnemens tirés de l'excès de barbarie et d'atrocité de ce supplice ne sont malheureusement pas plus concluans que si, dans deux mille ans, un Bazin s'avisait de nier le supplice de Jean Calas, à cause du peu de vraisemblance qu'il y a que, dans le siècle de la *Henriade* et de l'*Esprit des lois*, il se soit trouvé des juges assez fanatiques et assez barbares pour assassiner de sang-froid un père de famille. Ce Bazin, avec un peu de talent, démontrerait presque l'impossibilité morale d'un fait malheureusement trop certain, et aurait bien plus beau jeu que feu notre Bazin, qui ne peut pas dire que les Carthaginois aient eu des Voltaire et des Montesquieu parmi eux lorsqu'ils ont fait périr Régulus ; et dans le droit, le supplice de ce grand homme était moins cruel que celui de Jean Hus et cent autres faits trop bien attestés de l'histoire de notre belle et aimable race, dans des siècles beaucoup moins barbares que celui de Carthage.

Remarquons en général que la plus mauvaise manière de raisonner en histoire serait de nier les faits qui ne sont pas conformes à la droite raison ; on se tromperait moins souvent en partant du principe contraire et en admettant pour vrai tout ce qui paraît opposé à la raison. Dans toutes les affaires de religion, de mœurs et même de législation, le parti le plus absurde a presque toujours prévalu, et, consacré par la sottise des uns et la friponnerie des autres, le temps l'a bientôt rendu inattaquable. Feu M. Bazin paraît souvent oublier ce principe.

Il dit par exemple : " Je m'étonne qu'Herodote ait  
 " dit devant toute la Grèce, dans son premier livre,  
 " que toutes les Babyloniennes étaient obligées par  
 " la loi de se prostituer, au moins une fois dans leur  
 " vie, aux étrangers dans le temple de Milita ou  
 " Vénus. Je m'étonne encore plus que, dans toutes  
 " les histoires faites pour l'instruction de la jeunesse,  
 " on renouvelle aujourd'hui ce conte. Certes, ce  
 " devait être une belle fête et une belle dévotion que  
 " de voir accourir dans une église des marchands de  
 " chameaux, de chevaux, de bœufs et d'ânes, et  
 " de les voir descendre de leurs montures pour  
 " coucher devant l'autel avec les principales dames  
 " de la ville. De bonne foi, cette infamie peut-elle  
 " être dans le caractère d'un peuple policé ? Est-il  
 " possible que les magistrats d'une des plus grandes  
 " villes du monde aient établi une telle police, que  
 " les maris aient consenti de prostituer leurs  
 " femmes, que tous les pères aient abandonné leurs  
 " filles aux palefreniers de l'Asie ? Ce qui n'est pas  
 " dans la nature n'est jamais vrai."

Cela s'appelle raisonner de mauvaise foi, ou du moins peu philosophiquement. Ce qui n'est pas dans la nature n'est jamais vrai ; mais malheureusement les usages les plus abominables sont dans la nature de l'homme. Qu'on conserve le raisonnement de M. Bazin mot pour mot, et qu'on l'applique à cet autre usage infiniment plus affreux, quoique incontestable et presque général de sacrifier des victimes humaines, et l'on verra comme il sera concluant. Cette opposition des palefreniers de l'Asie

avec les dames de Babylone, qu'on fait ressembler par son pinceau aux dames de Paris, n'est pas trop digne d'un philosophe, qui doit savoir que des usages barbares dans leur origine se conservent bien dans des temps plus policés, mais se raffinent à mesure que les mœurs se perfectionnent. Les pieds des douze apôtres avaient vraisemblablement grand besoin d'être bien frottés par Notre-Seigneur le jour de l'institution de la cène ; mais lorsque le roi très-chrétien imite ce grand exemple d'humilité, les vieillards qui représentent les apôtres ont, je vous assure, les pieds bien lavés avant de les offrir à la serviette royale. Enfin, je ne m'étonne et je ne blâme point de tout qu'on renouvelle le conte d'Hérodote dans les histoires faites pour l'instruction de la jeunesse ; car il est très-utile et très-important de faire sentir de bonne heure à la jeunesse à quelles atrocités et à quelles abominations la religion a de tout temps entraîné le genre humain, et le plus sûr moyen d'éloigner de nous les maux affreux du fanatisme, c'est d'en renouveler sans cesse l'horrible souvenir. Ce qui m'étonne et ce qui m'afflige, c'est de voir retracer à la jeunesse les impuretés, les trahisons, les assassinats et tant de crimes dont le récit révolte et dégoûte dans de certains livres, comme autant d'actions saintes, louables et agréables à Dieu : cet usage suppose une longue et douloureuse dégradation d'esprit et d'âme.

Dans un siècle où la saine critique paraît avoir tout éclairci, tout épuré, je n'ai pas encore entendu



juger Hérodote à ma fantaisie.\* On peut se moquer de la simplicité de ses raisonnemens ; mais il ne faut pas oublier que ses idées étaient celles de son siècle ; et ce que toute une nation a pu croire ou entendre, sans être révoltée, ne doit jamais être traité légèrement par un philosophe qui veut tracer l'histoire de l'esprit humain. Ce philosophe serait encore plus mal avisé de nier les faits rapportés par Hérodote, parce qu'il ne trouverait rien dans sa tête qui pût lui en donner l'explication. Rien n'est vrai, si les faits rapportés par Hérodote ne le sont pas. Quel historien s'est jamais donné plus de soins et plus de peine pour constater la vérité ? Son histoire est le fruit des connaissances acquises par une longue étude et par de longs voyages ; sa simplicité même ajoute un nouveau poids à sa véracité ; et si nous pouvions jamais trouver la clef des usages et des faits qu'il rapporte, avec la suite des changemens et des altérations que chaque usage, chaque cérémonie a subis depuis son origine, nous aurions enfin la véritable histoire de l'esprit humain, très-différente à coup sûr des conjectures de nos philosophes.

---

M. Requier, qui fait depuis bien des années le métier de traducteur de l'italien, a traduit depuis peu, en deux parties, des mémoires secrets tirés des archives des souverains de l'Europe, depuis le règne de Henri IV. Je ne sais par quelle raison M. Re-

\* Il l'a été depuis par le célèbre Larcher et autres savans critiques.

qu'on a voulu ou caché que ces mémoires sont un ouvrage de Vittorio Siri, destiné à servir d'introduction à son *Mercur*. Vraisemblablement le traducteur compte en publier la suite. Le principal morceau de ce qui en paraît est l'histoire de la conjuration du maréchal de Biron, et cette histoire est fort intéressante. C'est dans de pareils écrits que les faiseurs de tragédies devraient apprendre leur métier et les véritables discours d'un homme condamné à mourir : ces discours sont un peu différens de leur langage froid, apprêté et emphatique. On ne voit point sans étonnement ce mélange de bassesse, de hauteur, de fureur, de faiblesse, de religion, de désespoir que Biron montra pendant sa prison et dans ses derniers instans. Voilà les *veræ voces* d'Horace, à côté desquelles nos puérités théâtrales sont insupportables à un homme de goût. Un philosophe ne manquera pas de remarquer avec édification ce que dit l'historien, que le chancelier, fatigué du long discours de Biron le jour qu'on lui prononça son arrêt, prit congé, d'autant plus qu'il était bien aise d'aller dîner.

---

Les troubles excités à Genève par les *Lettres de la montagne* ont été enfin apaisés par la publication des *Lettres populaires*, et bien mieux, par une lettre de M. le duc de Praslin au résident de France, qui lui enjoint de déclarer aux chefs de la bourgeoisie que le roi ayant eu la principale part à la médiation, et étant resté garant de la loi fondamentale connue sous ce nom, Sa Majesté ne souffrira pas qu'il lui

soit porté la moindre atteinte, et qu'elle s'en prendra aux chefs de la bourgeoisie, si la tranquillité n'est pas promptement rétablie. Cette petite insinuation a fait cesser le bourdonnement de la ruche, au moins pour un temps. Les *Lettres populaires* sont un nouvel ouvrage de M. Tronchin, procureur-général de la république, auteur des *Lettres de la campagne*. Elles sont écrites avec la raison, la sagesse et la modération qui caractérisent les écrits de ce magistrat. Quoique la plus grande partie soit destinée à la discussion des lois particulières de Genève, on y trouve des principes généraux et une analyse du *Contrat social*, qui rend cet ouvrage digne de l'attention des philosophes.

Pendant que les *Lettres de la montagne* troublaient la république de Genève, elles pensèrent compromettre la sûreté de l'auteur dans la principauté de Neuchâtel. Les consistoires ne voulurent pas s'accommoder du christianisme de Jean-Jacques Rousseau, et sans la protection du philosophe couronné, le chrétien Rousseau aurait sans doute perdu son asyle; mais Sa Majesté dont la logique est un peu différente de celle des prêtres, n'a pas cru qu'il puisse y avoir une bonne raison pour troubler le repos d'un homme, et le conseil d'état de Neuchâtel a décidé qu'il n'appartenait pas aux consistoires de rien statuer sur les matières de foi.

---

Juin, 1765.

Alexis-Claude Clairaut, pensionnaire de l'académie royale des sciences, est mort le 17. du mois dernier,

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
d'une fièvre putride, âgé seulement de cinquante-deux ans.

Clairaut était un très-grand géomètre, presque sur la ligne des Euler, des Fontaine, des Bernouilli et des d'Alembert. Il avait moins de génie que Fontaine, plus de justesse et de sûreté, et moins de pénétration que d'Alembert : ce dernier a perdu, à sa mort, un rival qui le tenait sans cesse en haleine, et c'est une grande perte.

Clairaut eut de la réputation de bonne heure ; il fut reçu à l'académie presque au sortir du collège.

Il avait été l'instituteur de la célèbre marquise du Chastelet. Il avait accompagné Maupertuis dans ce fameux et brillant et inutile voyage du Nord. Maupertuis lui montra l'espérance d'une pension considérable : et Clairaut, qui faisait grand cas de l'aisance, lui céda toute la gloire de l'entreprise, pour de l'argent que la cour paya. Clairaut fut riche, mais Maupertuis fut peint et gravé, la tête affublée d'un bonnet d'ours, et aplatissant le globe d'une main.

Clairaut avait une physionomie agréable, un air de finesse et de candeur, qu'on trouve rarement réunies, et qui vont si bien ensemble ; son profil, dessiné par M. de Carmontelle, a été gravé il y a deux ans.

Il aimait éperdûment le plaisir et les femmes ; il était fort gourmand, et il y a apparence que les indigestions, qu'il entassait continuellement les unes sur les autres, n'ont pas peu contribué à abrégér ses

www.libtool.com.cn  
 jours. Il avait aussi le cœur très-inflammable ; une passion vive, qu'il avait prise pour une femme aimable, mais déjà éloignée de la saison de l'amour\*, passion qui n'obtint en retour que de l'estime et de l'amitié, influa, si l'on en croit ses amis, sur le repos de ses dernières années.

Il jouissait de dix mille livres de rente en pensions et bienfaits du roi. La pension de mille livres, qu'il tenait de l'académie des sciences, passe, suivant l'ordre du tableau, à M. d'Alembert, mais elle ne lui est pas encore accordée ; M. le comte de Saint-Florentin a dit aux députés de l'académie, qui la sollicitaient pour lui, " que la chose souffrirait des difficultés, parce que le roi était mécontent des ouvrages de M. d'Alembert." Je crois que celui-ci ne supporterait pas en silence un dégoût si marqué.

Clairaut était honnête homme, bon ami et du commerce le plus sûr. Il aimait la musique. Il n'était pas sans ressource dans la société ; et une étude des sciences abstraites, commencée dès ses plus jeunes années, et continuée toute sa vie avec opiniâtreté, ne lui avait pas ôté la sérénité. Il était vrai, il était gai, et il avait bien son mot à lui dans la conversation.

Il jouissait doucement de sa fortune avec ses amis, et une petite gouvernante fort jolie qui avait soin de son ménage, à qui il avait appris assez de géométrie

\* Madame de Fourqueux.

pour l'aider dans ses calculs, et que sa mort laisse dans le veuvage. Une maladie subite et violente l'ayant emporté au bout de quatre jours, il n'a pu prendre aucun arrangement en faveur de la compagnie de ses travaux et de ses plaisirs : son sort occupe et intéresse dans ce moment-ci tous les gens de lettres.

Clairaut avait vu ce règne brillant de la géométrie où toutes nos femmes brillantes de la cour et de la ville voulaient avoir un géomètre à leur suite. Il a cultivé particulièrement la science du calcul, et l'a appliquée à des problèmes de géométrie pure, de mécanique, de dynamique et d'astronomie ; sa carrière était la même que celle de M. d'Alembert. Clairaut, qui pouvait le disputer à d'Alembert, en qualité de géomètre, ne pouvait souffrir que celui-ci cherchât encore à se distinguer dans les lettres ; il ne lui pardonnait pas de lire Tacite et Newton.

Si vous demandez pour quoi Clairaut et d'Alembert se haïssaient, et pourquoi mal entre eux, ils étaient l'un et l'autre bien avec Fontaine, c'est que Fontaine est tout entier à la perfection de l'instrument, et d'Alembert et Clairaut se contentaient d'en user de leur mieux. Fontaine est un charron, qui cherche à perfectionner la charrue, Clairaut et d'Alembert s'en tiennent à labourer avec la charrue, comme elle est.

Cette charrue a passé de mode, ainsi que nous avons vu parmi nous diverses sciences régner et passer successivement. Les métaphysiciens et les

poètes ont eu leur temps ; les physiciens systématiques leur ont succédé ; la physique systématique a fait place à la physique expérimentale ; celle-ci à la géométrie ; la géométrie à l'histoire naturelle et à la chimie, qui ont été en vogue dans ces derniers temps, et qui partagent les esprits avec les affaires de gouvernement, de commerce, de politique, et surtout la manie de l'agriculture, sans qu'on puisse deviner quelle sera la science que la légèreté nationale mettra à la mode par la suite. Tout homme, en ce pays-ci, qui n'a qu'un seul mérite, fût-il transcendant, s'expose, s'il vit long-temps, à voir sa considération s'éclipser, et à tomber du plus grand éclat dans l'obscurité la plus profonde ; l'homme prudent étaié le mérite de son métier de plusieurs mérites accidentels et de côté, qui le soutiennent en cas de révolution. C'est à quoi Clairaut n'avait pas songé : tout entier à ses *xx*, il ne lui restait presque plus rien de sa première célébrité, aujourd'hui qu'un géomètre a de la peine à trouver un libraire qui se charge de ses ouvrages, et ne trouve presque pas un lecteur qui les ouvre. La petite brochure in-12 de d'Alembert sur la destruction des jésuites, qui n'est rien, a fait plus de sensation à Paris que les trois ou quatre volumes in-4<sup>o</sup> d'opuscules mathématiques qu'il avait publiés auparavant ; et qui marquent bien une autre tête. C'est que le goût est tourné vers les choses utiles, et que ce qu'il y a d'utile en géométrie peut s'apprendre en six mois ; le reste est de pure curiosité.

Il n'existe dans la nature ni surface sans profondeur, ni ligne sans largeur, ni point sans dimension, ni aucun corps qui ait cette régularité hypothétique du géomètre. Dès que la question qu'on lui propose le fait sortir de la rigueur de ses suppositions, dès qu'il est forcé de faire entrer dans la solution d'un problème l'évaluation de quelques causes ou qualités physiques, il ne sait plus ce qu'il fait; c'est un homme qui met ses rêves en équations, et qui aboutit à des résultats que l'expérience ne manque presque jamais de détruire. Si le calcul s'applique si parfaitement à l'astronomie, c'est que la distance immense à laquelle nous sommes placés des corps célestes, réduit leurs orbites à des lignes presque géométriques; mais prenez le géomètre au toupet, et approchez-le de la lune d'une cinquantaine de demi-diamètres terrestres, alors, effrayé des balancemens énormes et des terribles aberrations du globe lunaire, il trouvera qu'il a autant de folie à lui proposer de tracer la marche de notre satellite dans le ciel, que d'indiquer celle d'un vaisseau sur nos mers, lorsqu'elles sont agitées par la tempête.

(Cet article est en partie de M. Diderot.)

---

On a imprimé en Hollande une brochure intitulée *Histoire de la délivrance de la ville de Toulouse*, arrivée le 17 mai 1562, où l'on verra la conjuration des huguenots contre les catholiques, leurs différens combats, la défaite des huguenots,



et l'origine de la procession du 17 mai, le dénombrement des reliques de l'église de Saint-Sernin, le tout tiré des annales de ladite ville. Cette brochure parut pour la première fois, à Toulouse, en 1762, après l'assassinat juridique de l'infortuné Calas, et vers le jubilé de la belle procession, dans le louable dessein de soutenir le fanatisme des catholiques contre les protestans, que le supplice de Calas avait déjà agréablement réveillé. Dans la nouvelle édition qu'on vient de faire de cette histoire, on a ajouté des notes, pour justifier les protestans des faits que l'auteur leur a imputés avec autant d'atrocité que de mauvaise foi. Quand on lit ce recueil d'horreurs et d'abominations, on ne peut s'empêcher d'admirer la douceur et la bonté naturelle de l'aimable genre humain.

Il y a quelques mois que M. l'archevêque de Paris remit à M. le duc de Praslin un mémoire contenant ses griefs contre la *Gazette littéraire*, qui se fait sous les auspices de ce ministre. Dans ce mémoire, on reproche aux auteurs de la Gazette d'avoir dit que le fanatisme religieux n'est dangereux que par la résistance qu'on lui oppose; que les différentes sectes en Angleterre ne causent aucun trouble; que les protestans furent la partie de la nation qui s'empressa le plus à seconder les desseins de M. Colbert; que Mahomet était un grand homme, d'avoir insinué qu'il ne manque aux ouvrages des philosophes de nos jours que d'appartenir à quelque personnage de l'antiquité pour qu'on voie des beautés jusque dans

leurs défauts ; d'avoir soutenu que la population est la seule force réelle d'un état. Voilà un échantillon des propositions impies, mal sonnantes, monstrueuses que M. l'archevêque de Paris reproche aux auteurs de la Gazette. Le mémoire contenant ces chefs d'accusation ayant été communiqué à quelques fidèles, une ame charitable, M. l'abbé Morellet, a fait des observations sur cette dénonciation, qui, faisant une brochure de soixante-trois pages, ont été imprimées en pays hérétique ; mais on prétend que l'édition en a été confisquée en arrivant à Paris, de sorte qu'il ne sera pas aisé de se procurer la lecture de ces observations charitables, qui, quoique un peu longues, m'ont paru la plupart aussi excellentes que modérées.

On dit communément d'une chose plaisante, d'un trait ou d'un mot de caractère, cela est à mettre en comédie ; et cependant j'ai presque toujours vu siffler les traits véritablement comiques qu'on avait essayé de transporter sur la scène. La copie exacte de la vérité serait-elle sans attrait, et n'y aurait-il que l'adresse de mentir avec le plus de vérité possible, sans pourtant faire oublier qu'on ment, qui fît le charme réel de l'imitation ; ou bien est-il de l'essence du copiste et de sa touche lourde et grossière de tout flétrir, et n'y a-t-il que l'imitateur qui, créant à l'exemple de la nature, sache conserver à chaque chose sa grâce et sa fraîcheur ? L'un et l'autre pourraient bien être. Tous les traits du *Tom-Jones*, dont M. Poinciset nous a régales l'hiver

dernier, ~~libre~~ ~~ont~~ ~~tirés~~ mot pour mot du roman de Fielding ; on les a trouvés charmans dans le roman ; et on les a sifflés au théâtre. Quelle injustice ! s'écrie ce pauvre Poinsinet, qui ne conçoit rien à cette fantaisie du public. Il ne sait pas qu'un barbouilleur du pont Notre-Dame fait en moins de rien d'un tableau de Greuze une enseigne à bière. D'un autre côté, la confiance du mensonge établi entre l'artiste et son spectateur donne aux ouvrages de l'art cet attrait secret et piquant qui séduit et qui enchante ; et ce n'est point la chose elle-même qu'on désire de voir, mais l'imitation la plus vraie et la plus heureuse de la chose : sans quoi il faudrait envoyer une belle statue de Vénus de l'atelier de Praxitèle à celui d'Apelles pour lui donner les carnations et les vives couleurs de la déesse de la beauté ; car enfin il n'est pas douteux qu'une statue colorée ne soit plus près de la nature qu'un bloc de marbre blanc, qui ne tient la vie que du génie du statuaire.

Feu Cahusac, avant d'être atteint de folie, avait écrit un *Traité de la Danse*, où il y a quelques faits curieux, beaucoup d'emphase et peu d'idées. Dans ce *Traité*, il y a pourtant une ligne qui me plaît et que je voudrais avoir écrite ; l'auteur dit qu'on fait bien de représenter nos spectacles aux lumières, parce que ce jour artificiel est un commencement d'imitation. Nous n'attendons ni n'exigeons la vérité du poète, du peintre, du musicien, du statuaire, d'aucun artiste, et lorsque le plat et froid

copiste nous montre la chose comme elle est, nous la trouvons maussade et nous le sifflons ; c'est un mensonge adroit, fin, délicat que nous cherchons dans les ouvrages de l'art, qui établisse entre nous et l'imitateur une communication secrète de sentimens et d'idées, et qui nous prouve que l'artiste a senti le côté original, le côté précieux de la chose imitée.

Ainsi lorsque nous voyons des critiques judicieux faire un si grand cas de la vérité dans les imitations, il faut savoir attacher à ce terme sa juste valeur. Un homme ordinaire entre dans une taverne, et n'y voit qu'une troupe de paysans qui boivent ; mais David Téniers aperçoit vingt traits originaux et plaisans qu'il sait faire valoir sur la toile.

Pour réussir, la vérité de l'imitation ne suffit pas toujours. On peut être vrai et ennuyer ; l'artiste habile cherchera encore à acquérir la science de ce qui plaît, et qui souvent n'est pas seulement indépendante de la vérité, mais absolument contraire et opposée à la vérité. Cette science est le fruit de l'étude profonde de notre nature, et c'est la vérité de l'imitation combinée avec l'expérience de ce qui plaît qui fait dans les arts les succès durables. Ainsi, nous avons vu chez tous les peuples tant soit peu policés, des représentations tragiques, parce qu'il est dans la nature de l'homme d'aimer à s'attendrir à l'image des malheurs de son espèce ; mais ces tragédies étaient toujours mêlées de scènes comiques et de bouffonneries, parce qu'il est aussi dans la na-

ture de l'homme de ne vouloir pas s'affliger longtemps, et la douleur réelle n'est durable que parce qu'elle est involontaire. Rien n'est plus contraire à la vérité de l'imitation que ce mélange monstrueux de sérieux et de bouffonnerie ; et cependant il a toujours réussi chez toutes les nations, et en France même, où le goût s'est épuré d'après les raisonnemens les plus sévères, où la représentation tragique n'a voulu souffrir aucun alliage, il a cependant fallu jouer une petite farce après la tragédie de *Rodogune* ou d'*Andromaque*, afin d'affaiblir l'impression douloureuse que l'assemblée avait éprouvée, et de faire rire ceux qui venaient de frémir et de pleurer. Je ne me souviens pas d'avoir jamais lu dans aucun faiseur de poétique rien qui enseigne cette science, ou qui puisse seulement mettre sur la voie de cette étude ; ils croient avoir tout dit quand ils ont bien recommandé l'imitation de la nature ; mais je crois cette autre idée très-riche en vues neuves et qui nous découvrirait le véritable secret des ouvrages de l'art. Heureusement ceux qui ont la vocation du génie sont guidés par un instinct qui leur fait deviner et le secret de la nature et celui de plaire, tiré de l'étude des hommes, et qui les dispense d'aller à l'école des philosophes et des critiques.

---

M. Aufresne a débuté dans le rôle d'Auguste de la tragédie de *Cinna*, dans celui de M. Dupuis de la pièce de *Dupuis et Desronais*, et dans le rôle de Zopire de la tragédie de *Mahomet*. Je n'ai pu malheureusement le voir que dans le rôle médiocre de

Dupuis ; mais quoique sa figure ne m'ait point plu, et que sa voix ne m'ait point séduit, il m'a fait sentir qu'il ne tiendra qu'à lui de m'émouvoir, de me calmer, de me faire frémir, pleurer, crier, de se jouer de moi à son gré. Cet acteur a un naturel prodigieux : ceux qui ont vu le fameux Baron disent qu'Aufresne le rappelle. On dit qu'il a joué le rôle d'Auguste d'une manière sublime ; il a reçu les plus grands applaudissemens dans celui de Zopire. Je sens qu'il me ferait *rainer* la tragédie avec passion, moi, qui ne peux la supporter de la manière dont elle est jouée aujourd'hui ; je sens aussi que, s'il était reçu, il faudrait bien que nos divines Clairon, nos illustres Lekain revinssent au ton de la nature. Ils n'auraient pas beau jeu avec leur chant traînant et emphatique, à côté de M. Aufresne. Nul apprêt, nulle emphase dans son jeu, une vérité, une aisance, une simplicité ! Il y a des gens qui disent qu'il n'a point de chaleur ; il est vrai que nos auteurs et nos acteurs ont inventé en ces derniers temps l'art d'avoir de la chaleur sans ame, et que M. Aufresne, n'ayant pas étudié ce bel art, n'a que de l'ame. Il ne tiendra qu'à lui de ramener la scène française au ton de la nature dont elle s'est trop écartée depuis quelques années ; mais on dit aujourd'hui que, malgré son succès, on n'a pu lui faire des conditions convenables pour le faire rester et qu'il ira jouer la comédie à la Haye. Cette attention de priver le public des choses et des personnes qu'il honore de son suffrage, est tout-à-fait

obligante, et mériterait de sa part la plus grande reconnaissance.

Le véritable nom de cet acteur est Rival ; il est fils d'un horloger de Genève, et, en sa qualité de citoyen, hérétique, autre obstacle, dit-on, à sa réception. On prétend qu'il faut qu'il se fasse catholique, afin de pouvoir être excommunié avec ses camarades. Rival a joué la comédie malgré ses parens, malgré lui ; il n'a jamais pu résister à la passion qui l'entraînait vers l'art pour lequel il est né ; et il est devenu ce qu'il est, sans maître, sans modèle, au milieu des mauvaises troupes de province, où il n'y avait pas vraisemblablement un seul acteur capable de sentir ce qu'il valait.

—————  
Juillet, 1765.

Il faut conserver ici une lettre écrite de Suisse, qu'on assure être authentique. On n'a pas même besoin d'assurances à cet égard ; il y a dans cette lettre une naïveté et une tournure qui ne s'inventent pas. En leur faveur, vous ferez grâce à un terme déclaré malhonnête, mais qu'on ne pourrait changer sans nuire à la simplicité du style.

*Lettre d'une femme à son mari, soldat dans le régiment de Lochmann, suisse, traduite de l'allemand, littéralement.*

“ Très-cher cœur, je ne puis m'empêcher de te donner avis que, grâce à Dieu, je suis saine et bien portante. Je serai très-aise d'apprendre la même chose de toi. J'espère que cela te va toujours bien. Tout va assez bien aussi dans la maison,

excepté que tes frères me chagrinent ; voilà pourquoi je voudrais que tu demandes un congé à ton capitaine, pour revenir bientôt à la maison. Tes frères sont de méchantes langues, qui me traitent ni plus ni moins que si j'étais une p... Je suis dans l'espérance de te revoir, ta fidèle Anne-Marguerite."

" P. S. Je dois te dire, mais je ne l'ose presque pas, j'espère pourtant que cela ne te fera pas grand'chose ; je te dirai donc que je me suis approchée un peu trop près de notre voisin George, et cela fait que je suis grosse. J'aurai sûrement soin de l'enfant comme si c'était le tien propre. Dépêche-toi, je te prie, de revenir bien vite pour aider à le faire baptiser, et me remettre en honneur. Tu le peux ; ne suis-je pas toujours ta chère Marguerite ? Et tu sais bien que si tu avais été ici, le malheur ne serait pas arrivé."

---

Il a paru une *Lettre de M. Gobemouche* à tous ceux qui savent entendre. M. Gobemouche est un personnage de *la Soirée des Boulevarts*, pièces à scènes détachées, qu'on joue depuis une huitaine d'années à la Comédie italienne, avec beaucoup de succès. Le caractère de ce M. Gobemouche est plaisamment imaginé. C'est un homme qui a toujours un avis à dire, des observations à faire, et qui ne dit jamais rien... " Messieurs, messieurs, entendons-nous, il y a bien des choses à dire, il faut considérer le pour et le contre." Voilà



l'avis de M. Gobemouche, au milieu d'un conciliabule de nouvellistes. Ces messieurs, après s'être bien disputés sur les affaires de l'Europe, en viennent aux voies de fait, et c'est M. Gobemouche qui reçoit les coups, quoiqu'il n'ait dit autre chose que, " Messieurs, entendons-nous." Ce rôle a fait grande fortune. Vous ne devinerez sûrement pas que la lettre de M. Gobemouche, dont j'ai l'honneur de vous parler, traite de l'éducation, et surtout de l'éducation publique, après l'expulsion des jésuites. L'auteur joue le rôle de Gobemouche bien mieux qu'il ne s'imagine. Il raisonne à perte de vue, sans avoir aucune idée. Il dit toujours " entendons-nous," il a toujours des choses à proposer, et ne sait ce qu'il veut. C'est Gobemouche ennuyeux.

---

Après quelques incertitudes, on s'est pourtant déterminé à recevoir M. Aufresne au nombre des comédiens du roi, et cet acteur a continué son début de la manière la plus brillante. Il sera aux appointemens jusqu'au voyage de Fontainebleau, où, après avoir joué devant leurs majestés, il sera reçu à demi-part. En attendant, il joue presque tous les soirs à la Comédie française, et y attire beaucoup de monde, dans une saison où les spectacles ne sont guère fréquentés.

J'ai déjà remarqué que la figure et la voix de cet acteur ne sont pas des plus intéressantes. Il a la voix sonore et la prononciation nette, mais un peu

dure ; peu de variété dans les intonations, peu de flexibilité dans le gosier. Il a de la sécheresse dans son jeu, ou, pour tout dire en un mot, c'est la grâce qui lui manque, et dans son jeu, et dans la voix, et dans la figure. Cela rend quelquefois son débit froid, ou, dans les momens pathétiques, cela lui donne un air et un ton apostoliques ; mais, s'il est un secret qui puisse suppléer à la grâce ou en dédommager, c'est Aufresne qui le possède. Il sent avec une si grande justesse et avec tant de finesse, il a des détails si précieux et d'une si grande vérité, il raisonne et cause si délicieusement qu'il entraîne et subjugue tout le monde. Si la nature eût secondé tant de talens, Aufresne eût été un Baron, un Garrick, un Roscius, un dieu. Quoi qu'on puisse désirer dans son jeu, il ne se montre jamais, sans vous dédommager par trois ou quatre instans sublimes, de ce que la nature lui a refusé. Aufresne sera l'acteur des gens d'un goût exquis, et qui réunissent dans le jugement des ouvrages de l'art l'extrême justesse à la véritable délicatesse.

Un de mes grands regrets, c'est que le début de M. Aufresne n'ait pas commencé deux mois plus tôt ; il se serait fait alors sous les yeux du célèbre Garrick, et j'ai dans la tête qu'Aufresne eût été digne de ses conseils, et qu'il en eût tiré un grand parti.

Ce grand et illustre acteur, ce Roscius des Anglais, ou plutôt des modernes, car les grands talens n'ont point de patrie, et appartiennent à tous ceux

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
qui les savent apprécier, ce David Garrick, en un mot, nous a tenu parole ; il a passé six mois avec nous, après avoir parcouru l'Italie ; et il y a environ trois mois qu'il a repassé en Angleterre. Il serait ingrat, s'il ne regrettait un peu la France, où il a reçu l'accueil le plus distingué, mais où il s'est borné de préférence au commerce des philosophes, dont il a emporté les regrets, et dont il chérit à son tour le ton, les mœurs et les lumières. J'en demande pardon aux Anglais, mais je les ai presque toujours vus exagérer leurs avantages, et élever leurs gens à talens souvent assez gratuitement, mais très-franchement, au-dessus de ce que les autres nations ont de célèbre et d'illustre ; voici la première fois qu'ils ne m'en ont point imposé. Garrick est en effet au-dessus de tout éloge, et il faut l'avoir vu, pour s'en former une idée ; mais on peut dire aussi que quand on ne l'a pas vu, on n'a pas vu jouer la comédie.

Cet acteur est le premier et le seul qui ait rempli tout ce que mon imagination attendait et exigeait d'un comédien ; et il m'a démontré, à ma grande satisfaction, que les idées qu'on se forme de la perfection ne sont pas aussi chimériques que certaines gens à tête étroite voudraient nous le persuader : il n'y a point de limites que le génie ne franchisse.

Le grand art de David Garrick consiste dans la facilité de s'aliéner l'esprit, et de se mettre dans la situation du personnage qu'il doit représen-

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

ter ; et lorsqu'il s'en est une fois pénétré, il cesse d'être Garrick, et il devient le personnage dont il est chargé. Aussi, à mesure qu'il change de rôle, il devient si différent de lui-même, qu'on dirait qu'il change de traits et de figure, et qu'on à toute la peine du monde à se persuader que ce soit le même homme. On peut aisément défigurer son visage : cela se conçoit ; mais Garrick ne connaît ni la grimace, ni la charge ; tous les changemens qui s'opèrent dans ses traits proviennent de la manière dont il s'affecte intérieurement ; il n'outré jamais la vérité, et il sait cet autre secret inconcevable de s'embellir, sans autre secours que celui de la passion. Nous lui avons vu jouer la scène du poignard dans la tragédie de *Macbeth*, en chambre, dans son habit ordinaire, sans aucun secours de l'illusion théâtrale ; et à mesure qu'il suivait des yeux ce poignard suspendu et marchant dans l'air, il devenait si beau qu'il arrachait un cri général d'admiration à toute l'assemblée. Qui croirait que ce même homme, l'instant après, contrefait avec autant de perfection un garçon pâtissier qui, portant des petits pâtés sur sa tête, et bayant aux corneilles dans la rue, laisse tomber son plat dans le ruisseau, et, stupéfait d'abord de son accident, finit par fondre en larmes ? Il y a aussi loin de la physionomie de ces deux personnages que des traits de Garrick à ceux de Prévile ; et c'est avec la même perfection qu'il joue tous les rôles qui ont un modèle dans la na-

ture : les seuls qui n'ont pas su jouer, sont ces rôles factices qui ne ressemblent à rien, et qui n'ont de fondement que dans l'imagination déréglée et appauvrie d'un poète. Il prétend qu'on ne saurait être bon acteur tragique sans être excellent acteur comique, et je crois qu'il a raison ; mais si cela est, il a prononcé un terrible arrêt contre la plupart de nos acteurs tragiques, et notamment contre sa bonne amie, mademoiselle Clairon, qui n'a jamais su remplir un rôle comique, quel qu'il fût, d'une manière supportable.

M. de Carmontelle a dessiné Garrick en attitude tragique, et vis-à-vis de ce Garrick, il a placé un Garrick comique entre les deux battans d'une porte, qui surprend Garrick le tragique, et se moque de lui. Je voudrais que ce tableau fût gravé. Pendant qu'il se faisait peindre, comme sa pétulance l'empêche d'être un moment tranquille, il s'exerçait à passer par des nuances imperceptibles de l'extrême joie à l'extrême tristesse, et jusqu'au désespoir et à l'effroi. Cela pourrait s'appeler la gamme du comédien ; car pourquoi n'y aurait-il pas une gamme de passions comme de nous successifs ?

Garrick est d'une figure médiocre, plutôt petite que grande. Il a la physionomie agréable et spirituelle, et un jeu prodigieux dans les yeux. Sa vivacité est extrême. Il a beaucoup d'esprit, une grande finesse et une grande justesse ; il est naturellement singe, et il contrefait tout ce qu'il

veut. Il a toujours de la grâce. Il a perfectionné ses grands talens par une profonde étude de la nature, et par des recherches pleines de finesse et de sublimité. Aussi, il se trouve perpétuellement dans la foule, et c'est là où il surprend la nature dans toute sa naïveté et dans toute son originalité. Un jour, en revenant avec Prévile, à cheval, du bois de Boulogne, il lui dit : " Je m'en vais faire l'homme ivre ; faites-en autant." Ils traversèrent ainsi le village de Passy, sans dire un mot, et en un clin d'œil, tout le village fut assemblé pour les voir passer. Les jeunes gens se moquèrent d'eux, les femmes crièrent de peur de les voir tomber de cheval, les vieillards haussèrent les épaules et en eurent pitié, ou, suivant leur humeur, pouffèrent de rire. En sortant du village, Prévile dit à Garrick : " Ai-je bien fait, mon maître ? Bien, fort bien, en vérité, lui dit Garrick ; mais vous n'étiez pas ivre des jambes." Ce seul propos prouve avec quelle finesse Garrick voit la nature.

Il apprit un jour qu'un homme en Irlande, en jouant avec son enfant, avait eu le malheur de le laisser tomber par la fenêtre, et de l'écraser sur le pavé devant ses yeux. Ce père malheureux perdit la parole sur-le-champ et devint fou. On fut obligé de l'enfermer. Garrick voulut le voir : c'était plusieurs années après son accident. Je n'ai jamais rien vu de plus effrayant que l'état de

cet homme. Je dis que je l'ai vu, car Garrick le rend de manière à faire frémir.

Garrick est auteur de plusieurs pièces, mais on dit qu'elles sont médiocres. Il est grand admirateur de Shakespear. Il ne pardonnera jamais à M. de Voltaire le mal qu'il en a dit depuis quelques années dans un certain *Appel aux nations* et dans ses *Commentaires sur Pierre Corneille*, après l'avoir justement préconisé dans ses *Lettres anglaises*. Il faut convenir que ces dernières critiques n'ont fait honneur ni au goût, ni à la bonne foi de M. de Voltaire. Quoi qu'on fasse et quoi qu'on écrive, il faudra toujours reconnaître dans Shakespear un homme d'un grand et sublime génie; et si l'on traduisait la belle scène de Lusignan dans *Zaïre*, dans le goût des scènes de la *Mort de César*, qu'on lit dans les *Commentaires sur Corneille*, elle pourrait paraître aussi ridicule; mais enfin, un homme de goût sentira encore le mérite de l'original, même à travers ces vers blancs, dont on a cherché à défigurer les morceaux de Shakespear. Cette injustice n'empêche pas David Garrick de regarder M. de Voltaire comme le plus grand poète tragique qu'ait eu la France: c'est là son sentiment. Il prétend que ce Racine, si beau, si enchanteur à lire, ne peut être joué, parce qu'il dit toujours tout, et qu'il ne laisse rien à faire à l'acteur: que d'ailleurs l'harmonie des vers de Racine oblige à un chant très-éloigné de la véritable déclamation. Nous avons été bientôt d'accord avec

Roscius Garrick sur tous ces points ; nous qui sommes ici un petit troupeau de vrais croyans, reconnaissant Homère, Eschyle et Sophocle pour la loi et les prophètes, nous enivrant des dons du génie partout où il se trouve, sans exception de langue ni de nation : le Roscius anglais a été de la religion et de l'église du petit troupeau.

M. Garrick jouit d'une fortune considérable. Il passe pour aimer l'argent. Il a bien cinquante à soixante mille livres de rente, argent de France, sans compter ce que lui vaut la direction d'un des théâtres royaux de Londres, dont il a le privilège. Nos gens à talens ne font pas de pareilles fortunes. En revenant d'Italie par le Tyrol, il a été attaqué à Munich d'une fièvre maligne qui a pensé le mettre au tombeau ; l'air et le séjour de Paris l'ont parfaitement rétabli. Je doute cependant qu'il joue encore long-temps la comédie ; la manière dont il s'affecte de ses rôles détruirait le tempérament le plus robuste, et le sien ne paraît pas fort. Maître d'une grande fortune, rassasié de gloire, chéri, estimé de ses compatriotes, illustre dans toute l'Europe, il peut se reposer, quand il voudra, dans une jolie maison de campagne qu'il a à peu de distance de Londres. Il a épousé, il y a environ dix-sept ans, une allemande, née à Vienne en Autriche, et catholique, dont il n'a point d'enfans. Elle l'a accompagné dans ses voyages. Nous lui avons soutenu qu'il



était né jaloux, et il n'a pas cherché à nous constater cette vérité.

Carle Vanloo, premier peintre du roi, chevalier de l'ordre de Saint Michel, directeur et recteur de l'académie royale de peinture, et directeur de l'école royale des élèves protégés par le roi, est mort ce matin subitement des suites d'une apoplexie, âgé d'environ soixante ans. Il avait été la veille à la Comédie italienne. Nous sommes en train de perdre, et voilà encore un homme célèbre de moins. Il ne faudrait pas que cela continuât ; car douze ou quinze hommes de différents talents de moins dans la nation feraient un vide considérable, et influeraient sur la réputation de la France : la gloire d'un peuple et d'un siècle est toujours l'ouvrage d'un petit nombre de grands hommes, et disparaît avec eux. L'académie de peinture a perdu en moins de six mois ses deux plus grands artistes, Vanloo et Deshayes, et ces pertes ne seront pas faciles à réparer. Carle Vanloo n'était pas seulement le premier peintre du roi, mais aussi de la nation ; il avait quelque réputation chez les étrangers. Ses ouvrages sont éparpillés ici dans les églises et dans les cabinets des particuliers. Les Augustins de la place des Victoires, appelés les Petits Pères, ont de lui une suite de la vie de saint Augustin, dont le chœur de leur église est orné. Madame Geoffrin a de lui plusieurs tableaux de cheval

d'un grand prix. Celui, qu'on appelle la *Conversation* eut un grand succès dans sa nouveauté, et a toujours conservé sa réputation ; celui de la *Lecture* a moins réussi. Mme. Geoffrin présidait alors à ces ouvrages, et c'étaient tous les jours des scènes à mourir de rire. Rarement d'accord sur les idées et sur la manière de les exécuter, on se brouillait, on se raccommodait, on riait, ou pleurait, on se disait des injures, des douceurs ; et c'est au milieu de toutes ces vicissitudes que le tableau s'avancait et s'achevait.

Personne n'a mieux prouvé que Carle Vanloo combien le génie est différent de l'esprit. On ne peut lui disputer un grand talent ; mais il était d'ailleurs fort bête, et c'était pitié de l'entendre parler peinture. Dans le choix, j'aime mieux un peintre faisant de beaux tableaux qu'un artiste jasant bien sur son art ; car les bavards ne sont bons à rien. Ils ont fait grand tort au bon Vanloo. Le premier malôtru, assez confiant pour dire ses bêtises, était capable de lui barbouiller le plus beau tableau avec une sottie critique ; il en a gâté plus d'un sur des observations qui n'avaient souvent pas le sens commun ; et à force de changer, il se fatiguait sur son sujet, et finissait par une mauvaise composition, après en avoir effacé une excellente.

Vanloo avait épousé à Turin une femme de mérite, sœur de Somis, célèbre violon en son temps. Elle était elle-même excellente musicienne, et

chantait très agréablement. Elle reste veuve, sans fortune; mais elle obtiendra sans doute une pension du roi. Il en a eu une fille fort jolie, qui est morte, et deux garçons qui, bien loin d'avoir des talens, ne promettent pas même d'être de fort bons sujets.

---

On a fait depuis quelque temps une nouvelle édition des *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, par M. Duclos, historiographe de France, et l'un des quarante de l'académie française. Cet ouvrage n'eut point de succès, lorsqu'il parut pour la première fois il y a quinze ans. Il avait été annoncé avec trop d'emphase. On reprocha à l'auteur un ton de prétention et de décision qui déplut. Son *J'ai vécu* fut trouvé très impertinent dans la bouche d'un homme qui avait passé sa vie dans les cafés à disputer avec une voix de gourdin, et à ferrailer, comme c'était alors la mode. Dans ces combats à mort, le plus fort *en gueule* était le plus considéré, et l'homme de lettres et le bel-esprit contractaient le ton et les habitudes des crocheteurs. Ce siècle est passé. De tous les gens célèbres fréquentans jadis les cafés, il ne reste que M. de Voltaire, à qui un génie plein de délicatesse, une politesse naturelle et l'usage du grand monde n'ont jamais permis de prendre ces mœurs grossières, et M. Duclos, le seul qui en ait transporté l'image dans la société des honnêtes gens et dans la bonne com-

pagnie. Son livre *sur les Mœurs* est l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit, mais de ce petit esprit de commerce qui a ses petites tournures et ses petites finesses dont on était autrefois si engoué en France, et que la philosophie a depuis ruiné de fond en comble. Il y a des hommes qui sont supérieurs à leur siècle de plusieurs générations. Tels sont le grand Galilée, milord Bacon, René Descartes, le chancelier de l'Hôpital et tous les hommes d'un grand génie qui paient ordinairement de leur repos et de leur bonheur la gloire qu'ils ont de devancer leur siècle. Il y en a qui arrivent trop tard, et qui, un demi-siècle plus tôt, auraient joui d'une réputation que leurs contemporains ne peuvent plus leur accorder. Si M. Duclos était venu immédiatement après le duc de la Rochefoucault et la Bruyère, il serait peut-être aujourd'hui une espèce d'auteur classique ; mais il s'avise de donner *ses Considérations* un an après la première édition de l'*Esprit des lois*, au moment où l'arène était occupée par deux ou trois athlètes de la première vigueur, ou d'une grâce et d'une agilité merveilleuses, et où tous les petits faiseurs de tours avaient déjà été balayés et renvoyés dans la foule : il fallait venir cinquante ans plus tôt. Ce n'est pas qu'on ne lise ces *Considérations* avec une sorte de plaisir : un homme qui les aurait faites et débitées dans le monde, en cercle, au coin du feu passerait avec raison pour avoir

beaucoup d'esprit et de finesse ; mais le mal est que, quand on a lu un chapitre, il n'en reste rien, et que cela n'a rien fait penser. Les écrivains de la trempe de M. Duclos ont de petites bluettes qu'ils vous font papilloter devant les yeux, et qui donnent à leurs ouvrages un clinquant assez brillant ; mais pour la raison, la philosophie et le bel esprit véritable, il faut les chercher dans Voltaire, et les traits de lumière dans Montesquieu, et les vues profondes et l'éloquence dans Diderot, et le nerf et l'énergie dans Jean Jacques Rousseau, et l'élévation et la noblesse du style dans Buffon. Quant au style, celui de M. Duclos est d'un très-mauvais goût. Voulez-vous savoir ce que c'est que la reconnaissance ? Ecoutez. " C'est un sentiment qui attache au bienfaiteur avec le désir de lui prouver ce sentiment par des effets, ou du moins par un aveu du bienfait qu'on publie avec plaisir dans les occasions qu'on fait naître avec candeur, et qu'on saisit avec soin." Quel jargon ! Cela se trouve pourtant dans un chapitre imprimé pour la première fois dans la nouvelle édition sur la Reconnaissance et sur l'Ingratitude. S'il vous arrive jamais qu'un homme, que vous avez obligé par vos bienfaits, vous parle en ces termes de sa reconnaissance, effacez-le bien vite de votre liste ; et s'il écrit un livre entier de ce ton-là, dites-lui qu'il a le cœur froid et le goût gâté, et qu'avec ces deux qualités, il ne faut écrire ni sur les mœurs ni sur les arts. Quand on est de pierre, il ne faut jamais se mêler ni du métier de critique ni de celui de moraliste.

Août 1765.

Un petit livret, intitulé *Dei Delitti e delle Pene*, c'est-à-dire, *des Délits et des Peines*, et que M. l'abbé Morellet se propose de traduire en français, vient de faire beaucoup de bruit en Italie. Ce livre est de M. Beccaria, gentilhomme milanais, que les uns disent abbé, les autres juriconsulte, et que je garantis un des meilleurs esprits qu'il y ait actuellement en Europe. Voilà donc la fermentation philosophique qui a franchi les Alpes, et qui approche du foyer de la superstition. L'empire de l'absurdité menace ruine de tous les côtés; si la raison pouvait enfin prendre sa place, il faudrait s'affliger d'être venu trop tôt au monde.

Des observateurs éclairés m'ont assuré que les progrès qu'elle a faits en Italie depuis une trentaine d'années sont prodigieux. La révolution a commencé par une traduction des *Lettres persannes*; elle s'est étendue rapidement, et surtout en Toscane, jusque sur le peuple. Les ouvrages des philosophes français modernes ont tous pénétré dans ces contrées, et contribué à éclairer leurs habitans; ils en sont au point d'avoir réimprimé la *Profession du Vicaire savoyard*, sous le titre de *Catéchisme des Dames de Florence*.

C'est un spectacle assez curieux, que de voir la philosophie, en ces derniers temps, passer la Manche et le Rhin, se répandre en France, malgré les efforts de la superstition, et refluer de là dans toute l'Europe.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Une chose non moins remarquable, c'est que la langue la plus sourde et la plus timide de l'Europe, celle de toutes les langues vivantes qui, sans contredit, a le moins de génie, soit devenue la langue universelle, et marche à grands pas à la monarchie absolue. C'est peu qu'elle soit généralement répandue, que l'homme du monde et l'homme de lettres s'en servent indistinctement, qu'elle soit partout étudiée, parlée, maniée, estropiée ; elle a encore influé sur le caractère de toutes les autres langues, et nous en sommes à ne plus lire que du style français avec des mots anglais, allemands ou italiens ; c'est-à-dire, que bientôt chaque langue aura perdu son idiotisme, et se sera pliée au génie et aux tours de la langue française. M. Hume a donné cet exemple à ses compatriotes ; il est vrai qu'ils ne lui accordent pas les talens d'un bon écrivain. En Allemagne, cette mode commence à gagner partout. Quant à M. Beccaria, tous nos Français vous diront que son ouvrage est écrit à ravir, et si l'on venait me dire que les Italiens lui refusent de savoir écrire sa langue, je n'en serais pas fort étonné. C'est que son style ne ressemble pas plus au style des écrivains italiens des seizième et dix-septième siècles, que le *Catéchisme de l'honnête homme*, dit Caloyer, au *Catéchisme de Montpellier*. M. Beccaria écrit du français avec des mots italiens ; l'harmonie est soumise à la simplicité et à la clarté ; et cette période que la langue italienne avait héritée de la langue latine, dont l'arrondissement et la beauté font la recherche des bons écrivains

des deux siècles précédens, commence en général à disparaître des ouvrages modernes, et à faire place à la marche uniforme, et pour ainsi dire, anti-périodique de la langue française.

Lorsqu'on imite les tours d'une langue, en y pliant la sienne, il est bien naturel qu'on attache à un mot traduit littéralement un sens qu'il n'a jamais eu que dans la langue d'où il est traduit. C'est ainsi que M. Beccaria appelle l'esprit de famille *lo spirito di famiglia*, quoique le mot *spirito* n'ait jamais eu en italien aucune des acceptions qu'il lui donne en vingt endroits, à l'imitation de notre mot d'esprit; mis en ce sens, à la mode par M. de Montesquieu. Cette manière d'écrire sera du moins commode pour des lecteurs français; avec très-peu d'étude, ils pourront lire une langue étrangère, ou plutôt ils liront du français dans une langue pleine de grâce et d'harmonie.

Mais en abandonnant M. Beccaria au jugement de ses compatriotes pour le style, il faut adopter ses idées pour l'instruction et le bonheur du genre humain. Son livre mérite d'être traduit dans toutes les langues; ses principes doivent être un objet de méditation et pour les souverains et pour les philosophes.

Il ne faut pas avoir beaucoup réfléchi pour voir qu'une des plus fortes preuves de la barbarie de notre origine, c'est l'état de notre jurisprudence criminelle. Excepté en Angleterre, c'est dans tout le resté de l'Europe, un tissu d'atrocités: c'est partout la sci-



ence d'une cruauté tranquille et inutile, allant directement contre le but de la législation.

En accordant à l'Angleterre quelques avantages à cet égard sur le continent de l'Europe, je ne prétends pas qu'elle n'ait beaucoup à apprendre dans le livre *des Délits et des Peines* ; mais sa jurisprudence criminelle n'admet point la torture, et chaque citoyen a le droit d'être jugé par ses pairs. Après avoir accordé à l'accusé tous les secours légitimes de défense, on assemble un juré composé d'un certain nombre de ses pairs ; on leur lit la loi, et puis, les faits à la charge de l'accusé avec les preuves qui les certifient ou qui les infirment. Après quoi chaque membre du juré déclare par serment, et sur sa conscience, qu'il tient l'accusé pour coupable ou pour innocent ; c'est-à-dire, qu'il le croit dans le cas ou hors du cas de la loi ; et en conséquence l'accusé est immédiatement ou puni ou absous. Lorsque les jurés ou les pairs de l'accusé sont une fois rassemblés, il faut qu'ils conviennent de leur jugement ; ils sont enfermés sans pouvoir se séparer, ni manger ni boire, qu'ils n'aient prononcé définitivement. C'est une des plus belles lois qui existe, que celle qui assure à chaque citoyen le droit d'être jugé par ses pairs. Si quelque chose peut prévenir dans les jugemens l'injustice et la passion, s'il est quelque moyen de rendre les hommes attentifs, équitables, miséricordieux, c'est cette égalité d'état et de condition entre l'accusé et ses juges, et le retour secret que chaque juré ne peut manquer de faire sur lui-

même, sur la vicissitude des choses humaines, sur l'intérêt que tout citoyen a d'être jugé, dans l'occasion, selon son droit et ses œuvres, avec justice et sans précipitation.

Je suis étonné que M. Beccaria n'ait pas fait mention de cette belle partie de la jurisprudence du peuple britannique. L'accusé est un homme isolé, qui a à se défendre contre toute la masse des citoyens ; c'est un être dépouillé de toute sa force à l'instant de la lutte ; il a donc besoin des secours les plus étendus. Le comble de la barbarie, c'est de lui en refuser ; le comble de l'inhumanité, c'est de ne lui en pas offrir. Jusqu'à l'entière conviction de l'accusé, c'est son juge qui doit être son plus ardent défenseur. Le but de toute jurisprudence criminelle doit être de trouver des innocens, parce qu'alors il n'y aura que les coupables qui ne pourront échapper à la rigueur des lois. Je crois qu'il n'y a point de lieutenant criminel, nouvellement installé, qui n'ait fait une partie de ces réflexions, qui ne souscrive même les premières sentences de mort avec une extrême émotion ; mais je crains aussi qu'il ne soit bientôt fait à son métier, et qu'au bout de six mois il ne signe un arrêt de mort avec moins de sentiment qu'un banquier n'en met à signer une lettre de change. La science du gouvernement consiste à tourner les hommes vers des habitudes heureuses, à empêcher ou à affaiblir les mauvaises ; mais surtout à prévenir efficacement et

avec gêne, l'engourdissement qui résulte de toute habitude, bonne ou mauvaise.

M. Beccaria réduit la jurisprudence criminelle à un petit nombre de principes, les plus simples et les plus évidens, dont découlent toutes ses idées. Promptitude de châtimement, impossibilité de lui échapper, loi générale, sans acception ni exception de personne ; voilà ce qui garantit en tout temps et en tout lieu la sûreté de la société contre les forfaits et les entreprises criminelles. La sévérité des peines est au moins inutile, quand elle n'est pas nuisible. C'est une observation constante, que plus les châtimens sont cruels, plus les crimes sont atroces. M. Beccaria établit un principe que je porte depuis long-temps au fond de mon cœur ; c'est que, si la société est en droit d'ôter la vie à un de ses membres, elle n'est pas du moins en droit de lui faire souffrir des tourmens, quel que soit son crime, ou plutôt, c'est que la société n'est en droit de mettre à mort un homme que dans le cas unique où la vie de cet homme mettrait la chose publique en danger. Toutes les autres peines capitales sont, dans le droit, autant d'assassinats revêtus de formalités. Mais est-il question de droit parmi les hommes, si ce n'est du droit du plus fort ? Il faudrait donc du moins sentir que tous ces assassinats, nuisibles à la société, puisqu'une mort d'homme est toujours un dommage pour elle, sont encore inefficaces, puisqu'ils ne répriment pas le crime, et que le nombre des mal-

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

fauteurs reste à peu près toujours le même ; il faudrait constater une bonne fois, si une vie misérable et asservie, dont les travaux peuvent être tournés à l'avantage de la société, n'est pas plus redoutable pour les hommes que l'idée de la mort ; il faudrait savoir si cet attrait secret qu'il y a à affronter le danger, à courir le risque de la vie, attrait qui est certainement dans la nature humaine, ne rend pas les supplices moins effrayans que l'attente certaine d'une vie laborieuse et pénible ? Il faudrait au moins se convaincre de l'importance qu'il y a à proportionner le châtement au crime ; car ôter la gradation des peines, c'est inviter le malheureux qui se résout au crime à faire à la société le plus grand mal possible, tandis qu'un beaucoup moindre aurait suffi pour remplir le but de son forfait. Je sais qu'une jurisprudence criminelle plus éclairée et plus équitable ne bannira pas les crimes de la société des hommes ; je sens que le misérable que ses forfaits ont conduit à la potence ou attaché à la roue, nous prouverait, peut-être sans peine, que tout considéré, vu la nature et l'enchaînement des événemens depuis l'instant de sa naissance jusqu'au moment de son supplice, il n'a eu rien de mieux à faire que de se faire pendre ou rouer ; mais cette triste apologie nous confirmerait seulement une vérité, malheureusement incontestable, c'est qu'il n'est pas donné à la sagesse humaine de prévenir tout le mal ; elle prouverait surtout que l'art d'empêcher les crimes et de diminuer le nombre des criminels, tient à la

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
grande science de l'emploi des hommes et aux premiers ressorts d'un gouvernement heureux et éclairé.

Quoi qu'il en soit, il serait à désirer que tous les législateurs de l'Europe voulussent prendre les idées de M. Beccaria en considération, et remédier à la barbarie froide et juridique de nos tribunaux. J'ose même croire, que si nosseigneurs du parlement voulaient consacrer quelques assemblées de chambres à la réforme de la jurisprudence criminelle du royaume, en conformité des principes de notre philosophe milanais, ils mériteraient mieux de la nation, et donneraient au roi des marques plus essentielles de zèle et de fidélité, qu'en s'occupant du salut d'une ursuline de Saint-Cloud, et qu'en faisant des remontrances sur des objets qu'ils n'entendent pas toujours parfaitement bien.

M. de l'Averdy, aujourd'hui ministre d'état et contrôleur-général, dans le temps qu'il était conseiller au parlement, a composé un ouvrage de jurisprudence criminelle, qu'il serait intéressant de comparer avec le livre de M. Beccaria, pour voir la diversité des esprits. Vous trouveriez par exemple, dans le livre du jurisconsulte français, un long chapitre sur un crime que le philosophe milanais a tout-à-fait oublié ; c'est le crime de la magie. Ce n'est pas que celui-ci ne doive rien à la France ; au contraire, sans le livre de l'*Esprit des lois*, le livre de M. Beccaria n'aurait vraisemblablement jamais existé. Vous pourrez donc aussi voir dans ce livre

**l'effet d'un grand ouvrage sur une seule bonne tête.** Vous ne trouverez pas au philosophe milanais l'essor ni le tour de génie qui caractérise les écrits du président de Montesquieu ; mais vous lui trouverez un esprit lumineux, profond, juste et pénétrant ; vous lui trouverez une ame pleine de délicatesse, si tendre, si sensible, si attachée au bonheur des hommes, que vous ne pourrez vous défendre de la plus forte passion qu'il inspire pour lui-même. Son livre est d'ailleurs du petit nombre de ces ouvrages précieux qui font penser. Il n'y a aucune question intéressante qui n'y soit assez touchée pour vous inviter à la méditer ; et cependant tout ce qu'il dit paraît si vrai, si conforme au bon sens et à la raison, que vous croyez lire vos propres pensées et un recueil de vérités généralement reconnues. On n'est étonné qu'en réfléchissant, après la lecture, combien la pratique des tribunaux est éloignée de ces principes.

Pour le malheur des hommes, les vues du philosophe milanais sont encore toutes neuves ; et depuis le bourreau qui rédigea la constitution criminelle de l'invincible empereur Charles-Quint jusqu'au greffier qui signe les arrêts de la chambre de la Tournelle, aucun homme de loi n'a eu l'ame d'un Beccaria. Aussi son ouvrage a-t-il été condamné comme manquant de respect à la législation, qualification nouvelle et mémorable qui n'empêchera pas ce livre irrespectueux de faire fortune, et d'acquérir bientôt la plus grande et la plus juste réputation.

Il a déjà été réimprimé plusieurs fois. Dans une

nouvelle édition que je viens à l'instant de feuilleter, je vois que l'auteur a ajouté plusieurs chapitres nouveaux et excellens. Il a aussi soigné tout son ouvrage, et fait plusieurs changemens heureux. Je lis, dans une note ajoutée au chapitre des banqueroutiers, un reproche qu'il se fait de les avoir traités avec trop de rigueur dans les éditions précédentes. " J'ai partout, dit-il, respecté la religion, et l'on " m'a accusé d'irreligion; j'ai partout défendu les " droits de la législation, et l'on m'a accusé d'avoir " manqué de respect à la législation; j'ai eu le " malheur en cet endroit de blesser les droits de " l'humanité, et personne m'a rien reproché. . . . "

Consolez-vous, monsieur Beccaria, c'est chez nous comme chez vous; souffrez que les hommes se ressemblent. Eh! en quel lieu avez-vous vu prendre à cœur la cause du genre humain?

---

Il est décidé que je monterai un de ces jours dans la chaire de la vérité, et qu'après avoir rassemblé autour de moi le plus de philosophes que je pourrai, je leur ferai à peu près le sermon suivant:

*" Nolite Clamare !*

" De quoi vous plaignez-vous? Y a-t-il un lieu " de la terre où l'on vous refuse les preuves de votre " mission et les honneurs qui y sont attachés? " N'êtes-vous pas assez haïs, assez calomniés, assez " persécutés? Que voulez-vous de plus? Vous " exigez des récompenses qui ne s'obtiennent sans " peine que par la médiocrité. Premier tort. Vous

“ exigez une reconnaissance que votre siècle ne  
 “ vous doit point. Second tort. *Ave Maria.*

“ PREMIÈRE PARTIE.--C'est le droit de la médi-  
 “ ocrité d'être protégée, prônée, promue, accablée  
 “ de récompenses ; c'est le droit du mérite éminent  
 “ d'exciter la jalousie et l'envie, de n'obtenir les  
 “ distinctions qui lui sont dues qu'à force de com-  
 “ bats. *Nolite clamare.* De quoi vous plaignez-  
 “ vous ?

“ Vous, François Marie de Voltaire, n'avez-  
 “ vous pas éprouvé de votre siècle trente années  
 “ d'injustices et d'ingratitude ? N'a-t-on pas allé-  
 “ gué sans cesse vos sottises, qui ne faisaient du  
 “ mal qu'à vous, pour diminuer le prix de vos ou-  
 “ vrages, qui instruisaient et formaient l'esprit et  
 “ le goût des nations, en étendant la gloire de la  
 “ vôtre ? Pouvez-vous nous reprocher de vous  
 “ avoir agrégé aux quarante de l'académie fran-  
 “ çaise, après votre *Œdipe*, après votre *Brutus*,  
 “ après votre *Alzire*, après votre *Henriade* ?  
 “ Avez-vous une seule branche de laurier sur  
 “ votre tête que vous n'ayiez arrachée malgré  
 “ nous ; et cette tête n'était-elle pas grise lorsqu'on  
 “ vous a accordé la grâce de vous nommer con-  
 “ frère de l'abbé Batteux et de l'archidiacre Tru-  
 “ blet ? Vous, Denis Diderot, pouvez-vous nous  
 “ reprocher qu'il y ait plus d'une douzaine de  
 “ personnes en France qui rende justice à vos ver-  
 “ tus et à votre génie ? Et sans l'auguste et géné-  
 “ reuse Catherine, n'aurait-on pas vu le philoso-



“ phe obligé de vendre sa bibliothèque pour rem-  
 “ plir les devoirs du père de famille ? Pour vous,  
 “ M. Thomas, je conviens que vous êtes en droit  
 “ de vous plaindre. Vous n’avez eu que des suc-  
 “ cès jusqu’à présent : cela est fâcheux ; et si vous  
 “ commencez à douter un peu de votre mission,  
 “ je n’en serais pas fort surpris. Mais un moment  
 “ de patience ! Que votre poëme de *Pierre-le-*  
 “ *Grand* soit beau et sublime, et je vous promets  
 “ que vous n’aurez pas fait impunément l’apologie  
 “ de la philosophie. Si vous n’avez pas été mieux  
 “ persécuté, généreux défenseur de l’humanité,  
 “ tendre et sensible Beccaria, prenez-vous en à un  
 “ hasard unique et impossible à prévoir ! Eh ?  
 “ qui pouvait deviner qu’une princesse mettrait à  
 “ la tête du gouvernement de Milan un homme  
 “ d’état, un philosophe éclairé et indulgent, un  
 “ comte de Firmian ? *Nolite clamare.* De quoi  
 “ vous plaignez-vous ?

“ SECONDE PARTIE.—Vous exigez une recon-  
 “ naissance que votre siècle ne vous doit point.  
 “ Eh ! qui a pu vous faire croire qu’un siècle doive  
 “ quelque chose à ses philosophes ? Ce n’est pas  
 “ pour lui que vous travaillez. Si vos travaux sont  
 “ véritablement utiles au genre humain, ce n’est pas  
 “ pendant votre vie ; il faut au moins un siècle  
 “ révolu pour qu’une idée neuve, une vérité utile  
 “ se loge dans les têtes, y germe et y parvienne au  
 “ degré de maturité qui permette d’en espérer  
 “ quelques fruits. *Nolite clamare.* Attendez ; et

“ si dans cent ou deux cents ans d'ici vous n'avez  
“ pas obtenu justice, si votre nom n'est pas inscrit  
“ dans la liste des bienfaiteurs du genre humain,  
“ vous serez recevables à vous plaindre. Mais qui  
“ vous a dit qu'attaquer les opinions reçues, heurter  
“ les préjugés, offenser les sots, incommoder les  
“ fripons, blesser la médiocrité, exciter l'envie par  
“ des talens, était un métier où il y eût à gagner ?  
“ Où avez-vous vu que les hommes quittaient leurs  
“ idées, leurs principes, leurs préjugés, leurs ab-  
“ surdités en un instant ; et en quel temps la vérité  
“ ou l'erreur sans la force a-t-elle fait ses prosélytes  
“ subitement et sans difficulté ? La nature ne fait  
“ rien subitement. Il faut que le grain germe dans  
“ la terre ; il faut que les idées mûrissent dans les  
“ têtes. Il est dans l'homme d'aimer avec passion  
“ la nouveauté, et de s'élever avec fureur contre  
“ elle. Puisque vous n'avez pu semer pour nous,  
“ n'exigez pas de nous une reconnaissance que vous  
“ n'êtes en droit d'attendre que de nos neveux,  
“ lorsqu'ils auront moissonné. En attendant le siè-  
“ cle de votre gloire, sachez nous gré de vous laisser  
“ marcher dans les rues, sans vous jeter des pierres,  
“ ou plutôt prenez-vous-en à ce fatal adoucissement  
“ qui est arrivé dans les mœurs, si nous ne vous  
“ jetons plus dans les bûchers avec vos livres.  
“ Ainsi soit-il. *Nolite clamare.* De quoi vous  
“ plaignez-vous ? *Amen.*”

---

M. Boucher, un des plus anciens maîtres de

l'académie royale de peinture, vient d'être nommé premier peintre du roi, à la place de feu Carle Vanloo. La veuve de celui-ci conserve son logement au Louvre, avec une pension de deux mille quatre cents livres et d'autres agrémens. Michel Vanloo, neveu de Carle, et un de nos meilleurs peintres de portraits, aura la direction, et tiendra la pension de l'école des élèves pensionnaires du roi. Par le même arrangement, on donne à M. Pierre, premier peintre de M. le duc d'Orléans, la direction des peintures pour les Gobelins, dont M. Boucher était chargé.

---

L'académie royale des sciences, à qui la cour, après deux mois d'incertitudes, a permis de nommer à la pension de feu M. Clairaut, vient de donner à M. d'Alembert, qui est parfaitement rétabli de sa maladie.

---

M. le marquis de Villette est fils d'un ancien trésorier de l'extraordinaire des guerres, décédé depuis quelques mois. Sa mère avait de l'esprit et de la beauté, et était une femme fort à la mode; elle est morte depuis plusieurs années. On dit que M. de Villette a aussi de l'esprit; mais jusqu'à présent il n'a été connu du public que par quelques scènes où la platitude et l'étourderie se disputaient le pas. On peut être étourdi à vingt ans, mais il ne faut jamais être plat. Il y a un an qu'il remplit tout Paris du bruit d'un duel où il

devait avoir tué un ancien lieutenant-colonel, après l'avoir outragé dans une promenade publique, de la manière la plus indécente et la plus punissable. C'était pour mettre sa bravoure hors de doute qu'il avait imaginé de faire courir ce bruit. Les campagnes en Hesse lui avaient offert des occasions plus simples de se laver de tout soupçon de poltronerie. Quoi qu'il en soit, ce prétendu duel fit tant de scandale ; l'offense, qui devait l'avoir occasionné, était si contraire aux mœurs, que le ministère public informa contre le fait ; et lorsqu'on en vint aux éclaircissemens, il se trouva qu'il n'y avait nul fondement ni à l'offense, ni au combat. Cette platitude fit enfermer M. de Villette pendant six mois dans la citadelle de Strasbourg. Au sortir de sa prison, il se rendit auprès de M. de Voltaire, à Ferney, d'où la mort de son père l'avait fait revenir à Paris. On dit que M. de Voltaire se sent beaucoup de faible pour M. de Villette, et il ne faut désespérer de la conversion de personne ; je voudrais cependant trouver parmi notre jeunesse d'autres prosélytes de la philosophie que M. le duc de Pecquigny, M. le comte de L..... et ce M. de Villette, marquis de fraîche date.

---

La souscription pour l'estampe de la *Famille Calas*, au profit des infortunés qui ont survécu à leur désastre, a été accueillie du public avec la chaleur et l'intérêt dont l'humanité et la compassion la plus juste lui faisaient une loi ; mais le sort qu'elle vient d'éprouver à Paris paraîtra incroyable, même à

ceux qui connaissent le mieux les fureurs du fanatisme. A peine ce projet de souscription, muni du sceau et de l'approbation de la police, favorisé par les noms les plus illustres de la France, était-il devenu public, que quelques conseillers au parlement en ont été choqués, et qu'on a exigé du lieutenant de police de faire suspendre la souscription. Un des premiers magistrats du royaume a motivé la nécessité de cette suspension par les trois raisons suivantes : 1<sup>o</sup> parce que M. de Voltaire paraissait être le premier instigateur de cette souscription ; 2<sup>o</sup> parce que l'estampe était un monument injurieux au parlement de Toulouse ; 3<sup>o</sup> parce que ce serait faire du bien à des protestans. Il ne faut se permettre aucun commentaire sur ces trois raisons ; car il est évident que ces messieurs veulent se conserver le droit de rouer les innocens ; mais il n'est pas moins incompréhensible qu'on ose empêcher la nation de suivre l'exemple de bonté que son roi lui a donné, et que, pour éviter un dégoût à sept ou huit officiers coupables d'un parlement, on ose priver d'un secours nécessaire des innocens qui ont été si cruellement outragés, auxquels le roi a fait rendre justice par un jugement souverain rendu par près de cent juges, après l'examen le plus rigoureux, et que sa majesté a enfin jugés dignes de ses bienfaits. On n'a pu mettre aucun forme ni judiciaire, ni extrajudiciaire à cette défense ; car sous quel prétexte empêcher la publication d'une estampe pour laquelle le roi a donné un privilège à madame Calas, qui défend à

tous ses sujets de la troubler dans le débit qu'elle jugera à propos d'en faire ? C'est donc une violence arbitraire, et qui ne peut être justifiée par aucune loi ; et c'est la magistrature qui se l'est permise en cette occasion ! Si c'est là l'esprit public des pères de la patrie, qu'il doit paraître fatal et déplorable ! On dit cependant qu'on trouvera des moyens pour faire lever cette suspension ; mais ceux qui n'ont pas eu assez de pudeur pour ne point ordonner une injustice aussi atroce, sauront bien la faire continuer, Elle manquait aux outrages que cette famille infortunée a éprouvés. Le parlement de Toulouse a toujours continué de lui faire tout le mal qui dépendait de lui. Après le jugement souverain, il a ordonné une révision du procès du malheureux père de famille assassiné. Toutes les formes ayant été violées dans ce procès, le nouveau rapporteur a conclu, d'après la révision, qu'il n'y a eu lieu de rouer Jean Calas. Sur quoi le parlement, au lieu de s'amender, a statué qu'une cour souveraine n'était pas obligée de rendre compte des motifs de ses arrêts ; et en conséquence de ce principe, il n'a pas voulu reconnaître le jugement souverain : les écrous ne sont pas biffés, et il ne s'est encore trouvé aucun homme de loi, aucun huissier qui ait voulu signifier le jugement souverain à Toulouse.

Il faut faire diversion aux réflexions affligeantes qui résultent de tous ces faits par un fait dont j'ai eu le bonheur d'être témoin. La veille du jour que la suspension de la souscription a été ordonnée,

www.libtool.com.cn  
André Souhart, maître maçon, arriva chez le notaire. “ Est-ce ici, dit-il, qu'on souscrit pour “ madame Calas ? Je voudrais avoir quarante mille “ livres de rente, pour les partager avec cette femme “ malheureuse ; mais je n'ai que mon travail et “ sept enfans à nourrir ; donnez-moi une souscription : voilà mon écu . . . ” O maître Souhart ! je n'oublierai jamais ce discours sublime, ni l'air dont vous l'avez prononcé, et je n'y penserai jamais sans sentir les larmes couler de mes yeux.

---

M. Masson, trésorier de France, vient de publier une traduction en prose de la *Pharsale de Lucain*, 2 vol. in-12. Il a gagné de vitesse M. Marmontel, qui se proposait de publier l'hiver prochain une traduction de ce poète, à laquelle il travaille depuis long-temps. Je ne sais si le travail de M. Masson, jusqu'à ce jour inconnu dans les lettrés, l'empêchera de publier le sien ; mais ces messieurs auront beau faire, ils ne réussiront jamais à faire une réputation à leur poète. On ne prendra pas même la peine de leur prouver que Lucain est un mauvais poète, malgré toutes les beautés qu'ils en rapportent, et sur lesquelles ils s'extasient, et dont quelques-unes sont réelles ; je dis qu'on ne tâchera pas de les convertir, parce qu'il est des choses qu'il est trop tard de discuter, et des procès qui sont jugés péremptoirement. Un critique qui peut comparer Lucain à Virgile est un homme de bois échappé de la boutique d'un tourneur en bois ; il peut être poli et artistement fait, et

à force de ~~ressorts~~ contrefaire l'homme de goût, mais il ne changera jamais sa carcasse de bois en un corps de chair et de sang. La maladie ordinaire de ces critiques de bois est de prendre le boursoufflé et le gigantesque pour de la poésie et de l'élévation. Ils s'étaient de la passion du grand Corneille pour Lucain ; mais Pierre Corneille avait le goût assez faux et assez espagnol pour tomber dans cette méprise. M. de la Harpe, qui ne sera pas vraisemblablement un grand Corneille, a écrit dans ses *Mélanges*, publiés l'hiver dernier, quelques pages sur Lucain, auxquelles je défie M. Marmontel et tous les partisans de ce poète de répondre avec quelque solidité.

---

Septembre, 1765.

Une partie du public s'est moquée, l'autre s'est indignée du partage du prix d'éloquence que l'académie française a fait entre M. Thomas et M. Gaillard. On a lu à la séance publique des extraits des deux discours couronnés, faits par les auteurs eux-mêmes, parce que le temps n'aurait pas permis de lire ces discours en entier. Le sort a sagement décidé que le discours de M. Gaillard serait lu le premier. Le public l'a écouté sans donner aucune marque d'approbation ; il a ensuite applaudi avec transport presque tous les morceaux du discours de M. Thomas ; et lorsqu'après cette lecture, le secrétaire de l'académie a appelé les auteurs pour leur donner à chacun sa médaille, le public a pris la liberté de huer messieurs les qua-



rante chez eux, publiquement, d'avoir porté un jugement si singulier et si inique. Il est bon que justice prompte et sévère se fasse quelquefois. Ce pauvre M. Gaillard est bien heureux que son discours ait été lu le premier ; si le sort en avait ordonné autrement, jamais on ne l'aurait écouté après celui de M. Thomas, et il aurait à coup sûr reçu un affront public. J'aime à remarquer, pour la satisfaction de l'honnêteté et pour l'encouragement de la justice, combien la cabale et la passion sont quelquefois maladroites. En voulant servir ici M. Gaillard, elles lui ont fait un tort réel et sensible. Si l'académie se fût contentée de lui donner un *accessit*, tout le monde aurait jugé son discours avec indulgence ; en voulant le mettre au niveau de l'ouvrage d'une homme plein de nerf et d'élévation, on l'a réellement déprimé, parce qu'on a obligé tout le monde de comparer les prouesses d'un écolier avec le talent d'un maître, et de remettre chacun à sa place.

Ce jugement de l'académie est en effet incompréhensible. L'éloge de Descartes est certainement le chef-d'œuvre de M. Thomas, et cet auteur, tant de fois couronné par l'académie, n'avait jamais si bien mérité sa couronne. Si l'académie, en couronnant l'éloge du duc de Sully, il y a deux ans, eût partagé le prix entre M. Thomas et mademoiselle Mazarelli, elle n'aurait pas fait une chose aussi injuste et aussi absurde qu'en lui associant cette fois-ci M. Gaillard. Le discours de ce

dernier est une des plus tristes *volcherias* qu'on puisse lire, une véritable amplification de rhétorique. Après avoir partagé son Descartes en deux, savoir, en homme privé et en philosophe (belle distinction !) l'orateur parle de tout, excepté de Descartes, dans ses deux parties. Celle où il a voulu nous montrer le philosophe est si maigre qu'elle fait pitié. On ne soupçonnera jamais M. Gaillard d'être trop imbu des erreurs de Descartes, ni d'avoir trop étudié sa philosophie.

On ne lui reprochera pas non plus de l'avoir trop exalté ; car M. Gaillard n'est éloquent que lorsqu'il peut quitter son philosophe et se jeter hors de son sujet ; c'est qu'apparemment le sujet ne lui a pas paru assez riche. Cependant il s'échauffe une fois, jusqu'à évoquer l'ombre heureuse de Descartes, pour se faire reprocher par elle d'avoir balancé s'il dirait partout la vérité. "Tu oses vanter, lui dit l'ombre, un homme simple et vrai, et tu n'oses " être simple et vrai comme lui !" Il me semblait en arrivant à ce passage, voir l'ongle d'un lion au bout de la patte d'un matou, et je ne fus pas long-temps à connaître le lion à qui cet ongle avait été enlevé. Tout ce morceau est imité d'après Bossuet, dans son oraison funèbre du célèbre duc de Montausier, dont le caractère, à ce qu'on prétend, a fourni à Molière l'idée de son *Misanthrope* ; mais quelle différence entre le lion et le matou ! Il faut lire les deux morceaux : l'un est sublime, l'autre est pauvre et presque risible. Le grand reproché que

Descartes se fait, c'est d'avoir vécu en Hollande, et d'être mort en Suède. Il assure bien tendrement sa patrie qu'il ne cessa jamais de l'aimer. C'est bien la peine d'évoquer l'ombre de Descartes pour lui faire dire trois ou quatre pages de pauvretés ! Mais c'est trop s'arrêter à M. Gailard. Il n'a dans le fond aucun reproche à se faire, chacun fait comme il peut ; il est même digne de pitié, d'être la victime de l'honneur que l'académie lui a fait si mal à propos et si indiscretement.

M. Thomas doit à son concurrent un succès plus éclatant que s'il avait été couronné seul. Ce succès a été prodigieux, et l'imprimeur de l'académie n'a pu fournir assez d'exemplaires dans les premiers jours. On a reproché à M. Thomas d'être toujours dans les nues, et, à force d'élévation, de devenir ennuyeux et uniforme. Ce défaut ne m'a point frappé. Son discours est bien un peu fastueux, c'est sa manière ; il y a sans doute encore trop de feuilles ; mais sous ces feuilles j'aperçois un arbre de la plus belle venue, dont les rameaux pleins de sève et de vigueur poussent et s'élèvent vers le ciel. Cet arbre s'effeuillera un jour, et alors il sera un des plus beaux de la contrée. Le chemin que M. Thomas a fait de chacun de ses discours au suivant, me garantit l'accomplissement de cette prédiction. Il y a un intervalle immense entre l'éloge du maréchal de Saxe et celui de Descartes ; il y a encore beaucoup de mau-

vaises phrases dans celui du duc de Sully, couronné il y a deux ans ; il ne reste presque point de vestige de ce mauvais goût dans l'éloge de Descartes. Ce qui intéresse et prévient en faveur de ce discours, c'est qu'on voit dans l'orateur une profonde honnêteté, une ame pleine d'élévation et fortement touchée du sort de la philosophie et de la cause du genre humain, cause que les plus sages regardent comme désespérée, mais pour laquelle aucune ame véritablement honnête ne peut se réduire à l'indifférence. On prétend que M. Thomas a montré trop d'orgueil ; qu'il paraît avoir fait son discours, plutôt pour étaler ses connaissances et ses sentimens que pour faire l'éloge de son philosophe ; mais il était de son sujet d'exposer les principes du cartésianisme, ainsi que de faire le tableau des progrès des connaissances humaines, depuis le renouvellement des lettres jusqu'à nos jours, et je ne vois pas que ce soit un grand mal d'être assez bien instruit de tous les grands objets que ce tableau renferme, pour donner une idée de chacun en peu de lignes, avec netteté et précision. On ne reprochera pas à M. Gaillard de tomber dans ce défaut là. Quant à l'orgueil, qu'il est aisé de pardonner celui qui ne porte qu'à des sentimens courageux et honnêtes, et qu'il faut chérir encore, lors même qu'ils sont un peu outrés : cet orgueil a inspiré à M. Thomas le noble et généreux dessein de faire, avec franchise et avec fierté, l'apologie de la philosophie

dans un moment où elle est plus que jamais haïe et calomniée. C'est ce but honnête de l'orateur qui contribue singulièrement à l'intérêt que son ouvrage inspire.

Un de nos philosophes, persécuté plus qu'aucun autre, mais dont l'académie ordonnera sans doute l'éloge dans quelques centaines d'années d'ici, en réparation des injustices de son siècle, ce philosophe, consulté sur l'éloge de Descartes, dit à l'auteur : " Ecoutez : un jour Descartes dit à l'Être éternel, donne-moi de la matière et du mouvement, et je créerai aussi un monde. Et l'Éternel lui donna de la matière et du mouvement, et dit : Voyons comment l'atome s'y prendra pour créer un monde. Et Descartes ordonna à la matière de se mouvoir circulairement, et aux parties de se soumettre aux lois des corps mus en rond ; et l'Éternel étonné dit : c'est comme moi, et il applaudit au philosophe en souriant ; mais lorsqu'il le vit, se livrant à son imagination, substituer ses chimères aux propriétés des corps et aux lois éternelles, et se perdre dans ses tourbillons, l'Éternel détourna ses yeux et rentra dans son repos."

M. Thomas n'a employé qu'une partie de ce tableau. Il fallait l'employer tout entier, parce qu'il montre à la fois et le génie de Descartes et ses égaremens.

Le seul reproche fondé qu'on puisse faire à M. Thomas, c'est d'avoir fait de son philosophe un

trop grand homme, ou du moins de lui avoir attribué une révolution qui a été plutôt l'ouvrage des siècles et de l'effort général de toutes les têtes. C'est bien assez de gloire pour Descartes d'y avoir influé pour sa part, et d'avoir payé son contingent dans cette fermentation générale qui s'était emparée de tous les esprits de l'Europe. Il avait été lui-même précédé par Copernic, Tycho-Brahé, Kepler et le grand Galilée. C'était donc dans toutes les parties de l'Europe que cette fermentation s'était manifestée à la fois, dans le temps que la France, déchirée par des guerres civiles, était en proie à toutes les horreurs et à toutes les abominations du fanatisme et de la superstition. M. Thomas fait dans une de ses notes le tableau de tous les grands événemens, de toutes les grandes découvertes qui avaient préparé cette révolution mémorable, et qui en avaient fixé l'époque à l'instant même où le système politique de l'Europe moderne s'est formé. Ce système, en réduisant la guerre en science, et réservant le métier des armes à un certain ordre de citoyens, en tournant les autres vers l'industrie, les arts et le commerce, en facilitant les liaisons et la communication des lumières d'un bout de l'Europe à l'autre ; ce système, formé au moment de la prise de Constantinople par Mahomet, occasionna la renaissance des lettres en Italie, a dû enfin faire son effet, et réussir à civiliser un peu toutes ces nations gothiques qui avaient couvert le sol de l'Europe, et

que la superstition retenait dans l'ignorance et dans la barbarie. Calvin et Luther vinrent après, et s'ils ne substituèrent pas la vérité aux erreurs de la superstition, ils montrèrent du moins aux hommes l'exemple du courage avec lequel il convient de les combattre ; ils apprirent aux nations que tout ce qui est respecté n'est pas respectable ; ils leur communiquèrent cet esprit d'examen qui a rétabli la philosophie dans ses droits, et auquel Descartes lui-même, sans le savoir, doit son doute, et l'influence qu'il a eue sur les progrès de la raison et de l'esprit humain.

---

M. l'abbé de la Chapelle, connu par des *Elémens* et d'autres ouvrages de géométrie, et qui a pendant long-temps enseigné les mathématiques à Paris, a porté à l'académie royale des sciences la description d'un corset ou pourpoint de son invention, au moyen duquel on peut se soutenir dans l'eau, et par conséquent se garantir du danger de se noyer. L'académie ayant nommé des commissaires pour examiner la structure de ce pourpoint, et pour en faire l'épreuve, M. l'abbé de la Chapelle s'y est soumis lui-même avec un succès complet. Il s'est jeté avec son corset dans la Seine, vis-à-vis de Bercy, un peu au-dessus de Paris, en présence de ses juges académiques ; il s'y est soutenu dans toutes les positions, ayant toujours les bras libres et la tête hors de l'eau, conservant tous les mouvemens avec beaucoup d'aisance, mange-

ant, buvant, tirant des coups de fusil et de pistolet, se trouvant en un mot comme le poisson dans l'eau. Voilà le beau côté de la médaille ; mais comme je vois toujours embarquer de l'eau douce sur tous les bâtimens qui mettent en mer, quoique M. Poissonnier ait inventé, depuis trois ans, le secret de dessaler l'eau de la mer d'une manière très-commode et très-avantageuse, à ce qu'il prétend ; comme je vois toujours nos manchots se promener sans bras, quoique M. Laurent ait inventé, il y a plusieurs années, un bras artificiel qui fait toutes les fonctions du bras naturel, j'attendrai que le corset de M. l'abbé de la Chapelle soit devenu d'un usage commun et général, pour célébrer de mon côté l'importance de cette invention.

FIN DU TOME SECOND

DE LA PREMIÈRE PARTIE.